

**www.e-rara.ch**

## **Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent**

La suite de l'histoire de la république de Gêne, l'histoire de l'isle de Corse, de Bologne, de Parme et de Plaisance, et l'histoire du duché de Milan

**Arkstée & Merkus.**

**A Amsterdam, MDCCLXXIII [1773]**

**ETH-Bibliothek Zürich**

Shelf Mark: Rar 6906: 36

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-27497>

Chapitre VII. Histoire de Parme et de Plaisance.

---

### **www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

# HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'À PRÉSENT.



## LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

HISTOIRE GÉNÉRALE D'ITALIE ET DES PRINCIPAUX ÉTATS QUI S'Y TROUVENT.

---

### CHAPITRE VII.

*HISTOIRE DE PARME ET DE PLAISANCE.*

#### SECTION I.

*Description générale de Parme & de Plaisance, avec leur Histoire jusqu'à l'an 1038.*

**L**Es Duchés de Parme & de Plaisance, qui sont depuis long-tems unis ensemble en un même Etat, sont bornés au Nord par le Pô qui les sépare du Milanez, au Couchant par le Pavésan, au Midi par l'Etat de Gènes & à l'Orient par le Duché de Modene. Leur étendue n'est pas considérable & ne contient tout au plus de l'Orient au Couchant que cinquante six milles d'Angleterre, & du Nord au Midi environ quarante quatre. Le sol en est extrêmement fertile. Les paturages y sont excellens & le bétail très-beau. On y trouve par-tout des Salines & des minéraux; dans quelques endroits même, particulièrement vers les Apennins, on a découvert plusieurs mines de cuivre & de fer. On évalue la population entière de l'Etat de Parme & de Plaisance à trois cens mille habitans. Les revenus du Duc de Parme vont à environ trois millions, monnoie de France, qui font douze millions de livres dans le pays. La moitié de ces revenus provient des fermes qui comprennent les douanes, le tabac & le sel; l'autre moitié est produite par la taxe

Sect. I. sur les terres, les contrôles, les milices & les droits sur les cuirs qui ne sont pas compris dans la ferme (a).

*Description de Parme & le Plaisance.*  
*Description de Parme.*  
 Parme est une belle ville, de trente mille habitans, sur la petite riviere de Parma qui la divise en deux parties (\*). Elle est située dans une plaine agréable; ses rues sont larges & propres; elle est beaucoup plus étendue que ne l'exigeroit sa population, mais c'est un agrément de plus pour ses habitans, il y a une belle & grande place avec des arcades qui regnent de deux côtés. L'hôtel de ville qu'on nomme *Anzianato* a aussi un grand portique où se tient le marché au bled quand il pleut. Les fortifications de la ville sont très-médiocres, mais la citadelle est forte. Le Palais Ducal est situé sur le bord méridional de la riviere & communique par un petit pont à la citadelle. Ce qu'il y a de plus curieux aujourd'hui à Parme, outre quelques chefs-d'œuvres de peinture du Corregge, du Parmesan, & d'autres, c'est la Salle des spectacles bâtie dans le goût des amphithéâtres anciens. Ce sont les Farneses qui ont embelli la capitale de ce magnifique théâtre qui n'a point son pareil dans toute l'Italie. Il est de l'architecture de Vignole & peut contenir plus de douze mille spectateurs. C'est le seul théâtre moderne, dit monsieur Cochin, qui soit vraiment décoré d'architecture, & la pensée en est très-belle. Ce bâtiment a 59 toises de longueur, en y comprenant l'escalier & le vestibule qui est au dessus de l'escalier; sa largeur est de seize toises & demie dans œuvre. Le théâtre seul a vingt toises quatre pieds de profondeur, il n'a cependant que six toises quatre pieds d'ouverture; & il semble que ce soit bien peu pour un si vaste théâtre; mais on assure que cela contribue à faire sortir la voix. Le *proscenium*, ou devant du théâtre est décoré d'un grand ordre Corinthien qui comprend toute la hauteur de la Salle, laquelle est de onze toises deux pieds, les intervalles des colonnes sont ornés de niches & de statues. Le pourtour de la Salle laquelle est occupée par douze rangs de gradins, à la manière des amphithéâtres des Romains, & du théâtre Olympique de Vicence; les gradins du milieu ont 36 toises de tour, occupent une hauteur de vingt quatre pieds, & forment comme le subsèlement des deux ordres d'architecture dont la Salle est décorée. L'un est Dorique, l'autre est Ionique; ils occupent une hauteur de trente six pieds. Les entre-colonnes forment des loges & l'entablement est terminé par une balustrade & des statues. Les deux entrées latérales de la Salle sont formées par deux arcs de triomphe, sur lesquels il y a des statues équestres; au devant des gradins regne une balustrade dont les acroteres, ou pedestaux servent de base à des génies qui portent des torches pour éclairer la Salle. L'espace vuide qui est dans le milieu de la Salle a vingt toises de long sur neuf de large, & peut contenir une quantité immense de spectateurs; mais il paroît avoir été destiné à faire une espece de naumachie que l'on peut inonder par des tuyaux de conduite qui y abouissent, soit pour procurer de la fraîcheur à la Salle, soit pour y donner des spectacles sur

*son Théâtre magnifique.*

(a) Voyage d'un François en Italie, Tom. I. p. 476.

(\*) On fait venir le nom de cette riviere de mot *Parma*, qui signifie bouclier rond dont se servoient les anciens, comme si on eut voulu indiquer les vertus martiales de ses habitans. *Là-même*, Tom. I. p. 442.

l'eau. Le toit est plat au dedans de la Salle. La charpente du couvert est des plus belles - les entrails sont composés de trois piéces liées ensemble par des étriers de fer, avec une hardiesse & une solidité merveilleses. Malgré l'immensité de ce théâtre il a la propriété singulière d'être très-favorable à la voix. L'auteur dont nous tirons ces détails à éprouvé qu'une personne placée à l'extrémité de la Salle entendoit fort bien la conversation qui se tenoit dans le dernier enfoncement du Théâtre, effet surprenant qui suppose dans l'architecture qui en avoit médité le plan, une singulière intelligence. Ce n'est point sur ce grand théâtre que l'on joue habituellement l'opéra, il n'a pas servi depuis 1733, & il est trop dégradé actuellement. D'ailleurs il est si vaste que l'illumination en est très-dispendieuse; & à moins qu'une occasion extraordinaire n'attire un grand concours de monde au spectacle, il paroît désert (\*).

Sect. I.  
Description  
de Parme  
& de Plaisance.

Les Eglises de Parme sont vastes & bien décorées. Il y a une Université pour la Noblesse, établie dès l'an 1412 & renouvelée sur-tout par le Prince Ranuce I. de la maison Farnésé, en 1600; elle est sous la direction des Jésuites. Les principales manufactures de Parme sont des fabriques de bas de soie.

L'air de Parme a toujours passé pour très-bon. Plin nous apprend que lors du dénombrement de l'Empire fait sous l'Empereur Vespasien on y trouva trois hommes de 120 ans & un de 130 (a). Le climat y est tempéré: il y fait bien moins chaud que dans la partie basse de l'Italie; on y éprouve même quelquefois des hyvers rigoureux, & l'on y a vu jusqu'à quatre piéds de neige, mais cela est rare (b).

Le peuple de Parme est indolent: c'est peut-être son seul défaut. Il ne porte point la jalousie jusqu'à la fureur, comme dans quelques villes d'Italie. Scaliger dit que les Parmesans ont l'esprit guerrier, le cœur bon & qu'ils aiment à plaire (†). Ils passent pour être courageux. Ils sont grands comme presque tous les Italiens. La présence de la Cour fait qu'il y a beaucoup de Noblesse à Parme.

Outre les deux grandes villes de Parme & de Plaisance qui sont les deux seules de ce Duché, il y a un grand nombre de Bourgs considérables, de villages & de châteaux. Entre ceux-ci, le plus célèbre est *Castel-Gaelfo* qui

(a) *Plin. Hist. Natur. Lib VII. cap. 49. Tom. I. p. 483.*

(b) Voyage d'un François en Italie,

(\* Ces détails sont tirés de l'excellent Voyage d'un François en Italie Tom. I. p. 458—461. Nous avons cru que ce morceau magnifique méritoit une description détaillée. & nous ne pouvions mieux faire que de suivre l'auteur du livre que nous venons de citer.

(†) Voici les Vers de Scaliger à ce sujet.

*Inventum mediis præclarum nomen in armis*

*Prædita que sit gens ignea marte docet.*

*Ingenium rapidum facili flammatur ab ira*

*Sed viget in patulo pectore purus amor.*

*Magnanimo pretium est non displicuisse pudori,*

*Hoc satis officio cedere turpe putas.*

est sur la riviere de Taro, & que l'on prétend avoir donné son nom au parti des Guelfes.

*Description de Parme & de Plaifance.*

*Son Histoire.*

Parme étoit une ville des anciens Toscans, dont les Gaulois Boiens & ensuite les Romains s'emparèrent successivement, aussi Varron parlant des laines qu'on retiroit de Parme, les appelle laines Gauloises (\*). Cette ville fut faite Colonie Romaine 185 ans avant J. C. Elle étoit dans l'Emilie, & la voye Emilienne qui fut construite pour aller de Rimini à Plaifance, passoit à Parme. Cicéron (a) déplore les vexations qu'Antoine exerça dans cette ville.

Alboin Roi des Lombards, s'empara de Parme en 570, l'Exarque Romain en 590. Les Lombards la reprirent ensuite, & l'Exarque Callinique la surprit encore l'an 601; il y eut alors des Princes ou Ducs de Parme qui furent alternativement souverains ou sujets d'un prince plus puissant. Enfin Charlemagne ayant rassemblé tous les membres épars de l'Empire d'Occident, les transmit à ses enfans. Mais en détruisant l'Empire des Lombards, il donna au S. Siège les villes de Parme, de Plaifance, de Modene & de Reggio. Du moins c'est l'opinion commune quoique cette donation ait été contestée (b).

*Description de Plaifance.*

Plaifance n'est pas aussi considérable que Parme: elle ne contient gueres que dix mille ames, ce qui la rend un peu déserte, vû l'étendue de son enceinte. Son nom de Plaifance paroît venir de l'agrément de sa situation & de la salubrité de l'air qu'on y respire: elle est située dans une vaste campagne près du Pô sur lequel ses murailles ont la vue & à quelques pas de la Trebia. Souvent on voit le beau monde de Plaifance venir se promener sur cette partie des murailles pour voir passer les Barques qui montent & descendent presque continuellement le Pô, tout le commerce du Milanéz & du Piémont se faisant par cette navigation. Le Pô est un de ces facheux voisins qui incommodent souvent ceux qui sont auprès d'eux. La ville de Plaifance n'en reçoit cependant aucun dommage, la riviere se jetant toujours de l'autre côté, soit par un effet de la pente naturelle du terrain qui se trouvant plus bas détermine le cours des eaux, soit par une faveur particuliere du Ciel. Car il n'y a point d'effet naturel, pour peu remarquable qu'il soit, sur lequel la tradition populaire ne raconte quelque chose de miraculeux pour en rendre compte. On dit que dans le tems d'une inondation du Pô qui menaçoit d'emporter la ville, S. Savin un de ses premiers Evêques écrivit sur un Papier un commandement à ce fleuve de se retirer & de ne jamais répandre ses eaux de ce côté là; & que ce papier ayant été jeté dans le Pô, avec une intimation de la volonté du Saint, le fleuve docile se retira & n'a jamais plus inondé la

(a) Dans la dernière de ses Philippiques. (b) Voyage d'un François en Italie, Tom. I. pag. 442, 443.

(\*) Martial dit

*Turdet & innumeros Gallica Parma greges.*

Et ailleurs

*Velleribus primis Apulia, Parma secundis.*

*Nobilis, Altinum tertia laudat ovis,*

Ceci prouve que Parme étoit autrefois aussi célèbre par le commerce des laines, qu'elle l'est aujourd'hui par celui de ses soies tant en trame qu'en organfin.

côte de Plaisance; mais il porte ses ravages vers l'autre bord, où le terrain étant extrêmement gras & mou les flots le rougent & l'emportent facilement (a).

La ville est grande & bien bâtie; la citadelle & les fortifications sont en bon état & capables de soutenir un siège. Les rues sont vastes & désertes à cause de la foible population de la ville en raison de la grandeur. L'Eglise des Augustins est remarquable par son architecture exécutée sur les desseins du célèbre Vignole, ainsi que le Palais Ducal. Mais ce qui frappe le plus dans cette capitale ce sont les deux figures équestres des Farneses que l'on voit sur la place de la cathédrale; nous allons en donner une description particulière elles le méritent.

Les deux statues en bronze des Princes Farnese sont du célèbre sculpteur Jean de Bologne, quoique quelques uns les attribuent à Moca son élève. La première représente Alexandre Farnese Duc de Plaisance & de Parme, qui servit en France pour la ligue avec distinction. Elle a beaucoup d'action: la composition annonce l'intelligence de l'artiste qui a su mettre la figure & le cheval dans un bon mouvement. Il a fait avec toute la précision possible l'instant où le cheval part; sa tête sur-tout est touchée avec tant de vérité & de feu qu'on croiroit l'entendre hennir, l'attitude du Prince est bien d'accord avec le mouvement de l'animal, son manteau sur-tout est drapé avec beaucoup de naturel. Si l'on peut reprocher quelque défaut à cette statue, c'est qu'il y paroît un peu trop de travail & de manières dans quelques parties; par exemple la crinière du cheval est un peu confuse; & le côté de la draperie de la figure du Duc, opposé à celui du manteau, a quelque chose qui choque l'œil du connoisseur. On lit sur le piedestal cette inscription:

*Alexandro Farnesio Placentie, Parmæ, &c. Duci III. S. R. E. Gonfaloniero perpetuo; Belgis devictis, Gallis obsidione levatis, Gallico; Placentia civitas ob amplissima accepta beneficia, ob Placentinum nomen sui nominis gloria ad ultimas usque gentes propagatum, invicto Domino suo equestri hac statua sempiternum voluit extare monumentum.* C'est-à-dire

„ A. Alexandre Farnese, troisième Duc de Plaisance, de Parme, &c.  
 „ Gonfalonier perpétuel de la Sainte Eglise Romaine, surnommé le François pour avoir vaincu les Flamands & avoir fait lever des sièges aux François; la ville de Plaisance en reconnoissance des bienfaits signalés qu'elle en a reçus, & de ce que la gloire de ses exploits a porté le nom de cette ville jusqu'aux extrémités du monde, à voulu que cette statue équestre fut un monument éternel à l'honneur de son invincible souverain.

La seconde figure représente le Prince Ranuce, fils d'Alexandre Farnese. Elle est pareillement d'une belle composition quoique dans un mouvement moins vif que la première; mais la draperie en est encore plus parfaite, sur-tout celle du manteau qui est du plus grand goût. Il y a aux piedestaux de ces statues équestres, des bas reliefs de bronze où l'artiste pour faire mieux ressentir les plans de devant a imaginé d'en faire les figures sur des lames peu épaisses découpées & totalement détachées du fond; ce parti ne lui a pas réussi, & a tellement privé d'effet ses compositions, que l'on n'y peut admirer que ce qui est lié avec le fond, dans lequel il se trouve en effet des beautés.

Sect. I.  
Description  
de Parme  
& de Plaisance.

Deux statues des Princes Farnese.

(a) Mémoire de la Cour de Parme.

SECT. I.  
Description  
de Parme & de  
Plaisance.

de décal. Il paroît que c'est le seul monument où l'on ait tenté une pratique aussi singulière. On lit sur le piedestal de la seconde figure, cette inscription latine :

*Ranutio Farnesio, Placentie, Parme, &c. Duci III. S. R. E. Gon-*  
*faloniero perpetuo, custodi justicie, cultori equitatis fundatori quietis, ob opi-*  
*fices electos, populum auctum, patriam illustratam, Placentia civitas prin-*  
*cipi equestrem statuam. D. D. O.* C'est-à-dire.

„ A Ranuce Farnesè, quatrieme Duc de Plaisance, de Parme, &c. Gon-  
„ falonier perpétuel de la Sainte Eglise Romaine, protecteur de la justice,  
„ amateur de l'équité, conservateur du repos public; pour avoir attiré les  
„ artistes, avoir augmenté la population de son Etat, & illustré sa patrie, la  
„ ville de Plaisance lui a fait élever cette statue équestre comme à l'un de ses  
„ meilleurs Princes. Dediée au meilleur des Souverains.

Plaisance fut faite Colonie Romaine quatre cens ans avant J. C. & quoi-  
qu'on n'y remarque aucun vestige d'antiquité, on ne peut douter qu'elle n'ait  
été une ville très-distinguée dans l'Empire. Il y avoit hors de la ville un am-  
phithéâtre qui fut brulé pendant la guerre d'Othon & de Vitellius. La ville  
même fut saccagée ensuite, & S. Ambroise la comptoit parmi les villes dont  
il ne restoit que des ruines (a). Le Totila assiégea Plaisance en 545, & ce  
siége est un des exemples les plus mémorables des horreurs de la guerre. L'on  
s'y défendit plusieurs mois & l'on fut réduit à se nourrir de chair humaine,  
après avoir épuisé tous les autres moyens de subsistance. Alboin la prit en  
570; elle appartint ensuite aux Rois d'Italie Successeurs de Charlemagne.

## S E C T I O N II.

*Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038, jusqu'au commence-*  
*ment du quatorzieme siècle.*

Parme &  
Plaisance  
saccagées  
& brûlées.  
1038 &  
suiv.

L'Histoire moderne de Parme & de Plaisance ne commence que vers l'an  
1038, lorsque ces deux villes furent brûlées par Conrad Prince Lom-  
bard. Elles furent encore saccagées & incendiées vers l'an 1055. Le silen-  
ce de l'Histoire depuis cet accident jusqu'au commencement du douzieme sié-  
cle nous laisse ignorer les événements qui concernent ces deux villes. La chro-  
nique de Parme nous apprend seulement qu'elle souffrit beaucoup de divers  
tremblemens de terre qu'elle essuya, & d'autres calamités publiques; qui y  
apportèrent quelques changemens. L'an 1121, les habitans de Parme dési-  
rent ceux de Crémone & en firent treize cens prisonniers. Bientôt après ils  
eurent la guerre avec les Plaisantins qu'ils vainquirent, & en 1152 ils atta-  
querent & subjuguèrent les Reggianois. L'année suivante ils subjuguèrent éga-  
lement les Crémonois & les Plaisantins & prirent leur forte citadelle de Guas-  
talla (b) les Plaisantins, les Crémonois, les habitans de Bressè & les Man-  
touans firent une ligue contre Parme, mais ils furent battus; & quelques an-

(a) *Chronica Parmense ad ann. 1121—1152.*

(b) Là-même, ann. 1167.

nées ensuite Parme & Plaisance suivirent le sort des autres villes d'Italie qui prenoient tantôt le parti de l'Empereur, tantôt celui du Pape. En 1180, la ville de Parme fut grandement endommagée par une inondation; & vers le même tems nous trouvons que les Parmesans ainsi que les autres peuples d'Italie recouvrèrent une sorte de liberté, & furent gouvernés par des Podestats & des Magistrats qu'ils se choissoient eux-mêmes: ce qui formoit une espece d'Etat Républicain. La ville de Plaisance prit aussi la même forme. Le premier Podestat de Parme dont il est fait mention fut Niger Grassò de Milan, lequel garda cette dignité pendant trois ans. Ce Magistrat néanmoins n'étoit élu que dans certaine occasion, car le cours ordinaire de la justice & le gouvernement de la ville étoient administrés par des Consuls.

En 1182, les Parmesans étoient en guerre avec les Reggianois qu'ils défirent & dont ils emmenerent un grand nombre prisonniers dans leur capitale. Depuis cette année jusqu'en 1199, nous ne savons presque rien de l'Histoire de Parme que les noms des Podestats & des Magistrats principaux qu'il importe peu de connoître. Dans cette dernière année on trouve que les Parmesans firent une confédération avec les Crémonois, les Reggianois & les Modenois contre les Plaisantins, les Milanois les habitans de Bressè & plusieurs peuples voisins qui assiégeoient *Borgo di San Domino*; & qu'ils eurent tout l'avantage de cette guerre. Les années suivantes n'offrent aucun fait particulier à l'Histoire de Parme.

Isaac Dovaria de Crémone étoit Podestat de Parme, en 1216, les Parmesans défirent les Plaisantins à Ponte nura, & firent une course jusqu'à Montale, où il se donna encore un combat encore à leur avantage. Deux ans après, ils défirent ceux de Pavie & les Plaisantins, & en 1221 ils bâtirent la magnifique maison de ville qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom d'Anzianato (\*). Nous avons parlé dans l'histoire de Bologne de la défaite des Bolognois par les Parmesans près de Bazano en 1228, qui fut la même année qu'ils entrèrent en confédération avec les Florentins. L'année suivante ils défirent encore les Bolognois & prirent leur étendard. Les années 1230 & 1231 sont aussi mémorables par les victoires qu'ils remportèrent sur les Malepini de Pontremoli.

Deux ans après un Religieux nommé Cornetti du nouvel ordre des freres prêcheurs vint à Parme où il fut reçu avec beaucoup de pompe & il y termina les querelles intestines qui s'étoient élevées dans cette ville, & y trouvoient la tranquillité publique.

En 1234, tandis que Raineriò de Monte Marlo étoit Podestat de Parme, une nouvelle guerre se déclara entre les Parmesans, les Crémonois & ceux de Pavie d'un côté; & les Plaisantins, les Milanois & les habitans de Bressè de l'autre. On en vint aux armes: la victoire fut indécise, ou plutôt chaque parti se l'attribua. Mais la querelle se termina à la fin par une treve.

En 1236, l'Empereur Frédéric II, qui avoit la guerre à soutenir contre les Milanois, les habitans de Bressè, les Bolognois & les Mantouans, fut en-

(\* ) Il en a été parlé dans la Section précédente. Elle a reçu depuis des augmentations & des embellissemens.

Sect. II.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.

1180.  
Elles prennent la forme Républicaine.  
Guerre avec les Reggianois;  
1182.  
Avec les Crémonois & autres.  
1199.

Hôtel de ville bâti en 1221.

Querelles intestines apaisées.  
1233.

1234.

*Secret. II. Histoire de Parme & de Plaifance depuis l'an 1038 jufqu'en 1300.*

gager les Parmefans à joindre leurs armes aux fiennes, & ce fut avec tant de succès qu'ils remportèrent plusieurs avantages fur la ligue de Lombardie; & les victoires multipliées de l'Empereur furent attribuées en grande partie à leur valeur & à leur vigilance. Cette même année est remarquable par la punition d'un Eccléfiastique qui étoit coupable d'un meurtre; après avoir été dépouillé de fon habillement de prêtre & dégradé de l'ordre de Sacerdoce, on le jeta dans un chaudron, où on le fit bouillir à petit feu au milieu de la grande rue de Parme.

*Changement dans le gouvernement de Parme. 1239.*

Il paroît que le gouvernement de Parme avoit déjà subi des révolutions. Dès l'an 1239, on trouve cette ville entièrement soumise à la juridiction impériale, & gouvernée par Simon Comte Napolitain, comme Podestat nommé par l'Empereur (a). Cette année les Parmefans défirerent les Bolois à Vignola & prirent Plumati & Crevacori où ils firent un grand nombre de Bolois prisonniers. Ces deux peuples firent la paix en 1241; mais Parme n'en fut pas plus tranquille, des diffentions domestiques déchirerent son sein, jusqu'à ce que l'autorité de l'Empereur les fit cesser, en ordonnant, par complaisance pour les Parmefans, que l'on démolit les fortifications de Pontremoli; ce qui obligea les habitans de cette place à mettre les armes bas, cédant malgré eux à la supériorité de la force.

*Les Parmefans quittent le parti de l'Empereur.*

En 1244, Guido Maritini étoit Podestat de Parme pour l'Empereur; mais durant son gouvernement le peuple commença à se déplaire sous le joug impérial & pilla la maison d'Henrico Vaghi; en punition de quoi Hugues de Santo Vitale, président des marchands fut déposé & condamné à une amende de quatre marcs de Parme; & la communauté fut obligée de rendre à Vaghi tout ce qui lui avoit été pris. Cette sévérité cependant ne contint pas le peuple; elle l'aigrit plutôt, & sembla lui faire abandonner, au moins pendant quelque tems, les intérêts de l'Empereur (b).

*Cruautés de Frédéric.*

Les Lupi, les Correges, les Rubei & d'autres familles Guelphes furent chassées de Parme en 1245, par la faction impériale qui s'empara également du Palais épiscopal & s'appropriâ tous les revenus Eccléfiastiques; & ce qui est une cruauté horrible, on faisoit couper une main & un pied à tous ceux qui introduisoient dans la ville des Bulles ou des lettres du Pape. Ces illustres exilés se retirerent à Plaifance où ils agirent vivement contre leurs ennemis. On a lu dans notre histoire de Bologne que le Pape Innocent IV excommunia en 1246 l'Empereur Frédéric dans le Concile de Lyon; que les Partisans du Pape étant entrés dans Parme, y commirent beaucoup de désordres; que l'Empereur rassembla une armée de 60 mille hommes en 1248; & vint former le siege de Parme dans le dessein de la raser entièrement, tant il étoit irrité contre les Parmefans. Mais afin de remplacer cette ville par une autre; il fit bâtir une espece de camp ou de ville entourée de remparts & de fossés, qu'il appella Victoria. Il y bâtit une église en l'honneur de St. Victor; il y fit battre monnoie; enfin tout annonçoit la persuasion où il étoit d'éteindre bientôt jusqu'au souvenir de la ville de Parme. Sa cruauté s'exerçoit d'avance sur ceux qui tomboient entre ses mains; il les faisoit lancer dans

(a) Là-même, année 1239.

(b) Là-même, année 1244.

la ville avec des grosses machines, sans épargner même les femmes. Sa barbarie & ses efforts durèrent pendant deux ans: les Guelfes & les Gibelins ne cessoient alors de déchirer l'Italie, & l'Empereur tranquille dans sa nouvelle ville de Victoria, y faisoit faire de beaux Jardins, y formoit un ferrail nombreux, & s'y livroit à des débauches de tous les genres. Cependant les Guelfes Parmesans furent défaits par ceux de la faction opposée, & Bernard Rubei qui étoit un des chefs Guelfes ayant été fait prisonnier fut mis à mort. Par représailles les Guelfes exécutèrent quatre des principaux Gibelins qui étoient dans les prisons de Parme. On vient de voir que l'Empereur de son côté usoit de la plus cruelle vengeance. Un corps de troupes Allemandes qu'il avoit envoyé pour faire une attaque s'étant approché des ramparts, les Parmesans accompagnés du Légat Apostolique firent une sortie, repoussèrent les ennemis jusques dans leurs retranchemens, & ayant forcé les Barrieres, ils entrèrent dans Victoria, s'en rendirent maîtres, & y firent un butin considérable où se trouva en particulier la couronne Impériale, & beaucoup d'autres effets précieux. L'Empereur se retira, & ayant renforcé son armée, alla se venger sur Plaisance qu'il devasta, de même que Borgo de San Domino, & se retira en Toscane où il avoit un parti considérable (a).

SECT. II.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.

La ville de Parme fut pourtant prise en 1250, après que ses habitans du parti Guelfe eurent été défaits par les Gibelins exilés; mais bientôt après ils obligèrent Alverio Général de l'Empereur de lever le siège de Bazano. Cette même année devint funeste à Parme par plusieurs incendies qu'essuya cette ville, & qui brûlerent trois cens soixante & treize maisons. L'année suivante les Gibelins Crémonois prirent Brixello, & emmenèrent la garnison prisonnière à Crémone. En l'an 1252, Montelongo, Légat & Général du Pape, à la tête d'une armée de Parmesans & de Plaisantins, marcha au secours du château de Mendaxo qui étoit assiégé par les Gibelins Crémonois & Parmesans sous la conduite d'Hubert Palavicini & les obligea de lever le siège. Après quoi ce même Montelongo prit Castel Bercito par capitulation, en promettant à la garnison de se rendre à Borgo di San Domino, Castel miari se rendit sous la même condition.

Suite de la  
guerre entre  
les Guelfes  
& les  
Gibelins.

La mort de l'Empereur Frédéric II ralentit en quelque façon les cruautés exercées par les Guelfes & les Gibelins les uns sur les autres; & en 1253 un Noble appelé Giberto de Gente ayant été fait Podestat de Parme pour six ans trouva moyen à la fin d'engager les deux partis à une réconciliation. On donna une amnistie générale des deux côtés & tous les prisonniers furent élargis. Ce qu'il y a à remarquer cependant, c'est que très-peu de ceux qui avoient subi la prison survécurent aux cruautés qu'on avoit exercées sur eux, car de plusieurs milliers de Parmesans Gibelins, qui avoient été faits prisonniers, il n'en retourna à Parme que trois-cens dix-huit. Cette même année les appointemens du Podestat furent fixés; mais les dénominations indéterminées des monnoyes de ce tems là nous empêchent d'assurer positivement à quoi pouvoit se monter cette somme réduite en monnoye d'aujourd'hui.

Réconciliation.  
Amnistie générale.

(a) Voyage d'un François en Italie, Tom. I. p. 443 & suiv.

SECT. II. d'hui (\*). Tout ce que nous pouvons conjecturer, d'après les calculs les plus exacts, c'est qu'elle se montoit à peu près à trente mille livres argent de France, ce qui étoit l'équivalent ou environ de deux cens marcs impériaux. Ce Giberto cependant, pour avoir trop long-tems joui de son pouvoir devint un tyran & s'empara de tous les revenus de l'Eglise ou de ceux de l'Etat; de maniere que durant quelques années, les Parmesans sous le joug, jouèrent un rôle fort triste.

*Tyrannie  
du Podestat  
de Parme.*

1257.

En 1257 Hubert Palavicini se rendit maître de Plaifance & de Pavie. L'année suivante toute l'Italie, Parme spécialement fut affligée de la famine; ce qui obligea le Podestat d'être fort sévère contre les Monopoleurs de tout genre. On accuse cependant ce Podestat de trop de partialité envers les Gibelins, & sur-tout de n'avoir jamais condamné à aucune punition ceux de cette faction pour la mort d'un Guelfe.

*Iceilino le  
Romain  
vaincu.*

1259.

En 1259, la ville de Bresse fut surprise par Iceilino le Romain & Hubert Palavicini qui se querellerent ensuite & se battirent. Palavicini fut le vainqueur & emmena Iceilino enchaîné à Crémone. Il tenta ensuite de se rendre maître de Parme; mais quoi qu'il eut échoué dans cette entreprise il réussit à priver Giberto de la dignité de Podestat dont il avoit joui six ans, & abusé les quatre dernières années.

*Disposi-  
tions de  
paix.*

1260.

L'an 1260 fut remarquable par la bonne disposition que les Guelfes & les Gibelins, dans toute l'Italie, témoignèrent par une réconciliation, à laquelle le dernier Podestat s'étoit long-tems opposé. Palavicini parut avoir fort à cœur cette réconciliation dans toute la Lombardie. Les habitans de Reggio & de Modene visiterent ceux de Parme, & on ne voyoit par tout que processions religieuses au sujet de cette nouvelle paix. Les Parmesans étoient conduits par le Podestat Franzelata Pistoyen qui se donnoit lui-même la discipline tout le long du chemin avec un gros fouet de charretier & le reste des béats suivirent son saint exemple. Palavicini cependant craignant que cet esprit de réconciliation ne devint trop favorable aux Guelfes cessa de l'encourager, & les Crémonois s'y opposèrent également (a).

*Nouvelles  
animosités.*

1263.

Les animosités recommencerent de deux côtés avec une nouvelle furie en 1263, par les intrigues de Palavicini dont la faction étoit très-puissante à Parme. Enfin un accommodement ayant été proposé, il fut convenu que les Parmesans soutiendroient toujours Palavicini & ses héritiers & lui payeroient chaque année mille marcs impériaux. De son côté, il convint de ne jamais venir à Parme, sans le consentement des habitans. La crainte plus que tout autre motif avoit occasionné cet arrangement & il faut remarquer que les amis de Palavicini dissipoient chaque année la somme qui lui avoit été accordée par les Parmesans, & qu'il n'en jouit jamais. Cette année la ville de Parme fut mise en interdit par le Pape Urbain; & l'année suivante, lorsque le Marquis d'Este & le Comte de St. Boniface marchèrent au secours des Modenois Guel-

*Accommo-  
demens.*

(a) *Chronicon Parmense ad ann. 1260 & seq.*

(\*) *Salarium vero primum dicti Podestatis fuit librarum quingentarum quinque millium imperialium. Chronicon Parmense ad Annum 1253.*

ses, les Parmesans craignant que leur ville ne fut surprise se mirent sous les armes & monterent la garde sous le commandement de quatre de leurs principaux citoyens. Les Guelfes ayant été défaits, Baldichini Général de l'Empereur attaqua les Guelfes de Parme, mais il fut lui-même chassé de la ville. Après cela Manfredi & Matteo de Gorzano furent choisis conjointement Podestats de Parme, de même que Giberto de Gente & Jacques Tavernier l'année suivante, le premier Gibelin & le dernier Guelfe. Par ce moyen les choses restèrent quelque tems paisibles, les deux partis ayant fait serment sur le grand autel de l'Eglise principale de maintenir la paix.

SECT. II.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.

En 1266, vers la fin de Mars les dissensions publiques se renouvelèrent ; & les deux partis prenant les armes, les impériaux furent entièrement chassés de Parme. Les maisons des principaux d'entre ces derniers furent incendiées & les flammes endommagèrent presque toute la ville. Ces désordres continuèrent ainsi pendant trois jours, Palavicini faisant tous ses efforts, mais en vain, pour rétablir son pouvoir à Parme. A la fin les deux partis, par un consentement tacite, suspendirent leurs hostilités, & un nouvel ordre de magistrats composé des principaux du peuple, s'empara du Gouvernement ; quoiqu'il ne paroisse pas néanmoins que la dignité de Podestat eut été formellement abrogée.

Dissensions  
publiques.  
1266.

Au mois d'Août de cette année la faction Gibeline surprit Colorno ville dans le voisinage de Parme & fit la garnison prisonnière ; mais peu de jours après, les Parmesans ayant été joints par un parti de Reggianois & un autre de Modenois qui étoit resté en garnison à Parme, pour se reposer d'une longue marche, reprirent Colorno sous la conduite de leur Podestat Albizi, & mirent cette ville en cendres après avoir fait mourir tous ceux qu'on soupçonnoit du parti de l'Empereur. Après cette expédition, l'armée Parmesane marcha à Monte Palerio ; mais la saison étoit si rigoureuse qu'ils ne purent l'assiéger. Cependant leur retour fut triomphant. Ils fondirent sur un détachement de l'armée de Palavicini qui fut défait à Viaroni, & ils réduisirent les châteaux de Soragno & Nucetto avec plusieurs autres places de moindre importance, au pouvoir de l'Eglise. Cet échec affoiblit si fort Palavicini que Boccio Dovaria son rival le chassa même de Crémone & l'obligea de se réfugier à Borgo di San Domino (a).

Nouvel ordre de Magistrats.

Conquêtes  
des Parmesans.

Il n'y resta pas tranquille dès l'année suivante Albert de Fontana Plaifantin étant Podestat de Parme, les Parmesans entreprirent le siège de Borgo di San Domino qui paroît avoir été une portion de la fortune particulière de Palavicini. Tandis qu'ils pressoient le siège avec leurs alliés de Modene & de Reggio, ils eurent avis que Boccio avoit entrepris de chasser le Légat du Pape de Crémone parcequ'il s'efforçoit de reconcilier les deux partis. A cette nouvelle ils abandonnerent le siège & marcherent droit à Crémone d'où ils chasserent les Partisans de Boccio, & démolirent leurs maisons. Ensuite ils prirent & démolirent le château de Monte Palerio, après avoir fait pendre toute la garnison excepté trois nobles qui furent décapités. La garnison de Borgo di San Domino surprit le château de Medixano par un stratagème. Les Parmesans d'un autre côté, prirent & démolirent Castel de Parola appartenant à Palavicini & pendirent trente-six soldats de la garnison & décapiterent

Siège de  
Borgo di  
San Domino.  
1267.

(a) Chronicon Parmense ad ann. 1266.

SECT. II. les Officiers. Ils détruisirent également plusieurs autres châteaux appartenans à ce Partisan, & la guerre, dans toute cette contrée se faisoit avec une barbarie & une animosité sans exemple (a).

*Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusju'à l'an 1300.*  
 Roberto de Roberti, Podestat de Parme, assiégea en 1268 Borgo di San Domino avec une armée que l'on prétend avoir été de trente mille hommes. Mais, si l'on ne s'est pas trompé dans le nombre, elle devoit être composée en grande partie de François, qui vers ce tems marchaient au secours de

*Prise de cette Place.*

1268.

Charles d'Anjou Roi de Naples dont le parti étoit très-puissant à Parme. Tandis qu'on avancoit ce siège la femme de Charles d'Anjou vint à Parme où elle fut reçue avec des grandes marques d'honneur & de considération. Et bientôt après, savoir le 21 Octobre Borgo de San Domino se rendit par capitulation à la communauté de Bologne. Dans le même tems il se fit un Traité entre les Parmesans Guelfes & les Gibelins. Il faut observer que, lorsque cette paix fut proclamée & ratifiée à Parme, la foule fut si grande à la maison de ville que plusieurs personnes furent écrasées. En Novembre le Podestat & le Capitaine du peuple allerent à Borgo di San Domino sous prétexte de bâtir une forteresse suivant les clauses de la capitulation, mais en effet pour en chasser Hubert Palavicini & mettre en sa place Adegherio de Henzola comme Podestat, tandis que le Podestat & le Capitaine de Parme déliberoient pour bâtir un fort & pour s'emparer de la ville & du château, le Podestat & quelques-uns des principaux habitans de Borgo de San Domino entrerent dans l'Eglise, où le Podestat Parmesan & les députés étoient assemblés, & leur livrerent les clefs de la ville & du château en se soumettant sans réserve à l'obéissance des Parmesans. Ce procédé n'étoit pas ordinaire dans ces tems là parceque l'état d'une ville asservie par une garnison étoit le plus déplorable de tous; & les habitans de Borgo demandoient pour tout prix de leur soumission qu'on ne bâtît point de fort dans leur ville. Les Parmesans après une mûre délibération, réfléchissant que Borgo avoit toujours été un sujet de querelle entre eux & leurs voisins, résolurent de démolir toutes les fortifications. Cette résolution fut ratifiée & mise à exécution par la communauté de Parme qui fit une loi par laquelle la dite place ne pourroit être rétablie & reforifiée sous les peines les plus severes. On peut croire que dans cette occasion les procédés des Parmesans n'étoient pas absolument de bonne foi; & Palavicini qui avoit plus de raison que personne de s'en plaindre, mourut bientôt après sous le poids de son infortune & de ses chagrins (b).

*Elle est démantelée.*

*Nouvelles guerres civiles.*

1269  
 & suiv.

L'an 1269, les guerres civiles de Parme se renouvelèrent & continuerent toute l'année ensuite, mais l'histoire ne nous apprend autre chose à cet égard, sinon qu'en 1270 la maison de Giberto de Gente fut pillée & détruite. En 1271, Philippe, Roi de France vint à Parme le 1. de Juillet & donna généreusement une grosse somme d'argent pour réparer les dommages que la ville de Colorno avoit essuyés de la part de ses soldats. Cette année, les Plaisantins envoyerent du bled à Parme qui souffroit beaucoup de la famine. Les Crémonois en firent de même à leur égard. Vers le milieu de la même année, les Parmesans assiégent le château de Corvario du district de Reggio, lequel étoit défendu par quelques Gibelins exilés, & après l'avoir pris ils le

(a) *Chronicon Parmense ad ann. 1267.*

(b) *Ibidem ad ann. 1268.*

rasèrent par l'avis de l'Evêque de Parme. En 1273, il s'éleva une querelle entre Simon Donati Podestat de Parme & Hubert ce qui occasionna la mort ou le bannissement de plusieurs des amis d'Hubert. La même année les Parmesans construisirent, à grands fraix, deux vaisseaux apparemment pour fournir leur ville de provisions; mais ils ne leur furent d'aucun usage.

*Sect. II.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.*

L'année suivante le Podestat & l'armée de Parme avec quelques troupes Reggianoises, Crémonoises & Modenoises allèrent au secours des Guelfes, de Bologne jusqu'au Reno; ils essayèrent d'accommoder les différends; mais ils réussirent si mal qu'étant de retour à Parme, ils furent obligés d'aller secourir de nouveau les Bolonois, & la guerre fut plus cruelle que jamais entre les Geremei qui étoient les Guelfes Bolonois, & les Lambertazzi qui étoient Gibelins. Les premiers cependant eurent le dessus & délivrèrent des prisons leurs amis & les remplirent de leurs ennemis. Nous avons fait mention dans l'Histoire de Bologne des services que les Parmesans rendirent dans cette occasion aux Bolonois.

1273.  
*Les Parmesans  
secoururent les  
Bolonois.*

1274.

En 1275, les Parmesans marchèrent encore au secours des Bolonois qui dans cette occasion furent défaits avec la perte de leur étendard. Cette année, la ville de Parme fut honorée de la visite du Pape Grégoire, & la communauté dans une assemblée publique jura fidélité à sa Sainteté & à l'Empereur Rodolphe. L'année suivante Bolandino Testa assassina Anselme de Zesse dans les rues de Parme, mais l'assassin fut pris dans l'Eglise du monastere de St. Jean. Il étoit soutenu de quelques soldats qui empêchèrent le Podestat de procéder contre lui par la voye ordinaire de la justice, mais le peuple se chargea de cette affaire & décapita publiquement l'assassin près du lieu où il avoit commis le meurtre. Cette année fut remarquable par un débordement de la riviere de Parme, qui fut si considérable que toute la ville fut menacée d'une destruction prochaine. Cette inondation fut suivie d'une peste & d'une famine générale.

1275.

L'an 1277, le château de Petra dans le territoire de Pavie fut assiégé par les Gibelins de Pavie, de Milan, de Montferrat & d'autres Etats. Les Parmesans néanmoins leverent promptement une armée pour aller au secours de cette place, & marchèrent à cet effet à Plaisance où ils apprirent que le siège étoit levé. Cette année Guastalla Ville forte sur la riviere Crostollo & la capitale du Duché de ce nom fut surprise par les exilés & bannis de Parme & de Crémone qui l'enleverent aux Guelfes. Mais bientôt après ceux-ci le reprirent & les agresseurs ayant été pris, ils furent envoyés prisonniers à Crémone, excepté un de ces bannis qui fut pendu à Parme, pour avoir assassiné un habitant de cette ville. Après cela la communauté de Parme bannit Pino de Gente pour avoir trahi Guastalla & confisqué ses biens. En Novembre le Podestat de Parme marcha au secours des Bolonois avec une armée de Parmesans, de Modenois & de Reggianois & tint la campagne trente trois jours.

*Guastalla  
prise & re-  
prise.*

1277.

Cette même année Passoni de la Turre surprit la ville de Lodi au mois de Juin. Les Milanois & les Pavésans Gibelins s'efforcèrent de la recouvrer mais le Patriarche d'Aquilée qui étoit de la famille des Turre, appella au secours les Parmesans qui avec leurs alliés obligerent les Milanois de lever le siege. Pendant l'absence du Podestat & de l'armée quelques Gibelins prisonniers

*Lodi sur-  
prise.*

*Sect. II.* trouverent moyen de corrompre leurs gardes & de s'échapper. L'année suivante les Milanois & le Marquis de Montferrat recommencèrent le Siege de Lodi, mais les Parmesans & leurs alliés les forcerent encore de l'abandonner. François de Catena fut assassiné en 1278, par un homme de la famille de Sesto; sur quoi le Podestat marcha à la tête de ses troupes à Protocelli qui étoit la résidence de cette famille, & réduisit toute la ville en cendres (a).

L'année suivante, la tête tourna à la populace de Crémone par la grande opinion qu'elle avoit conçue de la Sainteté d'un certain crocheteur Crémonois qui mourut dans ce tems-là, & dont l'image portée dans toutes les rues de Parme faisoit des miracles de toutes les especes & guérissoit toutes les maladies, excepté le fanatisme, la folie, la cruauté, la superstition & la fureur des assassins. Ces miracles furent si évidens, si clairs, si bien prouvés, que les Magistrats mirent à profit la crédulité de ce peuple imbécille, qui signala sa dévotion pour le nouveau Saint son patron, par des sommes considérables qui furent employées à des usages publics.

*Trait de superstition.*  
1279.  
Le Marquis de Montferrat & les Milanois essayèrent encore de prendre Lodi en détournant le cours de la riviere Adda, mais ils en furent empêchés par Jacques de Rodelia alors Podestat de Parme qui les obligea de se retirer avec précipitation tandis que les Parmesans & leurs alliés marcherent à Pizzighitone.

*Guerre avec le Marquis de Montferrat.*  
*Émeute.*  
Cette même année ou brûla vif dans la place publique de Parme une Dame pour cause d'hérésie; bientôt après il arriva une émeute à Parme: la populace força la maison des freres prêcheurs, la pilla; & il y eut dans le tumulte un vieillard tué. Sur cela les freres prêcheurs abandonnerent Parme pour aller faire leurs plaintes au Légat du Pape à Florence; ils furent suivis par le Podestat, le Capitaine du peuple, les anciens & une partie du clergé de Parme qui leur firent des supplications les plus pressantes pour revenir, en leur promettant de réparer tous les dommages; mais ce fut en vain. Les bons freres allerent à Florence où ils se plainquirent de toute la communauté de Parme comme ayant contribué à l'Émeute, ce qui étoit faux, car la communauté avoit fait tous ses efforts pour la prévenir. Ils établirent ensuite une cour d'inquisition & punirent tous ceux qui avoient eu quelque part au tumulte, soit par l'exil, l'emprisonnement ou la perte de quelque membre & ils se firent adjuger d'amples dédommagemens pour tous les torts réels ou prétendus qu'ils avoient souffert dans leurs biens & leurs maisons.

Malgré cette réparation, la plainte des freres prêcheurs fut si bien reçue que le Légat ordonna au Podestat, au Capitaine du peuple, aux anciens, au conseil, & à douze des principaux citoyens de Parme, conjointement avec un assesseur qui fut jurisconsulte, de comparoître devant lui à Florence à jour nommé, avec plein pouvoir d'obéir à sa sentence. Sur cela les Parmesans nommerent Bartolini de Bressè alors Capitaine du peuple, six Ambassadeurs & un Syndic avec pouvoir seulement de paroître devant le Légat & de l'informer exactement de la vérité du fait. Le prélat ne daigna pas seulement les entendre, il mit la ville en interdit, excommunia les Magistrats & sa sentence fut publiée à Parme le 14 de Décembre. La communauté alors envoya

(a) *Ibidem ad ano. 1278.*

quatre députés au Pape pour défendre leur cause, mais tout ce que le Pape leur accorda ce fut de nommer un auditeur pour prendre connoissance de la chose. Cette censure cependant n'eut pas de suite; car les Parmesans continuèrent d'agir en faveur des Guelfes à Bologne, à Lodi & dans les autres places; de maniere que sa Sainteté & ses successeurs cessèrent de les persécuter.

SECT. II.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.

La manie infame des assassinats étoit alors fort en usage à Parme, & un certain Calzolari homme de distinction fut assassiné par un homme de la famille de Putali. Le public en fut si indigné que le Podestat, le Capitaine du peuple, & les autres Magistrats à la tête des autres habitans démolirent toutes les maisons appartenantes à Putali & firent des loix très-sévères contre le pouvoir dangereux de la Noblesse. Cette même année, les Parmesans firent une expédition en faveur des Geremei de Bologne, dans laquelle ils eurent un grand succès (a).

Assassinat  
puni.

En 1280 le château de Cassadeo, fut bâti par les Parmesans & on accorda des privileges considérables à ceux qui voulurent l'habiter. Les Bolonois perdirent Faenze, mais avec le secours des Parmesans ils reprirent bientôt cette ville. L'année suivante les Parmesans qui allèrent au secours de la famille de Turre, furent défaits par les Milanois avec une perte considérable. Les grains étoient fort rares à Parme: on y craignoit les ravages, une famine. Il fut arrêté que chaque citoyen, qui possédoit trois cens marcs en prêteroit vingt à la communauté afin d'acheter du bled pour le public. Au mois d'Août, il y eut une assemblée générale des députés des Etats Guelfes & des villes de Lombardie, dans la maison de ville, où il fut convenu qu'on leveroit de nouvelles troupes pour aller au secours de Lodi qui étoit alors assiégée par le Marquis de Montferrat. Dans ce même tems les Parmesans & les Crémonois firent un échange des chariots d'état, qui avoient été pris de chaque côté; & ceux de Parme furent introduits dans la ville en grande pompe, & suivis d'une procession générale du clergé & des Magistrats. Au mois de Septembre l'armée des Parmesans se mit en campagne & alla camper près de Pizzighitone, tandis que leurs alliés se rendirent à Crémone; & les deux armées, après avoir obligé le Marquis de Montferrat & les Milanois de lever le siege de Lodi avec une perte considérable, retournerent dans leurs garnisons respectives. Vers le milieu de Décembre Boccio Dovaria, à la tête de huit cens hommes, surprit Crème; sur quoi le Podestat de Parme marcha avec toutes ses troupes & celles des Plaisantins & des Bressans au secours de Crémone même.

1280.

Paix avec  
Crémone.

En 1282, quelques Plaisantins Gibelins surprirent la ville de Petra Scaramona, mais elle fut bientôt reprise par les Plaisantins Guelfes avec le secours des Parmesans. Peu après on tint à Crémone une assemblée générale composée des députés de Parme, de Plaisance, de Reggio, de Modene, de Bologne, de Ferrare & de Bressè, & on forma la résolution d'envoyer des Ambassadeurs directement à sa Sainteté pour l'engager à prendre parti dans la ligue. Le grand objet de cette assemblée semble également avoir été d'observer les Crémonois qui avoient coutume ordinairement de faciliter l'entrée de

Petra Scaramona prise  
& reprise.  
La ligue de  
Lombardie  
renouvelée.

(a) Ibidem ad ann. 1279.

SECT. II.  
*Histoire de  
Parme &  
de Plaisan-  
ce depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.*

*Meurtres  
punis.*

*Députation  
Vers le Pa-  
pe.*

*Suite de la  
guerre avec  
le Marquis  
de Monfer-  
rat.*

l'Italie aux Impériaux. Vers ce même tems Boccio Dovaria, à la tête de quelques Crémonois bannis, surprit le château de Foncino appartenant à Crémone; sur quoi les Parmesans assemblerent tous leurs alliés & leur Podestat à leur tête, ils se mirent en marche vers Crémone pour en empêcher la surprise. Ils démolirent aussi Senaza pour un meurtre commis sur la personne d'un de leurs citoyens par le Seigneur du lieu & ils envoyèrent deux cens soldats d'infanterie à Modene pour y traduire en justice un des Guidotti qui étoit coupable d'un autre meurtre & qui eut la tête tranchée dans la place du marché avec plusieurs de ses complices. Cet événement occasionna cependant à Modene une émeute que les Parmesans eurent grande peine à appaiser. Après cela les armées de Parme & de Crémone marcherent Vers Toncino qui étoit encore entre les mains de Boccio.

Vers le même tems, les Parmesans envoyèrent Matthieu Corregge & André de Morano Jurisconsulte pour faire leur paix à la cour de Rome & pour faire lever l'interdit & l'excommunication dont ou les avoit chargés à la sollicitation des freres prêcheurs, comme on l'a vu ci-dessus; ce qu'ils obtinrent par la faveur du Cardinal de Parme, mais non sans avoir essuyé mille désagrémens & des mortifications en tout genre. Sa Sainteté exigea même d'eux qu'ils lui donnassent caution pour leur obéissance à l'avenir & qu'ils s'en rapportassent aveuglément à la sentence qu'il prononceroit dans l'affaire des freres prêcheurs; mais toutes les allégations de ces bons moines étoient si fausses, si ridicules, si injustes & si mal intentionnées, que l'affaire n'alla pas plus loin. Les Parmesans alors envoyèrent une députation solennelle à Bologne pour supplier le Révérend Pere Provincial des freres prêcheurs de leur envoyer ceux de la Sainte confrérie qui avoient quitté Parme afin d'y venir célébrer de nouveau les offices divins.

Cependant au commencement de Juin, le Marquis de Montferrat fit une nouvelle irruption dans le Crémonois avec une nombreuse armée de Milanois. Le peuple de Crémone à son ordinaire eut recours à celui de Parme qui lui envoya trois cens archers, troupes fort en usage alors. Ces soldats furent suivis du Podestat de Parme avec une autre armée qui campa à Aqualonga, tandis que celle des Crémonois se tint à Padarno sur les frontieres de leur territoire. Peu de jours après, ils furent joints par les Reggianois, les Modenois, les Ferrarois, les Plaisantins & leurs autres alliés; & ils parurent si redoutables au Marquis de Montferrat qu'il n'osa pas les attaquer quoique les deux armées fussent en présence l'une de l'autre depuis près d'un mois. Dans cette circonstance, les habitans de Parme envoyèrent des Ambassadeurs au Marquis d'Este, aux Florentins & aux autres Etats de Toscane pour leur faire comprendre le danger qu'ils couroient tous si Crémone tomboit entre les mains des Gibelins; & chacun de ces Etats promit de fournir un contingent de troupes pour la défense de cette ville. On reconnut cependant après, que les Milanois n'avoient point sérieusement envie d'agir contre Crémone, par la défiance qu'ils avoient de la puissance de l'Empereur & par le serment qu'ils avoient fait d'être fidelles à la ligue de Lombardie, de maniere que les Parmesans & leurs alliés retournerent triomphans dans leurs capitales. Cependant une partie de l'armée de Parme resta à Crémone pour garder cette ville & son territoire jusqu'à ce que les ennemis eussent pris leurs quartiers d'hy-

d'hiver. Garfoni de Modene étoit alors Podestat de Parme & Guidotti archidiacre de Crémone, étoit Capitaine du peuple.

Au mois d'Août de cette année la ligue de Lombardie fut confirmée, & il y eut à cette occasion un grand concours de Noblesse à Parme où les deux fils de Jacobino Rubei furent faits Chevaliers & épousèrent des Dames Parmesanes; de manière que pendant quelque tems toutes les dissensions civiles semblerent éteintes dans cette capitale, & ce ne fut pendant un mois entier que festins & réjouissances. La même année on passa un acte dans le conseil général de Parme par lequel tous les sujets qui demeuroient hors de la ville, qui voudroient payer la dixme de leurs biens seroient reçus citoyens de Parme, mais sans pouvoir être membres du conseil. Cette loi fit entrer dans le trésor public onze mille marcs impériaux, & le nombre des nouveaux citoyens se monta à trois mille.

Quoique ce fut au commencement de l'hiver les confédérés de Lombardie tinrent une nouvelle assemblée à Crémone, & les Crémonois avec le secours des Parmesans reprirent cette année Toncino des mains de Boccio & l'obligèrent de se retirer à Crème. Au commencement de l'an 1283 l'Etat de Parme étoit dans une situation florissante & la capitale fut embellie de plusieurs beaux édifices publics (a). Le 5 Février de cette année, dans un conseil général tenu à la maison de ville de Parme, il se fit une paix perpétuelle entre les Magistrats de cette ville & les députés de Mantoue; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que chaque partie promit de satisfaire aux demandes de l'autre sans délais & sans recourir à la loi. Le 7 du même mois le Podestat de Parme, à la tête de mille soldats d'infanterie, levés par la communauté investit le Palais des Adigheri l'un desquels nommé Ubertino avoit commis un meurtre & le fit raser entièrement. Cette année les affaires du Pape se trouverent dans le plus bel état de splendeur par la soumission de presque toutes les villes de la Romagne & de la Lombardie à l'autorité de Sa Sainteté; & les Parmesans furent les premiers à se soumettre. Le pont de Galerio, que l'on bâtiſſoit depuis plusieurs années entre le palais & la citadelle, fut achevé dans ce tems là, & les fraix de cet ouvrage se monterent à seize mille marcs impériaux, à mesure que le pouvoir du Pape augmentoit, celui des Ecclésiastiques augmentoit de même, car en 1284, ce Podestat de Bologne étoit un Cardinal Florentin, & il paroît que ce prêtre s'étoit livré impunément à toute la fureur de la vengeance en faisant démolir pour une petite querelle d'opinion, le palais de Gerard de Saint Marc. Il détruisit pareillement & pilla, à la tête de mille soldats les maisons de quatre autres nobles qu'il soupçonnoit seulement de n'être pas attachés à ses intérêts. Ses violences cependant donnerent quelqu'ombrage aux Magistrats de Bologne; car nous lisons dans la même année (b) que les anciens & les autres chefs du peuple firent une confédération pour se joindre les uns aux autres & pour maintenir les droits & les privilèges de Parme. Alors encore les dissensions civiles à Modene éclaterent avec tant de force entre les Boschetti & les Savignani, que les Parmesans furent obligés d'y envoyer deux cens soldats pour y soutenir leur parti. Les premiers cependant eurent le dessus, chassèrent leurs antagonistes de la

Sect. II.

Histoire de

Parme &

de Plaisance

depuis

l'an 1038

jusqu'en

1300.

Rejouissances

à Parme.

ms.

Etat florissant

de cette

ville.

Elle se soumit

au Pape

qui lui donna

un Cardinal

pour

Podestat.

1284.

(a) *Chronicon Parmense ad ann. 1283.*  
Tome XXXVI.

(b) *Ibidem ad ann. 1284.*  
K k

Sect. II.  
*Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.*

*Guerre en-  
tre les Par-  
mesans &  
les Modè-  
nois.*

ville, & les dépouillerent de leurs biens. Les Exilés s'emparèrent de Saxolâ, Savigni & de plusieurs autres places & pressèrent si vivement leurs ennemis que les Parmesans furent obligés d'avoir recours à la ligue de Lombardie pour réduire les Modenois à faire la paix. Les Boschetti furent si rebelles à toutes sortes de propositions, que l'assemblée résolut de rompre toute communication avec eux, tandis que les Reggianois & les Parmesans restèrent unis plus que jamais. A la fin le Légat du Pape intervint & obtint des Parmesans qu'ils feroient de nouveaux efforts pour rétablir la paix à Modene; mais la chose trouva mille obstacles. Une guerre ouverte se déclara alors entre les Parmesans & les Modenois. Les derniers interceptèrent des convois de provisions qui venoient à Parme avec une grande quantité de sel. Les Parmesans envoyèrent d'abord des députés pour réclamer ces convois, mais les Modenois justifierent leur procédé & en appellerent à l'assemblée générale de la confédération de Lombardie.

1285.

Vers ce même tems, les désastres de Lombardie rendirent Parme le refuge d'un grand nombre de malheureux. En 1285, cette ville envoya douze députés qui s'étant joints à ceux de Reggio, de Bologne & de Ferrare, allèrent à Modene faire une nouvelle demande pour réparation d'injures; mais ils essuyèrent un nouveau refus par l'obstination de Boschetti. Sur cela les Parmesans essayèrent de soulever le peuple de Modene, mais cette tentative manqua & ils eurent encore recours aux négociations qui eurent cette fois un meilleur succès, car ils obtinrent la moitié de ce qu'ils demandoient & un tems fixé pour le payement du reste. Il se fit ensuite un traité de paix dans les formes entre Modene & Parme.

*Négocia-  
tion infruc-  
tueuse.*

L'an 1286, deux Ambassadeurs des Modenois vinrent à Parme pour négocier une médiation entre les Boschetti & leurs antagonistes; mais la demande des Boschetti étoit si extravagante, que la négociation n'eut aucun succès. Les Parmesans engagerent les Bolonois à se joindre à eux pour prévenir la ruine entière de Modene, malgré les dissensions civiles de ses habitans, mais les Bolonois se déclarerent neutres dans cette affaire. Les Parmesans menacèrent alors de déclarer la guerre aux Boschetti de Modene s'ils n'envoyoient des députés suffisamment instruits & munis de plein pouvoir pour terminer tous les différends. On se donna cependant peu de peine pour appaiser cette dissension ainsi que toutes celles de la Lombardie, que les Parmesans paroisoient voir avec une secrète satisfaction. Cette année les Boschetti attaquèrent leurs antagonistes, les Savignani, qui étoient soutenus par les Parmesans. Les Modenois d'un autre côté attaquèrent les Reggianois qui étoient les alliés de Parme; mais ces derniers furent si bien défendus par les Parmesans que les agresseurs furent entièrement défaits: défaite qui rendit les Boschetti de Modene plus disposés à la paix, d'autant mieux que les Parmesans avoient alors une armée considérable sur pied. Ils étoient d'ailleurs appuyés par les députés de Crémone, de Bressè & de Plaifance, qui, au nom de leurs souverains, menaçoient de déclarer la guerre aux Modenois s'ils ne se soumettoient aux Parmesans. Sur cette menace les Modenois envoyèrent des députés avec le Capitaine du peuple pour conclure la paix.

*Guerres.*

Au mois de Juin de cette année, le Pape demanda une satisfaction aux Parmesans au sujet des freres prêcheurs; mais sa demande étoit si absurde, si

injuste si odieuse, que vraisemblablement elle fut mal reçue & qu'elle tomba à terre. Cette année fut encore remarquable par une mortalité considérable qui dépeupla presque le territoire de Parme.

Sect. II.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisan-  
ce depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.

En 1287, le Podestat de Parme, dont le nom étoit Barusaldini marcha à la tête de mille homme, vers Flaviane qu'il fit démolir & dont il fit mourir le Seigneur Charles de Palude pour avoir assassiné Henri de Torreto & une autre personne. Après cela, le Podestat marcha avec son armée à Reggio, où il s'étoit élevé quelques dissensions civiles, & ayant été joints par les députés des autres Etats de la ligue de Lombardie, il y rétablit la tranquillité publique. A la mort du Pape Honorius, les Parmesans envoyèrent des Ambassadeurs qui, après beaucoup de difficultés, obtinrent enfin que le prier provincial des freres prêcheurs leur feroit l'honneur de retourner à Parme. Son entrée se fit avec toute la magnificence possible; & les avantages chimériques qui résultoient de la résidence de ces messieurs dans cette ville étoient gravés si profondément dans la tête frénétique du peuple & des Magistrats, qu'outre les saintes folies qui se firent à leur sujet, on leur fit un superbe établissement, & on leur donna annuellement & pendant cinq ans deux mille marcs d'argent pour bâtir une Eglise (a).

Succès des  
Parmesans.

Cette année le peuple de Parme fut frappé d'une terreur panique, comme si la liberté eût été en danger; il en résulta que le Podestat & tous les principaux citoyens firent serment de défendre mutuellement leurs droits & privilèges. Le 17 de Mai Pino fils de Giberto de Gente fut massacré à Parme par ses petits fils; mais ayant été proscrit comme Gibelins, les assassins ne furent point poursuivis. En Septembre de la même année, les exilés Gibelins de Modene ayant été joints par un grand nombre de ceux de leur faction, tenterent de s'emparer de cette ville; mais les Guelfes Modenois furent secourus si à propos par le Podestat & les troupes de Parme, que les Gibelins furent défaits, & leurs partisans qui se trouverent dans la ville, publiquement exécutés. Ce service rendu pour la cause du Pape mit les Parmesans si avant dans les bonnes grâces des Bolois, que des deux côtés on envoya des députés à Castel-Franco pour y renouveler l'union.

Fausse  
Alarmes.

L'année 1288 n'offre aucun fait remarquable, excepté que Mainfroi, Marquis de Malepine, surprit Pontremoli place appartenante aux Parmesans, & en chassa leur Podestat. Il envoya ensuite un messager à leur communauté de Parme pour l'assurer qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec elle & qu'il ne garderoit Pontremoli que pour les Parmesans. Ceux-ci néanmoins renouvelèrent leur ligue avec les Reggianois, les Crémonois & les Bolois & reprirent cette place.

Pontremoli  
pris & re-  
pris.

1288.

En 1289, les Parmesans prirent les armes pour défendre les Ferrarois qui avoient été insultés par Roland Seigneur d'Ancise; & ils envoyèrent trois régiments aux Florentins, qui les servirent pendant tout le tems de la guerre qu'ils eurent avec l'Evêque d'Arezzo. Dans le même tems, les Reggianois se déchirant de nouveau entre eux, le parti guelfe eut recours aux Parmesans. Deux cens soldats marcherent aussitôt à son secours sous le commandement du Podestat. Ces forces n'étant pas suffisantes on en envoya de nouvelles; sur

1289.

(a) *Chronicon Parmense, ad ann. 1287.*

Sect. II.  
*Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.*

*Prise de  
Reggio.*

quoï le peuple de Reggio, selon l'auteur de la Chronique de Parme (a), remit les clefs de la ville & de la citadelle avec tout pouvoir civil & militaire, entre les mains du Podestat de Parme, qui en prit possession ainsi que de l'étendard & du Séau de la ville. Les Parmesans semblent avoir abusé cruellement de leur autorité en cette occasion; car ils firent mourir plusieurs chefs Guelfes & démolirent leurs maisons; ils emmenerent les autres enchaînés à Parme, où ils les garderent prisonniers. Cette tyrannie faisant ombrage aux autres alliés de la ligue de Lombardie, les Etats de Bologne & de Crémone intervinrent & obligèrent les Parmesans à rendre la liberté aux Reggianois. Malgré cette pacification cependant, les Parmesans garderent le château de Razoli qui fut assiégé par Guido de Tripoli, Reggianois, lequel y mit le feu; & les Parmesans le défendoient si opiniâtrément que la plupart aimèrent mieux être brûlés vifs que de se rendre.

*Les Parmesans perdent Reggio.*

1290.

L'an 1290, les Reggianois, fatigués de la tyrannie des Parmesans, offrirent d'une commune voix de se mettre sous la protection du Marquis d'Este. Il sembla d'abord mépriser cette commission & ne vouloir rien faire sans le consentement de la communauté de Parme. En conséquence il envoya une ambassade solennelle pour consulter les Parmesans à cet égard; & comme il étoit alors maître de Modene & de Ferrare, les Parmesans n'osèrent résister de maniere qu'il acquit directement la souveraineté de Reggio. Rainerio Florentin étoit alors Podestat de Parme; mais agissant arbitralement dans cette charge, les syndics du conseil commun le condamnerent à une amende de deux cens cinquante marcs. Ce procédé irrita tellement les marchands de Parme qui étoient amis du Podestat, que les syndics n'osèrent pas prononcer leur sentence, & que le Podestat ne paya aucune amende.

*Leur Zele pour les Croisades.*

La fureur des croisades régnoit alors en Italie. Près de six cens Parmesans endosserent le harnois, & jurèrent d'aller servir dans la terre-sainte contre les Infidelles, & la communauté de Parme, pour encourager ces aventuriers poussés par un zèle fanatique, leur fit présent de mille marcs d'argent. Leur chef se nommoit Raimond Baretti (b).

*Insulte punie.*

1291.

L'année suivante, Lombardini de Gênes ayant insulté un noble Parmesan, le Podestat de Parme marcha contre lui & démolit sa maison. Bientôt après le Cardinal de Sabina, à son retour de France, visita Parme où il fut magnifiquement reçu. Comme ce Cardinal étoit lui même Parmesan, il dépensa des sommes considérables en faveur de la communauté; Cette année, plusieurs Parmesans qui avoient endossé la croix revinrent dans leur patrie bien fatigués de la sainte entreprise contre les Sarrazins, & ne sachant plus que faire, ils se mirent dans les troupes papales.

*Querelle entre l'Evêque & le Podestat de Parme.*

1292.

En 1292, il s'éleva une querelle entre le Podestat & l'Evêque de Parme, dans laquelle le premier fut excommunié pour avoir emprisonné un Ecclésiastique. Cette querelle fut suivie de quelques émeutes populaires, & le Podestat fit démolir plusieurs maisons appartenants aux amis de l'Evêque.

Vers ce même tems, le Marquis d'Este venant à mourir, il eut pour successeur son fils Azo qui envoya des Ambassadeurs aux Parmesans pour recher-

(a) *Apud Murat. p. 215.*

(b) *Ibidem, ad ann. 1290.*

cher leur amitié. Les Parmesans lui en envoyèrent à leur tour, pour les féliciter & pour accommoder quelques différends qui s'étoient élevés entre ses freres & lui, au sujet du testament de son pere, qui donnoit Ferrare à l'aîné de ses enfans, Modene au second qui se nommoit Aldobrandin, & Reggio au troisieme nommé Franchesini.

SECT. II.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.

Le Podestat de Parme à la tête d'environ douze cens hommes, détruisit la maison d'Egidioli Scorca à Torclarea pour un crime d'Etat, que l'histoire ne spécifie point. Nous parlons seulement de ce fait, conigné dans les Annales de Parme, pour faire connoître le peu d'égard qu'on avoit alors pour l'autorité civile dans les Etats d'Italie, & combien il étoit difficile de poursuivre en justice réglée un rebelle; la seule voie, à laquelle il en falloit venir souvent, étoit de le détruire, lui, sa famille & son habitation par le fer, la famine ou le feu.

Cette même année les habitans de Pontremoli, ayant entièrement secoué le joug des Parmesans, se mirent sous la protection des Lucquois, & Azo Marquis d'Este, avec qui les Parmesans avoient dernièrement fait alliance, chassa son frere Aldobrandini à Bologne & fortifia Modene.

Les Parmesans perdent  
Pontremoli.

On ne trouve rien ensuite de remarquable dans l'histoire de Parme jusqu'à l'an 1294, lorsqu'un certain Jacques de Canonica fut assassiné à Ulmo & enterré dans son propre domaine. Ce meurtre ne fut découvert que vingt-huit jours après qu'il eut été commis; & la magistrature de Bologne, dont Jacques de Canonica étoit membre, ordonna alors qu'on saisisse les meurtriers. Il y en eut un de pendu & l'autre condamné à une prison perpétuelle; mais après différentes informations, il parut que plusieurs autres personnes avoient été complices du même assassinat, elles furent toutes bannies. Au mois d'Avril de la même année, le Podestat de Parme avec mille soldats alla à Medexano, où il fit démolir la maison de Monfredoci qui étoit coupable d'un pareil meurtre. Après cette expédition le même Podestat détruisit les maisons, à la ville & à la campagne, de la famille de Senaza qui avoit fait assassiner Bernard Malabranca. On peut aisément appercevoir par ces différens traits, que les Parmesans étoient alors grandement inférieurs aux autres Etats d'Italie, pour la police des villes. Leur enthousiasme étoit égal à leur barbarie, car cette année la communauté de Parme fit brûler deux hommes & deux femmes pour cause d'hérésie & un autre hérétique fut condamné à une prison perpétuelle par l'Evêque; funestes effets d'un zèle outré, & d'une intolérance sanguinaire, bien contraires à l'esprit de la Religion qui ne commande point de venger ses intérêts en égorgeant des enfans. Florino de Pontecarali étoit alors Podestat de Parme; mais l'autorité publique étoit si foible & si dégradée sous sa magistrature, que ni lui, ni plusieurs autres magistrats n'osèrent pendant quelques semaines se montrer au public, de peur d'être lapidés. A la fin, un nouveau Podestat ayant été élu, les rebelles furent traduits en justice & on fit réparation aux offensés.

Meurtres  
1294.

Magnano de Cornazano, de Parme qui avoit été banni pour ses crimes, s'étant associé avec d'autres bannis, surprit le château de Grondula, appartenant aux Parmesans qui se mirent en marche pour le reprendre. Ce rebelle ayant été sommé de se rendre refusa, à moins qu'il ne lui fut ordonné de le faire par l'Evêque de Parme & le Marquis d'Este qui étoient alors brouillés.

Punition  
d'un rebelle.

*SECT. II.* avec la communauté de Parme. Les Parmesans furent si choqués de cette infolence, qu'ils offrirent une somme extraordinaire à ceux qui leur prêteroi-  
*Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.* secours pour réduire la place. Il se présenta plus de mille personnes, & alors la garnison abandonna le château; on prit néanmoins quelques-uns des chefs rebelles qui furent traînés à la queue des chevaux jusqu'à Parme, où ils furent pendus. Magnano & ses autres associés furent exécutés en effigie & condamnés au bannissement.

*Affaires de Lombardie.* Les confédérés de Lombardie tinrent une assemblée de leurs principaux membres à Ferrare, où il se fit une réconciliation entre le Marquis d'Este & son frere Franchefini. Quatre Parmesans furent reçus, à cette occasion chevaliers en grande cérémonie par le Marquis, après que lui-même eut reçu le même honneur des mains du Seigneur de Treviso.

1295. En 1295 Humbert étoit Podestat de Parme, & il arriva diverses révolutions dans les Etats voisins. Quelques différends de commerce s'étant élevés entre les Parmesans & les Crémonois, ces deux peuples les terminèrent à l'amiable, craignant tous deux le pouvoir du Marquis d'Este qui augmentoit chaque jour. Il avoit dépouillé les Reggianois de leur liberté & de leur territoire, & en fomentant des divisions dans les Etats voisins, il prétendoit se rendre maître de toute la Lombardie.

*Notuelles dissensions à Parme.* Les troubles de Parme continuoient encore; car, quoique tous les partis fissent profession d'être Guelfes, cependant la ville étoit divisée en deux factions, celle de l'Evêque & celle de la famille des Correges, qui avoit tout pouvoir alors à Parme. Le Podestat avoit condamné à mort un Ecclésiastique pour le meurtre d'une femme, sur quoi il avoit été excommunié par l'Evêque. Correges & les Magistrats de Parme prenant le parti du Podestat, l'Evêque les excommunia également avec tous les principaux habitans de la ville. Toutes ces excommunications abusives porterent l'animosité à un si haut point qu'il y eut plusieurs massacres; mais à la fin les plus sages de la communauté nommerent une députation pour en appeller au Pape contre l'Evêque. Les noms des députés étoient Gerard de Borono Bourgeois & Pierre de Prandis Juge, assistés par un notaire; mais ils moururent tous deux bientôt après leur arrivée à Agnani, où le Pape tenoit sa cour. On présume qu'ils furent empoisonnés, d'autant que ce fut avec beaucoup de peine que le notaire échappa au même sort. Le peuple de Parme se comporta généreusement en cette occasion & donna en survivance aux fils des deux défunts le secrétariat du Podestat pour dix années. L'Evêque étant appuyé du Marquis d'Este, les Parmesans recoururent aux Bolonois qui reçurent avec joie leur députation & il fut convenu entre les deux Etats que les députés des deux peuples s'assembleroient chaque mois à Castel-franco ou à Lorette, pour prendre les mesures les plus avantageuses. Cette année le Podestat de Parme dévasta les maisons & Domaines de Simon d'Angeli, & le condamna à mille mares pour avoir excité une révolte contre la patrie.

*Division entre la communauté & l'Evêque.*

Dans ce même tems, ou environ, l'Evêque de Parme ayant été élu Archevêque de Ravenne acquit un pouvoir si grand que la famille de Correges fut obligée de se tenir sans cesse sur ses gardes. Le peuple apprenant que cet Archevêque qui semble avoir été Gibelin, avoit fortifié sa maison, prit les armes & obligea le Podestat qui étoit secrètement dans les intérêts de l'Evê-

que de marcher vers le palais épiscopal d'où le Prêlat se sauva avec beaucoup de peine, dans le monastere de St. Jean & delà dans son Archevêché de Ravenne. Après cela Boniface de Parme fut payé des revenus de sa charge, mais déposé, & les Parmesans envoyerent une députation pour supplier les Bolognois leurs amis de leur donner un de leurs citoyens pour Podestat; ceux-ci en conséquence envoyerent à Parme Pelegrino de Simon Pizoli. Malgré cela le Prêlat & sa faction maltraiterent si violemment les magistrats que les Bolognois furent obligés d'envoyer deux cens cavaliers & cinq cens hommes de pied à leur secours. Ce renfort donna l'avantage aux magistrats qui bannirent aussitôt les Gibelins de leur ville, les uns à dix mille, les autres à cinquante mille de distance, non contents de cela le nouveau Podestat à la tête du peuple démolit les maisons & ravagea les biens de tous ceux qui leur étoient suspects; ils détruisirent même un superbe palais que leur dernier Evêque avoit commencé de bâtir. Ce Prêlat assemblant ses amis retourna à Parme où les magistrats le décréterent de prise de corps; & le Pape nomma un autre Evêque à la requête du Cardinal de Parme.

Il paroît qu'alors le Gouvernement de cette ville n'avoit point encore toute sa consistance; car dans une assemblée générale tenue au commencement de Novembre de cette même année 1295, où il n'y avoit pas moins d'onze cens dix-sept conseillers (a) Gotio de Foro Capitaine du peuple de Parme résigna sa charge, & en reçut les appointemens pour le tems qu'il l'avoit occupée. Ensuite le peuple élût Peregrino en sa place, quoiqu'il fût alors Podestat. Ce fut le premier Magistrat qui occupa ces deux emplois en même tems. Cette élection produisit la concorde dans l'Etat; on passa même un acte en Parlement (comme il est dit dans la Chronique de Parme) par lequel on rappelloit tous les bannis pourvu qu'ils ne fussent pas Gibelins & par lequel on délivroit tous les prisonniers moyennant cinq marcs payés à la communauté de Parme. La communauté de Parme parut si jalouse de sa liberté qu'elle fit démolir toutes les fortifications qui se trouvoient dans la ville ou aux environs. Ce procédé fut l'ouvrage des Magistrats qui avoient reçu avis que quelques nobles avoient commencé non seulement de fortifier leurs propres palais, mais le monastere de S. Jean. Le Podestat sur cette information ordonna à ses soldats de visiter le monastere & non seulement de raser toutes les fortifications, mais encore d'enlever toutes les armes qu'on y trouveroit: la garde du Podestat trouva dans cette expédition tant d'obstacle, qu'elle fut obligée de fuir & de se réfugier dans le palais du Magistrat. Celui-ci fit aussitôt sonner la grande cloche, quoique ce fut au milieu de la nuit, & assembla le conseil qui résolut de différer jusqu'au matin pour attaquer vigoureusement le monastere où étoit l'Evêque, & pour faire une recherche générale dans toutes les maisons de son parti, afin d'en élever toutes les armes & autres machines de guerre. Le Podestat fut joint aussitôt par deux mille hommes armés & par tous les amis de la famille des Correges; tandis que la Noblesse qui étoit dans les intérêts de l'Evêque fortifioit ses palais pour prévenir la recherche. Cristoforo de Marono frere de l'Abbé de St. Jean qui commandoit sous l'Evêque essaya de faire tête au Podestat; mais il fut chassé de la ville ainsi que Jean de Santo

SECT. II.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.

Nouveaux  
Réglemens.

Continuation  
des  
dissensions  
civiles.

(a) Chronicon Parmense, apud Murat. p. 132.

*Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.*  
 Vitali, autre Noble du même parti, avec tous leurs partisans; de manière que le Podestat & les Magistrats restèrent maîtres de plusieurs forts & châteaux dans la campagne appartenants à la communauté, principalement des châteaux de Cuvracho & del Cruce. Le jour suivant le Marquis d'Este vint à Modene où il se mit à la tête des exilés dans l'espérance de pouvoir surprendre Parme même. Mais Corregge & les Magistrats étoient alors sur leurs gardes & avoient assemblé de plusieurs endroits un gros corps de troupes. Ils ne purent cependant empêcher les bannis, dont le nombre augmentoit chaque jour par la grande réputation du Marquis, de dévaster la campagne jusqu'aux portes de leur ville; ils en furent même si alarmés qu'ils appelèrent à leur secours leurs alliés. Alberto Scotti Prince de Plaisance leur envoya son neveu avec quelques troupes. Les Bolonois leur envoyèrent également leur contingent d'hommes, mais les Crémonois ne leur envoyèrent que deux Ambassadeurs pour leur faire des complimens de condoléance sur leur situation.

Quoique ce fut au milieu de l'hiver les exilés cependant restèrent en campagne & fortifièrent le château del Cruce dans le voisinage de Parme avec l'intention de continuer leurs ravages tout l'hiver: les Bolonois en ayant été instruits, envoyèrent des Ambassadeurs pour offrir leur médiation; mais cette offre ayant été rejetée, la magistrature de Bologne résolut d'envoyer aux Parmesans un prompt secours auquel les Milanois & les Plaisantins se joignirent. Au commencement de l'an 1296, Albizi de Florence étoit Podestat de Parme; & les forces de cet Etat consistoient alors, en trois mille cinquante hommes d'armes & mille fantassins bien armés, outre les troupes auxiliaires. Pour payer tous ces fraix on imposa une taxe de huit mille marcs sur ceux qui relevoient de l'Evêque, & de cinq mille sur les citoyens. On emprunta également deux mille marcs du clergé & pareille somme des Etats de Toscane. Leur première expédition fut contre Guardaxani qui étoit entre les mains des exilés; ils réduisirent bientôt cette place, tuèrent quelques soldats de la garnison & envoyèrent le reste prisonnier à Parme. Le Marquis d'Este continuoit encore d'être à leur tête, de manière que les Bolonois & les autres alliés des Parmesans furent obligés d'hâter leur secours; & les Magistrats de Parme augmentèrent leur armée d'un grand nombre de Cavaliers. La Chronique de Parme fait rarement mention du grand pouvoir que Matthieu Corregge avoit dans cette ville, mais les autres auteurs contemporains parlent de lui comme du Prince de Parme & regardent le Marquis d'Este comme son rival. Il est certain que les Parmesans étoient si puissans alors que le Marquis, désespérant de les réduire, tourna tout d'un coup ses armes contre les Bolonois & s'empara de Bazano. Après cela, il attaqua Imola alors entre les mains des Bolonois, avec tant de furie qu'il le prit & massacra toute la garnison.

C'étoit alors le cas où les Parmesans devoient témoigner leur reconnaissance envers les Bolonois; aussi n'y manquèrent-ils pas, car ils leur envoyèrent des secours d'argent & d'hommes. Ils furent favorisés par Matteo de Foligni qui surprit le château de Guerzola, tandis que les Parmesans profitant d'une nuit orageuse, surprirent Monte Vecchi & envoyèrent le Gouverneur Modenois en prison à Parme. Bientôt après Jean de Palude, Parmesan exilé, livra Castel-Montezano aux Magistrats de Parme; ce qui fit lever l'arrêt de son exil.

Dans

Dans ce même tems Rangone, Modénois exilé, étoit au service des Parmesans; c'étoit un excellent guerrier. Il prit Frignano & plusieurs autres places d'importance sur le Marquis d'Este.

SECT. II.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.

Quoique les Etats de la ligue de Lombardie continuassent d'affermir leur indépendance, cependant chacun de ces Etats ne laissoit pas d'être gouverné par quelque homme puissant qui combattoit l'autorité des Magistrats. Lorsque le gouvernement étoit populaire & agissoit de concert avec la magistrature l'amitié de cet homme puissant étoit d'un grand poids. Par cette raison les chefs de la confédération de Lombardie résolurent cette année de donner une nouvelle forme à leur ligue en y comprenant ces hommes puissans ou ces Princes, d'autant mieux qu'ils gouvernoient eux-mêmes les communautés. C'étoient les communautés de Bologne & de Parme, celle de Plaisance & Albert Scotti qui étoit nommé Capitaine de Plaisance, celle de Milan & Matteo Visconti Capitaine de Milan, la communauté de Bressè & les bannis de Modene & de Reggio. Tous ces Etats & ces personnages entrèrent alors dans une confédération solennelle contre le Marquis d'Este. Lui d'un autre côté se mit à la tête des Reggianois, des Modénois, des Ferrarois & autres peuples de sa domination & attaqua Montecuculi; mais il ne put le prendre. Il envoya alors par fanfaronade un cartel aux Parmesans pour les engager à une bataille, leur promettant d'attendre leur commodité pendant dix jours; mais il paroît qu'ils ne répondirent point à son défi.

Affaires de  
Lombardie.

Dans ce même tems, ils changeoient deux fois de Podestat dans l'année, en Janvier & Juin, à moins que des circonstances extraordinaires ne prescrivissent d'autres arrangemens. Rolandino Scotti de Plaisance remplit la place de Podestat & celle de Capitaine du peuple pendant les derniers six mois de cette année. Pour user de représailles envers le Marquis d'Este, il ne fut pas plutôt en charge qu'il envahit le territoire de Reggio & le dévasta jusqu'à Rivolta, emmenant avec lui plus de deux mille têtes de bétail. Peu de jours après il fit une nouvelle invasion dans laquelle il exerça, suivant la Chronique de Parme (a), différens actes de cruauté jusqu'à mettre à mort ses prisonniers. Il attaqua aussi le château de Bibienna qu'il prit & brula & dont il fit la garnison prisonnière. Ces succès là enhardirent à marcher vers Reggio; mais il rencontra sur son passage le Marquis d'Este qu'il défit entièrement & dont il fit prisonniers plusieurs des principaux Officiers qu'il envoya dans les chaînes à Parme. En retournant il fut arrêté près de Corregio par les Parmesans bannis & l'armée du Marquis d'Este qui après un combat sanglant fut obligé de fuir & de laisser grand nombre de personnes de rang qui furent envoyées en prison à Parme. Le Marquis lui-même fut défait vers ce même tems par les Bolonois à Ovignano qu'ils prirent & fortifierent. Avant que les Parmesans & leurs alliés eussent quitté la campagne, il fut secrètement convenu par les chefs des deux armées de faire au mois de Novembre, dans le Domaine du Marquis d'Este une invasion combinée, l'une par les Parmesans dans le territoire de Reggio & l'autre par les Bolonois dans le Modénois. Les Bolonois avoient à leur tête Malatesta; & étant soutenus par un corps considérable de troupes de Florence & de la Romagne, ils assiégerent & prirent Bazano &

Succès des  
Parmesans.

(a) *Id. ann. 1296.*

**SECT. II.** *Histoire de Parme & de Plaifance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.* désirent le Marquis qui venoit au secours de cette place. Les Parmefans à la vérité entrèrent en campagne au point nommé, mais ils n'avancerent pas plus loin que Colorno par rapport à la faifon des pluyes ce qui découragea fi fort leurs alliés, après une campagne auffi fatigante, que toute l'armée retourna à Parme.

*Il ravagent le territoire de Reggio.*

En 1297, Bernardino de Rolento étoit Podedstat de Parme pour les fix premiers mois, durant lesquels les Parmefans renouvelerent leurs ravages ordinaires dans le territoire de Reggio où ils firent prifonnier Simon de Manfredi & brulerent fon château de Scandiano. Ils prirent enfuite poffeffion de San-Paolo qu'ils fortifierent en faveur de la communauté de Parme comme ils firent de Monte-Luzuli. La premiere de ces places appartenoit à Azolini de Canufio qui la vendit aux Parmefans avec tous les biens qu'il avoit dans le voifinage pour la rente de mille florins par an, & pour être admis aux droits & privileges de la ville de Parme où il réfidoit avec fes amis. Bientôt après Manuel de Valesneria, à la tête des Gibelins exilés, entra dans le château de Cornelio appartenant à l'Evêché de Parme & le fortifia. Les Parmefans marcherent aufsitôt vers cette place, & après divers affauts dans lesquels ils eurent le deffous, ils obligerent les rebelles de capituler, fous la condition qu'ils fortiroient Sains & Saufs avec tous leurs effets, mais le château fut démoli.

*Paix conclue.*

Ces ravages mutuels étoient fort défavantageux à tous les partis. Matthieu Corregge dont les biens avoient été grandement endommagés pendant la guerre, & le Marquis d'Este commencerent à parler de paix, mais on trouva de grandes difficultés de tous les côtés. Les Gibelins exilés & le parti de l'Evêque vouloient exiger du Marquis qu'il n'entrât dans aucun traité, fans leur consentement & fans qu'ils fuffent dédommagés de toutes les pertes qu'ils avoient faites. Ajoutez à cela que Corregge lui-même avoit des puiffans ennemis à Parme. Les Bolonois fe plainquirent également de ce que les Parmefans entroient dans un traité particulier, & les accuferent d'ingratitude. Leurs amis à Milan & à Plaifance firent les mêmes plaintes; & pour les appaifer les Parmefans envoyerent un Ambaffadeur dans chacune de ces villes, mais la guerre continua néanmoins entre les Bolonois & le Marquis d'Este. A la fin la paix fut publiée & tous les prifonniers de côté & d'autre furent mis en liberté; ce qui paroît avoir été la feule clause du Traité, il eft à observer que cette paix fit beaucoup d'honneur à la magistrature de Bernardino de Rolento, il eut pour fuccesseur Gaspard de Garbagnate, Milanois, qui avoit été recommandé aux Parmefans par Maffeo Visconti.

*Conspiration découverte.*

Pendant fa magistrature, il fe fit une conffpiration générale parmi tous les Gibelins exilés tant du parti de l'Evêque que de celui de l'Empereur; & elle fut conduite par Manfredoti de Cornazano qui étoit de la famille des Rubei, une des plus puiffante à Parme tandis que les chefs du Parti dominant feroient employés dans une négociation de paix entre Maffeo Visconti & le Marquis de Montferat. Mais ils étoient en trop grand nombre pour garder le fecret & un orage terrible, élevé à propos pour le falut de Parme, empêcha leurs différens corps de troupes de fe rendre affés tôt au rendez-vous. Les Magiftrats avertis fe mirent fur leurs gardes diffiperent aifément la conffpiration; & plusieurs payfans que l'on trouva au lieu du rendez-vous furent pendus. Man-

fredoti & les autres chefs de la conspiration ayant été déclarés traîtres, leurs biens furent confisqués & leurs maisons démolies.

Les conjurés ayant été ainsi découverts, ils s'emparement de Monte-Saxo qu'ils fortifierent & d'où ils firent des courses dans les campagnes autour de Parme. Sur cela le Podestat & les autres Magistrats assemblerent leur armée; & quoique ce fut au mois de Novembre, ils mirent le siege devant Monte-Saxo; mais la rigueur de la saison leur fit perdre beaucoup d'hommes, & le reste, abandonnant le siege, se retira à Borgo di San-Domino, & ensuite à Parme, avec tant de précipitation que le Podestat & les Officiers laisserent leurs équipages derriere eux. Cet échec engagea le peuple de Parme à entrer en accommodement avec les exilés de Monte-Saxo; & la proposition en fut faite par Maffeo Visconti & Alberto Scotti. Il y avoit alors à Parme & dans tous les autres Etats ou villes d'Italie, quatre ou cinq factions différentes outre la distinction générale de Guelfes & de Gibelins. L'Evêque de Parme, dont il paroît que les revenus étoient plus considérables, que ceux de cet Etat y avoient encore un parti très-puissant. L'Empereur de son côté y prétendoit à la souveraineté, que le Pape du sien croyoit lui être due. Corregge & le Podestat avec les Magistrats avoient aussi des intérêts différents & ceux de la ligue de Lombardie étoient pareillement soutenus par d'autres sans faire mention des animosités particulieres & des dissensions qui régnoient parmi les Nobles. C'est pourquoy la grande difficulté pour faire la paix étoit de trouver une autorité particuliere par le moyen de laquelle on pût la conclure.

Maffeo & Alberto furent choisis par l'Evêque pour ses Agens, & le dernier Podestat fut nommé Syndic ou Plénipotentiaire pour la communauté de Parme afin de défendre ses intérêts contre les prétentions de l'Evêque & de l'Empereur; & le rendez-vous fut donné à Milan. Après de grandes altercations les arbitres prononcerent à la fin leur jugement, qui portoit que Monte-Saxo seroit livré à la communauté de Parme qui le démoliroit; & que tous les exilés de la faction épiscopale & impériale seroient libres de s'établir dans le territoire ou dans la cité de Parme selon que cela leur conviendrait.

En 1298, le Podestat & le chef de sa milice démolirent les maisons & les établissemens des Seigneurs de Barga pour avoir exercé quelques ravages sur les salines & autres édifices publics appartenans à la communauté. Mais la tranquillité publique n'étoit pas prête à se rétablir; car malgré la dernière pacification les partis étoient plus que jamais acharnés les uns contre les autres. Rainerio Gato de Viterbe fut Podestat de Parme les six derniers mois de cette année, lorsque Rolandini de Morano fut accusé d'avoir voulu trahir la ville, & fut emprisonné. Bernardino de la Porta fut banni pour la même chose. Bariselli & Pierre de Saint Vitali, auparavant Gibelins exilés, furent mis à la torture pour leur faire confesser une conspiration contre l'Etat; Bariselli mourut dans les tourmens; mais le Sieur de Saint Vitali quoiqu'il survecut n'avoua rien. Malgré cela l'esprit de parti étoit si violent que les Magistrats insisterent à le faire mourir; mais le Podestat plutôt que d'être coupable d'une telle cruauté abdiqua son office & quitta Parme secrètement pendant la nuit avec toute sa famille. Sa fuite ayant été découverte le matin, on convoqua

SECT. II.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.

Nouvelle  
Paix.

Nouvelle  
conspira-  
tion.  
1298.

Sect. II.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce depuis  
l'an 1038  
jusqu'en  
1300.

Désordres  
publics.

1299.

une assemblée générale; & Melio Mariano qui étoit alors Capitaine du peuple fut élu Podestà, de sorte qu'il possédoit les deux offices. Il ne fut pas si scrupuleux que son prédécesseur l'avoit été car s'apercevant que le Parti dominant de Parme penchoit pour faire mourir St. Vitali, il lui fit trancher la tête publiquement sur la place du marché. Ces procédés illégitimes & odieux renouvelèrent les troubles de la République; de sorte qu'au commencement de l'an 1299 tout le pays de Parme fut rempli de voleurs & de brigands. La même année la communauté de Parme envoya cent cavaliers au secours de Maffeo Visconti à Milan, lesquels le servirent deux mois. Cette année fut remarquable par la grande disette de provisions à Parme & par la quantité d'éclairs qui enflammèrent l'atmosphère de cette cité & qui endommagèrent plusieurs édifices publics.

1300.

Gerard de Gambara occupa la place de Podestà de Parme les six derniers mois de l'an 1299. Mais ayant été appelé à Florence un mois avant que le terme de sa magistrature fut expiré, on lui permit de substituer en sa place un député pour le reste du tems: le nom de ce député étoit Mazalino de Bresse. Pendant son Gouvernement, Magnano de Cornazano Chef des Gibelins bannis fut pris & mené prisonnier à Parme où il eut la tête tranchée au milieu de la grande rue. Brodario de Saxo Ferrato fut élu Podestà de Parme au commencement de 1300; mais ayant aussi été choisi par les Florentins pour être leur principal Magistrat il eut aussi une dispense pour faire exercer sa charge par un député. Vers ce même tems les Parmesans Gibelins surprirent & fortifièrent Cornioli. Sur cela le Capitaine du peuple & le Podestà marchèrent avec une armée pour les déloger; ce qu'ils exécutèrent, & revinrent triomphants à Parme. Bientôt après il arriva une grande révolution dans les affaires de Lombardie par le Mariage de Galeace fils de Maffeo Visconti avec la fille du Marquis d'Este. Les noces furent magnifiques & Galeace, en allant à Modene, passa par Parme où il fut reçu très-honorablement, & où il fut fait chevalier par le Marquis. Les nouveaux époux repassèrent par la même ville en s'en retournant, & s'y arrêterent plusieurs semaines, pendant lesquelles ce fut une fête continuelle. Entr'autres choses la communauté de Parme fit présent aux principaux habitans d'une espee de robe qu'ils portèrent ainsi que les députés de Bologne à l'honneur des époux; & lorsque les Milanois quitterent Parme, eux & les députés Bolonois les suivirent jusqu'à Milan avec ces mêmes robes qu'ils présentèrent solennellement aux deux époux. En un mot toute la Lombardie ne fut à cette occasion qu'une scène de réjouissances, de bals & de festins.

## SECTION III.

*Depuis l'an 1301 jusqu'à la condamnation de Correge par  
l'Empereur Charles VII, en 1312.*

**L**E Pape Boniface VIII ayant ordonné en 1300 un jubilé, qui fut la première institution de ce nom, les fêtes continuerent à Parme par le grand concours d'étrangers qui, allant à Rome de toutes les parties de l'Europe, passaient par cette ville. Mais ces saintes caravanes de Pelerins de toutes les nations qui couroient au Jubilé endommagerent considérablement les Vignobles du territoire de Parme, de sorte qu'au commencement de l'an 1301, lorsque Paul Brixati fut élu Podestat, les Parmesans jugerent nécessaire de créer un Magistrat ou Officier particulier chargé de veiller sur cette partie de leurs biens, & cette branche de leur commerce. Il faut remarquer en même tems que les armées de dévots qui avoient un peu ravagé la campagne, avoient aussi laissé beaucoup d'argent dans la ville où les réjouissances les avoient arrêtés, de sorte que le mal étoit compensé par le bien.

Cependant Galeace de Milan, dont nous avons déjà parlé surprit Bergame d'où il chassa toutes les familles qui n'étoient pas dans ses intérêts, dévastant leurs biens démolissant leurs maisons. Vers ce même tems Parme fut visitée par Charles Frere du Roi de France & par la Princesse son épouse, fille de l'Empereur de Constantinople qui alloient à Rome. L'histoire de ce Prince & son entreprise sur Florence ont été traitées dans l'histoire de cette République. Les Parmesans étoient alors dans un état très-florissant; ils faisoient battre monnoye en pieces d'argent. Ils comptoient beaucoup sur la protection de Maffeo Visconti de Milan, au service duquel ils n'entretenoient pas moins de cent hommes d'armes suivis chacun de deux cavaliers. Pour faire à la famille le plus grand honneur, leur corps de notaires & d'avocats choisirent son fils pour leur prévot ou président. Mais la famille des Visconti devint ensuite si puissante en Lombardie qu'il se forma contre elle une confédération dans laquelle entrèrent les Crémonois & les Plaisantins avec Alberto Scotti à leur tête, Philiponi Seigneur de Pavie avec les Pavésans, les peuples de Lodi, de Creme, de Novara, de Vercelli, le Marquis de Montferrat les Alexandrins & la puissante maison de la Turre qui soutenoit les bannis que Galeace avoit chassés de Bergame. Les Parmesans furent fidelles & tandis qu'ils alloient combattre les confédérés, leurs gens d'armes resterent à Milan avec Galeace pour contenir les habitans de cette ville. Cependant le parti de la confédération l'emporta: le peuple de Milan prit les armes & chassa Galeace qui se retira à Bergame avec la garnison qui le suivit. Son pere Maffeo Visconti apprenant la perte de Milan, & voyant que sa résistance seroit vaine remit son bâton de commandement à Alberto Scotti & fut conduit prisonnier à Plaisance, au grand déplaisir du peuple de Parme; tandis que son armée qui étoit composée en grande partie de mercenaires fut chassée de Milan sans armes ni bagages & obligée de fuir de tous côtés. Tel est le détail que la Chronique

*Sect. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.*

*Premier  
jubilé.*

*Nouveaux  
Magistrats.  
1301.*

*Révolution  
à Milan.*

**Sect. III.** de Parme nous donne de cette révolution; Mais Ferreti de Vicenze (a) nous apprend de plus que cet événement fut l'ouvrage de la puissance & du ressentiment d'Alberto Scotti, au sujet de l'accord fait entre Maffeo & le Marquis d'Este; qu'Alberto étant à la tête de vingt-mille hommes eut une secrète entrevue avec Maffeo Visconti qui avoit résolu de lui livrer bataille, & sous de faux prétextes persuada à Maffeo de lui remettre le commandement de ses troupes & de sa propre personne, en l'assurant qu'il termineroit la paix à son avantage.

*Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.*

Bientôt après le peuple de Parme fit fortifier la ville, craignant d'être attaqué; mais il se tint alors une assemblée générale des confédérés à Plaisance, où il fut résolu de rappeler les exilés de toute la Lombardie & les Parmesans furent vivement pressés par les députés de la ligue d'entrer dans cette confédération, de souffrir que les partisans de l'Evêque fussent rétablis à Parme & de recevoir six cents hommes des troupes des confédérés pour le maintien de la tranquillité publique. Ces mêmes députés insistèrent également sur ce que les Parmesans se joignissent à eux pour déclarer la guerre au Marquis d'Este, à moins qu'il n'abandonnât Modene & Reggio. Ceux-ci ne voulant rien précipiter, délibérèrent entre eux sur ce qu'on exigeoit, & de l'avis des principaux,

*Préparatifs de Guerre.*

ils refuserent ces propositions, leverent de nouvelles troupes, fortifierent de nouveau leurs villes & leurs frontieres. Les Magistrats proposerent ensuite d'entrer dans une ligue avec le Marquis d'Este & ses partisans en Lombardie & en Toscane, ce qui fut accepté & conclu au mois d'Août suivant. On imposa aussi une nouvelle taxe sur les denrées alimentaires pour rétablir les finances publiques.

1303.

Tant de mesures & de préparatifs déplurent souverainement aux gens de bien qui ne desiroient que la paix; leurs mécontentemens furent bientôt justifiés par une famine qui arriva au commencement de 1303. A la fin les deux partis en alloient venir aux mains; mais Scotti envoya de Plaisance un corps de troupes pour soutenir sa faction durant leur marche: le Marquis d'Este s'avança pour les combattre; mais on se retira de part & d'autre, sans en venir à aucune action. La nouvelle d'une attaque prochaine de la ville par les Plaisantins, alarma tellement les Parmesans qu'ils résolurent de bâtir une muraille de pierre tout autour de leur ville & d'y faire plusieurs fortifications. Cette délibération fut si agréable à tous les citoyens que le conseil commun donna pouvoir au Podestat & au Capitaine du peuple de rétablir la concorde entre les esprits divisés & de chasser tous ceux qui se refuseroient à un accommodement. En conséquence au mois de Juillet on proposa une réconciliation entre la communauté & les exilés du parti de l'Evêque. Cette négociation fut interrompue par Gilbert Corregge; & les deux partis en fussent venus à une action si trois des principaux citoyens de Crémone ne fussent arrivés à Parme & n'eussent offert leur médiation. Ils furent solennellement reçus par les Magistrats & la communauté qui leur donnerent pouvoir de faire & d'ordonner tout ce qu'ils jugeroient à propos pour la paix & l'avantage de la ville. Leur sentence porta que tous les exilés & prisonniers du parti de l'Evêque seroient

*Accommodement.*

(a) *Apud Murat. Tom. IX. p. 1020.*

aussitôt déclarés libres de toute censure & punition civile & rétablis à Parme avec la facilité de rentrer dans la possession de leurs biens. Ils ordonnerent en même tems que l'on donneroit une amnistie générale en faveur de tous les malfaiteurs & que le pardon de leurs crimes leur seroit accordé. Cette sentence ayant été publiée, les partisans de l'Evêque revinrent, avec des guirlandes de fleurs sur leur tête à Parme, où le parti de Corregge étoit dominant.

SECT. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.

Vers la fin de Juillet les amis de Corregge parmi lesquels étoient les partisans de l'Evêque s'assemblerent devant l'hôtel de ville en faisant des exclamations pour la longue vie de Corregge; ils le porterent ensuite sur leurs épaules dans la grande salle de l'hôtel où l'on convoqua un conseil & où il fut déclaré seigneur & protecteur de l'Etat, de la communauté & du peuple de Parme & le garant du dernier traité. On lui confia ensuite solennellement de nouveaux pouvoirs en le mettant en possession de l'étendard de la vierge & du chariot dans lequel cet étendard étoit trainé (\*). Le jour suivant fut choisi pour faire une ratification formelle de tout ce qui avoit été fait auparavant. En conséquence on assembla un conseil dont les membres jurèrent de maintenir le pouvoir de Corregge, & il fut ordonné en outre que tous les exilés qui avoient été chassés du conseil par violence y seroient rétablis, ou qu'à leur défaut leurs fils occuperoient la même place. Ces procédés offenserent plusieurs grandes familles & particulièrement les Rabei qui se retirèrent à la campagne dans leur domaine; mais ces mêmes procédés contribuèrent grandement à rétablir la tranquillité publique.

Corregge  
fait Sei-  
neur &  
Protecteur  
de Parme.

Au mois d'Octobre de cette année Maffeo Visconti étant échappé de sa prison à Plaisance, son parti redevint si puissant qu'il ne se reconcilia avec Alberto Scotti qu'à condition que ce dernier lui prêteroit son secours ainsi qu'à son fils, pour rétablir leur pouvoir à Milan; ce qui étoit hors de leur puissance. La famille de la Turre s'étoit entièrement emparée de cette ville & quoique Maffeo & Scotti eussent paru devant les portes avec une armée considérable ils furent néanmoins obligés de se retirer sans aucun succès. Les Mantouans & les Véronnois suivirent l'exemple des Scotti & se joignirent à Maffeo ainsi que grand nombre de Parmesans & quelques troupes du Marquis d'Este.

Dans ce même tems les Magistrats de Parme ou plutôt Corregge en qui résidoit le pouvoir suprême, fit marcher un corps de troupes à Plaisance pour la sûreté de cette ville.

L'an 1304 la tranquillité publique fut troublée à Parme par un homme de la famille de Senaza qui assassina un parent de Corregge dans son propre palais. Cette famille & tous leurs amis qui sembloient vivre en bonne intelligence avec le protecteur furent chassés de Parme, leurs maisons démolies & leurs biens confisqués. Vers ce même tems Alberto Scotti ne pouvant rien faire

Il est aussi  
le protec-  
teur de  
Plaisance.  
1304.

(\*) Ce chariot ou Caroccio étoit chargé d'un plancher ou d'une esplanade sur laquelle il y avoit un autel & un grand étendard arboré; on le faisoit traîner avec l'armée & au milieu de l'armée, des prêtres restoient dessus pour encourager les combattans & chanter quelques prières. Le Caroccio couroit le même risque que ceux qui le conduisoient. S'ils étoient vaincus, le caroccio étoit fracassé & l'étendard enlevé. Souvent les deux armées ennemies avoient leur caroccio: l'autel combattoit contre l'autel, & culbutoit le vaincu. Mémoires de Bologne p. 578.

SECT. III.  
*Histoire de*  
*Parme &*  
*de Plaifan-*  
*ce depuis*  
*l'an 1301*  
*jusqu'en*  
 1312.

contre les Milanois, marcha contre les Pavésans leurs alliés & envoya demander du secours aux Parmésans qui lui en envoyèrent aussitôt, tandis qu'il étoit occupé à cette expédition, le territoire de Plaifance fut envahi par les Milanois & leurs confédérés, ce qui obligea Scotti à demander un nouveau renfort de troupes aux Parmésans qui lui envoyèrent deux cens hommes d'armes sous le commandement de Matthieu Corregge frere du protecteur. Ces troupes furent suivies d'un grand nombre de volontaires & de près de deux mille paysans qui se jeterent dans Plaifance & qui empêcherent que cette ville ne fut prise par les ennemis de Scotti. Ceux-ci furent donc obligés d'abandonner l'entreprise, & les troupes de Parme revinrent dans leur pays. Ce secours amené si à propos mit Scotti en état de faire différentes conquêtes importantes sur les Pavésans mais étant retourné à Plaifance, il trouva qu'on y avoit formé contre lui un puissant parti dont l'animosité avoit été pourtant réprimée & contenue par les Parmésans & ses autres alliés pendant son absence. Ce parti éclata alors à force ouverte & parut en armes dans les rues. Il fut attaqué par Scotti qui en ayant massacré quelques uns, envoya à Parme pour avoir un nouveau renfort qu'on lui envoya. Bientôt après le territoire de Plaifance fut subitement envahi par les Milanois sous le commandement de la Turre qui ravagea la campagne. La nouvelle de cette invasion arrivant à Parme, Corregge à la tête de son infanterie marcha à Borgo di San Domino au secours des Plaifantins, tandis que Nicolas de Foliano avec la cavalerie tira vers Florenzola & obligea les ennemis de reculer. Quelques semaines après une confédération plus puissante que jamais se forma contre Plaifance sous la conduite du Comte Philiponi de Pavie qui prit Bobbio & Rivalgario, petites villes dans le territoire de Plaifance, cet événement porta les mécontents dans cette dernière ville à cabaler contre Scotti. Le protecteur de Parme vint à son secours avec toute la milice de Parme, la cavalerie, les troupes étrangères soudoyées, & de plus deux mille citoyens. Lorsque Corregge arriva dans cette ville, il trouva la confédération contre Scotti si générale & si puissante au dedans & au dehors, qu'il lui conseilla de se retirer à Parme avec toute sa famille, ce qu'il fit. Cette retraite apaisa tant soit peu les esprits des Plaifantins, & donna à Corregge tant d'empire sur eux & d'influence dans leurs affaires, qu'il leur persuada de déposer leur Podestat & d'établir en sa place un de ses parens. Après cela Corregge ayant formé un parti à Plaifance, & étant soutenu de son armée fut créé seigneur protecteur de cette ville avec tous les pouvoirs de Scotti, pour cinq ans. Cette nomination se fit sans le consentement du corps des citoyens qui déclarerent publiquement qu'ils n'avoient point prétendu, en chassant un maître, d'en prendre un autre & reprocherent à Corregge sa perfidie envers Scotti. Corregge alors s'apperçut qu'il avoit mal pris ses mesures; il abandonna la ville de Plaifance avec toutes ses troupes; & ainsi les Plaifantins recouvrerent leur liberté & reprirent leur gouvernement populaire.

*Révolutions*  
*à Plaifance.*

Quant à Scotti il resta quelque tems à Parme avec son fils François qu'il avoit nommé pour son successeur; mais il ne put jamais dans la suite se faire recevoir à Plaifance d'où sa famille & ses amis avoient été bannis. Les ligues formées entre les États & les villes de Lombardie étoient ordinairement si sujettes à être rompues par les moindres événemens, que l'on en exigeoit souvent le renouvellement. Parme fut choisie en 1305 pour le congrès dans lequel

Jequel les Parmesans & les Crémonois jurèrent d'abord une nouvelle alliance & y admirèrent les peuples de Milan, de Bergame, de Lodi, de Crémasco, de Cumani, de Verceil, de Novare, & de Pavie. Cette même année le Marquis d'Este épousa la fille de Charles Roi de Naples; & à son retour il rencontra à Ienne les députés de Parme qui le suivirent à Modene où les personnes de la suite du Marquis furent magnifiquement traitées de la part du protecteur & de la communauté de Parme. Cependant les dissensions civiles recommencerent dans cette ville: un homme de la famille des Rubeis avoit pris les armes à Segalaria; & le protecteur ayant envoyé une personne pour examiner la chose dont il étoit question, ce commissaire fut massacré & son corps envoyé à Parme. Sur cela le peuple mit le feu à la maison des Rubeis. Bientôt après les deux factions des Guelfes & des Gibelins reprirent les armes à Parme, mais les premiers furent défaits & chassés de la ville, & furent en même tems déclarés exilés & rebelles. Cet événement rendit le protecteur & la faction Gibeline absolument maîtres du Gouvernement & plusieurs Gibelins exilés, qui avoient refusé d'accéder au dernier traité de paix revinrent alors. Malgré cela les Guelfes continuerent à se tenir en armes, mais le Podestat fut envoyé contre eux avec toutes les forces de Parme & avec des ordres absolus de détruire toutes leurs possessions & leurs maisons dans la campagne, particulièrement celles des Rubeis dans les districts de Colliculo, Segalaria & Noviano. Les Parmesans furent aidés dans cette expédition par un détachement de cavalerie du Marquis d'Este sous le Comte de Sartiano; & tous les actes de barbarie prescrits par les Magistrats de Parme, furent exécutés ponctuellement.

Cette persécution contre les Guelfes ne servit qu'à rendre leur parti plus puissant, ainsi qu'elle avoit servi à faire de Corregge le tyran de Parme, Gerard de Henzola & Paul Ruffa deux hommes de marque & en grande faveur auprès du protecteur, entrèrent dans une conspiration contre lui, à l'instigation du Marquis d'Este qui ne perdit jamais de vue le dessein qu'il avoit de se rendre maître de Parme. La conspiration fut découverte; Henzola & Ruffa furent jetés dans une prison. Corregge apprenant que le Marquis d'Este qui étoit déjà trop puissant en Lombardie étoit à la tête de la conspiration, envoya des agens secrets pour traiter avec les Bolonois, les Mantouans, les Verronois les exilés de Modene & de Reggio, afin de surprendre ces deux dernières villes. Cette négociation fut conduite si secrètement qu'on n'en eut aucun soupçon jusqu'en Octobre où le protecteur parut avec un corps de troupes devant Reggio & tenta d'en escalader les murs, mais il fut repoussé. Il trouva cependant moyen de prendre Saint Geminiani & quelques autres places appartenantes à Reggio, lesquelles il démolit & après avoir fortifié un château qui dépendoit de l'Evêque, il revint à Parme. Tandis que ceci se passoit à Reggio, les Bolonois qui avoient entrepris de surprendre Modene de la même manière & le même jour, se rendirent maîtres du pont de St. Ambroise & d'un château adjacent qu'ils démolirent, & entrèrent dans le bourg ou fauxbourg qu'ils ravagerent. Ensuite ils assiégèrent & prirent la ville de Novantola sur laquelle ils avoient des prétentions; mais ils trouverent l'abbaye si bien fortifiée qu'ils ne purent la prendre, & l'hiver étant déjà avancé, ils furent obligés de retourner à Bologne.

SECT. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce depuis  
l'an 1310  
jusqu'à l'an  
1312.

Les Mantouans & les Verronois qui faisoient deux autres principales parties dans la ligue contre le Marquis d'Este, avoient résolu d'empêcher les Crémonois d'aller à son secours. Sur cela le protecteur de Parme renouvela sa tentative sur Reggio; mais après avoir resté quinze jours devant cette place, la pluie, la neige & la saison d'hiver qui étoit déjà fort avancée, l'obligerent de retourner à Parme: le Marquis d'Este usa de représailles en dévastant le territoire de Parme & en mettant tout à feu & à sang. En Décembre les Rubeis & les autres familles exilées de la faction Guelfe prirent & fortifierent le château de Serano. Cette nouvelle étant venue à Parme, malgré la rigueur de la saison le protecteur & le Podestat entrèrent en campagne avec toutes les troupes qu'ils purent lever & assiégèrent pendant vingt-deux jours la place qu'ils prirent à la fin, mais avec beaucoup de difficulté & en accordant à la garnison une capitulation honorable, leurs effets & leurs personnes sauvés. Pendant ce siège les Rubeis & leurs alliés offrirent leurs services au Marquis d'Este qui avoit été auparavant leur ennemi; mais il les reçut alors sous sa protection, leur assigna Reggio pour leur résidence & leur donna un corps de troupes avec lequel ils envahirent & détruisirent les domaines du protecteur, mais ils essayèrent en vain de faire lever le siège de Serano.

Guerre  
contre les  
Reggianois.

Ces ravages faits dans les Etats du protecteur ne servirent qu'à l'irriter d'avantage contre le Marquis d'Este; & au commencement de 1306 il entra de nouveau en campagne & se rendit maître de plusieurs places appartenantes à Modene & Reggio, particulièrement de Cassalo, de Carpi, de Gonnazero & de Budriano. Il chassa ensuite de Modene & de Reggio tous ceux du parti & de la famille du Marquis d'Este, dont plusieurs même furent tués ou blessés. Ensuite Corregge marcha à la tête de ses Parmesans & des Bolognois à Reggio. Les Reggianois imaginerent qu'il en vouloit à leur liberté & quelques-uns prirent les armes; mais n'étant pas soutenus de leurs compatriotes, l'émeute fut apaisée par Corregge qui fit mourir plusieurs des mutins. L'épreuve que Corregge avoit faite à Plaifance le rendit plus circonspect dans cette occasion; il affecta de laisser aux Reggianois leur propre gouvernement, il leur rendit même la tour épiscopale avec Budriano, & tout ce qu'il avoit pris sur eux pendant qu'ils étoient sujets du Marquis d'Este. Par ce procédé il engagea les Reggianois à choisir son frere Matthieu pour leur Podestat; en conséquence celui-ci vint s'établir à Reggio avec sa famille. Cependant tous ceux de la faction guelfe qui étoient dans cette ville, riches ou pauvres l'abandonnerent & se retirèrent à la campagne; ce qui fournit l'occasion aux Mantouans & aux Verronois de se rendre maîtres de Razoli.

Mariage  
des filles de  
Corregge.

Corregge étoit alors au faite de la grandeur & dans l'état le plus brillant. Il maria deux de ses filles & une de ses petites filles: l'aînée de ses filles fut donnée à Alboin (\*) de la Scala, seigneur de Verone, la seconde à François fils de Paperini de Mantoue; & sa petite fille à Baylardino de Verone. Ces Dames furent suivies d'une magnifique Cavalcade de Parmesans jusqu'à Verone où les cérémonies de leurs mariages devoient se célébrer. Ces alliances fortifièrent considérablement le parti Gibelin en Lombardie. Cette année les villes & Etats de Parme, de Bologne, de Modene, de Reggio, de Verone

(\*) Les Auteurs Anglois disent *Alboin*; c'est probablement une faute d'impression.

& de Bressè envoyèrent leurs députés à Bologne où l'on fit une confédération pour enlever Ferrare au Marquis d'Este. Les principaux Bolonois avoient alors si bonne opinion de Correge que leur Podestat se laissa conduire en tout par lui. Ce Podestat étoit Parmesân, & il se nommoit Ferra pecora. Mais le petit peuple étoit en général pour le parti des Guelfes & deux personages de cette faction ayant été emprisonnés & mis à la question pour cause de haute trahison, la populace de Bologne donna des témoignages de joie les plus extravagans & à la fin chassa les Gibelins de la ville & pilla leurs maisons. Malgré cela ils eurent tant d'égards pour les Services qui avoient été rendus à l'Etat par Correge qu'ils offrirent de laisser en charge le Podestat qu'il leur avoit donné, mais celui-ci craignant leur violence, aima mieux resigner sa place & retourner à Parme. Dans le fait les Guelfes se foucioient aussi peu du Pape que de l'Empereur, car lorsque le Légat de Sa Sainteté parut à Bologne & harangua le peuple pour lui persuader de se soumettre au Saint Siège, ce Légat fut chassé honteusement de la ville & traité comme un scélérat. Ce fut vers ce même tems que les habitans du Val de Taro chasserent la faction Gibeline, les Plaisantins prirent le parti des Gibelins, assiégèrent la ville de Taro, & par le secours des Parmesâns, ils reduisirent les mutins à la raison & à l'obéissance. Vers le mois de Juillet de cette année les confédérés entrèrent en campagne contre le Marquis d'Este & furent joints entr'autres par les Parmesâns & par deux cens soldats fournis par Correge. Ils marcherent droit à Ferrare & se camperent si près des murs, que l'on entendoit distinctement dans la ville les trompettes de l'armée alliée. Le Marquis d'Este n'osa cependant les attaquer. Les bannis de Plaisance qui étoient dans les intérêts des Scotti profiterent de cette occasion pour surprendre le château de Vigolini que les Plaisantins assiégèrent aussitôt avec le secours de quatre cens hommes de cavalerie & d'infanterie envoyés par les Parmesâns; & ayant obligé la garnison de capituler, ils démolirent la place. Le Gouvernement de Bologne étant alors entre les mains des Guelfes, entra dans une ligue avec le Marquis d'Este & envoya un corps de troupes à son secours ce qui obligea les Parmesâns & leurs confédérés de lever le siege de Ferrare; mais ils prirent le château de Braganti appartenant au Marquis. Les Parmesâns vers le même tems fortifierent leurs ponts sur la riviere de Parme & sur celle d'Entio pour empêcher les incursions de leurs ennemis.

En 1307 Taddé de Reggio remplit à Parme la double place de Podestat & de Capitaine du peuple; mais il ne jouit pas long-tems de cette dernière. Comme il n'étoit pas guerrier & que d'ailleurs les Parmesâns manquoient de chefs militaires, ils s'adresserent aux Lucquois qui leur envoyerent un certain Laudi pour être leur Capitaine du peuple. Il s'éleva dans ce même tems une guerre civile à Modene entre les Guelfes & les Gibelins, dans laquelle les derniers furent si mal menés qu'Azo le fils du Podestat Parmesân, fut envoyé avec un corps de troupes au secours des Gibelins Modenois. Tout ceci se fit sous la direction & par l'autorité du protecteur Correge qui, voyant que l'on supportoit impatiemment son gouvernement, prit la précaution de soudoyer des troupes de Verone, de Mantoue & même des soldats allemands qui étoient en horreur à Parme, pour soutenir son pouvoir, ou plutôt sa tyrannie. Sa conduite obligea à la fin les autres chefs du gouvernement de

Sect. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.

Mouve-  
mens en  
Italie.

Artifices  
du protec-  
teur de  
Parme.

1307.

On conspire  
contre lui.

Sect. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.

Parme, de faire une conspiration contre lui. Plusieurs même que l'on croyoit de son parti abandonnerent Parme & se joignirent aux Rubeis, aux Lupi & autres exilés, qui, à l'instigation des Seigneurs de Canossè fameux château dans le Modenois prirent possession de Sello autre château dans le même voisinage & le fortifierent comme d'autres exilés avoient fait de Corvaria. Rodolphe Garfoni de Modene avoit remplacé Taddé de Reggio dans la dignité de Podestat de Parme pour les six derniers mois de l'année. Il marcha avec les troupes Parmesanes & mit le siège devant Corvaria, mais il fut défait par les exilés; ce qui l'obligea, après avoir ravagé les terres de Paleoti à qui le château de Corvaria appartenoit, de retourner à Parme.

Après cet échec le protecteur fut obligé de s'adresser à ses alliés de Verone, de Mantoue & de Bressè, qui envoyerent un corps considérable de troupes à son secours. Ce renfort le mit en état de favoriser les Gibelins de Plaifance qui chassèrent plusieurs Guelfes de cette ville & de tout son territoire.

*Famine.*

Les guerres continuelles que les Parmesans avoient soutenues pour les querelles de leur tyran Correge, diminuerent si fort le nombre des cultivateurs que le sol du pays fut quelque tems inculte; & les provisions de toute espece devinrent si cheres cette année que les Magistrats ordonnerent de faire une recherche générale de grains dans la ville & dans la campagne. On en trouva une si petite quantité que l'on fut obligé de l'acheter extrêmement cher pour empêcher le peuple de mourir de faim. Cette calamité affreuse fut attribuée à l'ambition de Correge, & ajouta si fort à la haine qu'on avoit déjà conçue pour lui, qu'au mois de Juin il se tint un conseil des principaux citoyens de Parme Gibelins & Guelfes afin de prendre des mesures pour lui ôter le gouvernement.

*Autre con-  
spiration  
découverte.*

Correge qui étoit un homme rusé & habile en politique, découvrit le sujet de cette assemblée & somma aussitôt tous ses amis & ses partisans de le suivre à Parme. Les conjurés, dont le chef étoit Anselme de Marano, s'apercevant qu'ils étoient découverts, s'enfuyoient de la ville, d'où ils furent bannis; tandis que quelques autres qui s'étoient rendus à Parme par l'invitation du protecteur furent emprisonnés. Il n'y eut pas moins de vingt-sept chefs Guelfes jetés dans les prisons à cette occasion. Cette rigueur appaisa pour quelque tems la conspiration; & la famille Paleoti qui avoit été bannie & dont les biens avoient été confisqués, revint à Parme & fut rétablie dans ses possessions, ainsi que plusieurs autres chefs qui, sous promesse du pardon, firent mine de se réconcilier avec le protecteur, mais Anselme de Marano mourut bientôt après sa fuite. La seule famille des Rubeis tenoit encore ferme; ce qui obligea le protecteur & le Podestat d'assembler toutes les forces de Parme & de leurs alliés de Reggio pour mettre encore une fois le siège devant le château de Sello qui étoit tenu par les Rubeis; mais tout ce que les assiégeans purent faire, ce fut de dévaster la campagne & de retourner à Parme durant cette expédition, les Plaifantins mirent le siège devant Bardi, sur la riviere Sevo, & le protecteur de Parme leur envoya cent soldats d'infanterie pour rester en garnison à Plaifance pendant l'absence de leur armée.

*Le crédit  
& l'autori-  
té du pro-  
tecteur com-  
mencent à  
décliner.*

Il paroît que la puissance du protecteur commençoit alors à diminuer à Parme, car la communauté délivra quelques-uns des principaux conspirateurs qui avoient été emprisonnés, & rétablit dans la ville ceux qui en avoient été ban-

Bannis. Au mois de Juin le Podestat à la tête de sa milice attaqua de nouveau les Etats des Seigneurs de Canossè tandis que les Reggianois dévastoient le pays de Padarno jusqu'à Felini appartenant aussi à ces mêmes Seigneurs. En Juillet les exilés de Plaisance, de Milan, de Lodi & de Crémone s'assemblerent & surprirent le monastere de Columba d'où ils marcherent à Monticelli place appartenante à Plaisance, dans le voisinage de Rouchaglia qu'ils prirent & qu'ils fortifierent. Les habitans de Plaisance ayant appris cette nouvelle envoyerent à Parme demander du secours pour chasser les exilés de leur nouvelle possession; pendant que le protecteur avec le reste de son armée marcha à Fiorenzola & delà à Borgo San Domino, d'où il tourna vers le territoire de Fontana où il esperoit d'être joint par les Plaisantins, afin de marcher ensemble contre les exilés. Il fut à la fin joint par quelques-uns, mais en très-petit nombre, & toute l'armée marcha à Ronchaglia, mais les chaleurs étoient si excessives qu'on ne pouvoit avoir ni eau ni fourage; de maniere que la plus grande partie de la cavalerie des Plaisantins périt en chemin; & que le Podestat fut obligé de faire revenir son armée à Fiorenzola d'où il retourna à Parme. Une partie de l'armée de Plaisance étoit encore campée devant Bardi; mais apprenant le désastre de leurs compagnons ils leverent le siege & se retirerent précipitamment à Plaisance (a).

Les Plaisantins qui étoient en garnison dans la ville de Fiorenzola & dans quelques autres places des environs en furent chassés par les exilés Florentins sous la conduite de Lupi, & Alberto Scotti en prit possession à la sollicitation des habitans. Delà Scotti & ses partisans marcherent vers Plaisance, où tout étoit en confusion, & par le secours de Lupi, il s'empara des portes de la ville & en chassa tous les chefs du parti contraire dont plusieurs étoient Parmesans les obligeant de se retirer à Bobbio. La nouvelle de cette révolution étant arrivée à Parme, le Podestat de cette ville marcha avec son armée au secours des Plaisantins; mais ils n'osèrent aller plus loin que Borgo San Domino, à cause des dissensions qui s'éleverent à Parme. On ne doutoit plus que la famille des Lupi & celle des Rubeis n'eussent conduit l'entreprise contre Plaisance & on les considéra dès lors comme les ennemis jurés du Podestat & de ses amis à Parme.

Durant ces troubles on commit un meurtre en présence du protecteur dans l'Eglise de Saint Pierre; ce qui occasionna une nouvelle consécration de cette même Eglise. La cérémonie en fut faite par l'Evêque de Reggio, parceque celui de Parme refusa de la faire. Il continuoit de rester à Colorno, où il se tenoit sur ses gardes craignant les ruses & la puissance de Corregge. Tous les biens de cet Evêque avoient été saisis par le protecteur, qui devenoit plus tyran que jamais. Celui-ci ayant appris que les exilés avoient été accueillis & secourus par les Crémonois, fit une ligue avec les Mantouans pour ravager le territoire de Crémone & se rendre maître de cette ville, s'il étoit possible. Vers la fin d'Août, ayant fait des préparatifs extraordinaires pour cet effet, le Podestat & lui marcherent à Brisello avec toutes les troupes qu'ils purent ramasser; tandis que les Mantouans les attaquèrent par mer & leur prirent Ponte de Doxolo. Les confédérés dévasterent ensuite Montefori, Vida-

Sect. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.

Guerre des  
Plaisantins  
avec les  
Crémonois.

(a) *Chronicon Parmense, ad. ann. 1307.*

Sect. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisan-  
ce depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.

Méconten-  
tement des  
Magistrats  
de Parme.

Nouvelle  
expédition.

Différends  
entre les  
Parmesans  
& les Vé-  
nitien.

li, Portioli, Cassal Maggiore, Rivarola & Luzara avec plusieurs autres places ruinant entièrement ce charmant pays. Guastalla se soumit au protecteur; mais il en fit raser entièrement les fortifications. Les Verronois & les Bresfans comme alliés de Parme entrèrent aussi dans le Crémonois & eurent leur part du butin.

Ces cruautés déplurent infiniment aux Magistrats de Parme à qui on avoit caché l'objet de cette expédition; on l'avoit exécutée sans le consentement du conseil & de la communauté de Parme que le protecteur s'étoit obligé par serment de consulter en tout. Tout ce qu'il alléguait pour sa justification fut que les Crémonois étoient les ennemis de Parme; & en même tems il donna ordre de fortifier Brissello, Colorno, Sessò & Borgo di San Domino sous prétexte de défendre les habitans de ces places contre les Crémonois; mais en effet pour brider les Parmesans qui conspiroient chaque jour sa perte (a). Ses intentions étoient si manifestes que les Rubeis & les autres exilés se joignirent aux Milanois, aux Crémonois, aux Lodois & aux Pavésans pour ravager le territoire des environs de Parme. Les ennemis du protecteur ne restèrent pas non plus tranquilles dans la ville; mais ayant l'armée à ses ordres & étant bien servis par ses espions, toutes leurs intrigues furent découvertes & les conspirateurs furent punis de mort ou d'exil.

Le protecteur & le Podestat passèrent ensuite le Taro & entrèrent une seconde fois dans le Crémonois par un autre canton où ils renouvelèrent leurs ravages comme firent les habitans de Bressè aux environs de Ponte Vico & même dans le voisinage de Crémone. D'un autre côté les Crémonois marchèrent contre Brissello gardé par les Parmesans qui les battirent. Au milieu d'Octobre Jacques de la Senaza & Palamede fils naturel de Guillaume de Rubei, à la tête de quelques exilés, furent défaits par les Parmesans près de Borgo San Domino & conduits comme prisonniers à Parme avec plusieurs de leurs soldats qui furent pendus à des gibets; ces deux chefs furent ensuite envoyés à Guardaxoni. Les dernières opérations de cette campagne furent arrêtées par un prodigieux débordement des rivières dans toute la Lombardie. La dernière conquête faite par le protecteur le rendit si insolent que, le tems du Podestat étant expiré, personne n'osa briguer cette place; Guillaume de Foligni qui étoit alors Capitaine du peuple exerça les deux charges en même tems. Enfin un certain Malavolta de Sienné qui avoit été Podestat de Bressè fut nommé au Podestat de Parme qu'il accepta moyennant une augmentation de salaire attaché à cet office; il fut reçu en charge avec beaucoup de pompe & de grands témoignages de joye.

Les Vénitiens à la sollicitation du Marquis d'Este, des Crémonois, des Milanois, des Pavésans & Bergamasques, entreprirent de faire des chargemens de sel & d'autres marchandises sur le Pô, pour fournir les provinces intérieures de l'Italie; mais les Parmesans qui faisoient eux-mêmes un grand commerce de sel s'opposèrent à cette navigation. Les Vénitiens représentèrent plusieurs fois par leurs Ambassadeurs que cette opposition étoit injuste & qu'ils avoient le droit de naviguer librement sur le Pô; leurs remontrances furent vaines; les Parmesans ne voulurent se relâcher en rien; & par ce moyen le

(a) *Ibidem ad ann. 1307.*

fel & plusieurs autres marchandises de grande nécessité furent si excessivement cheres à Crémone; à Pavie, & dans d'autres villes, que les ingrediens propres à la célébration des sublimes & incompréhensibles mysteres des fêtes de Noël manquèrent en grande partie. En ce même tems il s'éleva une querelle entre les Crémonois & les Bressans. Les Parmesans envoyerent quatre cens soldats au secours de ces derniers qui par ce moyen recouvrerent le territoire de Giedo qui s'étoit soustrait à leur domination & la garnison de cette place fut menée prisonniere à Bresse. L'an 1308. Malavolta de Sienne étant encore Podestat de Parme, il se fit un traité entre le protecteur Corregge & l'Abbé du monastere de St. Jean, qui retourna dans son domaine avec tous ses adhérens.

Le Marquis d'Este mourut cette même année, son fils naturel Frisco ou Francis lui succéda avec le secours des Bolonois & des Vénitiens. Quelques Historiens disent que Frisco craignant que son pere n'eut quelques enfans légitimes de sa femme l'avoit fait mourir. Parme étoit alors à la veille d'essuyer une grande révolution.

Le protecteur s'imaginant que sa puissance ne pouvoit alors être renversée d'aucune maniere s'en alla à Correggio pour y prendre quelque divertissement; ce qui donna occasion à ses ennemis d'exécuter la conspiration que l'on méditoit depuis long-tems contre lui. A son retour au palais épiscopal où il faisoit ordinairement sa résidence, près de Parme, il trouva que quelques-uns de ses principaux domestiques avoient tenté de s'en emparer; il se fit cependant un chemin pour y parvenir, & étant soutenu par ceux qui lui étoient restés fidelles, il combattit vivement & chassa les conjurés du Palais. Craignant que la conspiration ne s'étendit plus loin, il monta aussitôt à cheval avec les siens & courut à Parme; mais il trouva à la tête du pont un grand nombre de Guelfes qui s'opposèrent à son entrée. Cependant il reçut un renfort considérable avec lequel il chassa ses ennemis de leur poste & entra dans la ville où son parti prit les armes, & ravagea ou incendia les maisons des chefs Guelfes dont plusieurs furent mis à mort & entre autres Oddovrandi, vénérable & illustre vieillard. Comme ces désordres étoient occasionnés autant par un esprit de rapine que par une animosité de parti, les meurtres, les pillages & les vols continuerent un jour entier. Un parti de Guelfes néanmoins prit possession de la rue de St. George en criant *paix, paix*; & coupa la communication entre Saxoli de Saxolo, Capitaine des troupes mercénaires, & le protecteur. Le premier trouva à la vérité les moyens de joindre l'autre par un autre quartier; mais l'obscurité étant survenue, il n'y eut plus de combat; les deux partis se contenterent de se tenir sous les armes, de fortifier les maisons, de barricader les rues & de se préparer pour le lendemain. A peine les premiers rayons du jour commencerent-ils à paroître que chaque rue de Parme devint une scene d'horreur & de carnage; mais les Guelfes auroient eu le dessus si le Podestat ne fut intervenu & ne les eut empêché, par l'espoir d'un accommodement, de profiter de leur avantage. Les Gibelins étant secourus par le protecteur rompirent toute proposition de treve & mirent en fuite leurs ennemis dont plusieurs se réfugièrent à Crémone, tandis que les Gibelins, suivant leur barbare coutume, ravagerent & incendierent leurs maisons.

Les Rubeis & les Lupi avec d'autres exilés de Parme étoient pendant tout

SACT. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1308  
jusqu'en  
1312.  
1308.

Conjuration  
contre  
le Protec-  
teur.

Carnages

SECT. III.  
*Histoire de  
 Parme &  
 de Plaisan-  
 ce depuis  
 l'an 1301  
 jusqu'en  
 1312.*

*Correge est  
 chassé de  
 Parme.*

ce tems là à Crémone; ils n'eurent pas plutôt appris que la conspiration avoit éclaté à Parme qu'ils sortirent avec le Podestat de Crémone, sa milice & les exilés de Bresse; mais ils rencontrèrent en chemin les fuyards Parmesans qui leur apprirent la défaite de leur parti; ils retournerent alors à Grugni au delà du Taro où ils resterent toute une nuit. Le protecteur regarda leur retraite comme une fuite. Les exilés cependant avoient dans son parti des personnes qui étoient en correspondance avec eux & qui leur promirent, s'ils paroissoient devant la porte S. Hilaire de la leur ouvrir & de les introduire dans la cité. En conséquence de cet avis les Rubeis & les Lupi, avec les autres exilés & trente Crémonois, se présentèrent devant cette porte qui leur fut ouverte; mais continuant leur marche vers la porte de Sainte Croix, ils la trouverent fermée & ils se préparoient à la forcer lorsque le protecteur regardant du haut de la muraille & voyant les exilés en petit nombre il fit ouvrir lui-même la porte & il les attaqua vigoureusement. Les exilés cependant soutinrent ce choc avec autant d'intrépidité qu'ils obligèrent le protecteur de reculer. Ce petit avantage encouragea les Guelfes cachés à se déclarer ouvertement contre lui, de maniere que les exilés trouverent moyen de passer la porte de Ste. Croix avec les fuyards & qu'ils furent joints alors par un grand nombre d'habitans. Le protecteur disputoit encore le terrain avec tant d'opiniâtreté qu'il y eut de part & d'autre beaucoup d'hommes tués ou blessés, mais enfin vers la nuit, Correge & tous ses partisans furent obligés de s'enfuir par le quartier de Saint Benoît la nuit favorisa leur retraite, & ils se sauverent en grande partie à Reggio qui étoit fortement dans les intérêts du protecteur; les autres s'en allerent à Corregio. Dans cette fuite Saxoli dont nous avons déjà parlé fut pris & livré aux Rubeis qui le traiterent avec beaucoup de respect & d'humanité en partie à cause de sa valeur, en partie par considération pour leurs propres intérêts.

*Désordres  
 commis  
 dans cette  
 ville.*

Les Guelfes abuserent aussi cruellement de leur avantage que les Gibelins avoient fait des leurs. Tous les exilés de leur parti étant revenus, les brigandages & les massacres se renouvelerent, & les Gibelins furent persécutés à leur tour. Mais ce qui désola horriblement le public ce fut une troupe de bandits qui avoient été chassés pour leurs crimes & qui commirent mille cruautés sous la conduite de Rolandino Scorfa. Ces scélérats ayant été joints par toute la canaille de la ville s'emparerent des palais publics, de ceux du Podestat & du Capitaine du peuple, de ceux des Trésoriers de l'Etat, des juges & des cours de justice où ils déchirerent tous les registres qui contenoient des sentences contre les malfaiteurs, & tous les papiers d'affaires quelconques; trouvant ainsi moyen de payer leurs dettes & d'annuler leurs bannissemens. Ils couperent même en pieces les robes du Podestat & des autres Magistrats civils & criminels. Lorsque toutes ces violences furent tant soit peu apaisées, Jacques de Cavalcabo de Crémone, qui avec ses deux fils avoit été le principal instrument de cette révolution, fut élu Podestat de Parme; & son premier soin se porta à arrêter entièrement les ravages & le pillage qui s'exerçoit dans la ville & dans les faubourgs. Durant tous ces événemens le Podestat & les troupes de Crémone étoient restés à Grugni; mais le nouveau Podestat pour affermir son autorité les engagea à venir à Parme où ils demeurèrent quelques jours. Ils partirent ensuite pour Crémone après avoir attaqué

Cor-

Corregio & Campignani où le protecteur & son frere étoient renfermés. Avant leur départ leurs principaux Officiers reçurent de la communauté de Parme des robes d'écarlate doublées de belles fourrures. En retournant ils ravagerent le territoire de Brusolo. On fit ensuite un échange de prisonniers dans lequel Jacques della Senaza, Palamede de Rubei & plusieurs autres nobles Guelfes de Parme furent rendus pour Saxalo.

Sect. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.

Ce nouveau Gouvernement de Parme ne dura pas long-tems parce que les chefs de parti n'étoient point unis dans le principe entr'eux, mais seulement dans le parti de l'opposition contre Corregio. Benno de Bologne fut fait Capitaine du peuple, & il ne fut pas plutô en charge que tous ceux qui étoient soupçonnés du parti Gibelin ou de celui de l'Evêque furent décrétés de prise de corps. Ceci ne contenta pas le peuple dont le principal objet étoit de piller; & vers le milieu de Mai il courut aux armes & les rues retentirent du cri de „meurent les Gibelins”. Ils tomberent ensuite sur la maison d'Oppizoni de Hensola, sur celle de Thomasini & d'Altarmani; & après les avoir pillées, ils y mirent le feu; les flammes se communiquèrent à plusieurs autres maisons dans le voisinage: D'où il résulta un incendie considérable. Il ne fut pas étonnant de voir la plus grande partie des chefs Guelfes se plaindre de la tyrannie de cette populace & regretter le Gouvernement de Corregio; plusieurs même firent un traité avec lui. Corregio étoit un homme habile; il avoit été peut-être obligé pour sa propre sûreté de souffrir plusieurs des excès qui s'étoient passés durant son gouvernement; il fut très-disposé à accéder aux propositions d'accommodement qu'on lui fit; il promit même, s'il étoit rétabli en place, de réhabiliter le peuple de Parme dans tous ses droits & d'abolir toutes les distinctions de parti & tous les sujets de querelle. Jacques della Senaza fut le principal agent dans cette affaire. Il avoit obtenu de la communauté de Parme la permission de fortifier le château de Hensola que d'autres appellent Inzola, ce qu'il fit à la maniere de ces tems là; il envoya ensuite un message à cette même communauté pour se plaindre de ce que Lazioli, Buzencato & Pinati della Senaza, qui avoient été bannis pour le meurtre d'Hugard Corregio, avoient été rétablis dans la ville. Quoique cette plainte fut appuyée fortement par d'autres, cependant elle n'eut aucun effet, sur quoi Senaza recevant un secours de troupes de Corregio commença à donner de l'ombrage à la communauté de Parme & à ravager son territoire, principalement dans les lieux qui dépendoient de l'Evêché.

Traité pour  
le rétablis-  
sement du  
Protecteur.

Thomasini & Oppizoni de Hensola qui avoient été auparavant des premiers à conspirer contre le protecteur, indignés de l'incendie de leurs maisons, se déclarerent pour Senaza & surprirent Opilio, où ils introduisirent également les troupes de Corregio. Le territoire de Parme fut de nouveau en proie à tous les désordres des guerres civiles. Corregio lui-même se mettant en campagne, porta le ravage jusqu'aux portes de Parme. On sera surpris sans doute qu'un aussi petit pays que celui de Parme pût subsister après tant de dévastations. Mais il faut supposer vraisemblablement qu'elles n'étoient pas générales & que chaque parti détruisoit seulement les possessions de l'autre; peut-être même que ce n'étoit souvent que de simples courses par maniere d'hostilité ou d'invasion.

Corregio  
joint par les  
principaux  
exilés.

La parti des Guelfes ne s'endormoit pas dans la ville. Le peuple y étoit

Sect. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisan-  
ce depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.

si animé contre l'ancien protecteur que, les bœufs manquant pour transporter d'énormes machines de guerre, les petits garçons les traînerent dans les rues. Tout étant prêt pour entrer en campagne, la communauté prit la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité, & tandis que leur Podestat seroit absent, de faire de nouvelles levées contre le tyran & ses alliés. Ensuite le Podestat marcha avec toutes les forces qu'il put ramasser contre l'ennemi, & s'avança vers Henzola qui est environ à neuf mille de Parme; mais tout ce qu'il put faire, ce fut de renouveler les ravages; car ils trouverent le parti de Corregge si puissant qu'ils furent obligés de retourner à Parme. On avoit fait dans le même tems de nouvelles levées avec un succès étonnant. Un conseil général de guerre donna des uniformes aux nouvelles compagnies & fit une promotion d'Officiers. Le Podestat rentra ensuite en Campagne, à la tête de la plus belle & de la plus nombreuse armée que Parme ait jamais eue, & marcha par Sorbolo vers Henzola. On se croyoit si sûr du succès, que, pendant leur marche, ou détacha deux cens cavaliers & deux cens hommes d'infanterie pour aller au secours des Crémonois qui étoient vivement pressés par les Milanois, les Pavésans, les Plaisantins & tous les peuples voisins en représailles de l'invasion que les Crémonois avoient fait dans le Bressan. Ce détachement s'avança vers Bina-Nova, en côtoyant les bords du Lodio où on se proposoit de jeter un pont; mais après diverses tentatives, il n'eut d'autre succès que d'avoir inquiété l'ennemi sur cette démarche. La vue de ce détachement cependant ne laissa pas que d'être fort utile aux Crémonois qui pendant ce tems-là, avec le secours de leurs alliés de Mantoue & de Verone, se défendirent si bravement que leurs ennemis furent obligés d'abandonner leur camp; & le détachement Parmesan retourna à l'armée qui étoit devant Henzola. Dans le même tems Zefredini della Turre de Milan vint à Parme avec deux cens hommes sous ses ordres, dans l'intention d'aller joindre l'armée Parmesane; Mais à la priere des habitans il resta à Parme pour la défense de la ville.

Le protec-  
teur rempor-  
ta une Vic-  
toire com-  
pétente sur  
les Parme-  
sans.

Corregge avoit alors rassemblé toutes ses forces qui étoient composées de Gibelins du parti de l'Empereur & de celui de l'Evêque, d'un grand nombre de Reggianois, de la milice & des soldats de Modene, qui étoient commandés par leur propre Capitaine & leurs Officiers, de tous les exilés Bolois, des Comtes Panigo & Paleoti, des exilés Parmesans avec leurs partisans Malespina & Lunigiana & de plusieurs autres qui s'étoient mis alors à sa solde & qu'il fournissoit de toutes les choses nécessaires pour faire la guerre. Corregge commença par faire des propositions d'accommodement, telles que celles qu'il avoit faites à Senaza & ses amis qui les avoient acceptées; & quoique ces propositions fussent rejetées par la plus grande partie qui craignoit de se fier à lui, cependant il se fit un parti dans l'armée Parmesane; mais il ne pouvoit éviter de donner une bataille. Il savoit très-bien que ses forces n'égalent pas celles des Parmesans; cependant supérieur à leurs Généraux dans l'art de la guerre il sut si bien se poster que l'ennemi ne pouvoit l'attaquer sans un désavantage évident. Ferreti Vicentini (a) nous dit, quoique la Chronique de Parme se taise sur ce point que cette situation avantageuse de Corregge lui donna le tems de rappeler son gendre Alboin qui servoit alors chez les

(a) *Apud Murat. Tom. IX. p. 1032.*

Bressans & qui le joignit avec quelques troupes d'élite. Les deux armées restèrent quelque tems en présence l'une de l'autre sans rien entreprendre. A la fin les Parmesans honteux de demeurer si long-tems dans l'inaction, firent mine avec beaucoup d'appareil de vouloir attaquer, mais ils étoient si peu d'accord entre eux que leur marche étoit sans ordre & sans régularité. Corregge qui avoit prévu tout cela, fit semblant de se retirer. Son mouvement augmenta le désordre des ennemis; & saisissant alors l'occasion, il donna le signal de l'attaque; la cavalerie Parmesane qui formoit l'avant garde fut aussitôt repoussée & renversée sur son infanterie au même instant où leurs chefs se croyoient assurés de la victoire. Le désordre que ce choc occasionna fut si grand que l'infanterie ne pouvoit ni avancer ni reculer, & que plusieurs furent taillés en pieces sans résistance, quelques cavaliers seulement s'étant échappés par la vitesse de leurs chevaux. A la fin Corregge arrêta le carnage qui autrement seroit devenu général, par la cruauté de ses troupes mercénaires qui croyoient lui plaire en massacrant tous ceux qu'ils rencontroient. Tous ceux des Parmesans qui échappèrent à la mort furent mis dans les fers, il y en eut peu parmi les blessés qui guériront; & le nombre des morts se monta à cinq mille hommes. Tel est le détail que donne Vicentini de cette bataille si mémorable dans les annales Parmesanes. Suivant la Chronique de Parme il y eut plus de cent des principaux citoyens de cette ville tués sur le champ de bataille, quelques uns des prisonniers furent conduits à Castro Nuovo qui avoit été bâti par Corregge; les autres furent envoyés à Papoli, Campignani, Henzola & Guardaxoni; & plusieurs furent emmenés par les Modenois & les autres alliés dans leur pays où ils souffrirent la captivité jusqu'à ce qu'ils payassent leur rançon: ce qui arriva au rétablissement de la paix publique. Tout l'attirail de guerre, les étendards, les bagages des Officiers & des soldats & tous les chariots tombèrent entre les mains des vainqueurs. Les Modenois eurent la plus grande part au butin, & quoiqu'ils se fussent annoncés comme les freres & les amis des Parmesans, ils firent cependant un plus grand ravage que les autres troupes de Corregge & ils signalerent leur dureté & leur cruauté envers les prisonniers qui avoient le malheur de tomber entre leurs mains.

Corregge suivit les fuyards Parmesans jusqu'aux portes de leur ville, mais il fut contraint de se retirer par Zefredini de Milan qui la défendoit. Cette résistance l'irrita si fort qu'il envoya tous ceux de l'armée défaits qui ne pouvoient suivre les autres prisonniers à Castro Nuovo. La consternation fut générale dans Parme à cette nouvelle, car il y avoit peu de familles dans cette ville qui n'eut perdu un frere, un fils ou quelqu'autre parent. Le Podestat & le Capitaine du peuple avec quelques portes-enseignes s'échappèrent du champ de bataille, ainsi que les deux chefs de la famille des Rubeis, Guillaume & Ugolin; mais Jacobino, fils de Guillaume, fut pris & mené prisonnier à Modene où il demeura dans une captivité honorable jusqu'à ce que la paix fut conclue. Anselme de Marano Abbé du monastere de St. Jean entreprit de la négociation qui souffrit moins de difficulté qu'on ne l'auroit crû. Corregge fidelle à son système de modération offrit de retourner à Parme sous les mêmes conditions auxquels il y avoit été reçu en premier lieu en promettant de rétablir le peuple dans tous ses droits. Marano fit de ce dernier article la base de sa négociation; & on nomma deux syndics ou plénipotentiaires

SECT. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.

N'est rétabli à Parme.

**SECT. III.** un pour la communauté de Parme & un autre pour Correge, le 28 Juin qui étoit le neuvième jour après la bataille. Correge fit proposer de nouveau au comité les arrangemens qu'il offroit, donnant à entendre clairement que, s'ils étoient rejetés & qu'il pût entrer de force dans la ville, il ne feroit aucun quartier aux ennemis de la paix. Le Traité fut bientôt conclu, sous les conditions suivantes „ Que tous les exilés de Parme, ou impériaux, ou épiscopaux, ou du parti de Correge & tous ceux qui avoient été chassés de la ville pour cause de malversations, d'autres mêmes, participeroient à l'amnistie générale, que les sentences prononcées contre eux seroient annullées; „ que tous les prisonniers seroient mis en liberté; & que tous pourroient retourner librement à Parme quand ils le jugeroient à propos (a)”. Il ne paroît pas que, dans ce traité on eût imposé aucune peine à ceux qui s'étoient opposés à Correge; car tous les prisonniers qu'il avoit faits furent mis en liberté, exceptés ceux qui étoient tombés entre les mains des Modenois & des autres alliés. Le même jour que cet accord fut fait Jacques de Cavalcabole Podestat & Berno le Capitaine du peuple parurent dans le conseil & requerront non seulement en argent comptant tous les arrérages qui leur étoient dus de leurs offices, mais ils furent pleinement dédommagés des pertes qu'ils avoient essuyées dans la bataille. Zefredini della Turre fut élu administrateur de la ville & de l'Etat de Parme, ainsi que Podestat & Capitaine: il garda ces emplois jusqu'au 2 d'Août suivant jour auquel on créa un conseil de quatre cens des principaux citoyens de Parme pour l'administration de la justice. Alors l'Abbé Anselme de Marano fut nommé par ce conseil, pour faire choix d'un Podestat & d'un Capitaine du peuple. On s'attendoit que Zefredini dont le pouvoir étoit alors annullé accepteroit la charge de Podestat, mais il la refusa absolument; sur quoi l'Abbé nomma à cette dignité Sigisfroi Arzignano de Vicenze Podestat, & Andrioli Génois, Marquis de Gavio pour Capitaine du peuple.

*Il reprend son ancienne autorité.* Tous ces arrangemens déconcertèrent entièrement les projets secrets de Correge dont l'intention étoit de laisser le gouvernement entre les mains de son gendre Alboin à qui il devoit en grande partie ses succès. Les Rubeis, les Lupi & les chefs des Guelfes vouloient persuader à leurs amis que les conditions du dernier traité étoient remplies, en souffrant que Correge fût revenu à Parme en qualité de simple citoyen. Correge de son côté insista sur ce que l'on punît quelques-uns des auteurs de la conjuration tramée contre lui: ce qui lui ayant été refusé, lui & ses amis parurent en armes le 3 d'Août sur la grande place de la ville. Parme fut encore une fois plongée dans le sang; mais les Rubeis, les Lupi & Hensola qui avoient si fort contribué au gain de la dernière victoire, après un long combat furent chassés de la ville; les massacres, les incendies, le pillage recommencerent. Par le dernier traité il avoit été décidé que Borgo di San Domino, le château de Marano & celui de Bercetto seroient remis entre les mains des Rubeis & des autres chefs du parti Guelfe pour leur servir de place & de refuge pour eux & pour leurs amis en cas d'une nouvelle querelle entre les deux partis. C'est pourquoi les exilés passèrent dans ces places; mais les habitans de Marano & de Bercetto, qui

(a) *Ibidem.*

probablement avoient une secrete correspondance avec Corregge, refuserent de les recevoir ; de sorte qu'ils furent obligés de se retirer à Guarola & à Terclaria qu'ils fortifierent ainsi que Borgo di San Domino, d'où ils firent des courses sur les terres de leurs ennemis, mais sans pouvoir causer beaucoup de dommages. Sigisfroi de Vicenze, le Podestat élu, étoit alors en chemin pour venir prendre possession de son nouvel emploi ; mais en arrivant à Mantoue, il apprit cette nouvelle révolution, & il retourna dans sa famille à Vicenze. Le Marquis de Gavie qui étoit entré en charge refusa de l'exercer plus long-tems ; & le 14 d'Août il la résigna dans le conseil Général en demandant son salaire qui lui fut refusé ; ce qui ne l'empêcha point de partir le lendemain pour Gênes avec toute sa famille.

Il étoit aisé de s'appercevoir que ces charges de Podestat & de Capitaine du peuple n'étoient purement que des titres ; les gens de distinction ne vouloient point les accepter. Un certain Jacques de Stradella, qui avoit suivi le dernier Capitaine en qualité d'un de ses conseillers, fut nommé Podestat, on ne fait par quelle autorité ; & un certain Gazapini Crémonois, qui avoit suivi le dernier Podestat en la même qualité, fut fait Capitaine du peuple. Quoiqu'ils n'eussent que ces titres sans pour ainsi dire avoir d'autorité, ils arrêterent cependant, le pillage, les meurtres, les incendies & toutes les horreurs auxquelles Parme étoit alors en proie. Lorsque leur tems fut expiré, ils reçurent chacun soixante mares pour leur salaire (\*).

Entr'autres meurtres qui se commirent dans ces tems-là, ceux de Jacques de Senaza qui étoit regardé comme le plus digne homme de Florence, de son oncle Adigherio, d'Antoni de Fulcio & du jeune fils de Senaza causerent la plus grande consternation à Parme & un déplaisir général dans toute l'Italie. Le nouveau Podestat dont la Chronique fait mention ensuite étoit Pagoni comte de Panico Bolonois exilé qui exerça cette charge six mois ; & Ugolini de Manfredi Reggianois fut élu Capitaine du peuple.

Vers ce même tems il se fit à Plaisance un traité de paix pareil à celui qui venoit de se faire à Parme ; & les exilés retournerent dans cette premiere ville sous le commandement de la Turre, alors seigneur de Milan, qu'ils choisirent pour leur protecteur pendant cinq ans & qui après avoir été installé à Plaisance en cette qualité, & voyant que tout y étoit tranquille, étoit retourné à Milan.

La même année les Seigneurs de Storti qui étoient exilés de Terclaria brûlerent une ville près de Parme, & les Rubeis avec d'autres chefs exilés, tenoient encore le château de Guarola, d'où ils continuoient leurs ravages. Cette audace obligea le parti Gibelin de Parme, de se mettre en campagne où il rencontra les exilés. La rencontre fut sanglante, les exilés furent battus & le château repris avec toute la garnison qui étoit de soixante hommes. Il se trouva parmi les prisonniers quelques gens de considération qui furent envoyés les uns à Guardaxoni, & les autres à Parme. De Guazola qui fut démoli, l'armée Parmesane marcha à Terclaria qui fut si bien défendu par Scoza & ses deux fils Rolandini & Cabrini que la plupart des assiégeans, après avoir

(\*) Il y a ici une lacune assez considérable dans la Chronique de Parme que nous suivons, en consultant de plus les auteurs contemporains.

Sect. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.

Foiblesse  
du Gouver-  
nement ci-  
vil.

Della Tur-  
re protec-  
teur de  
Plaisance.

Troubles  
civils ;

Sect. III. resté quinze jours devant cette place, & avoir perdu leurs meilleurs soldats, furent obligés de retourner à Parme; ils laissèrent cependant un nombre suffisant d'hommes pour bloquer la place qui, se trouvant à la fin réduite à l'extrémité, capitula sous la condition que ceux qui y étoient seroient affranchis de leur sentence de bannissement & retourneroient à Parme.

*Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.*

*Les troubles s'étendent sur toute la Lombardie.*

Ces fureurs civiles ne troublèrent pas seulement l'état de Parme mais elles s'étendoient dans toute la Lombardie où la plupart des principales villes aimèrent mieux se soumettre que d'être tourmentées par de petits tyrans. Les Milanois élurent della Turre pour leur gouverneur perpétuel, son pouvoir étant auparavant fixé à un certain tems, Maffio de Madio frere du dernier Evêque de Bresse, fut choisi par les Bressans pour remplir chez eux la même dignité, & les Ferrarois, après avoir tenu ferme long-tems contre les Bolonois & les Padouans, s'appercevant que Frisco d'Este étoit incapable de les défendre, se fournirent au gouvernement des Vénitiens qui avoient envoyé une petite flotte à leur secours. Frisco dans cette occasion reçut une grosse somme d'argent des Vénitiens qui rompirent toutes leurs conventions avec les Ferrarois lesquels ils réduisirent dans un véritable état de servitude. Vers la fin de l'année Borgo de San Domino fut assiégée par les Parmesans qui n'étant point en état de le prendre, surprirent St. Hilaire & le brulerent en grande partie.

*Nouvelles ruses de Corregé.*  
1309.

Au commencement de 1309 Pierre Mancasola de Plaisance fut élu Podestat de Parme, tandis que Corregé quoiqu'il eut dans la ville un pouvoir absolu, se contenta d'être nommé prévôt des marchands pour cinq ans; tant il avoit d'habileté pour mieux jouer son rôle. Il supprima adroitement les distinctions des Guelfes & des Gibelins & il désigna les derniers sous le nom de la communauté de Parme & les autres sous celui des Rubeis. Plusieurs de la faction de ces Rubeis furent emprisonnés & d'autres mis à mort, tandis que ceux de l'autre faction pouvoient désobéir impunément aux ordres de la communauté.

*Révolution à Plaisance;*

Cette année des querelles domestiques étant survenues à Plaisance entre Alberto Scotti & le Gouvernement, Mancasola, le nouveau Podestat de Parme qui étoit gendre de Scotti, marcha avec un corps de Parmesans au secours de son beau-pere, chassa de Plaisance toute la faction della Turre & rétablit tous les exilés du parti de Scotti dans leurs biens & leurs possessions dans le Plaisantin. Cette expédition cependant couta la vie à Mancasola, au moins il ne revint plus à Parme, & il n'en est plus fait mention dans l'histoire. Il eut pour successeur Bartolino de Rodino de Reggio qui avoit été son assesseur après un mois de gouvernement ou environ. Celui-ci fut remplacé par Ugolino de Manfredi qui ne fut Podestat que dix jours jusqu'à l'arrivée d'une autre Podestat que la Chronique ne nomme pas (a).

*Et à Gènes.*

Dans ce même tems Antonio de Gualdini Parmesan étoit Podestat de Gènes; mais ayant en tête Oppizoni Spinola qui avoit été rappelé d'exil & fut Capitaine du peuple, le parti de Spinola fut le plus puissant & chassa le Podestat hors de la ville. Ensuite ayant rencontré un corps de Génois bannis il fut tué dans le combat; & les familles Guelfes de Gènes qui avoient été exilées

(a) *Chronicon Parmense ad ann. 1309.*

pendant quarante ans, rentrèrent dans cet Etat & dans le maniment des affaires du gouvernement.

Parme eut cette année la visite du Légat du Pape à l'occasion suivante: Les Vénitiens ayant comme nous l'avons déjà dit, violé la bonne foi envers leurs nouveaux sujets les Ferrarois, ces derniers refusèrent de leur obéir & envoyèrent une députation au Pape qui avoit toujours réclamé Ferrare comme fief immédiat de l'Eglise l'engageant à prendre leur Etat & leur ville sous sa protection. Avant que Sa Sainteté eut répondu, les Vénitiens & les Ferrarois en étoient aux mains dans les rues de Ferrare & les premiers ayant été défaits s'étoient réfugiés dans le château de Tetaldo. Sur cela le Sénat de Venise équipa une flotte & une armée pour assiéger Ferrare par terre & par mer. Les Bolonois s'empressoient également à secourir les Ferrarois leurs alliés, & le Pape étant informé de ce qui se passoit, envoya des ordres exprès aux Vénitiens d'évacuer le château de Tetaldo & d'abandonner entièrement le Ferrarois, ce qu'ils refusèrent nettement. Le Pape envoya alors à Parme & dans les autres villes de Lombardie son Légat qui, après avoir excommunié les Vénitiens, publia une croisade contre eux, offrant la remission de tous leurs péchés à ceux qui aideroient le Saint Siege à reprendre Ferrare. Quoique Corregge n'eut pas été prévenu de l'arrivée du Légat dans Parme, néanmoins il engagea les Parmesans qui en général étoient dévoués à Sa Sainteté d'entrer dans la Sainte croisade. Les succès du Légat furent si grands dans toute la Lombardie qu'il assembla une nombreuse armée avec laquelle il chassa les Vénitiens du Ferrarois, prit le château d'assaut & passa au fil de l'épée tous ceux qu'on y trouva après cela, le Légat réduisit les autres places du Ferrarois & délivra toute cette principauté du joug des Vénitiens.

Nous sommes à l'époque célèbre de la cruelle persécution excitée contre les Templiers. On les accusoit d'hérésie; de blasphème & de plusieurs autres crimes, quoique le plus grand crime fut d'avoir des possessions immenses dans presque tous les Etats de l'Europe. Il est à présumer qu'ils en avoient aussi dans l'Etat de Parme, car cette même année le Légat apostolique vint dans cette ville où il prononça solennellement la sentence d'excommunication contre l'ordre entier. Avant la fin de l'année, les Parmesans soutenus par leurs alliés entreprirent le Siege de Borgo di San Domino qu'ils prirent tant à cœur qu'ils ne laissèrent dans leur ville que les Magistrats & deux cens Modenois pour toute garnison. Ici finit la Chronique de Parme. Nous apprenons des autres auteurs que cette place fut prise par composition & que les exilés retournerent paisiblement à Parme.

L'histoire de cette ville depuis cet événement & pendant un certain nombre d'années est si confondue dans celle de tous les autres Etats d'Italie que, si nous voulions embrasser tous les détails particuliers, il nous faudroit répéter presque tout ce qui est dit dans les précédentes de cet ouvrage. Nous nous contenterons en suivant le fil des événemens, d'en choisir uniquement ce qui concerne d'une manière spéciale Parme & Plaisance.

Il est certain que les deux grands objets que les Guelfes & les Gibelins avoient en vue lors de cette distinction de parti, avoient alors changé de face. Les Guelfes pour maintenir leur liberté s'étoient mis sous la protection du Pape qui ne pouvoit, ni leur nuire, ni leur être utile. Les Gibelins

Sect. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.

Visite des  
Légats à  
Parme.

Arrivée de  
l'Empereur  
Henri VIII  
en Italie.

SECT. III. étoient dans le fait aussi jaloux de la puissance de l'Empereur que les Guelfes, & ne se soucioient gueres plus qu'eux, qu'il pénétrât en Italie, mais ils combattoient sous son autorité afin de jouir des dépouilles de leurs ennemis. L'Empereur ne se mêlant plus des affaires de l'Italie depuis Frédéric II. la crainte du pouvoir impérial, qui étoit le signal de l'union parmi les guelfes, s'évanouit; & ils se divisèrent entre eux. Henri VII étoit alors Empereur d'Allemagne, il pensa que l'Italie étoit d'une trop grande importance pour en négliger plus long-tems la conquête, & comme nous l'avons déjà dit ailleurs, il entra en Italie avec une armée assez puissante pour rétablir & affermir tous les droits de l'Empire dans ce pays, si le Pape Clément V. qui avoit été le premier à l'engager à y venir, ne l'eût abandonné. La famille de la Turre ou les Torriani de Milan l'avoient aussi sollicité à cette entreprise. Guido Torriani leur chef lui avoit envoyé à cet effet deux freres prêcheurs en Allemagne promettant d'aller à sa rencontre jusqu'à Lausanne à la tête de mille hommes. Etant arrivé à Turin, quelques Gibelins exilés eurent recours à lui comme à leur chef; mais il leur dit froidement qu'il étoit venu pour être le frere & l'ami commun des Guelfes & des Gibelins & pour abolir toutes ces distinctions de parti. En un mot lorsque les chefs des Gibelins se présentèrent à lui comme gens de son parti & le prièrent de recevoir leur serment de fidélité & leur hommage pour les fiefs qu'ils tenoient de lui, il refusa de les admettre à ce serment à moins qu'ils ne remissent ces mêmes fiefs entre ses mains. Chacun sait qu'il fut couronné Roi d'Italie à Milan; mais le Pape dans ce même tems avoit formé une puissante ligue contre lui, ce qui déconcerta d'abord & ruina ensuite ses grands desseins. Les parties intéressées dans cette ligue sous les ordres du St. Pere étoient Robert Roi de Naples, les villes de Florence, Bologne, Sienne, Lucques, Crémone, Padoue, Bressé & quelques autres. Corregge qui étoit alors maître absolu de Parme refusa d'abord d'y entrer; mais on dit qu'il reçut douze mille florins des Bolonois & des Florentins pour prendre leur parti. De ces douze mille florins il en offrit deux mille à l'Empereur comme une partie des arrérages qui étoient dûs à ce Prince par la ville de Parme; mais dans le fond c'étoit pour obtenir le gouvernement de Parme qui lui fut accordé par l'Empereur & dont il se fit dès lors une espece de droit de souveraineté. Bientôt après l'Evêque de Botranto & un autre Ambassadeur furent envoyés par l'Empereur pour prendre le serment de fidélité des différentes villes de Lombardie, mais lorsqu'on communiqua à Corregge le dessein que les Envoyés avoient de visiter aussi Parme, il refusa nettement de les y recevoir; ce qui est peut-être la raison pour laquelle l'Evêque dans la relation de l'expédition de l'Empereur en Italie l'appelle un tyran Guelfe (a) la vérité est que Corregge dans ce même tems se méfiant autant de l'Empereur que des Guelfes avoit pris d'autres mesures. L'Empereur cependant avoit changé les dispositions de son expédition en Italie; au lieu d'y rétablir l'autorité impériale en soumettant à son gouvernement tous les Etats de Lombardie il se contenta de quelques sommes & il confirma tous les petits tyrans dans leurs usurpations & dans leur pouvoir. En un mot il prostitua à l'enchere la moindre place dont il avoit à disposer. Il avoit vendu le Gouvernement

(a) *Iter italicum Henrici Septimi imperatoris, apud Murat. Tom. IX. p. 905.*

nement de Plaisance à Galéace Visconti Podestat de cette ville ce que Corregge regardant comme une injure qu'on lui faisoit il forma une conspiration avec les Pavésans & quelques autres Italiens exilés pour surprendre Plaisance. Il y avoit alors à Plaisance un certain Yvan de Cornu qui avoit été auparavant exilé, ce fut par ses soins que la ville fut sauvée, car Galeace ayant découvert la conspiration la même nuit que Plaisance devoit être attaquée par terre & par eau. Il plaça par l'avis d'Yvan, des sentinelles au haut des principales tours avec ordre de donner un signal dès qu'ils appercevroient un corps de troupes s'avancer vers la ville, tandis qu'il rassembla dans la principale rue toutes ses forces pour attaquer vigoureusement les premiers qui se présenteroient. Les Pavésans avec Philippe leur Podestat à leur tête, furent les premiers qui s'avancèrent; & ils étoient à une très petite distance de la porte lorsqu'ils furent aperçus par les sentinelles. Galéace & Yvan tombèrent aussitôt sur eux & après un combat sanglant les Pavésans furent défaits & Philippe lui-même fut mortellement blessé & fait prisonnier par un exilé de Pavie. Ceux qui échappèrent s'enfuirent dans leurs petits bâtimens qui étoient sur le Po, mais le plus grand nombre fut taillé en pieces, & il n'en eut peut-être pas échappé un seul si Galéace qui favoit que Corregge avançoit à la tête des Parmésans n'eût rappelé ses troupes qui étoient à la poursuite des fuyards.

SECT. III.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1301  
jusqu'en  
1312.

Défaite des  
Pavésans.

Les Plaisantins cependant s'étoient assés éloignés pour donner le tems aux Parmésans d'entrer dans la ville par une brèche où ils passèrent un à un, & ensuite un certain nombre étant passé, ceux-ci élargirent la brèche & les autres passèrent en foule au lieu d'obéir aux instructions de leur général, ils ne furent pas plutôt dans la ville qu'ils se mirent à piller; de sorte que Galéace en revenant de battre les Pavésans au point du jour, fut surpris de voir les rues pleines d'ennemis chargés de dépouilles des habitans, s'apercevant néanmoins que leur nombre étoit trop petit pour pouvoir rien entreprendre, il fit fermer les portes & attaqua les Parmésans qui ne sachant pas la défaite de Philippe croyoient que la Place étoit en leur pouvoir. Ils furent renversés du premier choc, la cavalerie mise en fuite & l'infanterie en désordre. Ils eussent tous péri dans cette rencontre si Galéace & ses soldats fatigués eussent pu continuer de les poursuivre: ainsi Plaisance resta au pouvoir de Galéace.

Et des Parmésans.

Riccobaldi de Ferrare (a) auteur contemporain nous apprend que l'Empereur avoit une si bonne opinion de Corregge qu'il lui donna non seulement le gouvernement de Parme, mais encore celui de Reggio & de Guastalla; mais il étoit alors entierement lié avec les Guelfes. François Pipini, autre auteur contemporain (b) parle clairement de la considération particulière que l'Empereur témoignoit à Corregge, il nous dit que tandis que ce Prince étoit campé devant Bresse, Corregge lui envoya une députation solennelle pour lui présenter la couronne Impériale qui avoit été prise par les Parmésans sur Frédéric II, lorsqu'ils le forcerent d'abandonner le siege de leur ville. Dino Compagni autre auteur de ces tems là, qui a écrit en Italien (c) fait mention de plusieurs faveurs dont l'Empereur avoit comblé Corregge, & l'accusé de la plus basse ingratitude, même jusqu'à avoir insulté la personne de ce Prince &

Fugement  
de divers  
auteurs sur  
Corregge.

(a) Apud Murat. Tom. IX. p. 258.

(c) Ibid. pag. 529.

(b) Ibid. pag. 659.

SECT. III. d'avoir dit de lui par ironie que le seul éloge qu'il méritoit c'étoit de n'être pas avare. Toutes ces circonstances cependant ne servent qu'à nous prouver que Corregge étoit alors un des plus dignes chefs de l'Italie & l'Evêque de Brotonto (a) nous donne une forte preuve qu'il n'étoit point aussi dissimulé qu'on le prétend; car, dit-il, lorsque l'Empereur créa cent soixante chevaliers à son couronnement à Milan, presque tous ces chevaliers étoient des Gibelins de la Lombardie excepté deux Corregge & un autre; que Corregge dit hautement que si l'on n'avoit pas reçu d'autres chevaliers il en étoit surpris à cause de l'insatiable avarice des Allemands & de l'Empereur qui ne se faisoit point de scrupule de vendre deux fois le même emploi & le même fief à deux personnes différentes. C'étoit en effet le procédé de l'Empereur; ce qui le rendit méprisable aux yeux des Italiens.

Corregge est  
condamné  
à mort par  
l'Empereur.

Pendant ce Prince trouvant son armée trop foible pour rompre la confédération qui avoit été formée contre lui & dont il regardoit Corregge comme le chef, il eut recours aux procédures légales contre lui: il fit dresser un manifeste en forme où il l'accusoit de haute trahison contre sa Majesté impériale avec son gendre Jean Quinici & Oppizini de Unziola deux personnages de grande distinction; ces chefs d'accusation furent affichés aux portes du palais impérial avec sommation aux trois accusés de paroître devant lui & de justifier leur conduite dans l'espace de dix huit jours. Henri fit ensuite adresser des lettres circulaires aux villes de Parme, de Reggio & autres de la ligue, en commandant aux habitans de n'avoir aucun égard aux ordres de Corregge mais de le traiter comme un sujet rebelle à son Prince: ces lettres sont datées de Pise du 9 Avril 1312. On trouve dans d'autres parties de cette Histoire Universelle la suite des procédés de l'Empereur dans cette occasion. Quant aux Parmesans & à Corregge, il est sûr qu'ils rendirent des services signalés dans ce même tems à leur parti en envoyant aux Florentins lorsqu'ils furent assiégés des grands secours d'hommes & d'argent: ce qui irrita si fort l'Empereur qu'après son couronnement à Rome il termina le procès intenté contre Corregge par une sentence de mort qu'il fit rendre contre lui. Il étoit condamné comme traître & rebelle à être écartellé devant les portes de Parme. Cette sentence eut été méprisée si le parti de l'Empereur n'avoit pas été alors aussi puissant en Italie qu'il l'étoit, & si le fameux Massino appelé vulgairement *le chien de Verone* n'eût pas eu assez d'adresse & d'amis dans Parme pour dépouiller à la fin Corregge de son pouvoir. Après cet événement les Parmesans perdirent leur liberté; & leur histoire se confond absolument pendant plus d'un siècle avec l'Histoire générale d'Italie, jusqu'au tems où ils tombèrent sous la domination des Farnesés; nouvelle époque, où nous allons la reprendre dans la section suivante.

(a) *Iter Italicum Henrici septimi imperatoris apud Murat. Tom. IX. p. 895.*

## SECTION IV.

*Histoire des Duchés de Parme & de Plaisance sous la  
Domination des Farneses.*

L'illustre famille des Farneses étoit originaire d'Orviette ancienne ville si-  
tuée dans la partie de la Toscane qui appartient au St. Siege. L'Histoire  
re parle honorablement de plusieurs personnages de cette maison qui dès le  
douzieme & le treizieme siecles eurent les premiers emplois civils de la ville,  
& des commandemens dans les armées du Pape, de la République de Flo-  
rence, & d'autres Etats d'Italie. Mais celui de cette maison qui s'éleva au  
plus haut degré de puissance fut le Cardinal Alexandre Farnese fait Pape en-  
suite sous le nom de Paul III. fils de Pierre Louis & petit fils de Rannucio  
Farnese Général des armées du Pape en 1432 sous le Pontificat d'Eugene IV.  
Cet Alexandre avoit été fait Cardinal par Alexandre VI en considération de  
son mérite personnel, & de son habileté dans le maniment des affaires publi-  
ques auxquelles il avoit été employé sous le Pontificat de Léon X & sous ce-  
lui de Clément VII. A son avènement au trône papal, la reforme étoit affer-  
mie en Allemagne; il employa tous ses soins pour reconcilier les deux chefs  
de la religion catholique, Charles V. Empereur d'Allemagne & François I.  
Roi de France; mais quoiqu'il les eut engagés à une trêve de dix ans, il ne  
put obtenir d'eux qu'ils eussent une entrevue en sa présence. Ce Paul III  
convoqua le fameux Concile de Trente qui remplit si mal le grand objet que  
l'on s'étoit proposé, savoir de réformer la doctrine & la discipline de l'Eglise.  
Paul fut plus heureux dans le projet d'illustrer sa maison car il éleva son fils à  
la dignité de Prince, & ensuite il le fit Duc de Castro & de Camerino &  
puis Duc de Parme & de Plaisance (\*).

Ce fils étoit Pierre Louis Farnese que l'on appelloit communément le ne-  
veu du Pape. Il n'étoit point né d'un légitime mariage. Il n'étoit pas rare  
alors que des personnes obligées au célibat par la coutume & les loix intro-  
duites dans l'Eglise romaine, eussent & élevassent publiquement des Enfans  
nés d'une union naturelle; autorisée par les seules suretés de la conscience. In-  
nocent VIII & Alexandre VI, qui avoient régné depuis peu, avoient donné  
cet exemple à Paul III. C'est pourquoi celui-ci ne fit point un mystere qu'il  
eut des enfans & leur procura ouvertement tous les avantages qu'il put dans  
le pouvoir souverain auquel il se vit élevé. Outre ce fils, il avoit encore une  
fille nommée Constance qu'il maria à Borio II Comte de St. Flore, de la  
maison de Sforce (†). Quant à Pierre Louis, nouveau Duc de Parme & de

SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisan-  
ce sous la  
domination  
des Farnese-  
ses.

Origine de  
la maison  
des Farnese-  
ses.

Pierre  
Louis Far-  
nese fait  
Duc de  
Parme &  
de Plaisan-  
ce.

(\*) Nous avons vu que Charlemagne maître de toute l'Italie, avoit donné Plaisance & Parme au St. Siege. Les Papes firent valoir leurs droits de tems à autre, & furent maîtres de Parme pendant long-tems. Lors de la confédération que le Pape Jules II. fit faire contre la France en 1512 il se fit céder Parme & Plaisance par l'Empereur Maximilien qui les lui abandonna sauf les droits de l'Empire.

(†) Mémoires de la Cour de Parme. Arrighi, Hist. de Parme.

SECT. IV. *Plaisance*, on assure que Charles-Quint, empressé d'obliger le Pape lui donna l'investiture du Royaume de Navarre pour son fils; don qui n'eut pourtant pas son effet.

*Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.*

*Le Pape se brouille avec l'Empereur.*

La bonne intelligence entre l'Empereur & Sa Sainteté ne dura pas long-tems, cette division fut la suite naturelle de la situation où ils étoient dans les deux premieres dignités du monde & des fâcheuses conjonctures de ce tems là. Il étoit naturel que le Duc de Parme épousât la querelle de son pere. C'étoit un Prince violent, vindicatif & perfide. Il fut transporté d'une telle animosité Contre Charles-Quint qu'il prit le parti de soutenir & de favoriser la conspiration de Jean Louis Comte de Fiesque (a) contre la liberté de Gènes & les Doria qui tenoient pour l'Empereur. Cette conspiration ayant manqué par la mort du principal chef arrivée au point de l'exécution de son projet, quelques auteurs prétendent que Charles par ressentiment contre le Prince de Parme & son ingratitude le fit mettre secretement à mort par Gonzague Duc de Guastalla & Gouverneur de Milan. D'autres qui croient mieux connoître le génie inconsidéré du Duc de Parme n'attribuent l'indiscretion avec laquelle il seconda les vues de Fiesque, qu'à la mauvaise disposition continuelle où il étoit de donner dans tous les desseins mauvais & hazardeux qu'on lui proposoit, sans songer positivement à déplaire à l'Empereur dont la puissance étoit bien capable de le retenir, s'il eut été capable d'y réfléchir murement. De sorte qu'il n'est guere probable que Charles-Quint soit coupable du meurtre commis en la personne de Pierre Louis Farnese. Voici la cause de ce crime telle qu'elle est rapportée par des auteurs contemporains & présens.

*Le Duc de Parme est assassiné.*

1547.

Ce Duc avoit entr'autres vices (\*) un si violent penchant pour les femmes & il pouvoit cet excès si loin que toutes celles qui lui plaisoient de quelque qualité ou de quelque caractère qu'elles fussent, étoient forcées de céder à son impudicité ou d'essuyer les plus indignes traitemens. Sa résidence ordinaire étoit à Plaisance où il avoit fait bâtir un château & où ses injurieux procédés envers des Dames de la plus grande considération exciterent quatre Gentils-hommes, Pallavicini, Landi, Anguisciola & Confalonieri à former une conspiration contre sa vie. Le Duc soupçonnant leur dessein résolut de les faire emprisonner le jour suivant; mais il eut l'imprudence de laisser échapper quelques mots à ce sujet, qui furent rapportés aux quatre Gentils-hommes. Ils entrèrent d'abord dans le palais où ils se firent introduire sous prétexte de traiter d'affaires avec le Duc, & pénétrant dans son appartement, ils le poignarderent & jeterent son corps par les fenêtres du château. Après cette action ils dépêcherent un exprès à Ferrand Gonzague Duc de Guastalla, & Gouverneur de Milan, pour implorer la protection de l'Empire; & celui-ci envoya des troupes qui s'emparerent de Plaisance au nom de l'Empereur, c'est d'après ce trait d'Histoire & d'après la querelle entre l'Empereur & Sa Sainteté que l'on a eu raison de croire que le Gouverneur de Milan n'ignoroit pas entièrement le sujet de la conspiration. Lorsque l'Empereur apprit cet assassinat, il écrivit une lettre de condoléance au Pape qui dissimula ses soupçons & lui fit

(a) Arrighi, Histoire de Parme.

(\*) Il étoit d'une fierté qui le fit haïr de tout le peuple.

une réponse emmiellée de complimens & de remerciemens dans laquelle il le prioit en même tems de remettre Plaisance à Octavio fils de Pierre Louis & Gendre de sa majesté impériale (\*). Cette demande en occasionna d'autres de la part de l'Empereur au Pape qui n'avoit nulle envie de les lui accorder. De nouveaux incidens occasionnerent cette rupture.

Charles V étoit sincèrement disposé à mettre fin à toutes ces dissensions religieuses de la Chrétienté qui l'empêchoient de jouir du moindre repos; & à cet effet, il avoit obtenu, quoique très-difficilement, du Pape, la convocation d'un Concile à Trente, lequel concile fut ensuite transféré à Bologne, sous prétexte que Trente n'étoit pas une place de sûreté, à cause du voisinage de l'Allemagne qui étoit alors infestée d'une foule de Sectaires religieux. Ceci & l'inutilité des travaux du concile mécontenterent si fort Charles, qu'il envoya une épée à Sa Sainteté pour lui signifier qu'il avoit résolu d'examiner par quel droit le Saint Siege s'étoit approprié Parme & Plaisance sous le Pontificat de Jule II. dont la violence, l'ambition & l'injustice étoient assez connues de tous les peuples. Ce message fit bouillir le Saint orgueil du Pape; cependant, le procédé de l'Empereur étoit si raisonnable en apparence qu'il n'osa pas le condamner ouvertement. Il présenta seulement aux Commissaires Impériaux une patente accordée par l'Empereur Maximilien I, (†) grand pere de Charles & datée de 1510 qui donnoit au Pape Jule II la ville & le territoire de Plaisance, comme faisant partie de l'Exarcate de Ravenne cédé par la Comtesse Maltide au Saint Siege. Quoique les Ministres de l'Empereur n'eussent rien à répondre à ces titres, Charles ne prit pas moins possession de Plaisance.

Sur cela, le Pape, afin d'empêcher l'Empereur de se saisir de Parme comme il avoit fait de Plaisance, réunit cette premiere ville au Saint Siege & la gouverna en son nom; & ainsi le jeune Octavio Farnese fut privé de son héritage. Toute l'Europe condamnoit alors le procédé de l'Empereur; & Henri II, Roi de France offrit de secourir Sa Sainteté & de lui aider à reprendre Plaisance. Mais le pouvoir de Charles & l'exemple du Pape Clément qui avoit été fait prisonnier par ce Prince le détournèrent d'accepter les offres d'Henri. Ces menées cependant firent si bon effet que l'Empereur lui offrit, au lieu de Plaisance un revenu de 40 mille écus par an, ce que le Pontife étoit sur le point d'accepter lorsqu'il mourut en 1549. Le Pape Jule III. qui pensa qu'il ne pouvoit sans injustice retenir Parme fut assez généreux que d'y rétablir le jeune Octavio lequel supplia Sa Sainteté de vouloir faire des instances à l'Empereur pour la restitution de Plaisance. Jule auroit désiré volontiers pouvoir réussir dans cet objet, mais il n'osoit pousser les choses trop loin, parce qu'il étoit naturellement timide, & qu'il craignoit le pouvoir impérial, & qu'il ne vouloit point se brouiller avec Charles au commencement de son pontificat. Il refusa par les mêmes raisons, les offres que lui faisoit la Cour de France. Dégouté de ces froideurs, Octavio résolut de s'adresser lui-même à sa majesté impériale qui tenoit alors la diete de l'Empire à

SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
sous la  
domination  
des Farnese.

Charles V,  
mécontent  
du Pape,  
s'empara de  
Plaisance.

Embarras  
du jeune  
Duc Octavio.

(\*) Il avoit épousé Marguerite, fille naturelle de l'Empereur qui venoit de perdre Alexandre de Medicis premier Duc de Florence, son premier mari.

(†) Voyez ci-devant la premiere note de cette Section IV.

*SECT. IV. Histoire de Parme & de Plaifance sous la domination des Farnes.*  
 Augsbourg. Il se présenta dans cette ville à Charles, avec un équipage convenable à sa qualité & il fut reçu de ce Prince d'une manière affectueuse & très-distinguée. Il exposa sa requête & il reçut une réponse qui fit croire à toute la Cour qu'il avoit obtenu ce qu'il demandoit ; Cependant tout l'effet qu'il avoit pu obtenir de Charles se réduisit à une promesse que ce Prince lui donna de lui rendre justice dans des tems plus favorables. Octavio avoit trop souvent éprouvé que de telles promesses de la part de son beau-pere étoient des refus pour y compter en aucune manière ; il quitta Augsbourg après y avoir séjourné un mois, & retourna le cœur plein de chagrin à Rome où il renouvela ses Sollicitations auprès du Pape pour l'engager à agir en sa faveur comme si sa cause eut été absolument celle du Saint Siege. Jule continua de lui donner les plus douces espérances ; & Octavio pour être plus à portée de solliciter fixa sa résidence à Rome où lui & son frere le Cardinal ne pouvant rien obtenir proposerent à Sa Sainteté d'en venir à la voie des excommunications contre l'Empereur ; ce que le Saint pere n'ayant pas voulu faire, Octavio demanda au Pape la permission d'employer les moyens qu'il avoit par lui-même pour se faire justice.

*Il implore le secours de la France.*  
 Octavio avoit dans ce tems-là un frere naturel nommé Horatio au service d'Henri II. qui conçut tant d'estime pour lui qu'il lui donna en mariage Diane sa fille naturelle. Horatio dévoué entièrement aux intérêts de sa famille ne laissa échapper aucune occasion de mettre Henri & Octavio en bonne intelligence ; & il réussit si bien que Henri entreprit de fournir des troupes à Octavio pour recouvrer Plaifance & pour obliger l'Empereur à lui rendre justice, pourvu qu'Octavio consentît à mettre garnison françoise dans Parme & à agir de concert avec ses Généraux ; ce qu'Octavio accepta volontiers. Dès que l'Empereur eut appris la nouvelle de ce traité, il écrivit au Pape pour se plaindre d'un pareil procédé & pour le menacer de sa vengeance lui & Octavio s'il entroient quelques troupes françoises en Italie. Jule répondit avec la plus grande sincérité qu'il n'avoit jamais consenti à tel accord & qu'il ignoroit entièrement les entreprises que le Prince de Parme & le Roi de France avoient formées ensemble. Il avoua seulement que voyant que ses instances auprès de sa majesté impériale en faveur d'Octavio étoient infructueuses, il lui avoit laissé la liberté de faire ce que bon lui sembleroit pour se faire justice ; mais qu'il n'avoit jamais pensé qu'Octavio pût prendre un parti si violent.

*Le Duc de Parme est excommunié.*  
 Pendant cette correspondance entre le Pape & l'Empereur, Henri mit non seulement garnison françoise dans Parme, mais il envoya un corps considérable de troupes pour faire valoir ses prétentions en Italie, & quelques-unes de ses troupes furent même cantonnées dans l'Etat ecclésiastique. Sur cela le Pape, qui ne craignoit rien tant, que l'arrivée des François en Italie, excommunia le Duc de Parme & ses adhérens, ensuite croyant d'être soutenus par Charles, il écrivit au Roi de France pour le menacer de la même peine si, dans un terme limité, il ne retirait pas ses troupes d'Italie. En même tems Sa Sainteté demanda à Charles une armée pour chasser les François de Parme & de l'Etat ecclésiastique. L'Empereur, bien loin de refuser ordonna aussitôt à Gonsague, Gouverneur de Milan, d'entrer en campagne avec un corps de troupes & de se joindre à celles du Pape qui étoient à Bologne, pour former le siege de Parme. Henri étoit également prêt à soutenir son nouvel allié ;

& il commanda à l'armée qui étoit sous les ordres du Maréchal de Brissac & de son gendre Horatio Farnese, de passer les Alpes. Les François furent arrêtés dans leur marche par le Duc de Savoye qui leur refusa le passage par ses Etats; & Gonzague fut obligé de conduire au secours de ce Duc les troupes qui étoient destinées pour le siege de Parme. Sa Sainteté profita de l'occasion pour remonter à Octavio combien il étoit de son intérêt de remettre Parme entre ses mains, lui offrant la paisible possession de la principauté de Camerino, le premier appanage de sa famille, avec quinze mille écus en échange. Le Duc n'étoit point alors en état d'accepter ces offres sans le consentement d'Henri, sur-tout ayant garnison françoise dans sa capitale. A cet égard Sa Sainteté envoya un de ses neveux à la Cour de France pour persuader à Henri d'évacuer Parme, comme si cet objet devoit occasionner une guerre générale en Europe. Henri étoit si éloigné d'écouter cette proposition qu'il ordonna à ses troupes qui avoient alors forcé leur passage dans le Piémont de vivre à discrétion dans l'Etat ecclésiastique, ce qu'elles exécuterent si bien qu'elles ruinerent presque tous les Bolonois. Les choses restèrent dans cet état jusqu'en 1553 qu'Horatio Farnese fut tué à Hadin par un accident, comme il avoit été la principale cause de l'alliance entre les François & le Duc de Parme & comme les intérêts de celui-ci restèrent abandonnés à la Cour de Henri, le Duc résolut de soumettre ses prétentions sur Plaisance à la volonté de l'Empereur. Cependant Charles mourut sans le remettre en possession de cette ville qu'il ne put acquérir que trente ans après.

Bientôt après la mort de Charles V, son fils Philippe II. donna à sa sœur Marguerite Duchesse de Parme le Gouvernement des Pays bas où tout étoit en confusion par la tyrannie de Philippe qui cherchoit à y introduire le despotisme civil & le despotisme ecclésiastique. En même tems Octavio pour donner une preuve de son attachement à Philippe remit entre ses mains Alexandre son fils & son héritier qui étoit fort jeune alors pour être élevé à la Cour de Parme.

D'après ce que nous avons déjà rapporté, on peut se faire une idée de la considération dans laquelle étoient les bâtards en Italie & en Espagne. Horatio Farnese dont nous avons déjà parlé s'arrogea le titre de Duc de Castro, Etat qu'il ne posséda jamais; & Viquefort, auteur irréprochable nous apprend que dans une occasion solennelle le maître des cérémonies du Pape demanda à l'Ambassadeur François (a) s'il prétendoit avoir le pas sur le Duc de Castro. L'Ambassadeur répondit qu'il prétendoit à la préséance sur le Duc de Parme lui-même, mais qu'il la céderoit au Duc de Castro, parceque ce Duc étoit destiné à devenir le gendre du Roi de France (\*). Il est incertain si l'Ambassadeur avoit des instructions à cet égard; mais probablement son maître ne désapprouva point son procédé.

Octavio Duc de Parme avoit deux freres Alexandre & Ranuce, tous deux Cardinaux & tous deux hommes de mérite. L'un reçut le chapeau à 14 ans & l'autre à seize; & malgré la mauvaise conduite & les débauches de leur

SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
sous la  
domination  
des Farnese.

1553.  
Mort de  
Charles V.

Horatio  
Farnese.

Les deux  
freres  
d'Octavio.

(a) Mr. Dursé.

(\*) Viquefort dans son Traité de l'Ambassadeur & de ses fonctions, premier partie.

SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce sous la  
domination  
des Farne-  
fes.

grand-pere, leurs mœurs furent affés honnêtes, si on en excepte quelques aventures galantes d'Alexandre qui fut pere de la belle Clélie Farnese. D'ailleurs ce Prince fut très-magnifique; il fit bâtir à Rome le célèbre Palais Farnese où l'on prodigua tout ce qu'il y a de plus élégant & de plus beau en architecture, en sculpture & en peinture. Les flatteries des Jésuites l'engagerent à bâtir pour la société une belle église appelée le *grand Jesus* à Rome, qu'il décora à grands fraix & où il ordonna de mettre son tombeau. Vers la fin de sa vie cependant il perdit beaucoup de l'amitié qu'il avoit conçue pour ces Religieux à cause de leur ambition & de leur insatiable avarice. Son frere Ranuce se distingua par son goût pour les belles lettres & par la protection qu'il accorda aux savans. Ils avoient une sœur nommée Victoire que le Pape leur grand pere avoit voulu marier à Cosme de Medicis second Duc de Toscane; mais l'Empereur s'opposa à ce mariage sous prétexte qu'il avoit été proposé sans son consentement. Elle fut mariée à Guido Balde Duc d'Urbain dont la postérité venant à manquer, son Duché resta annexé à l'Etat de l'Eglise vers le milieu du dernier siecle.

1566.

Mariage  
d'Alexan-  
dre Farnese.

Tandis que la conduite de Marguerite Duchesse, de Parme, dans les Pays-bas attiroit l'attention & l'admiration de toute l'Europe; & tandis que son fils Alexandre à la Cour d'Espagne faisoit valoir ses grands talens pour la guerre qui le firent regarder comme le plus grand Capitaine de l'Europe; Octavio le mari de Marguerite & le pere d'Alexandre menoit à Parme une vie indolente & sembloit oublié de tout l'univers.

Enfin en 1566, il alla voir sa femme à Bruxelles. Dans ce même tems leur fils Alexandre Farnese se distinguoit avec tant de éclat à la Cour & dans les armées d'Espagne, que Philippe II le maria avec la Princesse Marie fille d'Odoard, fils d'Emmanuel & frere de Jean III Roi de Portugal. Pour flatter la mere Philippe ordonna que les noces se fissent dans son Gouvernement, & il chargea le Comte d'Egmont de suivre le Prince à Bruxelles où son pere étoit alors & où il avoit su gagner, par son affabilité, l'amitié des Flamands. Bientôt après son arrivée la Duchesse sa mere fit des préparatifs pour la célébration des noces, & on envoya une flotte pour conduire la jeune épouse dans les Pays-bas où elle arriva suivie d'un grand cortège d'Espagnols & de Portugais qui s'étoient efforcés, à l'envie les uns des autres, d'avoir des équipages magnifiques. L'époux n'avoit alors tout au plus que quatorze ans; mais l'épouse étoit plus âgée ce qui rappella l'Histoire de la Duchesse de Parme mere d'Alexandre qui n'avoit que douze ans lorsqu'elle fut mariée à Alexandre de Medicis qui en avoit vingt-sept, & ensuite à l'âge de vingt-ans cette Princesse étant veuve épousa Octavio Farnese qui n'avoit que treize ans.

Il contribue  
au gain de  
la Bataille  
de Lepante.

Alexandre qu'on appella dès lors le Prince de Parme, conduisit son épouse dans cette ville, où il jouit pendant quelque tems des douceurs d'une vie tranquille. Mais ensuite Selim II, s'étant rendu formidable à toute la Chrétienté par la prise de l'Isle de Chypre sur les Vénitiens, Philippe II, à la priere de ces Républicains, consentit à entrer dans une ligue générale contre les Infidèles. Le Prince de Parme tandis qu'il étoit à la Cour d'Espagne, s'étoit intimement lié avec Don Jean d'Autriche qui avoit été nommé Généralissime de toutes les forces de la Chrétienté. Il saisit cette occasion de sa reconnoissance envers

envers sa majesté Catholique, de se couvrir de la gloire. La jeune noblesse Parmesanne se joignit à lui & ils se trouverent tous à la bataille de Lepante où ils eurent grande part à la victoire. Le Prince retourna ensuite à Parme où il devint pere de deux fils, Ranuce qui lui succeda dans ses Etats & Odoard qui fut honoré de la pourpre.

Tous les Historiens conviennent que si les sages conseils de la Duchesse de Parme avoient été suivis, l'Espagne n'auroit jamais perdu les sept Provinces-Unies; mais elle avoit deux grandes difficultés à vaincre: la premiere, étoit l'aigreur & la hauteur du Cardinal de Granvelle qui avoit été fait son premier ministre par Philippe; cet homme avoit tout ce qu'il falloit pour rebuter entièrement des peuples déjà lassés d'un Gouvernement despotique & des changemens qu'on avoit fait par-tout. La seconde étoit la bigoterie ridicule de Philippe qui le rendoit non seulement bisarre & cruel mais qui lui faisoit désapprouver ce que sa sœur faisoit pour le bien des peuples confiés à ses soins & pour le plus grand avantage de l'humanité. Granvelle étant devenu absolument odieux à tous les Flamands fut obligé d'abandonner l'administration des Pays-bas & de retourner en Espagne; Philippe envoya à sa place le Duc d'Albe homme féroce, cruel & dont la mémoire sera à jamais en exécration dans l'Histoire. Ce nouveau Gouverneur devoit exercer amplement sa tyrannie & tous les actes d'inhumanité les plus affreux envers les Flamands; c'étoit l'intention du dévot Philippe II; il s'acquitta à merveille. La Duchesse auroit pu par ses conseils apporter quelque remede à de si grands maux; mais les horreurs commises par le Duc d'Albe sous son nom, la déterminerent à quitter un gouvernement où elle n'étoit que comme un prête-nom. Sa démission fut acceptée & elle retourna à Parme auprès de son mari.

Après différentes révolutions dans le Gouvernement des Pays-bas Don Jean en fut établi Gouverneur & il commença par appeller auprès de lui le Prince de Parme parcequ'il connoissoit sa grande habileté dans les opérations militaires. Le Prince consentit à se rendre auprès de Don Jean, & Philippe lui assigna un revenu de cent ducats d'or par mois pour sa maison; ce qu'Alexandre refusa prétendant qu'il n'avoit encore rien fait d'assez remarquable pour mériter cette grace de sa majesté catholique. Lorsqu'il arriva à Bruxelles il étoit suivi de cent jeunes Gentilshommes Italiens & de trois cent soldats d'élite. La santé de Don Jean commençant à s'affoiblir, Philippe lui fit esperer que s'il mouroit il lui succederoit dans le Gouvernement; ce qui arriva en 1578. On fait que non seulement le Prince de Parme exécuta, mais projeta beaucoup de choses importantes pendant le Gouvernement de Don Jean. Il étoit aussi bon ministre d'Etat que bon soldat & il est certain qu'il joua un des plus grands roles sur le théâtre sanglant de la guerre. Tous les écrivains cependant conviennent qu'il avoit une espece d'humanité dans ses procédés militaires & qu'il ne faisoit tuer que le moins d'hommes qu'il pouvoit. Il eut, en différentes occasions, les Princes d'Allemagne, & les forces de la France & de l'Angleterre à combattre; & souvent il eut l'avantage. Le flegme de son tempéramment & la solidité de son jugement lui furent d'un grand secours dans plusieurs circonstances. Dans une de ces expéditions en France, au siege d'une place importante que le Roi de France vouloit secourir, Alexandre joua si bien ce Prince par ses rusés militaires que ce Prince l'appella en com-

SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
sous la  
domination  
des Farnes.

La Duchesse  
de Parme  
résigne son  
Gouvernement  
des  
Pays-bas.

Histoire  
d'Alexandre  
Prince  
puis Duc de  
Parme.

1578.

SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaifance  
sous la  
domination  
des Farnes-  
fes.

1588.

Ses expé-  
ditions en  
France.

Sa mort.  
1592.

bat singulier. Alexandre remercia sa Majesté de l'honneur qu'elle vouloit lui faire & répondit que sa vie ne lui appartenoit point, qu'elle étoit à son maître, & qu'il ne pouvoit se battre seul mais qu'il prendroit place parmi les chevaliers qui combattoient en seconds. Pendant son gouvernement des Pays-Bas dont l'histoire devint celle de la plus grande partie de l'Europe, il essuya plusieurs désagrémens occasionnés par les intrigues de ses ennemis auprès de Philippe, & il se trouva souvent sans argent & presque sans troupes. En 1588 il fut forcé d'envoyer la plus grande partie de son armée dans la grande armée navale destinée contre l'Angleterre, & les Anglois ne craignoient rien tant que de le voir à la tête des Espagnols, en cas que la flotte eût pu aborder. On a toujours ignoré quelles étoient les vues de Philippe lorsqu'il ordonna à Alexandre Farnesé, devenu Duc de Parme par la mort de son pere & de sa mere en 1586, d'entrer en France pour y soutenir la ligue contre le grand Henri IV, quels que furent ses motifs, soit d'ambition ou de Religion, il est certain qu'il n'y avoit aucun général en Europe qui eut pu faire ce qu'Alexandre fit; & c'est à lui à qui la France doit le triste avantage d'être Catholique au lieu d'être protestante (\*).

Il avoit mené avec lui en Flandres deux fois son fils Ranuce qu'il vouloit former dans l'art exécration de la guerre, la premiere fois Ranuce étoit fort jeune; mais dans la seconde campagne il acquit quelque gloire. Dans sa premiere expédition en France Alexandre avoit obligé Henri de lever le siège de Paris; & dans la seconde celui de Rouen. Henri avoit fait de grandes dispositions pour empêcher Alexandre de repasser la Seine à son retour de Flandres; & le Prince Ranuce se trouva dans le corps de troupes qui gardoit le passage contre le Roi de France lequel eut le déplaisir de voir le pere & le fils faire leur retraite sans perdre la moindre chose ni de leurs bagages ni de leur artillerie. Le Duc de Parme à son retour de cette expédition tomba malade & fut quelque tems aux eaux d'Aix pour rétablir sa santé. Elle devint un peu meilleure & il retourna à Bruxelles où il continua la guerre avec plus de courage que jamais. Dans ce même tems il reçut un ordre de la Cour de Madrid de faire une troisieme expédition en France; surquoi il se mit en marche; mais étant retombé malade il mourut à Arras le 4 Décembre 1592. Il faut observer qu'il avoit plutôt les manieres d'un homme d'Eglise que d'un soldat; & à sa mort il donna des marques non équivoques des sentimens de piété & de religion dont il étoit pénétré. Quelques-uns lui reprochent cependant d'avoir trempé dans l'assassinat du Prince d'Orange en 1582, mais le fait est au moins douteux. Il ordonna, avant sa mort, qu'on transportât son corps à Parme, & qu'on le fit enterrer à côté de celui de sa femme, Marie de Portugal. On exécuta ses ordres, mais plusieurs Historiens ont rapporté qu'on fut obligé de démembrer son corps & de le mettre dans des ballots de marchandises afin qu'il ne fut pas pris par les ennemis.

Ce fut à cet Alexandre Farnesé alors Prince de Parme que Philippe rendit la ville de Plaifance qui étoit restée entre les mains des Espagnols de-

(\*) Henri qui n'avoit aucune envie de changer de Religion, l'auroit encore moins fait s'il eut continué à vaincre. *Mémoires de la Cour de Parme p. 421.*

puis la mort de Pierre Louis. Quelques écrivains prétendent qu'Octavio avoit déjà été mis en possession de cette ville (a), quoique la citadelle eût toujours eu garnison Espagnole. Selon eux en 1585 le Duc Octavio fit une demande formelle à Philippe de la ville & du territoire de Plaisance, qui lui furent accordés sans la moindre difficulté. Mais il n'est guere probable que Philippe & son pere Charles V. aient refusé nettement aux instances des Papes Vicaires de Jesus, ce qu'ils accorderent simplement aux demandes d'Octavio & d'Alexandre. D'ailleurs Philippe n'avoit pas un esprit qui cédât facilement aux sollicitations des Princes qui dépendoient de lui. Suivant les meilleurs auteurs cette restitution se fit de la maniere suivante. Tandis qu'Alexandre étoit en Espagne attaché au malheureux Don Carlos, fils aîné de Philippe, ce Roi lui témoignoit une affection particuliere. Un jour Alexandre lui fit sentir adroitement qu'il ne pouvoit pas lui donner une plus grande preuve d'amitié que d'élever sa famille qu'il devoit regarder comme la sienne propre & de remettre son pere Octavio en possession de Plaisance Philippe charmé apparemment de la maniere dont ce jeune Prince lui fit cette demande écrivit aussitôt un ordre au Gouverneur de Milan de rendre Plaisance au Duc Octavio. Philippe mit cet ordre entre les mains d'Alexandre qui l'envoya par un exprès à Parme, prévoyant ce qui arriveroit ; car le jour suivant, le Roi ayant fait part à son conseil de ce qu'il avoit fait, les membres du conseil prétendirent que cette aliénation étoit préjudiciable à la Cour d'Espagne, & qu'il falloit la revoquer. On envoya donc des seconds ordres au Gouverneur de Milan; mais ils arriverent trop tard, les premiers avoient été mis à exécution. Ce fait est confirmé par la Duchesse Marguerite Mere d'Alexandre qui fit bâtir à cette occasion un superbe Palais au même lieu où étoit la citadelle & où fut assassiné son beau-pere Pierre Louis, lequel palais conserve encore aujourd'hui le nom de citadelle. Cette Princesse quelques années avant sa mort, habita ce Palais & son corps fut enterré selon son intention dans l'Abbaye de S. Seste à Plaisance.

SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
sous la  
domination  
des Farneses.

Plaisance  
rendue à la  
maison Farnese.

Ranuce I. Duc de Parme étoit dans les Pays-Bas lors de la mort de son pere; mais étant de retour à Parme il épousa en 1592 la niece de Clément VIII de la maison d'Aldobrandini. C'étoit un Prince pacifique & sous son regne Parme ne fut point enveloppée dans les désordres de l'Europe. Il fut aussi le protecteur des beaux arts & de la littérature ; & il employa ses loisirs à faire des collections de livres, de manuscrits, de tableaux, de statues & d'autres ouvrages de Génie que Don Carlos Roi d'Espagne enleva ensuite de Parme. Mais le Théâtre bâti par ce Ranuce subsiste encore & ce n'est pas seulement le plus magnifique mais le plus commode de ceux d'Italie (\*). Ranuce en homme sage pensa qu'il avoit assez acquis de gloire dans l'art militaire pendant sa jeunesse pour jouir du repos dû à un âge avancé. Il avoit deux fils, Odoard qui lui succéda & François Marie qui

Ranuce I.  
succéda à  
Alexandre  
son Pere.

(a) Voyez Arrighi, Histoire de Parme.

(\*) Nous en avons donné la description dans la premiere Section de cette Histoire.

**SECT. IV.** fut fait Cardinal outre cela il avoit deux filles qui furent mariées l'une après l'autre à François I. Duc de Modene & de Reggio.

*Histoire de Parme & de Plaifance sous la domination des Farneses.*

*Odoard I. Duc de Parme.*

1622.

Le Duc Ranuce étant mort en 1622, sa femme & son frere le Cardinal prirent la tutelle de son fils Odoard. Pendant la minorité de ce Prince, tout fut tranquille à Parme; & il put se former aux affaires, & apprendre à rendre ses sujets heureux, au sein de la paix & de l'abondance. Lorsqu'il fut majeur il se mêla des affaires d'Italie & prit parti avec la France & la maison de Savoye dans la querelle pour la succession du Duché de Mantoue. Lorsque le Roi de France, en 1635, envoya le Maréchal de Créqui en Italie, le Duc de Parme le joignit avec ses troupes, & le seconda au siege de Valence sur le Pô. Le Duc jeune & fier, s'impatoit des lenteurs du Maréchal qu'il pressa si fort qu'à la fin on résolut de faire breche. Le siege dura cinquante jours; mais la place fut abandonnée par les Espagnols. Le Duc fut ensuite en poste à Paris où il tâcha de justifier sa conduite aux dépens de la réputation du Maréchal qui se justifia à son tour. Richelieu étoit alors Ministre sous Louis XIII; mais ayant les intérêts des François en Italie grandement à cœur il se garda bien de donner le moindre déplaisir au Duc quoiqu'il fut fort éloigné d'approuver sa conduite.

*Le Duché de Parme attaqué & envahi par les Espagnols.*

1636.

Pendant le séjour d'Odoard en France le Marquis de Léganes, Gouverneur de Milan, entra avec un corps de troupes dans le Parmesan, & il se seroit emparé de tout le Duché, si le Duc de Savoye ne s'y fût opposé en envoyant quelques troupes pour le défendre. Odoard, voulut retourner dans son pays en 1636; furieux de voir son pays ainsi envahi, il essaya d'y entrer; mais il trouva tous les passages si bien gardés par les Espagnols, qu'il lui fut impossible de les forcer. C'est pourquoi il s'embarqua incognito dans un petit bâtiment sur la riviere de Gènes pour se rendre à Lunigiana d'où il passa ensuite aisément dans ses Etats. Parme & Plaifance avoient alors garnison Françoisise; mais ces garnisons étoient si foibles qu'elles ne pouvoient risquer une sortie, ni par conséquent empêcher les ravages que les Espagnols faisoient jusqu'aux portes de Parme. Sa Majesté Très-Chrétienne étoit dans ce tems-là environnée d'ennemis, une de ses armées étoit employée contre le Cardinal Infant Gouverneur des Pays-Bas qui étoit entré en Picardie. Le Comte Galas Général de l'Empereur obligea le Prince de Condé d'abandonner le siege de Dole en Franche Comté, & l'Amiral de Castille eut quelques avantages sur l'armée Françoisise qui avoit mis vainement le siege devant Fontarabie sur les frontieres d'Espagne. Ainsi Louis n'étoit point en état d'envoyer aucun secours à son allié de Parme qui fut contraint de se fortifier dans Plaifance où il fut aussitôt assiégé par les Espagnols qui continuerent leurs ravages & qui s'emparerent de tous les postes avancés & de tous les chemins aux environs de cette ville.

*Guerre dans le Parmesan.*

Rien n'eut pu sauver le Duc de Parme de sa ruine, si les Espagnols eussent ouvert devant Plaifance une tranchée en forme & s'ils eussent continué le siege avec courage, mais agissant avec lenteur, ils donnerent le tems aux Princes d'Italie, de délibérer & de parer leurs coups. Les Ministres de Venise & du Grand Duc de Toscane se plaignirent à la Cour de Madrid de ses procédés en poussant les choses à l'extrême contre le Duc de Parme qui n'étoit

coupable que de légèreté; ils firent connoître au conseil le mauvais effet qui résulteroit de l'invasion du Parmesan. Urbain VIII étoit alors sur le Saint siège; mais quoiqu'il eut plus à craindre si les Espagnols s'emparoi-ent de Parme & de Plaisance que les Vénitiens ni la famille de Medicis, cependant il ne fit aucune démarche en faveur du Duc qui avoit dédaigné de suivre ses avis ou plutôt ses ordres en abandonnant les intérêts de la France au Siège de Valence. Le Duc avoit été assez imprudent ou assez vain pour se faire un mérite auprès des Généraux & des Ministres François du peu de compte qu'il avoit fait du pouvoir papal, il avoit même osé jusqu'à menacer le Légat. Tout cela étoit venu à la connoissance de Sa Sainteté, qui ne lui pardonna pas ce procédé & faisit cette occasion de lui faire sentir les effets de sa vengeance.

*SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisan-  
ce sous la  
domination  
des Farnese.*

Cependant les Espagnols n'avoient pas intention de ruiner le Duc de Parme. Ils savoient que tous les revenus de ce Duché ne pouvoient les dédommager des fraix qu'ils auroient été obligés de faire pour s'en mettre en possession, & ils ne désiroient autre chose sinon de détacher le Duc de l'alliance de la France. Cette dernière proposition fut faite plusieurs fois, de la part de la Cour de Madrid aux amis du Duc en Italie qui lui représenterent en même tems les grands avantages qu'il retireroit de ses liaisons avec la maison d'Autriche. Le Duc continua à faire la sourde oreille à toutes ces exhortations, & il refusa même de traiter avec les Espagnols: sur cela le Général Espagnol eut ordre de le resserrer plus que jamais & de couper toute communication entre Plaisance & le reste du Parmesan, ce qu'il effectua. En peu de jours la ville fut affamée & le Duc lui-même eut manqué des choses nécessaires à la vie, si le Général Espagnol, par égard pour le grand Duc de Toscane qui étoit l'ami de l'Espagne, ne lui eut fourni des provisions pour sa table.

*Le Duc de  
Parme ré-  
duit aux  
abois.*

La disette à la fin devint extrême & le Duc consentit à faire un traité pourvu que la chose se passât si secrètement que le public n'en fut point instruit. Le ressentiment du Pape étoit alors assoupi, & ce Prince ecclésiastique s'offrit pour être l'un des médiateurs; mais le Duc donna une exclusion entière aux ministres du Pontife, dans toute cette négociation qui fut terminée à Milan, par la médiation des Florentins, avant que le Comte de St. Paul Général des François qui étoit à Parme en eût la moindre connoissance. Mais les François étoient en possession de Plaisance & le Traité ne pouvoit pas être exécuté qu'ils n'eussent abandonné cette place. Dans cette circonstance le Duc Odoard agit avec beaucoup d'adresse. Sous prétexte de faire payer la garnison, il ordonna qu'elle se mit sous les armes pour passer en revue devant lui sur la place: ce qui ayant été exécuté, il informa le Comte, en peu de mots, du traité que la nécessité l'avoit contraint de faire, & lui faisant observer que toute la grosse artillerie étoit pointée contre la garnison, il le supplia de faire sortir ses troupes de Plaisance & lui assura qu'il avoit obtenu un sauf-conduit du Gouverneur de Milan pour leur faire traverser le Milanois sans danger. Le Comte vit bien qu'il n'avoit pas à balancer; & fort content d'avoir un si bon prétexte pour quitter un si mauvais service, il dirigea sa marche vers le Piémont tandis que la garnison de Parme, réduite dans l'état le plus déplorable, évacua également cette ville & obtint des Vénitiens de traverser leur territoire pour se rendre dans la Valteline. Ainsi Odoard se recon-

*Il fait un  
accommodement avec  
les Espa-  
gnols.*

SECT. IV. cilia encore une fois avec les Espagnols qui étoient alors maîtres de l'Italie & dont il n'auroit jamais abandonné le parti, sans les intrigues du Cardinal de Richelieu.

*Histoire de Parme & de Plaifance sous la domination des Farnes.*  
 Le Duc étoit d'un caractère trop ardent pour rester long-tems en paix. Il négligea ses nouveaux engagemens avec l'Espagne pour prêter l'oreille aux magnifiques promesses que lui faisoit Richelieu qui continuoit de gouverner en France. Mais son principal ressentiment étoit contre le Pape Urbain. Ce Pontife étoit de la famille des Barberins qui de l'obscurité s'éleva au faite des grandeurs. Il fit Don Thadée un de ses neveux préfet de Rome & lui donna la préséance sur tous les Ambassadeurs des têtes couronnées. Odoard se plaignit à Sa Sainteté qu'au lieu de lui avoir accordé sa protection qu'il lui devoit comme à un feudataire du Saint Siege, il l'eut abandonné à ses ennemis & eût pris plaisir à le voir réduit à l'extrémité. Il se plaignit également de ce qu'on lieu d'interposer son autorité en sa faveur, ou de lui envoyer des troupes, cette même Sainteté lui avoit proposé de vendre une partie de son territoire à ses neveux pour avoir de l'argent; ce qui étoit triompher de son infortune & agir de concert avec ses ennemis.

*Ses démêlés avec le Pape.*

Au commencement les Barberins bien loin d'être les ennemis du Duc, avoient cultivé son amitié & pour donner à leur famille une plus grande considération parmi les Princes d'Italie, ils lui avoient proposé d'épouser une de leurs nieces fille de Don Thadée. Quoique le Duc méprisât cette alliance, cependant il avoit ses raisons alors pour ménager le Pape & les neveux par rapport aux grosses sommes qu'il devoit à la banque ou mont de piété à Rome & dont il payoit un intérêt excessif. Il étoit au pouvoir de Sa Sainteté, comme directeur de cette banque, de réduire l'intérêt à moins. Le Duc ayant fait un voyage dans son Duché de Castro qui est pres de Rome, les Barberins lui promirent s'il vouloit rendre une visite à leur oncle, de l'engager à faire diminuer une partie de cet intérêt. Le Duc répugna à cette proposition à cause de la préséance qu'il falloit céder au préfet; mais pour lever cette difficulté, il fut convenu que le préfet s'absenteroit de Rome pendant que le Duc y feroit; sur quoi il alla visiter Sa Sainteté. Il est inutile d'approfondir les raisons pour lesquelles le préfet ne s'absenta point de Rome pendant le séjour du Duc; ce qu'il y a de certain c'est qu'il l'y trouva & qu'il se passa entre eux des aventures défagréables. La prudence des Cardinaux neveux les réconcilia; & le Duc parut avoir si fort à cœur la niece des Barberins que ceux-là obtinrent du Pape une diminution de l'intérêt en question, & que ce rabais fut stipulé d'une manière qui devenoit irrévocable. Cette affaire étant conclue toutes les démarches que le Duc fit, tendoient à demander une audience particulière à Sa Sainteté; ce qu'il obtint, & il lui parla avec tant de liberté de l'insolence & de l'ambition de ses neveux & de leurs procédés hautains même envers sa personne, que le Pontife en versa des larmes & qu'il promit de réformer leur conduite, ce qu'il étoit incapable de faire; car en peu de tems les neveux reprirent tout leur ascendant sur cet oncle trop foible pour leur résister.

*Il se déclare contre les Barberins.*

Le Duc ayant obtenu ce qu'il avoit en vue, savoir la diminution de l'intérêt des sommes qu'il devoit à la banque de Rome, quitta cette ville, sans prendre congé des Barberins, sans conclure le mariage dont il avoit paru si

empressé; & de retour dans ses Etats, il épousa la fille du grand Duc de Toscane (\*). Les Barberins ressentirent vivement ce procédé qui ne doit pas nous donner une grande idée de la sincérité du Duc & de sa délicatesse; & ils cherchèrent dès lors le moyen de s'en venger. L'intérêt que le Duc payoit alors à la banque étoit aisément rempli par la quantité de grains & de provisions que son Duché de Castro fournissoit aux agens du Pape & dans les Magasins de Rome. Mais les Barberins trouverent le secret de faire tomber ce commerce & de tirer des provisions d'ailleurs; de manière que le Duc se trouva pendant quelques années dans l'impossibilité de payer l'intérêt de la somme qu'il devoit au mont de piété. Comme le peuple de Rome & le Domaine ecclésiastique, ainsi que les autres Etats d'Italie étoient les propriétaires de ce mont, & que la fortune d'un nombre de pauvres gens en dépendoit, cette cause devint commune; & le Duché de Castro ayant été hypothéqué pour le paiement de la somme principale, le Pape & son conseil firent une demande formelle, pour le paiement de l'intérêt & du capital à certain tems, alléguant que si l'on différoit d'avantage la valeur du Duché ne suffiroit pas pour y satisfaire. Le Duc n'avoit rien à repliquer à cette demande; mais il se plaignit de la mauvaise volonté de Sa Sainteté & de la malice de ses agens qui ne tiroient plus leurs provisions de ce Duché; ce qui auroit servi à contenter les créanciers mais on lui répondit que chacun étoit libre de se fournir des provisions où il le jugeoit à propos; & qu'il étoit lié par une obligation formelle & positive.

Ces altercations durèrent jusqu'en 1641 que les Barberins déclarèrent le Duché de Castro confisqué pour le paiement de la somme due par le Duc Odoard, & Sa Sainteté en conséquence s'en empara. Le Duc ardent & prompt dans ses résolutions, prit d'abord celle d'envoyer des troupes à Castro & de faire fortifier la place afin de la mettre en état de résister, au cas que les Barberins voulussent employer la force pour s'en saisir. Le Pape choqué de cette démarche, envoya au Duc un monitoire, par lequel il lui défendit de passer outre dans le travail de ces fortifications, & même lui commanda de démolir, dans l'espace de trente jours, tout ce qu'il avoit fait faire, faute de quoi il le déclaroit excommunié (a). Sur cela le Pape furieux envoya un réquisitoire au Duc sous peine d'excommunication pour qu'il se désistât du dessein de fortifier cette ville & pour abattre même toutes les fortifications commencées. Pour donner plus d'importance aux menaces de Sa Sainteté les Barberins s'avancèrent jusqu'à Viterbe avec six mille soldats d'infanterie & cinq cens chevaux, comme s'ils avoient eu dessein d'attaquer le Duc dans ses propres Etats.

Sect. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
sous la  
domination  
des Farnese.

Le Duché  
de Castro est  
confisqué.

1641.

(a) Mémoire de la Cour de Parme p. 442.

(\*) Tout ceci s'étoit passé dès l'année 1626, avant le mariage d'Odoard avec la Princesse Marguerite de Médicis. Cependant l'Historien Nani met ce voyage du Duc en 1639; ce qui n'est pas possible puis qu'Odoard épousa la Princesse de Toscane en 1628, au mois d'Octobre, de sorte que les Barberins n'auroient pas pu lui proposer le mariage de leur niece, s'il avoit déjà été marié. D'ailleurs étant de la même certitude que le Duc obtint le rabais des intérêts annuels qu'il payoit pour les sommes empruntées à Rome, on ne voit pas en considération de quoi Urbain lui auroit fait cette grace, s'il n'eût en vue d'obliger le Duc à faire quelque chose que le Pape & ses neveux souhaitoient, qui étoit cette alliance avec leur niece.

**SECT. IV.** & le contraindre à l'obéissance. On peut sentir aisément que ce fut par la malice des Barberins que le Duc se trouva dans l'impossibilité de payer sa dette. Mais cette méchanceté, quelque évidente qu'elle fut, n'empêcha point le Duc d'être positivement débiteur & d'avoir contre lui tous les créanciers intéressés.

La nécessité de maintenir la balance du pouvoir en Italie fut encore une fois favorable au Duc. Les Princes & les Etats Italiens furent alarmés de cette démarche; & les Espagnols craignirent que le Pape n'eût secrètement envie d'introduire les François. Ces soupçons n'étoient cependant pas assez bien fondés pour exciter les Espagnols à commencer des hostilités, Sa Majesté Catholique ordonna au Viceroy de Naples d'envoyer un Officier à Rome & d'offrir sa médiation à l'Espagne entre Sa Sainteté & le Duc de Parme. & en même tems de supplier le premier qu'il abandonnât toutes les voyes de fait & qu'il n'employât point les armes dans une querelle qui, étant peu de chose dans le commencement, pouvoit intéresser toute l'Italie & aller plus loin que Sa Sainteté ne pensoit. Le Duc de Toscane qui depuis le mariage de sa fille avec Odoard, avoit toujours été en bute aux Barberins qui avoient saisi toutes les occasions de le mortifier pour lui faire sentir une partie de leur vengeance, envoya un de ses ministres vers le Pape, pour lui représenter de sa part les suites que pourroit avoir la guerre qu'il alloit déclarer, dans laquelle pour l'intérêt particulier de chacun, il ne devoit pas douter que toutes les puissances d'Italie ne prissent part: auquel cas Sa Sainteté auroit peut-être lieu de se repentir de l'avoir allumée. Il lui représenta que, pour preuve du respect & des bonnes intentions qu'il avoit pour le Saint siege, il avoit refusé à son gendre l'approbation qu'il lui demandoit pour faire passer des troupes à Castro; mais qu'il ne pouvoit lui dissimuler qu'il ne croyoit pas être obligé de souffrir que Sa Sainteté l'opprimât, si elle vouloit pousser les choses plus loin (a).

Le Pape & ses neveux, tout fiers qu'ils étoient, furent un peu étourdis de la maniere dont le Duc de Toscane s'expliquoit; mais ils comptoient néanmoins sur l'indolence de ce Prince & ils esperoient de pouvoir bientôt satisfaire les Espagnols en détruisant leurs soupçons. Il ne leur restoit plus suivant eux que les Vénitiens à craindre; c'est pourquoi Sa Sainteté envoya des instructions à son Nonce à Venise afin d'employer tous les moyens pour les engager à être neutres. Les Vénitiens étoient alors de fort mauvaise humeur contre Sa Sainteté. Urbain pénétré du désir de partager la gloire à toutes les puissances du monde & d'en attribuer à chacune la seule portion qu'il croyoit lui appartenir, avoit choqué la République de Venise, en faisant rayer des peintures du Vatican le superbe éloge qui y étoit, au sujet de la reception du Pape Alexandre III. Les Vénitiens s'en souvenoient encore & ils étoient très-peu disposés à écouter ses propositions (b). Le Nonce qui agit dans cette occasion étoit M. Vitelli, homme célèbre dans la République des lettres, & fameux dans les ouvrages de Ferrant Pallavicin. Il étoit regardé alors en Italie comme un grand orateur. Le Pape comptoit si fort sur son habileté & sur le succès, qu'il regarda avec mépris toutes les offres qu'on vint lui faire pour entrer en accommodement. Il ne vouloit, disoit-il, autre chose qu'une obéissance

*Représentation des Vénitiens au Nonce.*

(a) Là-même, p. 447.

(b) Là-même.

obéissance aveugle à ses décrets & qu'une vengeance sévère contre un sujet rebelle qui avoit osé se soulever contre lui, la dignité & la fierté du Pape furent bien autrement offensées lorsque les Vénitiens déclarèrent nettement au Nonce, sans se laisser éblouir par ses beaux discours, qu'ils ne pouvoient point être tranquilles spectateurs dans une affaire aussi importante, parcequ'ils igno- roient jusqu'où les choses pouvoient aller & qu'il étoit de leur intérêt d'y veiller de près.

Sect. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisan-  
ce sous la  
domination  
des Farnese.

Cependant le Pape avoit déjà donné ordre à ses troupes d'avancer dans le Duché de Castro où elles prirent quelques places appartenantes au Duc, parceque les garnisons, qui y étoient, ne s'attendoient point à être secourues par les troupes Parmesanes à qui le Duc de Toscane avoit enfin donné passage dans ses Etats. Ces petits succès enorgueillirent si fort le Pontife qu'il devint plus redoutable que jamais, & parlant toujours plus haut, il répondit à tout ceux qui le prioient de s'accommoder avec le Duc, & à l'Ambassadeur même de la République de Venise qu'Odoard ne pouvoit rien espérer avant qu'il ne vint en personne à Rome, s'humilier à ses pieds & lui demander pardon. Ce qui soutenoit cette hauteur & cette fermeté d'Urbain, c'est qu'il ne voyoit personne prendre le parti du Duc de Parme, autrement que par des prières & des intercessions; armes bien foibles contre un Pape en colere. Cependant le tems d'obéir & de se soumettre prescrit sous peine d'excommunication au Duc par les monitoires de Sa Sainteté, étant passé, Urbain le déclara effectivement tombé dans les censures, & en conséquence privé de tous ses états, prérogatives & honneurs. C'est un droit que s'attribuent les Papes de pouvoir anéantir par leurs censures ceux qu'ils déclarent les avoir encourues; comme si l'excommunication étendoit son effet jusqu'à ôter aux Princes leurs droits aux Domaines temporels, ce qu'elle n'opere point à l'égard des particuliers qu'elle laisse jouir de leurs biens, quoiqu'elle les déclare séparés du corps des fidelles, qui est le seul effet naturel qu'elle peut produire quand elle est fondée sur des crimes atroces & reconnus pour tels par ceux qui les ont commis. Mais les Princes ne sont jamais tombés d'accord de ce pouvoir des censures; & ceux qui écrivent que Philippe II. auroit terni la mémoire de son pere l'Empereur Charles-Quint & l'auroit déclaré hérétique, sur ce qu'on accusa d'hérésie le confesseur qui l'avoit assisté à la mort, s'il n'eut craint lui-même d'être dégradé & de perdre ses couronnes qu'il ne tenoit qu'à la faveur de sa succession, & de la donation qu'il lui en avoit faite, ce qu'il n'auroit pu faire, s'il étoit mort excommunié & hérétique, ne savent ce qu'ils disent, & sont mal instruits du peu de cas qu'ont fait tous les Princes, même les plus religieux de ce prétendu pouvoir des Papes & de leurs censures; l'histoire ne faisant mention d'aucun qui ait paru y déférer, & qui n'ait agit pour la défense de ses droits temporels, quand l'occasion s'en est présentée, avec autant de vigueur que s'il n'eut pas eu connoissance de ces vaines prétentions. La véritable raison pour quoi Philippe II ne décria pas la mémoire de son pere, c'est qu'il n'en eut aucune occasion (a).

Les Princes d'Europe n'avoient pas vu depuis quelques années une excommunication aussi peu fondée que celle là; elle étoit si ridicule & si hardie que

Odoard est  
secouru par  
les Vénitiens & le  
Duc de  
Toscane.

(a) Ces réflexions sont de l'auteur des Mémoires de la Cour de Parme, p. 450, 451.

**SECT. IV.** *Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Parmes.* ceux même qui étoient les plus dévoués au Saint siege, apprirent dès ce moment à mépriser une vaine cérémonie par laquelle on vouloit en imposer aux Souverains comme à leurs sujets & les dépouiller de leurs Etats. Cependant le Pape n'auroit pas eu l'audace de lancer ses foudres ecclésiastiques si son neveu Thadée n'avoit été à la tête de vingt-mille hommes, dans le Bolonois; prêt à entrer dans le Parmesain par les Etats du Duc de Modene qui n'étoit point assez puissant pour empêcher le passage. Les excommunications & le pouvoir du Pape n'épouvantèrent point le Duc Odoard qui avoit une présence d'esprit admirable & de grands talens pour l'exécution. Le Duc de Modene, malgré son impuissance à faire tête aux troupes du Pape, ne laissa pas que d'Amuser Thadée afin d'avoir le tems de conférer avec les Vénitiens & le grand Duc de Toscane qui étoient parfaitement disposés à servir le Duc de Parme & qui avoient leurs troupes toutes prêtes à cette occasion; après quelque délibération il fut sagement résolu que comme l'armée papale ne pouvoit pénétrer dans le Parmesain que par les Etats de Modene, les Vénitiens & les Toscans joindroient les troupes du Duc de Modene avec qui Sa Sainteté à la vérité n'avoit aucune querelle, mais qui avoit un droit incontestable de s'opposer au passage des troupes étrangères dans son pays. Le cas du Duc de Modene étoit celui de tous les Princes neutres, & en se tenant entièrement sur la défensive, il ne pouvoit donner au Pape aucun sujet de se plaindre.

*Les Espagnols refusent de secourir le Pape.*

Entr'autres puissances auxquelles le Duc Odoard avoit eu recours, il s'étoit adressé aux Espagnols qui n'ignorant point les engagements qu'il avoit avec la France refuserent de le servir. Ce refus engagea le Pape à les presser d'entrer dans son parti; mais les Espagnols qui soupçonnoient toujours Sa Sainteté d'avoir des vues sur le Royaume de Naples & d'avoir fait un traité secret avec la France, refuserent également de s'engager dans la querelle présente. Tous ces événemens croisés obligerent à la fin le Pape de donner ordre à ses troupes, qui s'étoient flattées de jouir des dépouilles des Parmesains, de faire halte dans le Bolonois; & envoyant quelqu'un auprès de l'Ambassadeur de France, il fit offrir une treve de quatorze jours avec le Duc de Parme pour arranger leurs différends à l'amiable. Cette proposition ayant été adressée directement à l'Ambassadeur François augmenta les soupçons des Espagnols contre Sa Sainteté; sur-tout lorsqu'ils virent que les François ne firent aucunes dispositions pour secourir le Duc de Parme & que cependant on faisoit forces préparatifs de guerre à Naples & à Milan. Mais leurs soupçons augmentèrent bien d'avantage dans une circonstance plus importante.

*Leurs soupçons.*

Le Duc de Bragance, vers ce même tems avoit fait valoir son droit à la couronne de Portugal; & ayant chassé les Espagnols hors de son royaume son titre avoit été reconnu par la cour de France. Les Espagnols n'ignoroient point qu'Urbain avoit un ami puissant à cette même cour, de qui il avoit reçu de très-grands services pendant qu'il y étoit en qualité de Nonce du Pape. C'est pourquoi les François engagerent le nouveau Roi de Portugal d'envoyer l'Evêque de Lamego en qualité d'Ambassadeur à Rome pour obtenir de Sa Sainteté qu'elle reconnût son droit à la couronne. L'évêque fut traversé dans sa négociation par l'Ambassadeur d'Espagne qui n'oublia aucunes ruses pour empêcher le Pape de recevoir le Prélat Portugais; & les François de leur côté agirent en faveur de ce dernier.

Pendant ces disputes il arriva un accident qui donna bien de l'inquiétude à Sa Sainteté. L'équipage de l'Ambassadeur d'Espagne & celui de l'Ambassadeur de Portugal se rencontrèrent un jour dans les rues de Rome & ce dernier ainsi que ses domestiques furent cruellement insultés & maltraités par les Espagnols. Les François alors prirent le parti des Portugais & en peu d'heures tous les habitans de Rome furent divisés en deux factions. Le Pape ne favoit pas jusqu'où la chose pouvoit aller & au lieu de penser à la conquête de Parme, il commençoit à craindre d'être chassé lui-même de Rome; c'est pourquoi il s'empressa humblement à trouver des moyens de se reconcilier avec le Duc Odoard. Celui-ci d'un autre côté, ayant été joint par un corps de Cavalerie Toscane & Vénitienne, au nombre de trois mille hommes, & n'ayant rien à craindre des Espagnols, entra en campagne & pénétra dans le Bolonois où étoit cantonné le Préfet Thadée Généralissime des troupes du Pape, qui étoit dans la plus grande persuasion que le nom seul de son oncle termineroit la guerre à son avantage; mais il n'eut pas plutôt appris l'approche du Duc Odoard, qu'il s'enfuit à Verone, & ses troupes frappées de la même terreur se débanderent & déserterent presque toutes. Cette maniere de résister laissa le Duc maître absolu de la campagne. Il leva de fortes contributions dans les lieux de l'Etat ecclésiastique où il passa; & poursuivant ses succès; il entra dans la Romagne où les habitans d'Imola, de Faenze, de Forli & de toutes les autres petites villes lui ouvrirent leurs portes. Ensuite il retourna vers la Toscane qu'il traversa pour pénétrer dans un autre canton du Domaine ecclésiastique, près de Castro, déclarant par-tout où il passoit qu'il alloit se rendre au requisitoire du Pape & paroître en personne à Rome; & qu'il étoit devenu si modéré qu'il s'étoit enfin déterminé à faire sa visite au préfet & à ses deux freres.

Cette conduite du Duc Odoard annonçoit un grand courage & une présence d'esprit admirable. Il étoit déjà si avancé dans sa marche qu'il avoit passé Aqua-pendente & Monte-Fiascone. Sa Sainteté le voyant pour ainsi dire aux portes de Rome, se retourna de toutes les manieres pour sortir du labyrinthe où elle s'étoit mise. Elle auroit alors désiré volontiers qu'on lui eut fait les mêmes propositions qu'elle avoit rejetées autrefois; & au lieu de se faire prier par les Ambassadeurs des Princes étrangers pour en venir à un accommodement comme elle avoit fait ci-devant, elle s'humilia bassément devant ces mêmes Ambassadeurs afin qu'ils interposassent l'autorité de leurs maîtres en sa faveur. Il arriva heureusement pour lui que ni les Vénitiens, ni le grand Duc, ni les Modenois n'avoient point prétendu que le Duc de Parme portât les choses aussi loin qu'il avoit fait; & même son irruption dans l'Etat ecclésiastique avoit été faite sans leur consentement; leur intention étant de rester seulement sur la défensive & d'empêcher l'armée du Pape d'entrer dans le Parmesan. En conséquence ils avertirent le Duc de modérer son impétuosité sans quoi ils retireroient leurs troupes & le laisseroient lui-même sans défense.

Avant que ces avis fussent parvenus au Duc de Parme, Sa Sainteté s'étoit adressée à tous les ministres étrangers à Rome; leur avoit offert de leur abandonner Castro, & de remettre les choses sur l'ancien pied, & enfin de se reconcilier solennellement avec le Duc de Parme. Mais elle n'eut pas plutôt appris que le Duc étoit arrêté dans sa carrière par les messages de ses

*SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
sous la  
domination  
des Farnes-  
ses.*

*Succès militaires du  
Duc de  
Parme dans  
les Etats du  
Pape.*

*Il est obligé de se retirer.*

*Diffimulation artificieuse du Pape.*

*Sect. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce sous la  
domination  
des Parme-  
ses.*

alliés, qu'elle commença à donner une autre interprétation à ses promesses en offrant de remettre Castro comme un dépôt entre les mains des Vénitiens, du grand Duc, du Duc de Modene, des François & des Suiffes. Cette proposition étoit d'autant plus adroite qu'elle devoit nécessairement traîner les affaires en longueur, ce qui épuiferoit les finances du Duc & obligeroit par conséquent ses troupes de l'abandonner. Dans le même tems, le Duc étant pressé de nouveau par ses alliés, il se trouva lui-même dans la condition la plus déplorable. Il avoit été forcé d'évacuer les places qu'il avoit prises dans l'Etat ecclésiastique, & il étoit alors engagé dans des montagnes & dans des vallées où il ne trouvoit ni provisions pour ses soldats, ni fourage pour ses chevaux. Il avoit cependant assés d'esprit & de courage pour marcher jusqu'à Rome au risque de rompre avec ses alliés, s'il avoit eu alors quelque infanterie, de l'artillerie & des magasins. Au défaut de tout cela ses projets étant impraticables, il fut obligé de retourner en Toscane où il laissa le soin de son armée, au Maréchal d'Etrées, & recommanda ses intérêts à Mr. de Lionne pour les négociations, ensuite il partit pour ses Etats.

*Nouvelle  
Guerre.  
1642.*

Urbain voyant que ses projets avoient réussi & que son ennemi étoit éloigné, prit un autre ton & joua Mr. de Lionne sur-tous les articles de la négociation il revoqua quelques cessions auxquelles il avoit consenti auparavant & y substitua ce qu'il appelloit des équivalens: il donna à quelques articles une interprétation aussi louche & ajouta de nouvelles conditions à d'autres, de sorte que chacun vit clairement qu'il ne cherchoit qu'à brouiller l'affaire & la traîner en longueur. Au commencement de 1642 les affaires du Duc Odoard restant dans ce même état, il résolut, s'il étoit possible, d'enlever par force Castro des mains du Pape, dans cette vue ayant rassemblé quelques régimens, il les embarqua sur des vaisseaux de transport à Lunigiana, pour Porto-Ercole ou quelque autre place près de Castro, & en même tems il leva des troupes pour faire une nouvelle irruption dans l'Etat ecclésiastique. L'embarquement se fit; mais la petite flotte ayant été obligée par les vents contraires de revenir, le projet du Duc échoua. Sans se décourager néanmoins, il tourna ses armes contre les Ferrarois & il leur prit Bondeno, & la Stellata, deux places qu'il fortifia.

*Les armes  
du Pape ont  
du desavan-  
tage.*

Dans le même tems le Pape dépensoit des sommes immenses pour lever une nouvelle armée dont il donna le commandement à son neveu le Cardinal Antonio Barbarin, un enthousiaste de la gloire du Saint siege & des intérêts de sa famille & le plus riche prélat de l'Europe, possédant des revenus énormes qu'il tenoit de la libéralité du Pape & du Roi de France. Les alliés du Duc de Parme, les Vénitiens, & les Ducs de Toscane & de Modene furent hautement offensés de voir qu'on abusoit de leur modération; & ignorant d'ailleurs quelles étoient les vues cachées de Sa Sainteté, ils reprirent les armes & renouvelèrent leur alliance avec Odoard. Le Cardinal entra en campagne avec une armée où la pompe & la magnificence éclatoient d'une manière ridicule & qui étoit plus propre à faire une procession qu'à combattre l'ennemi. Ne daignant pas s'amuser à prendre les deux places que le Duc de Parme avoit prises dans le Ferrarois, il marcha directement dans le Modenois; mais à peine fut il entré dans ce Duché qu'il en fut chassé honteusement avec une grande perte. Dans le même tems le grand Duc de Toscane, les Modenois & les Parmesans avancèrent

avec leurs troupes, dans l'Etat ecclésiastique où ils remportèrent différens avantages; & en un mot cette campagne & les suivantes, jointes aux extravagantes dépenses des neveux du Pape, couterent à ce pontife & à la chambre Apostolique environ vingt millions d'Ecus, pour n'en retirer que de la honte & du désavantage. A la fin Urbain, affoibli par l'âge & par ses infirmités, fit un traité avec la France par l'entremise du Cardinal Bichi. Cette négociation devint extrêmement avantageuse au S. Siege par la pusillanimité du gouvernement François qui reconnut la validité de l'excommunication du Duc de Parme; car sa premiere demande avoit été que le Duc seroit relevé de ses censures. Ce que la République de Venise n'avoit jamais voulu ni demander ni accepter de Paul V. dans une pareille occasion. On disoit, à la Cour de France que le Duc de Parme n'étant pas un Souverain indépendant, l'excommunication à laquelle il étoit condamné, n'offensoit aucunement les droits des têtes couronnées, c'étoit une bien foible allégation; car si cette ridicule excommunication étoit valide pour dépouiller un Prince quelconque de ses Etats, elle le devenoit également contre tous; & on ne pouvoit pas prétendre que le Duc de Parme ne fut pas à tous égards un Prince Souverain, tandis qu'il prouvoit pas ses titres le droit qu'il avoit sur ses Etats.

SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
sous la  
domination  
des Espagnols.

Négociation.

Le succès de cette négociation fut que le Pape pardonna tout ce qui s'étoit passé & consentit de rendre au Duc de Parme le Duché de Castro & tout ce qu'il lui avoit enlevé. Le Duc ayant sçu ainsi par sa présence d'esprit & par sa persévérance jouer les plus rusés politiques, & ce qui est plus encore, la Cour de Rome, il s'en alla à Venise pour remercier le Sénat des services qu'il lui avoit rendus. Il témoigna également sa reconnoissance à la France, en offrant à ses Ambassadeurs à Rome, pendant leur séjour dans cette ville, la résidence de son palais qui est un des plus magnifiques de l'Italie. Les Ambassadeurs François y résiderent jusqu'en 1698 tems auquel ils en remirent la possession au successeur d'Odoard. Le public cependant & particulièrement les Princes Souverains de l'Europe n'étoient pas contents que la France se fit un si grand mérite de cette reconciliation. On avoit même tout lieu de croire que si elle ne s'en étoit point mêlée, le Duc auroit obtenu des conditions meilleures, parceque le Pape étoit réduit aux abois, & incapable de continuer la guerre; mais cette Cour perfide en tenant pour les deux partis & en dissimulant auprès de chacun d'eux, ne consulta jamais que ses propres intérêts. Le Duc Odoard dans le fait, ne gagna par son arrangement avec la Cour de Rome que l'évacuation de Castro; car il étoit encore plus que jamais obligé de payer à ses créanciers du Mont de piété, l'argent qu'il devoit à la banque. Cet objet étoit purement de matiere civile; & il n'étoit pas au pouvoir du Pape de l'en acquitter, à moins qu'il ne le payât lui-même. En un mot les deux parties avoient toutes deux des torts réels: le Duc, de ne pas payer une dette juste & légitime qui étoit en quelque façon le bien des pauvres & des Orphelins; & le Pape ou plutôt sa famille d'avoir mis le Duc hors d'état de pouvoir satisfaire à cette obligation, en ne voulant plus rien tirer de son Duché, comme ils avoient fait auparavant: ce qui étoit un moyen commode pour Odoard de payer les intérêts qu'il devoit, sans gêner en rien Sa Sainteté à qui il étoit égal de tirer ses provisions du Duc ou d'un autre.

Paix entre le Pape & le Duc de Parme.

Odoard mourut en 1648, deux ans après son accord avec le Pape. Ses

*Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farnes.* contemporains l'ont blâmé d'avoir abandonné les intérêts de l'Espagne à qui sa famille devoit son élévation pour embrasser ceux de la France. Mais la vivacité & les manières Françoises étoient analogues aux siennes; & il paroît qu'il n'étoit pas d'un caractère qui souffrit aisément la résistance & les difficultés.

*Mort d'Odoard.* 1648. Ranuce II, fils d'Odoard lui succéda. Malgré la victoire apparente que son pere avoit obtenue sur le Pape, il est certain que Ranuce trouva ses finances en très-mauvais état. Quoique son pays fut délivré d'ennemis étrangers, la guerre l'avoit tellement épuisé qu'il ne lui restoit seulement que ce qu'il lui falloit pour subsister avec décence; & lorsque Innocent X monta sur le trône papal, il se trouva dans les mêmes embarras où son pere avoit été.

*Ranuce II lui succéde.* Innocent étoit aussi acre pour les prérogatives du Saint Siege que son prédécesseur, & il considéroit la famille de Parme comme des sujets rebelles à leur légitime Souverain. Ranuce II, d'un autre côté étoit un des Princes de son âge les plus modérés; & la réputation de sa sagesse étoit telle que le Sénat de Venise le consulta dans toutes les affaires épineuses. Son habileté cependant ne pouvoit parvenir à satisfaire Innocent qui demandoit l'intérêt & le principal de ce qui étoit dû au mont de Piété; & c'étoit vainement qu'il alléguoit son impuissance à cet égard; Sa Sainteté n'étoit point sensible à cette allégation; elle eut toutes les peines du monde à lui donner un moment de répit. Considérant même alors que Ranuce étoit dans une situation malheureuse, ce Pape saisit cette occasion pour le mortifier, & lui faire sentir le poids de son autorité; mais un événement acheva de les brouiller entièrement.

*Il se brouille avec le Pape Innocent X.* Les Papes avoient toujours exercé le droit de nommer de leur pleine volonté, aux Evêchés de l'Etat Ecclésiastique, au nombre desquels celui de Castro étoit mis. Cependant les prédécesseurs d'Innocent avoient fait rarement cette dernière nomination sans consulter les Ducs de Parme & sans recevoir même leur recommandation pour les Candidats. Innocent X, sans observer la moindre délicatesse à cet égard, nomma un moine Théatin Evêque de Castro. Ce moine, parmi tous les autres prétendants, étoit justement celui qui déplaisoit le plus au Duc. Ranuce demanda d'une manière très-positive à Innocent qu'il eût à en nommer un autre. Cette requête ne servit qu'à déterminer Innocent à confirmer sa nomination; & il reprocha à Ranuce son audace de vouloir lui donner des avis, borner son autorité, & même régler par ses conseils son jugement sur le choix des Prélats qu'il devoit donner aux Eglises. Ranuce sans se décourager par ces hauteurs renouvela ses instances; & même il en vint aux supplices pour engager le Saint Pere à se désister de sa nomination. Ces moyens ne servirent qu'à lui attirer de nouveaux reproches & de menaces qui le déterminèrent encore plus à combattre le choix de Sa Sainteté. Voyant qu'il ne pouvoit rien sur l'esprit du Pape, il n'insista plus auprès de Sa Sainteté; mais il fit dire à l'oreille au moine qu'il seroit bien de ne pas se charger de cet Evêché, où il pourroit essuyer des désagrémens. Le moine alla se jeter aux pieds du Pape en le suppliant de révoquer sa nomination qui lui deviendroit fatale, disoit-il, s'il l'acceptoit. Voir un moine refuser la mitre, étoit chose si extraordinaire qu'Innocent en fut surpris d'autant plus qu'il le pressoit sincèrement & d'une manière sérieuse. Cependant s'étant informé plus particulièrement, il découvrit les motifs de ce refus de la part

du moine & il n'en fut que plus obstiné dans sa première résolution. Il assura le moine qu'il n'avoit rien à craindre; & que son autorité le protégeroit contre tous ses ennemis secrets & déclarés; puisqu'il n'y avoit en Italie aucun Prince assez puissant pour hasarder d'encourir l'indignation du Saint Siege. C'est pourquoi il donna ordre au Théatin de recevoir la consécration épiscopale que ce malheureux fut obligé d'accepter, quoiqu'il le refusât les larmes aux yeux; & lorsqu'il vint prendre congé d'Innocent avant que de partir pour son Evêché, il lui dit qu'il alloit à la mort. Le Pape lui réitéra les promesses de sa protection; mais tout son pouvoir pontifical ne put sauver le nouvel Evêque; car lorsqu'il s'en alloit dans sa voiture, à Castro, il fut assassiné sur la route par des personnes inconnues.

Innocent fut outré de colere au récit de cet assassinat il ordonna les plus séveres recherches pour en découvrir les auteurs; mais ce fut vainement. Le lieu où il s'étoit commis avoit été choisi avec tant de jugement que l'on ne pouvoit dire si c'étoit dans le Duché de Toscane ou dans l'Etat Ecclésiastique; cependant le public ne doutoit point des motifs ni des auteurs de ce meurtre. Le Pape alla même jusqu'à menacer Ranuce de l'excommunication; mais il n'avoit aucune preuve sur laquelle il put fonder l'accusation; ainsi, il fut obligé de cesser toute poursuite. Innocent néanmoins n'étoit pas d'un caractère à digérer ce déplaisir; convaincu comme il l'étoit, que le Duc étoit coupable, il résolut de lui faire sentir vivement le poids de sa vengeance. Le délai du paiement de la dette du Duc au mont de piété étoit alors expiré; Innocent le pressa d'une violente maniere d'y satisfaire. Le Duc, après diverses excuses qui ne signifioient rien, fut obligé d'avouer l'impossibilité où il étoit de payer; sur quoi le Pape, sans rien considérer davantage, fit confisquer le Duché, & le fit adjuger au Saint Siege; ou pour mieux dire *incameré*; terme en usage à Rome pour signifier l'incorporation d'un état dans le domaine de la chambre Apostolique dont il ne peut jamais être séparé ensuite (a). Non content de cela, la Sainteté, sous prétexte que Castro lui appartenoit alors, ordonna que cette cité seroit démolie, & qu'on élèveroit un pillier dans la place du marché avec cette inscription. Ici fut Castro; (b) & en même tems il fit transférer l'Evêché à Aquapendente ou il est encore, pour punir les habitans de la mort de leur Evêque, dont le nom étoit Christophle Garda.

Ranuce cependant malgré toute sa politique se laissoit conduire par son favori le Marquis de Gaufride, François de Nation, né en Provence dans la petite ville de Ciutat, qui ayant été quelque tems à Venise maître de Langue Françoisé, avoit trouvé moyen de s'insinuer, à la faveur de quelques recommandations, dans la Cour de Parme, sous le Duc Odoard. Il sçut si bien gagner l'esprit de ce Prince qu'il en obtint toutes sortes de graces & d'avancement jusqu'à devenir son conseiller intime & le premier Ministre d'Etat sous son fils Ranuce II. (c) dans la querelle entre le Duc & le Pape Innocent, Gaufride avoit persuadé à son maître de s'opposer à Sa Sainteté par la force des armes; & s'étoit fait donner le commandement des troupes levées à cet effet. Le Duc avoit adhéré à tout ce que désiroit son Ministre, mais ce der-

SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisan-  
ce sous la  
domination  
des Farné-  
ses.

Le Duché  
de Castro  
est incamé-  
ré, & l'Evê-  
ché de ce  
nom trans-  
porté à A-  
quapenden-  
te.

Ranuce  
vaincu par  
les troupes  
du Pape.

(a) Mémoire de Parme p. 468.

(c) Là-même, page 469.

(b) Qui fut Castro.

**SECT. IV.** *Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farnes.* nier prouva qu'il n'étoit pas aussi bon soldat que bon politique, car il fut battu dans toutes les occasions par les troupes du Pape. Son éloignement de Parme donna occasion aux amis du Duc de l'éclairer sur la conduite de son favori, qui avoit abusé scandaleusement & lâchement du pouvoir qui lui étoit confié. Le Duc qui n'étoit pas en état de continuer la guerre contre le Pape mit bas les armes; & son favori étant de retour de la campagne, il fut accusé de malversation dans son ministère; ce qui ayant été clairement prouvé, il perdit la tête sur un échaffaud, au mois de Janvier 1670.

Après la confiscation de son Duché Ranuce II. se mêla peu des affaires d'Italie. La dette pour laquelle ce même Duché avoit été sequestré se montoit à plus de cent mille écus qu'il ne fut jamais en son pouvoir de payer; mais en 1664 Louis XIV. persuada ou plutôt força Alexandre d'accorder au Duc un délai de huit ans; dans lequel tems si la dette étoit acquittée, le Duché de Castro retourneroit à la famille de Parme. Mais ce Duc n'ayant jamais pu, on ne s'étant pas soucié peut-être depuis ce tems là de dégager sa parole, le Duché de Castro est resté incorporé à la chambre Apostolique. Le Roi d'Espagne d'aujourd'hui à sa prise de possession du Duché de Parme offrit de lever l'hypothèque, mais le Pape en refusa l'argent; & l'Empereur en 1736 consentit que ce Duché restât toujours annexé au domaine du St. Siege (a).

*Caractère de ce Prince.*

Ranuce II Duc de Parme étoit un des hommes les plus extraordinaires de son siècle. Ses manières étoient simples & il n'avoit sur lui aucune marque de grandeur qui put le faire distinguer des autres citoyens. Malgré cela sa Cour étoit magnifique & faisoit de la dépense au-delà de ses revenus, quoiqu'il n'eut pas beaucoup étudié, il ne laissa pas cependant que de dépenser des grosses sommes pour amasser des manuscrits, des livres & d'autres curiosités. Il employa à cet effet un frere carmélite qui courut toute l'Europe pour faire des recherches. Il donna ordre au fameux pere Coronelli de Venise de lui faire deux globes qui étoient le plus gros qu'il y avoit alors; mais le bon Cordelier les ayant construits & achevés dans son cloître fut obligé d'abattre la muraille de son couvent pour les sortir. Quant au caractère de ce Duc, quelques particularités nous suffiront pour le faire connoître.

*Sa générosité.*

Il avoit à sa Cour un Officier qui portoit le titre de pourvoyeur général de sa dépense de bouche. Cet Officier étoit un étranger; & le Duc qui aimoit à converser avec ses domestiques lui avoit trouvé des talens & l'avoit élevé au poste qu'il occupoit. Sa conduite dans cet emploi étoit si régulière & si exacte qu'il s'attira la bienveillance de tous les courtisans, ainsi que celle de son maître; & qu'il vécut plusieurs années en grand crédit, sans être soupçonné de la moindre malversation. A la fin il tomba malade & craignant que sa maladie ne devint mortelle, il fit prier le Duc de lui envoyer une personne de confiance à qui il put donner un avis qui concernoit son Altesse. En conséquence le Duc lui envoya un de ses gentilshommes à qui il confessa que durant son emploi il avoit détourné de grosses sommes à son profit, il pria en même tems ce gentilhomme de demander son pardon au Duc & qui pouvoit, disoit-il, s'emparer de tous les biens qu'il laisseroit après sa mort puisqu'il les avoit

(a) Géograph. de Busching Vol. III. p. 156.

avoit acheté de l'argent du Prince. Il donna en même tems à ce gentilhomme un inventaire de tous les meubles & de tous les biens qu'il possédoit. Le gentilhomme exécuta la commission dont il étoit chargé; & le Duc ayant oui son récit avec grande attention, il le pria de retourner auprès du malade & de l'assurer en son nom qu'il lui pardonnoit toutes ses friponneries & que bien loin d'accepter ses biens il lui laissoit la liberté d'en disposer à son gré; faveur qu'il lui faisoit en considération de l'exemple qu'il avoit donné à ses autres domestiques. „ Apprenez, dit-il, en se tournant vers ceux qui l'entouroient, „ par l'exemple de cet homme à devenir honnêtes gens & à purger votre conscience dans vos derniers momens, je ne doute pas, continua-t-il, que plusieurs de vous ne soient aussi coupables que le pourvoyeur que je viens de traiter si favorablement; & si au lieu de réserver votre confession à l'heure de votre mort vous veniez chaque premier jour de l'année en me rendant vos devoirs me confesser toutes ces friponneries dont vous êtes coupables & qu'il n'est pas en mon pouvoir de prévenir ou de prouver je vous assure sur mon honneur que je vous pardonnerois de la même manière dont j'ai pardonné à ce pourvoyeur. Songez à ce que je vous dis, car dans pareil cas mon absolution est meilleure que celle du Pape: il n'absout jamais sans obliger le fripon à la restitution; mais moi je vous absoudrai sans vous imposer aucune condition”.

Ranuce II. malgré ses grandes qualités ne laissoit pas que d'avoir de grandes foibleses, comme il paroît par le choix qu'il fit d'un certain Giosepino Musicien & Castrate Italien pour son premier Ministre, après la mort ignominieuse du Marquis Gaufride. Ce Giosepino étoit le favori d'une courtisane Vénitienne nommée Madelona qui étoit fort riche & qui faisoit une fort grosse dépense. La coutume est à Parme ainsi que dans les autres villes d'Italie, de fermer les portes à certaines heures de la nuit; & tous ceux qui veulent entrer ensuite sont obligés de faire dire leur nom & leur qualité à l'Officier de garde qui en fait son rapport au Commandant. Giosepino & Madelona dans une de leurs promenades arriverent si tard près des portes qu'ils furent obligés d'envoyer leur nom à l'Officier, & que le lendemain le Duc leur fit ordonner de se rendre chez lui. Les courtisans s'imaginèrent que c'étoit dans l'intention de les punir & de les réprimander pour leur débauche; mais ils furent tout surpris au contraire de la manière affable dont il les reçut. La présence de Giosepino avoit prévenu d'abord le Duc en sa faveur; & liant ensuite conversation avec lui, il s'aperçut bientôt qu'il entendoit aussi bien la politique que la Musique & qu'il n'avoit pas cette étourderie si commune aux Musiciens Italiens. En un mot le Duc lui offrit un établissement à sa Cour; mais voyant qu'il faisoit quelque difficulté par rapport à Madelona, il lui offrit d'entretenir également son amie & d'avoir pour elle les mêmes égards que pour lui. Le marché fut bientôt conclu; & le Duc exécuta non seulement tout ce qu'il avoit promis, mais il pourvut avantageusement les deux freres de Giosepino en donnant à l'un un emploi dans ses gardes, & à l'autre un bénéfice ecclésiastique. Après cela Madelona se retira dans un couvent où le Duc lui continua sa pension.

Quant à Giosepino il ne se montra pas indigne de la bonne opinion que le Duc avoit conçue de lui. On lui éleva un magnifique palais qui communi-

**SECT. IV.** *Histoire de Parme & de Plaifance sous la domination des Farneses.* quoit à celui du Duc par une galerie ouverte & en peu de tems il acquit une fortune aussi considérable qu'on pouvoit le faire au service du Duc de Parme. Le Duc étoit si loin d'en prendre ombrage qu'il conseilla même à son favori d'employer son argent à acheter des terres hors du Parmesan, de crainte que son fils ou son successeur ne lui demandassent compte de ses biens. En conséquence Giosepino acheta une terre dans le Milanés, à laquelle il donna le titre de Calvi, le nom de son pere qui étoit un pauvre tailleur à Pavie. D'un autre côté Giosepino fut sincèrement attaché au Duc, à sa famille & à sa Cour. Mais toute sa prudence ne peut le garantir des ennemis qu'il avoit parmi la noblesse qui le regardoit toujours comme un homme vil comme un parvenu.

*Mariage du Prince Odoard fils de Ranuce II.* 1690. Lorsque le Prince Odoard fils de Ranuce II, fut devenu grand, Louis XIV ordonna à Dupré son Résident à Parme d'offrir en mariage une Princesse du Sang Royal de France au jeune Duc. Il avoit fait dans ce tems-là la même offre aux Ducs de Toscane & de Modene. La Cour de France alors n'étoit pas regardée de bon œil en Italie. Louis XIV. avoit vu tranquillement les Turcs faire de grands progrès en Allemagne, qui tendoient à l'annéantissement de la Religion appelée Chrétienne & de l'Empire; & les armées Françoises avoient commis des erreurs & des barbaries révoltantes dans le Palatinat. Quoique les Princes Italiens eussent toujours évité le joug impérial, lorsque la maison d'Autriche aspirait à donner des loix en Italie, cependant ils se ressouvenoit que ces mêmes Empereurs d'Allemagne avoient été Seigneurs de leur pays, & qu'ils n'étoient redevables de leur liberté & de leur indépendance qu'aux intrigues de la Cour de Rome. Le Duc de Parme sur-tout pensoit que s'il devoit prendre parti c'étoit pour l'Empereur & non pour le Pape dont les prédécesseurs avoient saisi l'occasion des troubles d'Allemagne pour s'emparer de Parme. C'est pourquoi ce Duc & les autres Princes Italiens rejeterent l'alliance de la France avec une sorte d'horreur; & Ranuce maria son fils Odoard à la Princesse Dorothee Sophie de Neubourg Sœur de l'Impératrice Douairiere. Ce mariage se fit en 1690.

*Mortification que reçut Calvi.* Le Duc donna dans cette occasion une preuve de son bon sens, en mortifiant son favori dans une circonstance ou celui-ci sembloit avoir oublié sa naissance & son premier état. Le Duc avoit donné des ordres de faire les préparatifs les plus magnifiques pour célébrer le mariage de son fils & il avoit chargé le Marquis de Rangone du soin de faire rétablir le fameux théâtre de Parme à cet effet. Le Marquis accepta cette commission, mais le théâtre étant tout délabré & ayant très peu de tems pour le faire remettre en état, il ordonna aux ouvriers de n'y laisser entrer personne que ceux qui viendroient avec le Duc & ses fils. Giosepino s'y présenta un jour & demanda d'y être introduit; ce qui lui fut refusé par un des domestiques de Rangone, quoique le Ministre lui eût dit qui il étoit. Ce domestique lui répondit qu'il le connoissoit fort bien; mais que les personnes de la premiere qualité avoient été refusées & qu'il falloit obéir aux ordres. Ce refus fit perdre toute modération à Giosepino; il menaça le domestique de lui donner des coups de bâton la premiere fois qu'il le rencontreroit. Le Marquis de Rangone ayant appris ce qui s'étoit passé congédia les ouvriers & ordonna de fermer le théâtre dont il porta les clefs au Duc en s'excusant de n'en pouvoir faire continuer les réparations.

Le Duc fut surpris de ce propos & lui en demanda la raison: le Marquis l'instruisit de toute l'affaire d'une maniere à l'irriter contre son Ministre, en lui rapportant que le favori avoit menacé de battre ses domestiques, & qu'il pourroit bientôt lui en faire autant à lui-même.

Un Prince moins modéré que Ranuce se seroit offensé de la liberté avec laquelle le Marquis parloit de son favori. D'un autre côté le Duc ne témoigna point son déplaisir; mais après avoir examiné paisiblement l'affaire, il la trouva telle que le Marquis la lui avoit rapportée, l'offense étoit d'une nature trop légère pour mériter une punition sévère & cependant il y avoit une espece de nécessité à satisfaire le Marquis & à humilier le favori. Par conséquent il pria le Marquis de continuer sa commission & lui promit satisfaction. Le jour suivant, le Marquis comme à son ordinaire donna ses ordres pour les réparations du Théâtre; & le Duc ordonna à plusieurs de ses courtisans de le suivre & entr'autres à Giosepino; mais il commanda à celui-ci de n'entrer que le dernier de tous. Lorsque le Marquis vint pour recevoir le Duc, toute sa suite fut admise excepté Giosepino à qui on ferma la porte en face. C'étoit ce que le Duc avoit permis de faire tacitement; & le jour suivant le Prince ayant répété sa visite, Giosepino reçut le même affront. Quelques jours après on lui fit la même chose jusqu'à ce qu'enfin le Marquis croyant que Calvi étoit suffisamment puni par cette mortification réitérée par ordre du Duc, salua le Ministre respectueusement & le pria d'entrer: ainsi finit cette querelle sans que le Duc parut y prendre la moindre part.

Les noces du Prince Odoard furent célébrées avec toute la magnificence possible. On fit de riches présens à l'Epousée, les fêtes, la Comédie, les bals & les divertissemens de toute espece furent également brillans & bien exécutés, il ne convient pas à notre sujet d'en faire ici la description quoiqu'il y ait de gros volumes qui ne sont remplis que de leur détail. Tout ce que nous dirons à ce sujet, c'est que la cérémonie de ce mariage à passé en Italie pour une des fêtes les plus superbes qui se soient jamais données, & pour un chef d'œuvre de magnificence.

Cependant Ranuce malgré sa douceur & son affabilité étoit sévère sur la distinction des rangs & sur l'étiquette de sa Cour. Son frere le Prince Alexandre Farnese, tandis qu'il étoit Gouverneur des Pays-Bas pour le Roi d'Espagne avoit eu de sa maîtresse un fils naturel qui portoit son nom. Ce jeune gentilhomme étoit élevé à Parme sous les yeux de son oncle, d'une maniere convenable à la qualité de son pere qui fut ensuite Général des Vénitiens & grand d'Espagne. Au mariage du Prince Odoard, le Duc de Parme donna au jeune Alexandre un poste auprès de la Princesse, les agrémens de sa personne le firent bientôt remarquer par une Comtesse Parmesane d'une des plus illustres familles des Etats du Duc. Comme cette Dame étoit mariée leur commerce fut scandaleux & vint bientôt aux oreilles du Duc. Il étoit extrêmement délicat sur cette matiere; il réprimanda d'abord Alexandre en lui faisant entendre qu'il excusoit sa jeunesse; mais le scandale de cette intrigue augmentant de jour en jour, il le traita rudement & le menaça s'il perséveroit de le priver de tout commerce avec le sexe. Il ordonna en même tems que lorsque la Comtesse iroit à l'opéra elle seroit placée dans une loge vis-à-vis de la sienne afin que son galant n'eut pas l'occasion de lui parler. Les deux amans néanmoins

Sect. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
sous la  
domination  
des Farnes.  
ses.

Noces magnifiques  
du Prince  
de Parme.

Histoire  
de Don Alexandre  
Farnese.

**SECT. IV.** moins trouverent moyen d'é luder en partie toutes ces précautions; mais impatient de cette contrainte, ils convinrent à la fin de s'enfuir à Naples pour y jouir en liberté de leur amour. En conséquence Don Alexandre s'en alla dans une maison de campagne de son amante déguisé en postillon, & comme s'il eut été envoyé exprès par son mari qui étoit alors à Parme, il la mena par la route de Naples. Le Duc n'apprit leur fuite que deux jours après; & indigné de la témérité du jeune homme il envoya des exprès à tous les Gouverneurs des principales villes de la Lombardie & de la Romagne, par où ils devoient probablement passer, avec le signalement des deux fugitifs, pour les faire arrêter; Ils furent pris à Ancone, d'où on les fit conduire à Parme sous l'escorte des gardes du Duc même, avec ordre de ne point les laisser s'entretenir ensemble le long de la route. Tout cela fut exécuté ponctuellement, & à leur arrivée à Parme le galant fut condamné par le Duc à une prison perpétuelle & la Dame à passer le reste de ses jours dans un cloître.

*Nouvel établissement à Plaisance.* Le plus bel établissement que ce Duc fit pendant sa vie fut la Foire de Plaisance qui se tenoit auparavant à Gènes, & où tous les marchands d'Italie se rendoient une fois l'année pour leurs affaires. Mais la difficulté de traverser les hautes montagnes dont cette dernière ville est entourée décourageant les marchands, Ranuce forma le projet de transférer cette Foire à Plaisance. Il n'en eut pas plutôt fait la proposition que tous les commerçans d'Italie y consentirent; & pour leur commodité il fit bâtir trois cens loges dans les rues de Plaisance; & pendant la foire il ordonna que l'on mit des gardes dans toute la ville pour la sûreté du commerce. Mais comme le commerce de Banque étoit le principal objet de cette foire, le Duc envoya lui-même des voitures à Florence & dans les villes commerçantes de la Lombardie & de la Romagne pour transporter les banquiers à Plaisance où ils étoient logés à ses fraix pendant tout le tems de la foire, & chaque soir on jouoit des farces, des comédies & l'on faisoit des concerts. Tout s'y passoit enfin avec autant d'agrément que d'avantage pour tous les étrangers; de sorte qu'il sembloit qu'on étoit plutôt invité à la Cour d'un grand Prince, qu'à un marché où l'on ne traitoit que des affaires de commerce.

*État florissant des Duchés de Parme & de Plaisance.* Par ce moyen le Duc fit de ses Etats un séjour délicieux pour les Princes Italiens & pour la noblesse. Après que la foire de Plaisance étoit passée, les opéra continuoient encore; & comme le Duc étoit lui même grand connoisseur en musique, il ne vouloit que de très-belles voix & de bons musiciens. Tous les fraix étoient payés par le Duc qui étoit si bon économiste qu'on étoit surpris qu'il put faire les choses si magnifiquement avec cent mille livres sterling de revenus par an. Il trouva moyen cependant par la quantité de nobles & de marchands qui affluèrent dans ses Etats d'augmenter ces mêmes revenus sans charger ses sujets. Mais quoiqu'il payât tous les fraix de son Opéra & de son Théâtre, ainsi que ceux des Employés, il souffroit cependant que Giosepino, peu de tems après qu'il fut entré en faveur auprès de lui, devint l'intendant de ses menus plaisirs & fit payer les loges à l'opéra. C'étoit un revenu de mille louis par an pour son favori. Mais ce double emploi de Ministre & de Théâtre excita si fort l'envie & la haine contre Giosepino, qu'il fut obligé d'abandonner le dernier. Outre toute cette magnificence & cette générosité Ranuce avoit de l'ordre dans son domestique & dans sa Cour. Lors-

qu'il étoit question de quelque cérémonie, il exigeoit de ses courtisans & de ses domestiques la plus grande exactitude en tout point, & si quelques-uns d'eux négligeoient leurs devoirs, ils étoient furs de ne pas échapper à son ressentiment. Cette maniere d'agir les rendit tous si attentifs que jamais Prince ne fut mieux servi. Ranuce passoit la plus grande partie de son tems dans l'équipage d'un simple gentil-homme sans porter aucune marque de distinction. Il parloit familièrement avec tous ceux qui venoient le voir, ou qu'il alloit visiter. Sa table étoit ordinairement servie comme celle d'un simple gentil-homme & ceux à qui il en imposoit les jours de cérémonie étoient charmés de sa conversation, de son affabilité & de son bon naturel, quand il n'étoit mis qu'en simple particulier. Vers la fin de ses jours il fut tourmenté d'un abcès à la cuisse que les médecins attribuerent aux excès qu'il avoit fait de fromage Parmesan, excès dont ils n'avoient pu le corriger. Son mal cependant augmenta si fort que ses sujets firent des neuvaines à plusieurs saints pour sa guérison, le Comte d'Anguisciola qui étoit alors son Résident à Paris, lorsque Louis XIV. lui demanda des nouvelles de la santé de son maître répondit, „ qu'il avoit été miraculeusement guéri par l'intercession d'un Saint qu'il nomma”. Les Italiens repliqua le Roi sont si fort enthousiastes des Saints & ils en ont obtenu tant de graces qu'ils doivent toujours mourir insolvables envers ces glorieux personnages. L'intercession dont parloit le Comte d'Anguisciola avoit eu en effet un si bon succès que le Duc ne mourut que deux mois après en 1694.

SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
sous la  
domination  
des Farnese.

Mort du  
Duc Ranuce  
le II 1694.

Le Duc Ranuce eut trois femmes, la première fut Marguerite fille de Victor Amedée I. Duc de Savoie, de qui il eut le Prince Odoard qui avoit épousé comme nous l'avons déjà dit Dorothee Sophie de Neubourg & qui mourut en 1693. du vivant de son pere, laissant une fille qui a été mariée à Philippe Roi d'Espagne. La seconde & la troisième femmes de Ranuce, furent Isabelle & Marie filles de François I. Duc de Modene, d'Isabelle il eut deux fils, François qui lui succéda & Antoine. Alexandre son petits-fils & fils d'Odoard mourut au berceau. Ranuce avoit deux freres Alexandre & Horace. Le dernier fut général de la cavalerie Vénitienne pendant le fameux siege de Candie, & il étoit à la bataille des Dardanelles où les Turcs furent battus; mais il mourut à son retour en Italie. Il eut pour successeur dans son emploi son frere Alexandre qui entra ensuite au service de l'Espagne, & servit en Flandres en la même qualité. En 1669 il fut nommé Vice-Roi de Navarre & en 1680 Gouverneur Général des Pays-bas. Deux ans après les Vénitiens lui donnerent le commandement de leurs troupes; & en 1687 le Roi d'Espagne le fit Généralissime de mer de tous ses Royaumes & Etats. Il mourut dans cet emploi deux ans après sans laisser de postérité.

François I.  
succéda au  
Duc Ranuce  
le II.

François I. fils du Duc Ranuce II succéda à son pere. Les mesures que le pere avoit prises, la sagesse de son gouvernement & l'estime générale que lui accordoient unanimement tous les Princes d'Italie, mirent les Etats du fils à l'abri des calamités qui défoloient le reste de cette belle contrée lors de son avènement au Duché. François cependant trouva beaucoup de difficulté à se maintenir dans la neutralité. Ce ne fut point par sa faute, mais par l'évènement d'une querelle entre le Pape & l'Empereur sur leurs droits respectifs de supériorité à Parme. Le Général de l'Empereur, le Marquis de Prié en Novembre 1706 fit marcher quelques régimens Allemands dans le Parmesan & le

**Sect. IV.** Plaisantin dans l'intention qu'ils y prissent leurs quartiers d'hiver. Le Duc François & ses sujets prétendoient que Parme & Plaisance n'étoient point fiefs du St. Siege ni par conséquent sujets à aucune imposition ecclésiastique. Le même Général cependant menaça en Décembre suivant les deux Duchés d'une invasion; de maniere que le Duc François fut obligé contre son gré de nommer François Malpeli son Gouverneur de Parme, le Comte Jean François Marazzani Visconti & le Marquis Annibal Scotti pour ses Plénipotentiaires,

*Les démêlés avec l'Empereur.*

*Accommodement.*

1706.

afin de convenir des articles de l'accocommodement entre lui & le Marquis de Prié, ce qui fut réglé de la maniere suivante:

*Articles accordés entre son Excellence Monsr. le Marquis de Prié, comme Plénipotentiaire de S. M. Impériale en Italie, en vertu d'un Diplome Impérial, daté du 4 de Mai échû; & l'Illustre Monsr. le Gouverneur François Malpeli, député de S. A. Sérénissime le Duc de Parme, avec la participation & intervention des illustres Mrs. Les Comte Jean François Marazzani Visconti, & le Marquis Annibal Scotti, tous deux cavaliers de cette communauté de Plaisance, lequel avec l'approbation & le consentement de S. A. comme il appert de son rescrit daté du 20 Novembre passé sur le reglement du présent quartier d'hiver, qui s'est pris par voye de fait dans les Etats de Parme & de Plaisance, au moyen de l'entrée des troupes impériales & leurs alliées, nonobstant les divers recours & les remontrances les plus efficaces, faites par le même seigneur Duc, par le moyen de ses ministres, de même que de cette communauté de Parme & de Plaisance; on est venu à l'accord ci dessous spécifié pour l'établissement d'un bon ordre & pour éviter de plus grands dommages & préjudices.*

I. Le susdit Marquis de Prié, au nom du Commissaire de l'Empereur, à fixé l'importance dudît quartier d'hiver à la somme de quatre-vingt dix mille pistoles d'Espagne, en leur valeur de laquelle somme les particuliers laïcs desdits deux Etats, (sans y comprendre la part qui touchera aux ecclésiastiques spécifiée ci après dans le 9 Article), devront débourser soixante sept-mille cent cinquante pistoles, dans les termes & de la maniere qui sera exprimée; & les consigner à la caisse de guerre de l'Empereur pour le maintien desdites troupes, qui demeureront en quartier dans lesdits Etats, & des régimens de cavalerie, qui en ont été retirés pour un plus grand soulagement des mêmes Etats. Moyennant cette somme, on bonifiera & payera tout ce qui sera fourni en nature par le pays tant pour les portions de bouche, que des chevaux. Messieurs les Généraux aussi bien que les Officiers & les soldats communs devront payer ponctuellement (excepté les portions ci-dessous spécifiées) la chair, le vin & toute sorte de comestibles qui seront taxés à juste prix; & au cas qu'il arrive quelque désordre contre le bon reglement, qui se publiera & établira dans les quartiers, il sera réparé avec la diligence la plus soigneuse de Mrs. les Commandants des régimens, qui seront tenus d'obliger les transgresseurs à une indemnité congrue, laquelle au cas qu'on ne puisse obtenir par leurs moyens, on aura recours à son Excellence, le Général de la cavalerie, Marquis Visconti, commandant en ce quartier, qui leur fera donner la due satisfaction.

II. Le même Seigneur Marquis de Prié a condescendu à la compensation sur la somme totale de 90000 pistoles, de cinq mille des mêmes pistoles qui en seront défalquées; & cela en considération & en payement du pain qui fut

fourni à l'armée Impériale dans le passage qu'elle fit par cet Etat le dernier d'Août &c. SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
sous la  
domination  
des Farnes-  
ses.

III. Pour faciliter d'autant plus au pays le payement de la dite somme qui concerne les laïcs, il a été convenu par un pacte exprès que les deux tiers de cette somme qui emporte 42500 pistoles sera déboursée au mois d'Avril prochain & l'autre tiers de 21250 sera pris sur l'obligation que feront de le payer les deux meilleurs banquiers de ces Etats en deux termes, savoir la moitié au mois d'Août & l'autre au mois d'Octobre de l'année qui suivra immédiatement celle-ci: avec lesquelles sommes Mr. le Marquis de Prié déclare que le Seigneur Duc a satisfait aux obligations feudales qu'il a avec Sa Majesté impériale, &c. Les autres articles jusqu'au 9 ne concernent que la manière d'exiger la dite contribution, & de fournir les rations aux soldats. Le 9 regarde les ecclésiastiques & est compris en ces termes.

IX. Pour égaler le poids du présent quartier & soulager l'Etat, tous les particuliers sans aucune distinction, quoique très privilégiés, devront y concourir, puisque S. A. S. même y concourt pour la quote part de ses biens. Et comme les ecclésiastiques tant séculiers que réguliers possèdent une partie considérable de terrains dans les deux Etats, & ont déjà concouru autrefois aux payements des quartiers, & concourent encore actuellement pour la quatrième partie des laïcs au maintien des garnisons de Parme & de Plaisance; le commissaire impérial se réserve le pouvoir dans les formes dues & légitimes de tirer d'eux leur portion au prorata de 21250 pistoles, au moyen de quoi les biens des susdits ecclésiastiques resteroient exempts des plus grands dommages qu'ils auroient pu souffrir, s'ils ne s'en étoient délivrés par le susdit tempérament: De tout ce cependant on proteste de la part des séculiers de ne vouloir prendre aucune part, ni de s'y ingérer en aucune manière.

Enfoi de quoi la présente a été souscrite, &c. A Plaisance dans le couvent de S. Savin le 14 Décembre 1706. Le Marquis de Prié François Malpeli, Gouverneur & délégué. François Marazzani Visconti. Annibal Scotti.

Lorsque ces articles furent publiés le Pape Clément XI lâcha un decret qui les condamnoit comme atroces & injurieux au Saint Siege à qui les Ducs de Parme & de Plaisance devoient hommage; & conséquemment ledit traité étoit déclaré nul & sans force. Voici la copie des censures du Pontife, conçues dans les termes les plus terribles que peuvent être exprimés de semblables decrets, mais qui n'épouventerent pas beaucoup l'Empereur, comme nous le verrons par sa réponse.

„ Clément Pape, il est venu à la connoissance de notre apostolat, avec un  
 „ regret très sensible de nôtre cœur que dans le mois de Novembre passé  
 „ quelques régiments de soldats Allemans firent une irruption imprévue en  
 „ plusieurs lieux du Duché de Parme & de Plaisance & causerent beaucoup  
 „ & de très grands dommages aux habitans desdits lieux, & que de plus les  
 „ commandans de ces troupes déclarerent vouloir y prendre leurs quartiers  
 „ d'hiver. Que pour détourner ces maux, les représentations du Noble  
 „ François Farnese, Duc de Parme & de Plaisance, notre cher fils, & des  
 „ communautés des dites villes n'avoient eu aucune force, quoiqu'elles fus-  
 „ sent fondées sur la raison que ce Duché & les lieux qui en dépendent sont  
 „ médiatement sujets à ce St. Siege & partant exempts & libres de ces fortes

SECT. IV.  
 Histoire de  
 Parme &  
 de Plaifan-  
 ce sous la  
 domination  
 des Farné-  
 ses.

de charges. Qu'enfin le mois de Décembre suivant des hommes & communautés de ces lieux contraints par la seule nécessité, & sans aucun autre motif, ont consenti, pour empêcher & se délivrer de plus grands maux) sous le bon plaisir du Duc François mu aussi par de semblables considérations, & en protestant au contraire, ont traité & conclu un accord compris en dix chapitres ou articles de la teneur suivante (a).

Or quoiqu'il soit clair & de droit reconnu que le susdit accord que nous avons inferé dans la présente, non pas dans le dessein de l'approuver, mais dans celui de le réprouver entièrement, comme manifestement offensif & injurieux à nos droits à ceux du St. Siege & au domaine direct & souverain, qui compete à nous & à l'Eglise Romaine dans le susdit Duché, par conséquent destitué de toute force & valeur: & qu'en outre, il soit connu que le Pape Urbain VIII. d'heureuse mémoire, notre prédécesseur par une sienne lettre expédiée le 5 Juin de l'an 1641. a defendu très amplement notre droit, celui du siege Apostolique & le l'Eglise Romaine contre toutes sortes de préjudices, & qu'il ne soit besoin d'aucune autre ultérieure déclaration pour faire voir l'insubsistance du susdit accord: cependant la chose étant venue jusqu'à nous, à l'occasion du consentement qu'on nous a demandé pour l'exécution de ce qui est exprimé dans le 9 Article, touchant la portion qu'on exige des ecclésiastiques tant séculiers que réguliers du Duché, nous, en refusant de donner ce consentement, avons déclaré que l'accord susdit non seulement n'a point pu être approuvé par nous, mais en toute maniere doit être rejeté & condamné. Car considérant les peines terribles à toute sorte de puissance humaine que les constitutions canoniques établies par l'esprit de Dieu fulminent, & les imprécations que la voix de l'Eglise renouvelle tous les ans contre ceux qui violent les droits de l'Eglise en lui ôtant ses biens & ne craignant point de lui faire souffrir des charges défendues par les loix divines & humaines; nous avons fait savoir dès le 5 Janvier dernier au même Duc François par des lettres écrites de notre propre main que tous ceux qui ont prétendu envahir les lieux susdits, & y troubler notre souveraine juridiction & celle de l'Eglise Romaine, avoient encouru les censures & les peines susdites & qu'on ne devoit point entendre que nous les leur eussions ou remises ou pardonnées en quelque maniere que ce fut; dans l'espérance que la connoissance de nos sentimens seroit suffisante pour obliger ces prévaricateurs de rentrer en eux mêmes, sans nous obliger à venir ouvertement à des déclarations plus séveres.

Cependant, comme nous avons appris: non seulement nos soins n'ont point eu l'effet que nous nous en étions promis: mais ce qui est plus déplorable, les ecclésiastiques tant séculiers que réguliers, ayant justement refusé de payer la portion d'argent, à laquelle ils avoient été taxés par le 9 Article susdit, à cause que le consentement qu'on avoit supposé devoir obtenir de nous avoit été expressément refusé par nous ainsi qu'il a été dit, beaucoup de troupes de soldats par une hardiesse inouïe & détestable ont été envoyées sur les biens & terres des mêmes ecclésiastiques, avec ordre d'y demeurer jusqu'à ce que les propriétaires vaincus par l'ennemi & le sen-

,, timent

(a) Voyez ces Articles rapportés ci-dessus.

„ timent du dommage eussent entièrement satisfait au paiement désiré, ce qui Sect. IV.  
 „ ne peut être entendu par ceux qui ont l'ame droite sans une horreur & une Histoire de  
 „ douleur extrême, comme étant une manifeste & intolérable violation de la Parme &  
 „ liberté & juridiction ecclésiastique. de Plaisan-  
 „ Delà est que nous, qui avons eu soin d'employer tous les offices de la ce sous la  
 „ charité paternelle, pour empêcher ces desordres, & dont cependant nous domination  
 „ avons éprouvé l'usage inutile, & qui en vertu de l'obligation pastorale qui des Farne-  
 „ nous a été commise de Dieu, sommes tenus de défendre en terre les droits ses.  
 „ de l'Eglise Romaine & de toutes les autres Eglises inférieures, de même  
 „ que ceux de toutes les personnes ecclésiastiques; quoique nous ne doutions  
 „ pas que nos vénérables freres les Evêques de ces lieux, le zele desquels  
 „ nous n'avons pas manqué d'exciter, ne satisfissent courageusement à leur  
 „ devoir, & peut-être n'y aient déjà satisfait: & qui croyons très-certaine-  
 „ ment que l'entreprise si injuste de ces soldats, & les conseils encore plus  
 „ méchants, qui les y ont portés sont entièrement éloignés de la droiture de  
 „ cœur de notre cher fils en J. C. Joseph Roi des Romains, élu Empereur  
 „ & que nous esperions, qu'il chatiera avec la sévérité que demande toute  
 „ sorte de justice, ceux qui ont commis ces excès: cependant de peur qu'un  
 „ plus long silence en une si grande affliction de l'Eglise & que pendant que  
 „ les prêtres ministres du Seigneur entre le vestibule & l'autel pleurent & di-  
 „ sent; pardonnés Seigneur, pardonnés à votre peuple & ne laissés point  
 „ couvrir votre héritage d'opprobre & de honte, nous ne demeurions pares-  
 „ seux & oisifs, nous qui sommes chargés des devoirs de l'office apostolique,  
 „ & que nous ne demeurions coupables par notre trop longue patience d'a-  
 „ voir trahi la liberté ecclésiastique, & d'avoir honteusement abandonné la  
 „ cause de Dieu, nous confiant dans le secours du Seigneur & insistant tant  
 „ sur l'exemple du susnommé Urbain, que d'un autre de nos prédécesseurs,  
 „ Léon X qui par une sienne constitution publiée le 8 des Calendes de Juil-  
 „ let de l'an 1515 excommunia anématisa & frappa du glaive de la malédic-  
 „ tion & damnation éternelle toutes les personnes, même celles qui sont di-  
 „ gnes qu'il en soit fait une mention spéciale, lesquelles envahiroient les vil-  
 „ les de Parme & de Plaisance: nous attachant encore fermement aux lettres,  
 „ apostoliques que plusieurs pontifes romains nos prédécesseurs, ont fait  
 „ promulguer dans le Jeudi Saint, comme nous mêmes les avons encore fait  
 „ promulguer tous les ans, & spécialement aux canons 18 & 20 de ces dites  
 „ lettres, de notre propre mouvement, & certaine science & de meure dé-  
 „ libération & de la plénitude de notre puissance apostolique nous déclarons  
 „ par la teneur de ces présentes l'accord inseré ci-dessus, ses Articles & Cha-  
 „ pitres quelconques avec tout le contenu en iceux, tout ce qui s'en est en-  
 „ suivi & ce qui en pourra suivre nul de droit, abusif, invalide, injuste, con-  
 „ damné, réprouvé, vain & destitué de toute force & effet; qu'il a été tel  
 „ dès son commencement, qu'il l'est & le sera toujours, de quelque jurement  
 „ qu'il ait été confirmé, & que personne n'est obligé à l'observer, même  
 „ que personne n'a pû & dû l'observer, que personne n'a acquis ou pû ac-  
 „ quérir en vertu du dit accord aucun droit, action ou libre même coloré, de  
 „ posséder ou de prescrire. & qu'il n'en doit être fait aucun état. mais doit  
 „ être considéré comme s'il n'avoit jamais été fait. Néanmoins pour une su-

Sect. IV. „ reté plus abondante, & autant qu'il en peut-être besoin, nous condamnons,  
*Histoire de* „ réprouvons, cassons & annullons tout ce qui a été fait, & le déclarons des-  
*Parme &* „ titué de toute force & effet avec le même mouvement, propre science, dé-  
*de Plaifan-* „ libération, & plénitude de puissance apostolique.  
*ce sous la* „ Nous décretons de même & confirmons toutes les censures & peines ec-  
*domination* „ clésiastiques portées contre ceux qui ont fait les choses susdites qui seront  
*des Farnes-* „ dénoncées publiquement, ou peut-être l'ont déjà été par les Evêques susdits  
*ses.* „ selon les ordres que nous leur en avons donné, tant ceux qui ont présumé  
 „ d'envahir, troubler & inquiéter par les manieres ci-dessus exprimées les  
 „ terres & lieux du susdit Duché, que ceux qui ont aidé directement ou in-  
 „ directement par eux mêmes ou par autres à mettre ces charges sur les per-  
 „ sonnes & biens des ecclésiastiques du même duché, même tous leurs adhé-  
 „ rens, fauteurs & défenseurs, ceux qui leur donnent secours, conseil, ou  
 „ faveur en quelque maniere que ce soit, en quelque grade ou dignité qu'ils  
 „ soient élevés. Desquelles censures après la due réparation des dommages  
 „ causés, & la satisfaction donnée à l'Eglise, ils ne pourront être absous &  
 „ délivrés si ce n'est par nous, ou le Pape de Rome qui sera pour lors, excepté  
 „ qu'ils ne soient à l'article de la mort, & même ne le pourront être alors  
 „ si ce n'est en tant qu'ils se soumettront aux commandemens de l'Eglise &  
 „ donneront une caution de satisfaire, & avec condition de retomber dans  
 „ les mêmes censures dès qu'ils seront convalescens.  
 „ Decernant encore que ces présentes lettres & tout ce qui est contenu  
 „ en icelles auront leur effet, quoique les susnommés & toute autre personne  
 „ qui pourroit prétendre d'y avoir intérêt sous quelque titre que ce soit &  
 „ qui dut être spécifié, comme étant digne qu'il en soit fait une mention in-  
 „ dividuelle & particuliere; n'y ayant point consenti, n'ayant point été ap-  
 „ pellés cités & ouïs, & que les causes pour lesquelles les présentes lettres  
 „ sont émancées n'ayant point été suffisamment produites, vérifiées, on en tou-  
 „ te maniere justifiées ou pour quelque autre cause, couleur, prétexte & chef  
 „ même compris dans le corps de droit. Ces lettres ne pourront être suspec-  
 „ tes dans aucun tems de subreption, d'obreption, de nullité ou d'invalidité  
 „ soit par le défaut de nôtre intention ou par celui de l'acceptation de ceux  
 „ qui y ont intérêt ou prétendent d'y en avoir, ou par quelque autre défaut,  
 „ quelque grand qu'il puisse être même non pensé, & impossible à être pensé  
 „ ni elles ne pourront jamais être notées, impugnées, invalidées, retractées,  
 „ ou mises en controverse, ou en façon quelconque appellées & réduites  
 „ au terme du droit, à quelque titre du droit de fait, de statut, de coutume  
 „ ou de privilege: mais elles seront à toujours & perpétuellement fermes, va-  
 „ lides & efficaces, devront sortir & obtenir leur effet auprès de tous & cha-  
 „ cun de ceux qu'elles regardent avec l'obligation à eux la plus étroite de les  
 „ observer, celle de les faire exécuter en toutes & chacune leurs clauses à  
 „ tous les juges ordinaires ou délégués, même les auditeurs des causes du pa-  
 „ lais apostolique les cardinaux de la sainte Eglise Romaine, même les lé-  
 „ gats à latere, à tous les nonces du susdit siege apostolique, & à tous au-  
 „ tres, de quelque prééminence & pouvoir dont ils soyent revêtus ou puis-  
 „ sent à l'avenir être revêtus; leur ôtant à tous & à chacun d'eux la faculté  
 „ & l'autorité de juger & d'interpréter autrement, déclarant dès maintenant

nul & sans effet tout ce qu'ils pourroient juger & définir au contraire igno-  
 ramment ou avec connoissance de cause, & cela nonobstant toutes les  
 exceptions susdites & tous les statuts constitutions, & ordonnances qui  
 pussent avoir été faites par des Papes, par des Synodes principaux, ou  
 les conciles universels, dérogeant à cet effet autant qu'il en est besoin  
 à notre regle, & celle de la chancellerie apostolique, de ne point ôter  
 le droit acquis, à toutes les loix mêmes impériales & municipales, à  
 tous statuts & coutumes, même immémorables, autorisées par jurement  
 & confirmation apostolique, ou par quelque autorité & force que ce puisse  
 être, par privileges indultes & lettres apostoliques, accordés à quelques  
 personnes que ce soit quoique d'un rang très élevé, & dignes qu'il en soit  
 fait une mention très spéciale sous quelque teneur & forme de paroles,  
 même dérogeante aux déroatoires & toutes autres clauses plus effica-  
 ces & très efficaces & non accoutumées suffisantes à rendre nulles les  
 dispositions contraires; & tous autres decrets, même ceux qui sont ou  
 seront émanés par le propre mouvement de certaine science & avec la  
 plénitude du pouvoir apostolique, accordés consistorialement, & même  
 plusieurs fois réitérés, approuvés confirmés & renouvelés, à tous lesquels  
 & à chacun d'iceux: & quoique pour y déroger suffisamment il fut be-  
 soin d'en spécifier toute la teneur de mot à mot, & non par des clauses  
 générales, qui exprimeroient la même chose, ou qu'il fallut observer quel-  
 que expression ou forme singulière pour cela, nous déclarons que cette  
 teneur & cette sorte d'expressions doivent être tenues pour suffisamment  
 exprimées, comme si on n'y avoit pas omis un seul mot, & que tout ce  
 qu'on peut imaginer de formalités y eut été observé; ces restrictions s'en-  
 tendant devoir jouir de leur effet en toute autre occasion que celle-ci, y  
 dérogeant présentement & voulant qu'il y soit dérogé seulement par vo-  
 lonté particulière & expresse, afin que la déclaration présente ait toute  
 sa force, nonobstant toutes les sortes d'oppositions qu'on y pourroit ap-  
 porter.

Et nous voulons en outre; qu'on ajoute une même foi par tout le mon-  
 de dans & dehors le jugement, aux copies des présentes lettres, mêmes  
 imprimées, qui seront souscrites de la main de quelque notaire public, &  
 munies du cachet de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique,  
 comme on feroit aux lettres mêmes originales si on les monroit ou repré-  
 sentoit. Donné à Rome, à St. Marie majeure sous l'anneau du Pêcheur  
 le jour 27 de Juillet de l'an 1707 l'année septième de notre pontificat.

F. OLIVIER.

Avec la publication suivie aux lieux accoutumés de la ville de Rome, voici  
 ce que l'Empereur opposa à cette Bulle si foudroyante du Pape pour la justi-  
 fication de sa conduite.

Nous avons jugé à propos de nous étendre sur cette querelle entre l'Em-  
 pereur & le Pape, parce qu'aujourd'hui elle est encore indécidée & qu'elle  
 peut devenir un jour un objet de grande importance pour le malheur de l'Eu-  
 rope, quoique le fond de la chose ne soit absolument qu'une prétention vaine

SECT. IV. & un orgueil ridicule. Il est à propos cependant de joindre ici la réponse  
*Histoire de* que la Cour impériale fit à ce fulminant decret, elle est datée du 26  
*Parme &* Juin 1706.  
*de Plaifan-*

*ce sous la*  
*domination*  
*des Farne-*  
*ses.*

„ Joseph, par la divine clémence élu Empereur des Romains, toujours  
 „ Auguste, Roi de Germanie, Hongrie, Bohême, Dalmatie, Croatie,  
 „ Sclavonie &c. Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, Brabant Stini,  
 „ Corinthie, Corniole &c. Marquis de Moravie, Duc de Luxembourg, de  
 „ la haute & basse Silefie, de Wurtemberg & de Teck, Prince de Sualibe,  
 „ Comte d'Absbourg, de Tyrol, de Ferrette Kibourg & Gorice, Landgra-  
 „ ve d'Alsace, Marquis du St. Empire, de Burgan & de haute & basse Lu-  
 „ face, Seigneur de la marche d'Esclavonie de Port mahon & de Salins &c.  
 „ Il est connu à tous, & les succès de ces derniers tems montrent avec  
 „ combien de soin, de travail & des fraix les ennemis ont été chassés d'Ita-  
 „ lie, & comme la liberté de cette Province, que la violence des François  
 „ avoit envahie a été heureusement délivrée de leur joug par nos armes vic-  
 „ torieuses & celles de nos alliés.  
 „ Cependant nous sommes aujourd'hui contraints de nous plaindre avec un  
 „ juste sentiment de douleur de ce que les ministres de la Cour de Rome,  
 „ ou instigués par d'autres, ou dans la confiance d'en retirer quelque avanta-  
 „ ge, se sont laissé aller à la hardiesse, au grand étonnement de l'univers &  
 „ au scandale de la République chrétienne, de mêler les armes spirituelles  
 „ dans des intérêts purement mondains, & de rendre public un écrit impri-  
 „ mé, de la teneur suivante.

*Déclaration de nullité d'un certain accord fait au préjudice du siege apostolique & de la Sainte Eglise romaine touchant les quartiers d'hiver que les troupes Allemandes ont pris dans le Duché de Parme & de Plaifance; les censures ecclésiastiques réservées au même siege encourues par ceux qui en quelque maniere que ce soit, ont en cette occasion envahi les lieux du susdit Duché, & imposé des charges sur les biens des personnes ecclésiastiques du même Duché, demeurant en leur entier, à Rome MDCCVII. De l'imprimerie de la révérende chambre Apostolique.*

Ici l'Empereur rapporte la Bulle du Pape telle qu'on la donnée, après quoi il ajoute & poursuit.

„ Ayant fait une attentive considération sur la déclaration rapportée & sur-  
 „ toutes & chacune de ses clauses: nous ne pouvons n'être pas, entre autres  
 „ choses grièvement émus de ce que la Cour de Rome nous dispute hardi-  
 „ ment les droits très anciens que nous & l'Empereur romain avons en Italie  
 „ & ceux en particulier que le Duché de Milan a sur Parme & Plaifance sous  
 „ prétexte d'un domaine qu'elle s'attribue sur ces villes, étant constant par  
 „ la pleine foi des historiens, & par les investitures que les Empereurs Ro-  
 „ mains nos prédécesseurs en ont donné, & par d'autres actes évidents, que  
 „ le domaine souverain, & de haute Majesté sur lesdites villes de Parme &  
 „ de Plaifance ne compete qu'à nous, & au sacré Empire Romain, & que  
 „ les légitimes possesseurs du Duché de Milan en reçoivent l'univestiture. Cer-  
 „ tainement on ne sauroit montrer que ce domaine souverain, direct & de

„ haute Majesté ait jamais été abdiqué par aucun Empereur, ou qu'aucun Sect. 17.  
 „ Duc de Milan l'ait pu abdiquer, céder ou transférer, & beaucoup moins Histoire de  
 „ que la Cour de Rome l'ait pû valablement usurper, ni que les Ducs de Parme &  
 „ Parme l'ayent pû reconnoître d'elle. Plusieurs livres d'histoire font connoi- de Plaisan-  
 „ tre & décrivent bien au long ce qui s'est fait sans interruption dans cette ce sous la  
 „ matiere pour la conservation des droits de l'Empire: & les personnes ver- domination  
 „ sées dans le maniment des affaires publiques savent avec quel zele nos pré- des Farne-  
 „ décesseurs & spécialement Charles-Quint, de glorieuse mémoire, a défendu ses.  
 „ & protesté de vouloir défendre, même à la fin de sa vie, & par ses dernie-  
 „ res paroles ses droits & ceux de l'Empire, étant d'ailleurs assés clair que  
 „ les droits sont tellement annexés à l'Empire, qu'ils ne peuvent en être sé-  
 „ parés sans son consentement, & beaucoup moins contre son gré, par quel-  
 „ ques bulles des Papes que ce soit & de quelques menaces de foudres qu'el-  
 „ les soyent pleines.  
 „ C'a donc été une peine perdue, & digne en quelque façon d'être sifflée,  
 „ celle par laquelle les Papes allégués dans la susdite déclaration dans leur  
 „ propre cause se sont voulu arroger le jugement & se sont efforcés d'établir  
 „ par le secours de leurs bulles, des droits tendants directement au préjudice  
 „ des tiers. Et certainement on ne peut pas comprendre comme il est entré  
 „ dans l'esprit de la Cour de Rome, d'écrire que nos milices ont envahi les  
 „ biens de l'Eglise, sachant ou devant savoir que les lieux dans lesquels elles  
 „ sont entrées sont des fiefs de nous & de l'Empire, & qu'on peut exiger des  
 „ aliments & les choses nécessaires à la vie par un privilege du droit de la  
 „ nature & des gens mêmes dans un territoire neutre, alors principalement  
 „ que cette sustentation a pour effet de défendre celui qui la fournit & de la  
 „ délivrer des dangers & dommages ultérieurs dont il est menacé. Lesquelles  
 „ circonstances se trouvant dans le cas présent il n'y a personne qui ne voye  
 „ que les canons, les loix, & la raison d'état obligent au soutien des char-  
 „ ges publiques, le clergé aussi bien que le reste, puisqu'il s'agit de la dé-  
 „ fense de son repos & de sa liberté spécialement en une Province dans la-  
 „ quelle par coutume ancienne le commun support des charges publiques,  
 „ dans l'entretien des soldats, est établi, & que les possessions du Clergé de  
 „ Parme sont si amples, qu'elles surpassent quasi la quatrieme partie de tout le  
 „ Duché. Il a donc paru que les ecclésiastiques se rendoient indignes du  
 „ bonheur de leur état, en montrant leur tenacité & avarice au milieu des  
 „ plus indigents & en refusant à notre commissaire impérial, qui les en solli-  
 „ citoit, de concourir avec les Laïcs, & de payer quoique ce soit avec eux:  
 „ en s'opiniâtrant dans ce refus avec un esprit refractaire, nonobstant que le  
 „ consentement du Pape pour ces collectes dans la nécessité & à l'avantage  
 „ commun eut été réservé dans le traité conclu par notre dit commissaire, non  
 „ sans une marque illustre de notre respect envers le St. Siege toutes lesquel-  
 „ les choses & beaucoup d'autres par lesquelles nous avons moderé notre  
 „ conduite, sont des témoignages si clairs de notre équité & de la maniere  
 „ légitime, avec laquelle nous exerçons notre pouvoir impérial, que nous  
 „ ne pouvons concevoir de quelle source sont venues ces censures spirituelles  
 „ si acres & si précipitées, qu'on a rapporté plus haut. Nous avons fait ce  
 „ que demandoient de nous nos droits & ceux du St. Empire, & nous l'avons

SECT. IV.  
*Histoire de*  
*Parme &*  
*de Plaifan-*  
*ce sous la*  
*domination*  
*des Farnese.*

fait dans la maniere que les constitutions de l'Empire & leur usage nous prescrit & qu'à semblé demander de nous le respect particulier avec lequel nous honorons le pere commun de la chrétienté quand il se dépouille de toute partialité; comme en font foi plusieurs négociations que le Cardinal Grimani pour impétrer ce consentement du Pape, quoique superfla & pour remontrer l'abus commis dans l'emploi trop précipité de l'autorité ecclésiastique.

„ Nous remarquons très-bien des exemples de semblables collectes & charges imposées aux ecclésiastiques par nos ennemis d'une maniere tout à fait différente, quoique ces ennemis n'ayent d'autre but que d'empester le repos commun de l'Europe & ne soient dignes d'aucune faveur, auxquels cependant la Cour de Rome prête aussitôt son consentement, souvent même contre tout droit, & montre en cela autant d'indulgence & de connivence que d'animosité & d'opposition; avec laquelle à la face de tout le monde elle attaque nous & les droits les plus clairs de l'Empire, par paroles; écrits & actions, auroit de long-tems excité en nous des mouvemens plus violents si nous n'avions été retenu par la bonté qui est naturelle à notre maison d'Autriche & par d'autres égards envers l'Eglise universelle. Et nous voudrions encore faire connoître plus long-tems notre patience quoique provoquée dès le commencement de notre gouvernement impérial, s'il nous étoit permis de différer davantage à défendre nos droits & ceux de l'Empire & que nous puissions excuser cette délation auprès de Dieu & de la postérité, étant obligé à faire ce que nous faisons par les loix divines & humaines, par la droite raison & le droit des gens & par les autres principes de la justice & de l'équité.

„ Delà est, que toutes ces choses considérées; nous souvenant de la capitulation que nous avons jurée, & des constitutions impériales ayant pris les sentimens de nos conseillers secrets & de tout le conseil impérial Aulique, après avoir consulté en dehors de très-habiles Théologiens & des personnes versées dans la connoissance du canon & des loix civiles, pour la défense de nos droits & de ceux de l'Empire.

„ Nous déclarons que l'Ecriture rapportée ci-dessus est d'une nullite évidente, vaine, & d'aucune force, & que l'excommunication qui y est exprimée, ou si on prétend qu'il y en ait quelqu'une, doit être réputée pour tout à fait invalide, & qu'elle subsiste d'autant moins qu'il est plus évident qu'elle manque des choses essentiellement requises, savoir d'un péché mortel, de contumace dans un erreur notable, de la citation précédente des personnes &c. Et que l'Ecrit de la Cour de Rome tend, non pas à défendre l'héritage du Seigneur, mais à usurper les droits impériaux sur les Duchés de Parme & de Plaifance.

„ Et comme selon la pensée des Saints Peres & des Conciles les censures sont souvent redoutables, non pas à ceux à qui elles sont infligées, mais à ceux qui les infligent, nous remettons à l'estime & au jugement de Dieu, tout puissant juge de toute chair, & qui sonde les cœurs, de même qu'à celui de tout homme qui ne sera point prévenu de passion ce qu'il faut croire de ces larmes des ecclésiastiques, qui ont les oreilles bouchées, pendant que nos ennemis & ceux du sacré Empire Romain dans les Provinces d'Al-

„ l'Allemagne & d'Italie, même dans le domaine des Papes oppriment cruellement  
 „ & à leur fantaisie les Ministres de Dieu & de l'Eglise, & commencent seu- SECT. IV.  
 „ lement à s'élever contre nous & contre le sérénissime & très-puissant Char- Histoire de  
 „ les III. Roi d'Espagne contre le Royaume de Naples & contre le Duc de Parme &  
 „ Savoye, lorsque le ciel commence à favoriser notre juste cause, en sorte de Plaisan-  
 „ que le reste de l'Italie, le Royaume de Naples & les Pays-Bas ont été mi- ce sous la  
 „ raculeusement délivrés de leurs cruelles & puissantes mains. domination  
 „ des Farne-  
 „ ses.

„ Nous déclarons donc par la teneur de ces présentes à perpétuelle mémoi-  
 „ re de la chose, & nous protestons avec toute l'efficace que nous pouvons,  
 „ & qu'il en est besoin que nous ne pouvons renoncer ou abandonner aucun  
 „ droit, & beaucoup moins le direct & souverain domaine sur Parme & Plai-  
 „ sance au siege Romain; qu'au contraire, nous nous reservons & au sacré  
 „ Empire Romain fermement & expressément tous & chacun les domaines  
 „ souverains qui en ont jamais été usurpés, ou sont encore aujourd'hui rete-  
 „ nus, de quelque nom qu'ils soyent appellés, & nous les déclarons nôtres  
 „ en la forme & maniere la meilleure qui puisse être; annullant abolissant, &  
 „ cassant toutes les possessions & prétentions illégitimes, excepté celles qui ont  
 „ été expressément transférées audit siege par la bonté & la munificence des  
 „ Empereurs, déclarant toutes les autres pour d'autant plus nulles, injustes  
 „ & invalides, qu'il est évident que tout ce qu'on prétend d'aliéner & de  
 „ soustraire publiquement ou en secret & par autorité propre du domaine de  
 „ l'Empire est sans aucune force même tout ce qu'un Empereur auroit pu  
 „ aliéner sans y observer les formes requises.

„ Nous nous opposons encore très-solemnellement & spécialement à la pré-  
 „ tention qu'à la Cour de Rome de pouvoir par voye de Bulles & de décrets  
 „ disposer des droits du tiers, & les biens temporels qui ne lui appartiennent  
 „ point en propre, les Bulles & décrets n'étant point valides en ce genre, &  
 „ ce pouvoir n'étant aucunement reconnu de quelque nom ou titre qu'on se-  
 „ serve pour cela; & ne pouvant & ne devant obliger en aucune façon nous  
 „ ni l'Empire Romain; parceque nous n'admettons & ne pouvons tolerer au-  
 „ cun pouvoir dans la Cour de Rome, qui ait la force d'annuller ce que nous  
 „ disposons & ordonnons de droit & en vertu de notre autorité impériale; ne  
 „ doutant nullement d'être incontement avoués & assisté en ceci par l'assem-  
 „ blée de tout l'Empire en général, & en particulier de tous les Electeurs,  
 „ Princes, Etats, Vassaux & sujets de l'Empire de leurs conseils & secours  
 „ effectif, où il en sera besoin & où la conjoncture des affaires le de-  
 „ mandera.

„ Donc de nouveau, de propos délibéré, & après un meur conseil &  
 „ avec la plénitude de notre pouvoir impérial nous déclarons publiquement  
 „ par ces présentes, que nous nous opposons, nous abolissons, nous cassons,  
 „ & nous protestons comme dessus de la maniere la plus solennelle qu'il se  
 „ peut contre tout ce qui est exprimé dans l'Ecrit rapporté; tant contre la  
 „ forme, que contre la maniere, au préjudice de nos droits & de ceux du  
 „ S. Empire Romain, de même que contre nos Ministres, Commissaires,  
 „ soldats & toutes autres personnes, desquelles l'Ecrit peut avoir voulu, pu,  
 „ entendu parler.

„ Nous défendons de même à tous & à chacun les ecclésiastiques & sécu-

SACT. IV. „ liers vassaux de nous & de l'Empire, à nos Ministres & sujets, soit dans les  
*Histoire de* „ termes de l'Eglise, soit dans les Duchés de Parme & de Plaisance, ou ha-  
*Parme &* „ bitant quelque part que ce soit sous peine corporelle, d'avoir aucun égard  
*de Plaisan-* „ en quelque occasion que ce soit à ce qui est contenu dans l'Ecrit rapporté;  
*ce sous la* „ commandons au contraire le plus étroitement que nous pouvons d'obéir,  
*domination* „ comme ils sont tenus constamment à nos commandements & à nos ordres,  
*des Parme-* „ leur promettant réciproquement de les faire jouir des effets de notre pro-  
*ses.* „ tection & clémence: devant faire avertir pour cet effet dans les formes dues  
 „ le Duc de Parme à ce qu'il ne reconnoisse pour les Duchés de Parme & de  
 „ Plaisance aucun autre domaine que le nôtre & celui de notre dit très-cher  
 „ frere le Roi d'Espagne, comme étant seuls Seigneurs & possesseurs légitimes  
 „ du Duché de Milan; étant d'ailleurs évident qu'il est tenu de répondre  
 „ à nous de nos droits & de ceux du S. Empire Romain.  
 „ Nous priens enfin le tout puissant & très-juste Dieu de vouloir inspirer à  
 „ tous un ardent & sincere amour, d'une honnête fidelle & constante paix &  
 „ concorde, & de nous donner la grace de défendre constamment & virile-  
 „ ment tout ce qui appartient à nous & au Saint Empire, protestant de tenir  
 „ de la divine Majesté avec la plus humble reconnoissance tout ce qui est des  
 „ droits de l'Empereur & de l'Empire & protestant par cette publique déclara-  
 „ tion, protestation & reservation que nous renouvelons encore, que tou-  
 „ chant les biens & les droits temporels de l'Empire personne ne peut rien  
 „ prétendre, occuper ou retenir légitimement si ce n'est ce qui en a été alié-  
 „ né avec le consentement exprès de nos prédécesseurs & de l'Empire & en  
 „ particulier aucun domaine temporel souverain dudit Empire, tout ce qui a  
 „ été fait au contraire ou réputé avoir été fait devant être tenu pour non fait  
 „ & d'aucune force, & nous y opposant en vigueur de ce diplôme souscrit  
 „ de notre main & muni de notre sceau impérial, afin que notre opposition  
 „ ait dès à présent & à tous siècles à venir toute la solemnité, la force qu'elle  
 „ peut avoir. Donné en notre ville de Vienne ce 26 du mois de Juin l'an  
 „ 1708 de notre Royaume des Romains le 19 de celui de Hongrie le 2 &  
 „ de Boheme le 24.

J O S E P H.

Les vicissitudes de la guerre empêcherent cette dispute de se terminer; la querelle s'assoupit sans qu'il y eût entre le Pape & l'Empereur aucune transaction ou cession de l'une ou de l'autre part de sorte que l'on ne put pas assurer que le nœud de la difficulté & des racines de la dispute pour l'avenir fussent coupées; mais c'est la méthode de la Cour de Rome de ne jamais se désister de ses prétentions, de se tirer le mieux qu'elle peut d'embaras en temporisant toujours soit pour le Pape actuel, soit pour ses successeurs, le droit d'y revenir à l'occasion & dans des circonstances plus favorables.

Le Pape cependant craignant que ce manifeste n'éclairât le public sur sa ridicule autorité & sur ses prétentions absurdes fit une espee d'arrangement avec l'Empereur, mais sans rien décider toutefois pour la souveraineté de Parme.  
 (a) Le nouveau Duc cependant étoit si lésé dans tout cela qu'il auroit désiré

(a) Voyez la fin de cette histoire.

volontiers que les impériaux se fussent cantonnés hors de ses Etats; mais il étoit obligé de ménager les deux partis d'autant plus qu'en 1695 Sa Sainteté lui donna une dispense pour épouser la veuve de son frere qui avoit des enfans de ce même frere. Mais Antoine n'ayant point eu d'enfans de ladite Dame, la succession de ses états fut un objet de querelle parmi quelques Potentats de l'Europe. Le Duc de Parme lui-même aimoit mieux être feudataire de la Cour de Rome que de l'Empereur, qui avoit fort à cœur la réunion des Duchés de Parme & de Plaisance au domaine de la maison d'Autriche, le même dessein attendoit ces Duchés du côté de l'Espagne, qui les avoit déclarés aussi fiefs de sa couronne, laquelle couronne étoit alors disputée au Duc d'Anjou par Charles son frere; tous deux prenoient le titre de Roi d'Espagne, & chacun étoit en possession d'une partie du Royaume. Pour empêcher la réunion de ces deux Duchés à la couronne d'Espagne ou à celle d'Autriche, Antoine Duc de Parme épousa Elisabeth la fille de son frere aîné, & il en eut un fils qui sur vivant à Philippe réclama les droits de succession aux Duchés de Parme & de Plaisance.

SECT. IV.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisan-  
ce sous la  
domination  
des Farnese.

S E C T I O N V.

Depuis le Traité de la Quadruple alliance en 1718, jusqu'au Traité de Paris en 1763.

Lorsque les affaires de l'Europe exigent qu'on rectifiât les articles du traité d'Utrecht, dans lequel on n'avoit rien stipulé au sujet des Duchés de Parme & de Plaisance, les droits de cette succession furent examinés par les Puissances contractantes. On conclut d'abord une triple alliance entre la Grande Bretagne, la France & la Hollande; & l'Empereur, qui étoit alors en guerre avec l'Espagne, croyant que cette triple alliance étoit contraire à ses intérêts, refusa d'y entrer. Mais les soins & l'habileté des Ministres d'Angleterre & d'Espagne, qui déclarerent qu'un des principaux objets de l'alliance étoit de rétablir la paix entre Sa Majesté Impériale & Sa Majesté Catholique, dissipèrent les soupçons de l'Empereur & surmonterent toutes les difficultés. Alors Sa Majesté Impériale accéda au Traité qui pour cette raison fut nommé la Quadruple alliance.

Traité de  
la Quadruple  
alliance.  
1718.

L'article V. du Chapitre I. porte que „ les Duchés de Parme, de Plaisance & de Toscane seront tenus pour fiefs masculins de l'Empire; que lorsqu'on les donnera au fils aîné d'Elisabeth Farnese, Reine d'Espagne; qu'au défaut de ce Prince, ou au défaut de sa postérité masculine & légitime, ces Duchés passeront aux autres fils de la Reine d'Espagne, ou à leur ayant-cause, suivant l'ordre de la primogeniture. L'Empereur s'engage à faire confirmer cette disposition par l'Empire (dont le consentement étoit nécessaire à cet effet) & il donnera des lettres d'investiture éventuelle, conformément à cet arrangement. Livourne restera port libre. Le Roi d'Espagne remettra à celui de ses fils qui héritera des Etats de la maison de Farnese & de la maison de Médicis.

Disposition  
au sujet de  
la succession  
aux Duchés  
de Parme  
& de Plaisance.

**SECT. V.** „ cis (\*) la place de Portolongone, avec ce qu'il possède dans l'Isle d'Elbe.  
*Histoire de* „ Les Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance ne pourront jamais être  
*Parme &* „ possédés par un Roi d'Espagne. Ce Prince, ni l'Empereur n'y feront pas-  
*de Plaisan-* „ ser aucunes troupes qui leur appartiennent (†).  
*ce depuis* „ Cette maniere de régler la succession de tous ces Etats, sans consulter les  
*l'an 178* „ personnes qui les possédoient, surprit toute l'Europe, excepté ceux qui étoient  
*jusqu'à l'an* „ dans le secret de la Quadruple alliance. Cependant les Médiateurs, pour  
*1763.* „ tranquilliser les Ducs de Toscane & de Parme, déclarerent „ Que pendant la  
 „ vie des possesseurs actuels des Duchés de Toscane & de Parme, l'Empe-  
 „ reur, ni le Roi de France, ni celui d'Espagne, ni le Prince désigné pour  
 „ hériter de ces Etats, ne pourroient sous quelque prétexte que ce fût, y  
 „ faire passer des troupes qui leur appartenissent; mais que la garde de ces  
 „ pays seroit seulement confiée à 6000 Suisses qui, lors de l'ouverture de la  
 „ succession, les remettroient au fils aîné de la Reine d'Espagne (§). Ces  
 troupes devoient être distribuées en forme de garnisons dans les villes de Li-  
 vourne, Porto-Ferraio, Parme & Plaisance.

*Difficultés* „ Après la conclusion de ce Traité de la Quadruple alliance, l'Empereur &  
*de la part de* „ le Roi de Sicile en firent un entre eux, par lequel la Sicile étoit rendue à  
*l'Espagne.* „ l'Empereur qui donnoit en retour l'Isle de Sardaigne à Sa Majesté Sicilienne.  
 Sans entrer dans le détail des autres articles particuliers de ce traité, il suffit  
 de dire que l'Espagne fut tellement irritée de cette négociation (quoique, pour  
 la flatter, on lui eût accordé, comme on vient de le voir, tout ce qu'elle  
 pouvoit prétendre au sujet des successions de Parme & de Toscane) que le  
 Cardinal Albéroni, alors premier Ministre de Sa Majesté Catholique, fit des  
 efforts surprenans pour mettre cette couronne en état de lutter sur terre & sur  
 mer contre les efforts réunis des Puissances contractantes au traité de la Qua-  
 druple alliance. Cette obstination produisit une résolution violente de la part  
 des alliés. Leur dessein étoit de dépouiller entièrement la postérité d'Elisabeth  
 Farnèse de la succession aux Etats de Toscane, de Parme & de Plaisance, &  
 d'en donner l'investiture à quelque autre Prince si la Cour d'Espagne persistoit  
 à refuser d'accéder au traité. C'étoit prescrire & commander la paix plutôt  
 que la négocier; ordonner en juges, & disposer en maîtres des états d'autrui,  
 plutôt que d'agir en médiateurs. Ces procédés firent de la peine aux Etats-  
 Généraux des Provinces-Unies, avec d'autant plus de raison que les Ministres  
 d'Angleterre & de France n'avoient consulté en rien Leurs Hautes Puissances  
 dans tout le cours de ces négociations. Ils en témoignèrent leur juste mécon-  
 tentement. Alors la Cour de Londres, craignant peut-être les suites du coup  
 terrible qu'elle vouloit porter à l'Espagne, se détermina à essayer la voie de la  
 représentation, avant que d'en venir à l'exécution de son projet. Le Comte  
 de Stanhope fut envoyé en Espagne avec de nouvelles instructions pour re-  
 présenter à cette Cour le danger auquel l'exposoit sa fermeté opiniâtre & mal-

(\*) Voyez notre Histoire de Florence dans le Tome XXXIV de cette Histoire Uni-  
 verselle.

(†) Traité de la Quadruple alliance, signé à Londres le 2 du mois d'Août de l'année  
 1718, Chapitre I, Article V.

(§) Là-même. Voyez nos réflexions à ce sujet dans notre histoire de la République  
 de Florence, page 592.

entendue. Le premier article de ses instructions portoit qu'au cas que Sa Majesté Catholique refusât obstinément d'accéder au traité de la Quadruple alliance, le Comte de Stanhope lui déclareroit que les alliés disposeroient unanimement des Etats de Toscane & de Parme en faveur de quelque autre Prince, de sorte que la Reine Elisabeth Farnese se verroit frustrée de ses espérances de ce côté. Il étoit dit par le cinquieme article des mêmes instructions, que l'on accorderoit à la Cour d'Espagne trois mois pour se déterminer, pendant lequel tems l'Empereur n'agiroyt point hostilement, pourvu que Sa Majesté Catholique se tint également tranquille de son côté; mais que si, ce terme écoulé, ou même auparavant, au lieu d'accepter ledit traité, elle se portoit à quelques hostilités pour en prévenir l'exécution, les alliés réuniroient leurs forces pour secourir l'Empereur, comme ils s'y étoient engagés. On fait avec quelle hauteur la Cour d'Espagne, ou plutôt le Cardinal Albéroni qui la gouvernoit alors, rejeta ces propositions, & quelles furent les suites de ce refus constant. L'Amiral George Byng remporta une victoire navale des plus complètes, sur la flotte d'Espagne. Albéroni n'en fut point ébranlé. Son esprit sans cesse nourri des plus vastes projets avoit toute la fermeté nécessaire pour supporter les plus grands échecs. La conduite des Ministres & de l'Amiral Anglois fut approuvée par le Parlement. Albéroni, faisant remuer toutes les machines que put inventer son génie politique & ambitieux, alluma plus que jamais la guerre en Italie, & menaçoit l'Angleterre d'une invasion en faveur du Prétendant; il l'auroit probablement exécutée, si les vents ne s'y étoient pas opposés. Enfin, en 1719, l'Espagne se trouvant épuisée par les grands efforts qu'elle avoit faits contre des ennemis si puissans, elle commença à songer à la paix. On dressa un plan d'accommodement qui fut envoyé au Marquis de Beretti Landi, Ministre de Sa Majesté Catholique à la Haye. L'Espagne demandoit que Gibraltar & Port-Mahon lui fussent rendus; que la succession aux Duchés de Toscane, Parme & Plaisance fût assurée au fils aîné d'Elisabeth Farnese, sans qu'il tint ces états comme fiefs de l'Empereur ou de l'Empire; que le Pape rendroit aussi le Duché de Castro au Duc de Parme. Ce plan fut rejeté. Le Cardinal Albéroni, succombant enfin sous le poids de son entreprise, fut disgracié, & le 17 Février 1720, le Roi d'Espagne, pressé par les sollicitations des Provinces-Unies, signa son accession pure & simple au traité de la Quadruple alliance; & le 13 de Juin de l'année suivante, il conclut à Madrid deux Traités, l'un de paix avec l'Angleterre, & l'autre d'alliance défensive avec cette même couronne & la France (a).

La Cour de Vienne, dit un habile Politique (b) n'avoit consenti aux dispositions qu'on vient de voir au sujet de la succession des Duchés de Parme & de Toscane, qu'en se flattant qu'elles n'auroient pas lieu. L'Empereur s'exageroit d'avance toutes les inquiétudes que devoit lui donner l'établissement d'un Prince d'Espagne dans le centre de l'Italie. Ses Ministres espéroient qu'avant que Don Carlos pût entrer en possession des Etats qui lui étoient promis, il naîtroit des incidens qui pourroient l'en priver. En conséquence de ces vues, ils ne cherchoient qu'à multiplier les difficultés, & à retarder la

(a) Le Droit Public de l'Europe fondé sur les Traités, Tome II. p. 109.

(b) Mr. l'Abbé de Mably, dans son Droit public de l'Europe, &c. p. 155 & suiv.

SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
1718 jus-  
qu'à l'an  
1763.

Proposi-  
tions de  
cette Cour.  
1719.

Son acces-  
sion pure &  
simple au  
Traité de  
la Quadru-  
ple alliance.  
1720.

Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaïfan-  
ce depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

Congrès de  
Cambrai en  
1723.

conclusion des arrangemens définitifs. La politique de la Cour de Vienne auroit échoué, continue le même auteur, si l'Espagne eut fait alors son affaire capitale de l'entrée de Don Carlos en Italie. Cette dernière Puissance auroit été favorisée par l'Angleterre & les Provinces-Unies qui, ne doutant pas que la rivalité formée entre la Maison de Bourbon & la Maison d'Autriche, n'excitât encore de nouvelles brouilleries, devoient voir avec plaisir un établissement qui ouvroit l'Italie aux Espagnols & aux François, & qui transportoit le théâtre de la guerre loin des Provinces où ces deux Puissances sont plus intéressées à maintenir la paix. Les Ministres d'Espagne ne sentirent pas l'avantage qu'ils avoient sur la Cour de Vienne; ils embrassèrent trop d'objets à la fois; ils firent des demandes à l'Empereur au Congrès de Cambrai en 1723; & malgré les traités de paix & d'alliance qu'ils avoient faits avec la France & l'Angleterre en 1721, ils ne purent s'empêcher de laisser entrevoir, dans leurs négociations, une rancune secrète contre ces deux couronnes, & la peine extrême qu'ils avoient à abandonner Gibraltar & Port-Mahon. Les États d'Italie témoignèrent aussi à la même assemblée, combien ils étoient mécontents du Traité de Londres. Le Roi de Sardaigne en particulier & les Ducs de Toscane, de Parme & de Plaïfance présentèrent des Mémoires & des protestations qui furent de nul effet. L'Empereur montra lui-même par plusieurs procédés & de nouvelles ouvertures qu'il fit faire par ses plénipotentiaires, qu'il n'en étoit nullement content. Il paroît en effet que les esprits étoient plus aigris que jamais. On avoit fait des cessions sans renoncer à ses prétentions. Peut-être que les mécontentemens respectifs eussent éclaté par une nouvelle guerre, si les conférences n'eussent été subitement rompues, comme on fait, par le renvoi imprévu de l'Infante destinée à monter sur le trône de France (a).

Traité de  
Vienne en  
1725.

Les choses restèrent dans le même état jusqu'à l'année 1725 que l'Empereur & le Roi d'Espagne, malgré l'éloignement qu'ils avoient fait paroître pendant les conférences de Cambrai, conclurent à Vienne un traité par lequel l'Empereur accordoit l'investiture des Duchés de Toscane, Parme & Plaïfance, au fils aîné de la Reine d'Espagne, au cas que leurs possesseurs actuels vinssent à mourir sans héritiers. Mais il n'y étoit pas question de l'agrément de l'Empire; & ce que les Cours de Londres & de Versailles avoient décidé, savoir que ces Duchés seroient tenus pour fiefs mâles de l'Empire, fut reconnu pour constant à l'avenir. Cependant ce traité fut contre-balancé par celui de Hanovre conclu entre la France & la Grande-Bretagne pour abaisser l'Empereur & la Reine d'Espagne; mais il n'y fut rien stipulé concernant la succession au Duché de Parme. Ainsi cette succession continua de rester sur un pied assez incertain jusqu'au Congrès de Soissons en 1728, où le Duc de Parme envoya un Ministre pour veiller à ses intérêts. Les négociations de ce Congrès n'eurent pas le succès qu'on en attendoit; & l'on crut la guerre inévitable entre l'Angleterre & l'Espagne.

Sur ces entrefaites, le Duc de Parme, toujours aigri contre les Puissances qui avoient osé régler la succession de ses états sans sa participation, & se croyant sûr d'être soutenu par l'Espagne, invita le Prétendant à la couronne

(a) Le même, au même endroit.

d'Angleterre, de venir demeurer à Parme, où il lui rendit les même honneurs que s'il eut été réellement sur le trône. La Cour de Londres ayant appris ce procédé, le Roi donna ordre à l'agent du Duc de Parme de sortir du Royaume en deux jours. L'Espagne cependant que le mauvais succès de ses entreprises accoutumoit à ses pertes, commençoit à faire son objet capital des Duchés de Parme, de Plaisance & de Toscane, & étoit disposée à se reconcilier sincèrement avec l'Angleterre. Celle-ci sentoit que cette reconciliation étoit également nécessaire à ses propres intérêts. Elle envoya le Colonel Stanhope, qui fut ensuite Comte d'Harrington, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire vers Sa Majesté Catholique. Ce ministre, de concert avec Mr. Keene Plénipotentiaire du Roi d'Angleterre à la Cour de Madrid, représenta à cette cour, que, par le traité de Vienne en 1715, elle n'avoit rien obtenu de plus que ce qui lui avoit été accordé par la Quadruple alliance. En dévoilant les mauvaises intentions que le Ministère de Vienne cachoit sous des lenteurs & des refus obstinés, ils lui firent sentir qu'il falloit recourir à des moyens plus efficaces pour assurer les droits de Don Carlos ou de ses freres sur les Duchés de Parme & de Toscane. Cette Négociation eut son effet. La France, l'Angleterre & l'Espagne signerent un traité à Seville le 9 de Novembre 1729 (a).

SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

Traité de  
Seville en  
1729.

On renouvela tous les articles de la Quadruple Alliance qui concernoient les Duchés de Parme & de Toscane & il fut réglé en particulier par l'article IX, que pour affermir les droits de la Cour de Madrid sur ces Etats, elle y feroit passer, sans perte de tems, six mille hommes de ses troupes qu'on mettroit en garnison dans Livourne, Porto-Ferraro, Parme & Plaisance, afin d'en assurer la succession immédiate à l'infant Don Carlos, & être prêtes à s'opposer efficacement à toutes les entreprises que l'on pourroit faire au préjudice de cet arrangement (b).

L'article X. porte que les Puissances contractantes prendront les voies les plus douces & les plus convenables pour engager les Ducs de Toscane & de Parme à recevoir sans résistance ces garnisons; & de leur côté elles font serment d'être fidelles aux possesseurs actuels en tout ce qui ne sera pas contraire au droit de succession assuré à Don Carlos. Les dites garnisons ne se mêleront ni directement, ni indirectement, du gouvernement des places qu'elles garderont, & elles rendront aux Ducs de Toscane & de Parme tous les honneurs dus aux souverains dans leurs Etats (c).

Le Roi d'Espagne s'engage par l'article XI. à retirer ses troupes de ces Duchés aussi-tôt que Don Carlos en prendra possession; & par l'article XII. Les Puissances contractantes en garantissent la jouissance pleine entiere & paisible à ce Prince, dès qu'il en sera possesseur (d).

Deplus les Rois d'Angleterre & de France promettent de ratifier & de garantir tous les réglemens particuliers qui se feront entre le Roi d'Espagne & les Ducs de Toscane & de Parme relativement aux troupes que l'on doit envoyer dans les Etats de ces derniers. Les Provinces-Unies font aussi invi-

(a) Le Droit Public de l'Europe fondé sur les traités, Tome II. p. 162; 163.

(c) Là-même, Art. X.

(d) Articles XI & XII.

(b) Traité de Seville, Art. IX.

Sect. V. tées à accéder à ce traité (a), & elles y accéderent en effet le 21 du même mois de Novembre.

*Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.*

*Mécontentemens des Anglois.*

Les Anglois désapprouverent hautement ces arrangements, comme contraires aux intérêts de la nation, capables d'entraîner la Grande-Bretagne dans une guerre longue & dangereuse dans le continent, & sur-tout comme incompatibles avec la teneur de la Quadruple alliance. Cependant, que l'Empereur fidelle à remplir les engagements pris par le Traité de Londres en faveur de la succession eventuelle des Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance, y envoyât 6000 hommes de troupes neutres, ou que l'Espagne y envoyât 6000 hommes des siennes, la différence n'étoit pas fort grande, & encore moins importante, vu qu'il étoit positivement stipulé que les troupes Espagnoles agiroient exactement comme devoient agir les troupes neutres, & qu'elles évacueroient les places où elles seroient mises en garnison, dès que le Prince désigné pour être Souverain de ces Duchés y entreroit; ce qui étoit le principal but de la Quadruple alliance. Cette considération n'appaîsa pas l'inquiétude que ce traité causoit à la Nation Angloise, & la Chambre des Pairs persista à regarder l'introduction des troupes Espagnoles dans les Duchés de Toscane & de Parme, & le consentement que la Cour d'Angleterre y avoit donné, comme une violation manifeste de l'article V du traité de Londres. Le ministère soutint ce qu'il avoit fait. Mais l'Empereur que les alliés de Seville croyoient faire trembler par leur union, protesta bien plus violemment encore contre ce traité, quoique les Etats-Généraux y eussent accédé.

1730.

En 1730, la Cour d'Espagne fit de grands préparatifs pour l'exécution du traité de Seville, tandis que l'Empereur publioit des manifestes où, accusant ce traité d'injustice, il offroit de donner à Don Carlos l'investiture des Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance, avec le consentement de l'Empire, pourvu que ce Prince la demandât d'une maniere réguliere & convenable. Il ajoutoit que la Cour d'Espagne avoit de plus grandes vues en faveur de Don Carlos, que la teneur de ce traité; & qu'il étoit de l'intérêt des Puissances de l'Europe de s'opposer à ses projets ambitieux.

*Mort du Duc de Parme en 1731.*

L'événement justifia les conjectures de la Cour Impériale, quoique peut-être elles n'eussent aucun fondement réel lorsqu'elle les publioit. Le Duc de Parme mourut en 1731. Son testament fut ouvert. On y trouva les suppliques les plus vives & les plus touchantes adressées aux différentes Cour de l'Europe en faveur de sa malheureuse famille. Le Duc leur déclaroit en mourant que la Duchesse sa femme étoit enceinte de trois mois, ce qui lui faisoit espérer, disoit-il, qu'elles suspendroient l'exécution des leurs projets pour la succession de ses Etats, jusqu'à ce qu'elle fût accouchée. Il consentoit que, si l'enfant venoit mort au monde, ou s'il mouroit peu après sa naissance, Don Carlos lui succédât; mais il nommoit cinq régens pour gouverner pendant la minorité de l'enfant; au cas qu'il vécût. Il s'ouvrit alors une nouvelle scene qui étonna toute l'Europe par sa nouveauté & son absurdité. C'étoit la Cour Impériale qui avoit porté la Duchesse de Parme à déclarer qu'elle étoit enceinte, & en conséquence le Général Stampa, à la tête de six mille Impériaux, prit possession des Duchés de Parme & de Plaisance; disant publique-

(a) Articles XIII & XIV.

ment qu'il les gardoit pour l'Infant Don Carlos, au cas que la Duchesse n'accouchât pas d'un fils, desorte qu'alors l'Infant en recevoit l'investiture de l'Empereur, quand il voudroit. Il promettoit en même tems que ses troupes se comporteroient avec la plus grande modération, & observeroient la plus exacte discipline, ajoutant que jusqu'aux couches de la Duchesse qui devoient décider du sort de ces Duchés, le gouvernement en seroit confié aux cinq régens nommés par le testament du feu Duc.

Le Pape n'étoit pas tranquille spectateur de cette scene étrange dans laquelle il croyoit ou feignoit de croire ses droits injustement lésés. Il prit cette occasion de renouveler ses prétentions sur Parme & Plaisance. Il avoit déjà paru alarmé des dispositions de la Quadruple alliance à ce sujet, & comptant qu'elles seroient confirmées au congrès de Cambrai, il avoit fait remettre sous les yeux de cette assemblée une protestation qui commençoit par ces questions préliminaires: „ Des Princes Chrétiens peuvent-ils se flatter de conclure une „ paix durable, lorsqu'ils osent poser pour fondement de cette paix, la vio- „ lation la plus injuste des droits incontestables du Saint Siege & du Vicaire „ de Jésus-Christ? Peuvent-ils se promettre de jouir paisiblement de ce qu'ils „ usurpent avec violence, contre toute sorte de justice, contre le droit incontestable d'une possession interrompue, qui a été reconnu depuis plusieurs „ siècles par toutes les nations de l'Europe? Sa Sainteté, ou son Ministre proteste ensuite qu'aucune puissance n'a & n'avoit droit de disposer des Duchés de Parme & de Plaisance au préjudice de la souveraineté & des droits de l'Eglise, qu'en conséquence toutes sortes de traités, conventions, accords, dispositions, avec leurs confirmations & ratifications, en un mot tout ce qui a été fait ou se fera soit à Cambrai, à Ratisbonne, ou dans quelque congrès que ce puisse être, concernant l'investiture éventuelle, l'inféodation, ou la concession de ces Duchés, est & sera toujours nul & invalide, & Sa Sainteté, loin d'y souscrire directement ou indirectement, expressément ou tacitement, désavoue ces procédés & les regarde comme des attentats contre les droits du S. Siege.

Les Princes Catholiques ne firent pas plus de cas de cette protestation, que les Princes Protestants; mais comme il étoit notoire que la Cour de Vienne avoit engagé la Duchesse de Parme à se déclarer enceinte, déclaration qui suspendoit l'exécution de leur projet favori, savoir l'entrée de Don Carlos en Italie, le Marquis de Castelar, Ministre de Sa Majesté Catholique à Paris, déclara au nom du Roi son maître, par un écrit signé de sa main, que Sa Majesté Catholique se tenoit pour libre des engagements du traité de Seville. Cependant telle étoit alors l'influence de la Cour d'Angleterre dans les affaires de l'Europe, que, le 16 Mars 1731, elle conclut à Vienne un nouveau traité avec l'Espagne, par lequel l'Empereur souscrivait à tous les arrangemens pris à Seville pour la succession des Duchés de Toscane & de Parme, elle consentoit à l'introduction de 6000 hommes de Troupes Espagnoles dans ces Etats, & promettoit de porter l'Empereur à y donner les mains (a). Par un article séparé le Roi d'Angleterre déclaroit authentiquement qu'en consentant à l'introduction des troupes Espagnoles dans les places fortes de Toscane, de Parme

SUCC. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763

Affaires  
d'Italie.  
Protesta-  
tion du Pa-  
pe.

Second traité  
de Vienne.  
no.

(a) Second Traité de Vienne, Article III.

ENCR. V.  
 Histoire de  
 Parme &  
 de Plaifan-  
 ce depuis  
 l'an 1718  
 jusqu'à l'an  
 1763.

& de Plaifance, il n'entendoit point se départir de ce qui avoit été réglé par l'article V du traité de la Quadruple alliance, tant pour ce qui concernoit les droits de Sa Majesté Impériale & de l'Empire que pour la sûreté du Royaume & des Etats que Sa Majesté Impériale possédoit actuellement en Italie, ou enfin pour la conservation du repos & de la dignité des possesseurs légitimes de ces Duchés; & qu'en conséquence il renouvelloit la garantie de tous ces Etats à l'Empereur (a). Celui-ci, pour faire voir qu'il agissoit de bonne foi dans cette affaire, donna une déclaration de la même date du traité & devant avoit la même force, portant que si la Duchesse douairiere de Parme, accouchoit d'un fils, l'entrée des troupes Espagnoles dans ce Duché auroit également lieu; & que si elle accouchoit d'une fille, Don Carlos seroit incontinent mis en possession des Duchés de Parme & de Plaifance, par une investiture éventuelle de la part de l'Empereur & de l'Empire. Sa Majesté Impériale ajoutoit que, si la Duchesse accouchoit d'une fille, l'Empereur retireroit immédiatement ses troupes de ces Etats, pour laisser l'Infant en prendre paisiblement possession.

Par le même traité de Vienne, le Roi d'Angleterre garantissoit à la Maison d'Autriche ses Domaines contre les attaques de ses ennemis, à l'exception du Turc, & de plus se rendoit garant de la Pragmatique Sanction par laquelle les femmes étoient reconnues capables de succéder aux Etats héréditaires de la Maison d'Autriche (b): c'étoit là le grand motif qui avoit déterminé l'Empereur à ratifier la succession de Don Carlos aux Duchés de Parme & de Plaifance. Cependant, quoique cette garantie lui assurât l'objet qu'il avoit le plus à cœur, il est sûr qu'il avoit porté la Duchesse de Parme à jouer un rôle qui, s'il avoit réussi, auroit frustré les vues ambitieuses de la Reine d'Espagne, & empêché l'agrandissement de sa famille auquel elle travailloit avec tant d'ardeur & de succès. La Duchesse de Parme persistoit toujours à se dire enceinte, & il est plus que probable que cette feinte eût été poussée plus loin, si le puissant parti que l'Espagne avoit à Parme, n'eût pris des mesures efficaces pour découvrir l'imposture, & empêcher qu'elle ne fût portée à l'extrême. On demanda que la Duchesse fut examinée par des sages-femmes. Elle le fut en présence de la vieille Duchesse sa mere; & le résultat de cet examen fut que la jeune Duchesse étoit réellement enceinte. Cette déclaration parut déconcerter tous les politiques de l'Europe: elle suspendit les opérations de toutes les cours, parce que l'entrée de Don Carlos en Italie, prévenue par cet incident, étoit la base de tous les systêmes politiques.

Imposture  
 de la Du-  
 chesse de  
 Parme dé-  
 couverte.

Cependant le tems qui découvre tout, amena la fin de cette comédie. Après un délai de six mois, la Duchesse de Parme ne pouvant plus soutenir avec quelque apparence le rôle qu'on lui faisoit jouer, avoua qu'elle cessoit de se croire enceinte. Dès ce moment le Général Stampa signifia au Grand Duc de Toscane, & à la Duchesse Dorothée de Parme, aux soins de qui l'Infant Don Carlos avoit été confié, qu'il gardoit les Etats de Parme & de Plaifance pour ce jeune Prince, & non pour Sa Majesté Impériale; & après cette déclaration, il évacua les places où ses troupes étoient en garnison, & prit

(a) Là-même, article Séparé.

(b) Là-même Articles I & II.

prit la route du Milanois. L'Espagne & l'Angleterre ne regardèrent pas ces dispositions pacifiques de l'Empereur comme bien sinceres, ou du moins elles craignirent qu'elles ne vinssent à changer. C'est pourquoi le Ministre Anglois fit équiper une flotte dont elle donna le commandement à Sir Charles Wager, pour conduire Don Carlos dans ses nouveaux Etats. Sir Charles partit de Portsmouth le 14 de Juillet & arriva à Cadix le premier d'Août, où il trouva que les Espagnols n'avoient fait aucuns préparatifs pour se joindre à lui avec une nouvelle flotte, comme on en étoit convenu. Après avoir obtenu une audience de Sa Majesté Catholique à Seville, il se rendit à Barcelone, où il fut joint par quelques vaisseaux de guerre Espagnols. Mais Don Carlos, au lieu de monter à bord de la flotte Angloise qu'on avoit équipée pour lui à si grands fraix, traversa le Languedoc & la Provence, malgré le mécontentement que témoignoit la France de le voir succéder aux Etats vacans d'Italie, & alla s'embarquer à Antibes pour Livourne. La Nation Angloise fut choquée de ce procédé, qu'elle regarda comme un affront fait à son pavillon. Le Ministère d'Angleterre ne laissa pas de remplir ponctuellement tout ce qu'il avoit promis de faire en faveur du nouveau Duc; & Sir Charles Wager ne repartit pour l'Angleterre le 10 de Décembre qu'après avoir vu Don Carlos paisible possesseur des Etats de Parme & de Plaisance. A l'ouverture de la session suivante du Parlement, Sa Majesté Britannique félicita la Nation d'avoir si heureusement accompli ce grand ouvrage qui étoit réputé une opération de la plus grande importance pour la balance du pouvoir en Europe, dans l'état où étoient les choses, parce qu'elle empêchoit qu'une succession si considérable n'augmentât la puissance de quelque grand Monarque.

L'Europe étoit bien loin de soupçonner les vues réelles de la Reine d'Espagne. La succession des Duchés de Toscane, Parme & Plaisance n'étoit pas capable de satisfaire son ambition: elle prétendoit élever sa famille sur le trône de Naples. Dans ce dessein, elle avoit formé le projet d'une alliance entre la France, l'Espagne & la Sardaigne, qu'elle effectua peu après. En conséquence la conquête de Naples fut résolue. Le Maréchal de Villars devoit joindre le Roi de Sardaigne avec trente mille hommes de troupes réglées. Il se mit en marche le 12 d'Octobre, passa les Alpes par Briançon, la vallée de Barcelonette, & la Savoie, & joignit les troupes Sardes dans le Vigevanase. En même tems, le jeune Duc de Parme, qui avoit été élevé à la Cour du Duc de Toscane, pendant le tems de sa minorité, se déclara majeur & prit les rênes du gouvernement. Le Roi de Sardaigne notifia aussi publiquement qu'il se joignoit à la France & à l'Espagne pour mortifier l'orgueil excessif & abattre la trop grande puissance de la maison d'Autriche.

Les progrès des alliés en Italie furent d'une rapidité qu'on n'avoit osé espérer. Le Roi de Sardaigne se mit à la tête de l'armée alliée le 29 d'Octobre. Bientôt la garnison Allemande qui gardoit la ville & le château de Pavie, évacua l'un & l'autre, & Sa Majesté Sarde en prit possession. Milan se soumit également au vainqueur; neuf mille hommes s'emparèrent du château & bloquerent la citadelle. Le Roi de Sardaigne réduisit encore l'importante forteresse de Pizzighitone, presque sans aucune perte, & quoique la saison fut fort avancée, il s'empara de Crémone, des châteaux de Frezza & Secco, & du fort de Fuentes. Bientôt après la citadelle de Milan fut obligée de se rendre.

Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

Don Carlos  
prend pos-  
session de  
Parme &  
de Plaisance.

Ambition  
de la Cour  
d'Espagne.  
1732.

Progrès des  
alliés en  
Italie.

*SECT. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.* A peu près dans le même tems, le Marquis de Coigny, Lieutenant-Général François, prit Novarro qui fit moins de résistance qu'on ne s'y attendoit ; & le Marquis de Maillebois entra dans Serravalle, dont il fit la garnison prisonnière de guerre, tandis que les troupes Espagnoles assiégoient la forteresse Impériale d'Aula, qu'ils prirent & dont-ils envoyèrent la garnison prisonnière en Espagne.

Les puissances neutres de l'Europe, & spécialement l'Angleterre, n'étoient pas moins surprises des progrès rapides de l'armée des alliés en Italie, qu'embarrassées de découvrir les véritables motifs qui avoient porté les François & les Espagnols à faire une incursion si violente sur les domaines de l'Empereur dans cette partie de l'Europe. Mr. Keene, Ambassadeur d'Angleterre à Madrid, eut ordre du Roi son maître, d'offrir sa médiation pour reconcilier les Cours de Vienne & d'Espagne. Mais il ne reçut point d'autre réponse, si non que les choses étoient trop avancées pour que Sa Majesté Catholique pût arrêter ses opérations, que du reste le Comte de Montijo avoit ordre de communiquer à Sa Majesté Britannique les raisons qu'avoit le Roi d'Espagne d'agir comme il faisoit. Le Comte de Montijo remit en effet au Ministère Anglois un Mémoire où la Cour de Madrid, après s'être plainte en termes généraux, que l'Empereur & la Cour de Vienne eussent exclu le Roi Stanislas du trône de Pologne, ajoutoit que néanmoins Sa Majesté Catholique, cédant à son grand amour pour la paix, & à son zèle pour la tranquillité publique de l'Europe, avoit eu recours à la médiation & à la garantie du Roi de la Grande Bretagne pour obtenir une satisfaction à l'amiable des insultes, des dommages, des mauvais traitemens, & autres procédés injustes que l'Infant d'Espagne, Don Carlos son fils avoit essuyés dans sa personne & dans ses Etats ; mais que l'ambition de l'Empereur avoit passé toutes bornes ; que la Cour de Vienne, animée par cette manie insatiable du pouvoir suprême, auquel l'Europe trop complaisante semble lui avoir permis d'aspirer, & l'a en quelque sorte élevée, en lui laissant acquérir de si vastes domaines, prenoit enfin des voies extraordinaires pour empêcher l'effet d'une longue négociation entamée pour parvenir à un accommodement que les Catholiques attendoient avec une résignation religieuse, osant former le dessein périlleux de sacrifier à son caprice la dignité de deux puissans monarques dans la personne du Roi Stanislas, & dédaignant avec mépris les propositions sages & prudentes du Roi de la Grande Bretagne. La Cour d'Espagne entre ensuite dans le détail de tous les mauvais procédés qu'elle a reçus de la Cour de Vienne à la mort du Duc de Parme, & reconnoît que l'établissement paisible de Don Carlos en Italie, est l'ouvrage de la seule amitié de Sa Majesté Britannique ; on accuse de plus l'Empereur de toutes sortes de fraude & de perfidie, & en particulier d'exciter les sujets de Don Carlos, à se soulever contre son autorité. Cette dernière accusation regardoit sans doute le rescrit de l'Empereur par lequel il avoit désapprouvé hautement le Grand Duc de Toscane d'avoir permis que Don Carlos reçut les hommages de ses sujets comme successeur légitime au Duché de Toscane. Dans un autre rescrit, l'Empereur avoit encore repris Don Carlos d'avoir osé prendre le titre de Grand Prince de Toscane, quoiqu'il semble que la Cour de Vienne le lui eut accordé elle-même.

Ce mémoire fut bien reçu de la Cour d'Angleterre. Le Roi reconnut la

justice des plaintes qu'il contenoit, & résolut d'interposer sa médiation pour parvenir à un accommodement qui contentât les deux Cours d'Espagne & de Vienne. C'étoit un projet difficile. La négociation fut entamée. Il y eut plusieurs conférences; mais les délais continuels, les réponses ambiguës, les propositions inadmissibles de la Cour de Vienne, les termes fiers & impérieux dont elle les accompagnoit toujours, la prétendue distance qu'elle mettoit entre elle & son ennemie, la lenteur, étudiée de toutes ses opérations, firent traîner l'affaire en longueur. Enfin le 21 Juillet 1733, les Plénipotentiaires d'Angleterre dressèrent un projet d'accordement que l'Ambassadeur d'Espagne approuva. Celui de l'Empereur refusa d'y souscrire jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de sa Cour, protestant que son dessein n'étoit pas d'avoir recours à des délais capricieux pour faire perdre le tems de la campagne, comme on l'en avoit déjà accusé. Le projet fut donc envoyé sur le champ aux deux Cours respectives. Sa Majesté Catholique le renvoya bientôt avec sa réponse. Celle de l'Empereur se fit long-tems attendre; on attribua ce retard aux vents contraires, & aux affaires extraordinaires dont les Ministres étoient surchargés; vaines excuses qui cachotent des vues peu honnêtes.

L'Empereur au lieu de renvoyer le projet d'accordement avec une réponse satisfaisante comme on l'attendoit, fit parvenir à Sa Majesté Britannique un contre-projet ou contre-mémoire dont le Roi d'Espagne & ses Ministres se plainquirent, comme étant illusoire, & injurieux à la Couronne d'Espagne; le Comte de Montijo déclara en même tems qu'il romproit les conférences. Georges II, ou plutôt le Ministère Anglois, étoit alors si porté pour la paix, qu'il fit les plus vives instances au Roi d'Espagne pour que Sa Majesté Catholique fit suspendre les hostilités pendant trente jours: ce que la Cour de Madrid ne voulut jamais accorder. Le Ministère Espagnol avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pendant tout le cours de cette longue & inutile négociation, pour entrer dans les sentimens pacifiques de l'Angleterre, en montrant en tout une modération & une équité qui ne l'empêchoient pas de faire tous les préparatifs nécessaires pour pousser vigoureusement la guerre. Il levoit une nouvelle armée de seize mille hommes d'Infanterie, de quatre mille hommes de Cavalerie, & de dix escadrons de dragons, avec un train convenable d'Artillerie. Voilà ce que le Roi d'Espagne se proposoit d'opposer en Italie au contre-mémoire de l'Empereur. Les Etats Généraux voulurent aussi être médiateurs entre l'Empereur & Sa Majesté Catholique. Cette médiation fut aussi infructueuse que l'avoit été celle de l'Angleterre. Tout ce que les Etats-Généraux purent obtenir, ce fut une convention de neutralité pour les Pays-Bas Autrichiens: d'ailleurs les François avoient décliné leur médiation.

Les succès des alliés en Italie étoient peut-être moins dus à leur courage & à la force de leurs armes, qu'à la mauvaise administration, à la corruption, & aux divisions du gouvernement de Vienne. Le Comte de Merci, Général de l'Empereur, étoit un homme d'un grand courage & d'une intégrité sans reproche; mais il étoit mal soutenu; on augmentoit aux yeux du Ministère le nombre effectif des troupes qu'il commandoit, & l'on retenoit l'argent que sa Cour envoyoit pour les payer: desorte qu'il n'avoit qu'une armée foible, & manquant presque du nécessaire. Les alliés divisèrent leurs forces. Les François, sous les ordres du Roi de Sardaigne, après s'être emparés de Mi-

SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763

1733.

Contre-Mé-  
moire de  
l'Empereur.

Conquête de  
Naples.

*Sect. V. Histoire de Parme & de Plaifance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.* lan, entrèrent dans le Modénois. Le Maréchal de Villars commandoit sous lui; mais Sa Majesté Sarde ne pouvoit accorder son sang-froid avec l'impétuosité naturelle du Général François, elle demanda au Roi de France qu'il lui en envoyât un autre, ce qui lui fut accordé. Le Comte de Montemar, Général l'Espagnol, étoit un Officier d'un grand mérite. Don Carlos, voyant que les Napolitains ne cessoient de l'inviter à s'asseoir sur le trône qu'ils lui offroient, résolut de ne pas différer davantage la conquête de ce Royaume. Il se mit en marche pour cette expédition au mois de fevrier, à la tête des troupes Espagnoles, & se rendit maître de Naples, presque sans verser une goutte de sang. Il avoit commencé par publier un manifeste par lequel il déclaroit que son pere l'envoyoit pour délivrer les Napolitains du joug insupportable de la Maison d'Autriche, & prendre possession du royaume. Visconti, Viceroi de Naples pour l'Empereur, reconnoissant que les habitans de la Capitale étoient des hommes inconstans prêts à recevoir Don Carlos à bras ouverts, & à lui rendre hommage comme à leur Roi, sortit de Naples; mais il renforça les garnisons de Gaëte & de Capoue, rassembla à Nocera les Milices Napolitaines, & le peu de troupes restées fidelles à l'Empereur, & se mit en devoir d'en former un camp à Barlette. Il avoit peut-être environ sept mille hommes d'infanterie, & quatorze cens chevaux. Mais apprenant que le Comte de Montemar s'avançoit pour l'attaquer, il se retrancha & se fortifia à Bitonto. Montemar l'attaqua dans ce poste le 25 de Mai, & en moins de trois heures ayant forcé ses retranchemens, il défit entièrement sa petite armée qui se défendit avec un courage si opiniâtre qu'elle fut presque toute taillée en pieces. On assure qu'il y eut plus de six mille fantassins & plus de six cens cavaliers tués sur le champ de bataille. Deux Généraux, le Duc de Montleon, le Prince de St. Vincent & le Prince de Belmont furent faits prisonniers; & tous les papiers de la Secrétairerie, le trésor & les bagages tombèrent entre les mains des vainqueurs. Visconti eut le bonheur de gagner Ancône par mer.

*Succès des François en Italie.* Les armes Françoises étoient aussi victorieuses de leur côté, que les Espagnoles. Le Roi de Sardaigne étoit parvenu à se défaire de Villars d'une manière si honnête que le Général François ne se doutoit en aucune manière de ce qui étoit arrivé. Lorsqu'il prit congé de Sa Majesté, elle lui donna les plus grandes marques de bonté. Arrivé à Turin, il fut présenté à la Reine qui lui fit présent d'une épée magnifique, dont la poignée enrichie de diamans fut estimée plus de trois mille pistoles. Il ne fut jamais la cause de son rappel, étant mort de la fièvre peu de tems après. Les Maréchaux de Coigny & de Broglie lui avoient succédé. Ils commandoient sous les ordres du Roi de Sardaigne, & leur armée étoit retranchée près de Parme. Le Comte de Merci manquoit presque du nécessaire, & pour surcroît de mal, il essuyoit les plus humilians reproches de la part du Ministère qui le forçoit à se deshonorer lui & les troupes qu'il commandoit, en lui refusant tout ce qu'il demandoit. Dans son désespoir, il résolut d'attaquer les François dans leurs retranchemens. Tous ses Officiers s'y opposoient, Merci cherchoit la mort, comme l'unique remède aux traitemens cruels qu'il éprouvoit de la part de la Cour de Vienne. Il la trouva dans la bataille qu'il livra aux François le 29 de Juin 1734. L'armée des Impériaux fut entièrement défaite. La perte fut à peu

*Bataille de Parme, 1734.*

près égale de part & d'autre. Mais la retraite que les Impériaux furent contraints de faire dans l'obscurité, laissa le champ de bataille & la Victoire aux François commandés par le Maréchal de Coigny. Ils perdirent, outre le Comte de Merci, le Prince de Culmbach, Mr. de Vins, neuf Officiers de premier rang, & environ sept mille soldats. On dit que la bataille se donna sur un terrain qui n'avoit pas plus de cent cinquante toises quarrées, desorte que ce fut plutôt un carnage qu'un combat. Le Prince de Wirtemberg, qui fut blessé dans cette action, succéda au Comte de Merci dans le commandement de l'Armée Impériale. Cette bataille influa beaucoup sur les affaires d'Italie. Le Roi de Sardaigne prit possession de Modene qui n'étoit guere en état de défense; & la forteresse de Gaète que les confédérés assiégeoient, fut obligée de se rendre à Don Carlos.

SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

Ce Prince étoit alors aussi réellement Roi de Naples que Duc de Parme; & il avoit créé le Général Espagnol Montemar, Duc de Bitonto. Ses grands succès en Italie l'encouragerent à entreprendre la conquête de la Sicile. Le 24 d'Août, une flotte de trois cens cinquante voiles, ayant à bord dix-huit mille hommes d'infanterie, & deux mille chevaux, vogueoit vers cette Ile. L'inconséquence de la conduite du nouveau Roi de Naples en cette occasion a quelque chose de remarquable. Il reconnoissoit devoir à l'amitié & aux bons offices de la Grande Bretagne, ce qu'il possédoit, & cependant il s'associa pour cette expédition avec le fils aîné du prétendant à cette couronne. On cite même, à ce sujet, un propos qui occasionna différentes spéculations dans le public. Tandis que la flotte faisoit voile vers la Sicile, le chapeau du jeune prétendant emporté par le vent, tomba dans la mer. Quelques Officiers se mirent en devoir de le retirer. „Laissez-le aller, leur dit-il, j'irai en Angleterre & j'en aurai un autre”. — „J'y irai aussi avec vous”, ajouta Sa Majesté Napolitaine, en jetant son chapeau à la mer.

Don Carlos  
Roi de Na-  
ples.

Lorsque les Espagnols aborderent en Sicile, ils n'y trouverent presque pas de résistance: leur débarquement se fit en bon ordre; on eut dit des amis plutôt que des conquérans. Le Roi de Naples créa le Duc de Bitonto Viceroy de ce Royaume, reçut les hommages de toute la Noblesse Sicilienne. Quelque brillans & surprenans que fussent ces succès, les nouveaux sujets de Don Carlos n'étoient pas tout-à-fait sans inquiétude. Ils faisoient les fraix de ces conquêtes; & ils murmuroient des contributions excessives dont on les surchargeoit. Il y eut quelques mouvemens tumultueux dans la Calabre, où l'on fut obligé d'envoyer quinze cens hommes pour contenir le peuple. Les Milanois de leur côté étoient si cruellement opprimés, qu'ils envoyèrent une députation à la Cour de France pour se plaindre de la rigueur de leur sort. Mais au lieu de les soulager, on les renvoya au Roi de Sardaigne qui lui-même étoit si pressé d'argent que, pour en avoir, il avoit été obligé d'engager ses revenus aux fermiers généraux de France. Les Modénois, qui venoient de se soumettre au Roi de Naples n'étoient pas dans une situation plus heureuse. On les chargeoit de contributions accablantes, d'autant plus que l'on savoit que leur Duc, porté d'inclination pour les Impériaux, ne s'étoit soumis que par politique & pour s'accommoder aux circonstances.

Conquête de  
la Sicile.

La Cour d'Angleterre ne cessoit de prêcher la paix, & d'y porter les esprits par tous les moyens qu'elle pouvoit imaginer. Les puissances belligérantes

Négocia-  
tion infrua-  
tueuse.

*Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.*

étoient convenues de la prendre pour arbitre de leurs différends, & la Haye étoit le théâtre de cette négociation. On avoit aplani plusieurs difficultés occasionnées sur-tout par l'obstination de la Cour Impériale. Enfin Sa Majesté Britannique & les autres Puissances neutres renfermerent toutes les prétentions formées de part & d'autres dans deux questions qui furent communiquées aux Ministres des Princes actuellement en guerre voici ces deux questions.

„ L'Empereur & le Roi de France seroient-ils contens que Don Carlos  
„ restât Roi de Naples & de Sicile, sous la condition de donner à la Maison  
„ d'Autriche les Duchés de Parme & de Plaifance, une partie du Milanez,  
„ & le droit de Succéder au Grand Duché de Toscane, comme un équiva-  
„ lent desdits Royaumes? Le Roi Stanislas sera-t-il content de conserver le  
„ titre & les honneurs de la royauté, d'être fait Duc de Lorraine, & de voir  
„ ce Duché érigé en électorat? En conséquence de ce dernier arrangement  
„ le Duc de Lorraine épousera l'ainée des Archiduchesses, sera déclaré Roi  
„ des Romains, entrera d'abord en possession des Duchés de Parme & de  
„ Plaifance, & aura la Toscane à la mort du Grand Duc actuel. On, au  
„ cas que la seconde proposition soit rejetée, la Pologne ne pourra-t-elle pas  
„ être partagée entre Stanislas & Auguste pendant leur vie, pour appartenir  
„ ensuite toute entiere ou survivant de ces deux Rois?

*Continua-  
tion de la  
guerre.*

Les Puissances belligérantes étoient si acharnées qu'elles ne firent presque pas d'attention à ces propositions si modérées. Les Espagnols étoient enflés des succès continuels de Don Carlos, & les Impériaux outrés de leurs défaites multipliées songeoient moins à la paix qu'à réparer leurs pertes. Les garnisons des différentes places fortes de la Sicile se rendirent prisonnières de guerre les unes après les autres. Bientôt Don Carlos, qui voyoit tout plier devant lui, ou se soumettre à son approche, avant même qu'il parût, réduisit les forces des Impériaux dans cette Isle à la seule garnison de Messine qu'il obligea de rester enfermée dans cette place sans en pouvoir sortir. L'armée Française, victorieuse à Parme, n'avoit pas su profiter de cette victoire. Les ennemis s'étoient retirés vers Monte Cirugalo, d'où ils s'étoient portés à Reggio. Ils campoient alors dans les plaines de Carpi, à droite de la Secchia, où ils reçurent quelques renforts, le Ministère de Vienne commençoit à rougir de ses procédés qui avoient causé la mort d'un brave général & la perte d'une bataille. Le Comte de Konigsfegg, un des meilleurs généraux qu'il y eut au service de l'Empereur, eut le commandement de ses armées en Italie, & le Prince Eugene y joignit un détachement qu'il commandoit sur le Rhin. Les alliés se dispoient à faire le siege de la Mirandole, lorsque ce Prince, s'étant mis lui-même à la tête des Impériaux campés dans les plaines de Carpi, vint se poster à Quingentolo d'où il couvroit la Mirandole. Les deux armées n'étoient séparées que par la Secchia. Ce grand Général, brûlant du desir de réparer les pertes & la honte des armes impériales par une action d'éclat, passa à petit bruit la Secchia le 19 de Septembre, & fonda sur les quartiers du Maréchal de Broglie avec tant d'impétuosité & si à propos, que le Général François manqua d'être pris. Il eut bien de la peine à se sauver avec ses enfans & quelques domestiques, laissant tous ses équipages & son bagage au pouvoir des impériaux avec la caisse de l'armée qui contenoit

plus de cinquante mille francs. La perte des François fut très grande. On leur fit près de deux mille prisonniers, outre les morts dont le nombre fut très considérable. Le reste se retira avec précipitation à Guastalla. Les Impériaux, profitant de leur avantage, après avoir pillé le camp des François, les poursuivirent, & les attaquèrent de nouveau dans leurs retranchemens le 29 du même mois. L'action fut sanglante. Le combat dura depuis le matin jusqu'à cinq heures du soir, & l'infanterie se battit des deux côtés avec une égale intrépidité, presque toujours homme contre homme, tant la mêlée fut vive & opiniâtre. Königsegg essaya, mais en vain de rompre la cavalerie Française; & enfin les Impériaux furent contraints de se retirer à Luzara. Les deux partis s'attribuèrent la victoire. Le nombre des morts, à peu près égal de chaque côté se montoit à plus de dix sept mille; huit cens Officiers y perdirent la vie. Les François restés maîtres du champ de bataille avoient quelque raison de s'attribuer l'honneur de cette journée, d'autant plus qu'ils prirent aux ennemis plusieurs piéces d'artillerie, & quelques étendards. Les Impériaux perdirent dans cette bataille le Prince de Wirtemberg, les Généraux Valpareze & Colminero, & plusieurs autres Officiers de la plus grande distinction. Ils repassèrent le Pô à Borgoforte, & après avoir rompu le pont sur lequel ils avoient passé, ils s'arrêtèrent sur les rives de l'Oglio où ils prirent poste. L'armée Française repassa aussi le Pô pour empêcher le Comte de Königsegg de pénétrer dans le Crémonois. Les deux armées attendoient des renforts considérables. Leur attente respective se trouvant frustrée, elles n'engagerent point d'action générale.

Cependant le Marquis de Maillebois fut envoyé avec un détachement pour faire le siege de la Mirandole. Le Comte de Königsegg instruit de ses démarches fit marcher six mille Impériaux avec tant de secret & de célérité, que les François furent obligés de lever le siege au moment qu'ils se flattoient d'être bientôt maîtres de la place. Ils perdirent, en se retirant, une grande partie de leur artillerie, de leurs munitions & de leur bagage, & lorsqu'on leur présenta le cartel pour l'échange des prisonniers, il se trouva qu'ils n'en avoient pas assez pour ravoir tous les leurs, desorte qu'ils furent dans la nécessité d'y suppléer par ceux que le Roi des deux Siciles avoit faits. Après ce desavantage, le Marquis de Maillebois rejoignit l'armée Française qui, malgré ses succès, n'étoit pas en état de continuer ses opérations. Elle se retira sous les murs de Crémone pour y attendre des renforts que Don Carlos devoit lui envoyer. Les Impériaux en avoient reçus de considérables, & ils s'en servirent d'abord pour forcer le Roi de Sardaigne à évacuer le Parmesan, reprendre Sabionette avec plusieurs autres places importantes, & s'avancer jusqu'à quinze lieues de Milan où le peuple portoit impatiemment le joug des François & des Espagnols. On n'étoit pas plus content d'eux dans le Royaume de Naples. Capoue tenoit encore pour les Impériaux, & dans une fortie le Gouverneur de la ville tua au delà de huit cens hommes aux asséséans.

Les Ministres de Sa Majesté Britannique travailloient toujours à la Haye au grand ouvrage de la paix, malgré l'insolence des François & l'obstination des Impériaux qu'ils ne pouvoient trop admirer. Les premiers de concert avec les Espagnols se flattoient qu'ils engageroient le Turc à déclarer la guerre à

Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

Nouvelle  
Négocia-  
tions

Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

1735.

l'Empereur; & les pertes que la Cour de Vienne avoit essuyées, étoient autant d'aiguillons qui l'excitoient à faire les plus grands efforts pour les réparer. Sa Majesté Impériale menaçoit ses ennemis d'une campagne plus sanglante que la précédente pour l'année 1735. Les François avertis par ces menaces, ne négligèrent rien pour se mettre en état de défense & d'attaque. Le Maréchal de Broglie fortifia toutes les places importantes du Parmesan, fit garder tous les postes & les passages par où les ennemis pouvoient pénétrer dans ses conquêtes, mettant tout en œuvre pour les rendre inaccessibles aux Impériaux. Plus l'Empereur faisoit de menaces, moins il étoit en état de les effectuer. La Cour de Londres qui continuoit à travailler avec un zèle infatigable au rétablissement de la tranquillité publique, posa pour base du traité futur, que le Roi Stanislas renonceroit à la couronne de Pologne, en conservant seulement les honneurs & le titre de Roi; que Don Carlos garderoit les Royaumes de Naples & de Sicile; que la France rendroit toutes les places qu'elle avoit conquises en Italie & ailleurs; que toutes les Puissances de l'Europe se rendroient garans de la Pragmatique-Sanction. La Cour de Vienne rejeta toutes ces propositions de paix, par une obstination qu'on avoit peine à concevoir. La Campagne s'ouvrit dès le commencement de 1735, avant la fin de l'hyver. Le brave Comte de Königsegg qui commandoit l'armée Impériale en Italie, ne put résister aux forces & au bonheur des alliés. Après avoir jeté quelques troupes dans Mantoue, il fut obligé de se replier jusques dans l'Evêché de Trente par les terres des Vénitiens après avoir abandonné les villes d'Ostiglia, Borgoforte, Goito & Castellucchio aux confédérés qui en prirent possession. La Mirandole se rendit ensuite après une belle résistance. Orbitello en fit autant. Don Carlos, par-tout victorieux, se fit couronner Roi de Sicile, & revint à Naples où il trouva ses nouveaux sujets, dans la plus profonde tranquillité, entièrement soumis à son gouvernement.

La France  
propose un  
accommodement.

La France voyant Don Carlos en possession non seulement des Duchés de Parme & de Plaifance, mais encore du Royaume de Naples & de Sicile, à quoi il devoit joindre la Toscane à la mort du Grand Duc, jugea que ce Prince étoit beaucoup plus puissant qu'elle ne le vouloit suivant le plan de politique qu'elle s'étoit fait. Il est évident que Sa Majesté Très-Chrétienne en faisant tout pour son allié, n'avoit presque rien acquis pour soi-même en Italie. Ses Ministres eurent donc ordre d'écouter les propositions de paix faites par la Grande-Bretagne & les autres Puissances Neutres. Ces propositions furent aussi communiquées à la Cour de Madrid qui les refusa: refus dont le Ministère François fut intérieurement fâché, quoiqu'il n'en témoigna aucun mécontentement. Le Cardinal de Fleuri gouvernoit alors la France. Son plan d'accommodement s'accordant avec celui de Sir Robert Walpole, premier Ministre de Sa Majesté Britannique, il communiqua secrètement à la Cour d'Angleterre les difficultés qu'y opposoit la fierté ambitieuse des Espagnols, & le desir qu'il avoit que Sa Majesté Britannique proposât une suspension d'armes aux puissances belligérantes. Le Marquis de Fénélon Ambassadeur de France auprès des Etats-Généraux, eut ordre de faire des instances auprès de leurs Hautes Puissances pour le même effet. En même tems le Comte d'Uhlfeldt, Ambassadeur de l'Empereur présenta aux Etats

Géné-

Généraux, un mémoire portant que Sa Majesté Impériale ayant déjà donné tant de preuves autentiques de son amour sincere pour la paix, & de sa grande confiance dans les puissances maritimes, en particulier en se montrant prêt à accepter le plan de pacification dressé par le Roi de la Grande-Bretagne & leurs Hautes Puissances, elle vouloit encore donner une nouvelle marque de ses dispositions pacifiques, en conséquence elle avoit revêtu ledit Comte d'Uhlfeldt de tous les pouvoirs nécessaires pour consentir à un armistice, consentant qu'il soit général, & que les affaires d'Italie restent précisément dans l'état où elles sont à présent; demandant d'un autre côté que le Roi Très-Chrétien retire ses troupes des Etats de l'Empire, en considération des Princes dont les domaines sont exposés à l'armée Françoisé, les seules places fortes exceptées, les garnisons qui s'y trouvent pouvant y rester; desirant enfin que les conférences soient ouvertes d'abord dans un congrès, sur la base du plan d'accommodement projeté par les Puissances maritimes.

La seule chose qui faisoit de la peine à Sa Majesté Très-Chrétienne, c'étoit de voir le Roi Stanislas privé de la couronne de Pologne. Elle ne croyoit pas pouvoir avec décence sacrifier les intérêts du pere de la Reine. La Cour Britannique savoit aussi que la France songeoit sérieusement à acquérir la Lorraine; & que l'Empereur & le Roi de France, voyant leurs finances épuisées, étoient las de la guerre. D'après ces considérations, l'Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de Versailles, fit entendre au Cardinal de Fleuri, qu'il n'étoit pas impossible à la France d'obtenir de la Grande-Bretagne & des autres Puissances Neutres, ce qu'elle desiroit. Sur ce plan, le Cardinal de Fleuri donna ordre à Chavigni, Ministre de France qui accompagna Sa Majesté Britannique à Hanovre, de s'aboucher en particulier avec l'Ambassadeur de l'Empereur à la même cour, & de régler d'abord les termes de l'armistice. En effet après quelques petites difficultés qui furent bientôt levées, par ce qu'elles concernoient plutôt la forme & le cérémonial que l'essentiel, on conclut une suspension d'armes en Allemagne & en Italie, en ces termes: „ Il

„ y aura une cessation entiere de tous actes d'hostilité, comme elle est déjà observée sur le Rhin & la Moselle: cette suspension d'armes s'étendra à tous les alliés de la France jusqu'à ce qu'ils aient déclaré l'accepter ou la refuser. Quoique, par une suspension d'armes, on n'entende ordinairement qu'une simple cessation d'hostilités, il est convenu cependant que les troupes Françoises se retireront des rives de l'Adige & du Mincio, & resteront en possession de Goito & de Borgoforte. Les dites troupes auront pour bornes le Cours de l'Oglio jusqu'à sa jonction avec le Pô, & le Pô depuis cet endroit jusqu'à la premiere ville située sur le territoire du Pape. Les troupes des deux puissances ne pourront passer ces limites respectives si ce n'est lorsque les François voudront relever ou rafraîchir la garnison de Goito. On accordera mutuellement tous les passeports nécessaires pour les barques & les chariots appartenans aux deux armées”.

Cet armistice arrêta, pour quelque tems, les flots du sang François & Allemand qui couloit si abondamment en Italie. Mais le Marquis de Chauvelin, qui étoit dans tous les secrets du Cardinal de Fleuri, s'étant insinué adroitement dans la faveur la plus intime de la Reine d'Espagne, soutenoit vivement ses intérêts, de sorte que celle-ci ne put se résoudre à consentir que la sus-

SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

Affaires  
d'Italie.

Armistice.

*Sect. V. Histoire de Parme & de Plaifance depuis l'an 1718. jusqu'à l'an 1763.*

penfion d'armes fût générale. Comme c'étoit elle qui gouvernoit, ou au moins qui avoit la principale part au gouvernement & la plus forte influence fur les affaires, comme elle craignoit d'ailleurs que l'Angleterre ne fût poulfée à bout par la hauteur & l'ambition qu'elle mettoit dans tous fes procédés, elle chercha à faire une diverfion qui occupant les forces de Sa Majesté Britannique l'empêchât de les employer à arrêter les progrès des armes de son fils Don Carlos en Italie. Elle prit quelque vain prétexte pour se brouiller avec la Cour de Lisbonne: ce qui obligea l'Angleterre à envoyer quelques troupes fur le Tage sous la conduite de Sir Jean Norris, pour protéger les états de Sa Majesté Portugaife. La Cour d'Espagne informée par Mr. Keene de la destination de ses troupes donna ordre à Don Joseph Patinho, premier Ministre d'Espagne, de déclarer que Sa Majesté Catholique étoit disposée de remettre ces différends avec le Portugal à la décision de Sa Majesté Britannique. Cette offre n'étant pas suffisante, la flotte Angloife fit voile vers le Tage, comme les Espagnols l'avoient prévu, & Don Carlos resta ainfi paisible possesseur des conquêtes qu'il avoit faites en Italie.

*Mécontentement du Roi de Sardaigne.*

L'ambition de l'Espagne étoit montée à un tel point qu'elle révolta tous ses alliés & qu'ils abandonnerent son parti. Le Roi de Sardaigne qui lui avoit été d'un si grand secours dans cette expédition, réclama le Milanez qui lui avoit été positivement promis, lorsqu'il s'étoit engagé dans cette alliance; ses prétentions furent appuyées par le Ministère de France, & pourtant elles furent fans effet. Cette injustice manifeste indigna le Cardinal de Fleuri qui en parla en termes très vifs au Ministre d'Espagne à la Cour de Versailles, & ne lui cacha point qu'on prenoit des mesures efficaces pour forcer la Cour de Madrid à accepter une paix équitable à des conditions convenables à des alliés. Dès le commencement de 1736, les préliminaires furent arrêtés entre la France & l'Angleterre: en voici la substance.

*Préliminaires de Paix.*

1736.

- „ I. La France rendra à l'Empire toutes les places qu'elle lui a prises pendant la guerre.
- „ II. L'Empereur gardera le Mantouan, Parme & Plaifance & le Milanez. Le Roi de Sardaigne aura le Vigevanasc, Novarre & toutes ses dépendances.
- „ III. Le Duc de Lorraine succédera au Duché de Toscane, après la mort du Grand Duc régnant, & remettra la Lorraine à la France, qui renoncera à l'usage de la voix & de la séance dans les diètes de l'Empire.
- „ IV. Le Roi Stanislas sera reconnu Roi de Pologne par toutes les Puiffances de l'Europe; il conservera le titre & les honneurs de Roi; & après qu'il aura résigné ce royaume au Roi Auguste, celui-ci lui rendra tous les biens, terres & domaines qui lui appartiennent en Pologne, tant à lui qu'à la Reine son épouse.
- „ V. Le Roi Stanislas aura pour appanage, à la mort du Grand Duc de Toscane, la jouissance immédiate des Duchés de Bar & de Lorraine.
- „ VI. Don Carlos sera reconnu Roi de Naples & de Sicile, & aura les Etats d'egli Presidit avec l'Isle d'Elbe; mais Livourne sera déclaré port franc.
- „ VII. La France garantira la Pragmatique-Sanction.
- „ VIII. L'Espagne & la Sardaigne seront invitées à accéder à ce traité, qui

„ fera garanti par l'Angleterre, la Hollande, le Portugal & la République de Venise”.

Les Puissances desintéressées de l'Europe approuverent les préliminaires. La Reine d'Espagne seule n'en parut pas contente. Le Roi de Sardaigne, qui auroit eu des raisons plausibles de se plaindre, déclara qu'il y souscriroit pourvu qu'on le dédommageât de l'argent qu'il avoit employé à fortifier les places qu'il devoit rendre. Enfin la Reine d'Espagne se laissa persuader par le Roi & ses Ministres qui jugeoient qu'on en avoit assez fait pour son fils Don Carlos, & y acquiesça par considération, disoit-elle, pour la Cour de la Grande-Bretagne. L'Empereur, qui étoit forcé de souscrire à ces préliminaires, obtint l'accession de l'Empire. Au commencement de Mai de l'année 1736, les trois colleges de l'Empire les approuverent unanimement & donnerent à Sa Majesté Impériale plein pouvoir d'achever le grand ouvrage de la paix. Alors les négociations commencerent & furent poussées vivement. La France & les Ministres de l'Empereur presserent l'exécution des préliminaires & travaillerent à régler la maniere dont les troupes devoient évacuer l'Italie. Mais la Cour de Madrid se tenant toujours sur le ton de la défiance & de la réserve, fit naître tant de difficultés, que les Ministres de France & de l'Empereur obtinrent de l'Angleterre & des Etats-Généraux une convention qui garantissoit de nouveau la disposition des affaires sur le pied qu'elles avoient été réglées par les préliminaires. Elle fut communiquée aux Ministres Impériaux & Espagnols. La Cour d'Espagne ne voulut point y souscrire. La Reine qui dominoit toujours dans le Conseil, ne vouloit point du-tout qu'on dépouillât ses enfans des successions de Toscane & de Parme, de la dernière sur-tout dont-on étoit déjà en possession; & à l'égard de l'autre qui n'étoit encore qu'éventuelle, elle refusa constamment d'évacuer la Toscane, jusqu'à ce que le Roi de Naples fût mis en possession de tous les fiefs dépendans de Parme & de Plaisance, par où l'on entendoit les domaines particuliers qui appartenoient à la Maison Farnese, sans dépendre en aucune maniere de l'Empereur ni du Pape; Elle demandoit ensuite qu'on assurât au même Don Carlos tous les effets mobiliers de la Maison de Medicis, après la mort du Grand Duc de Toscane qu'on regardoit comme sur le bord de la fosse. C'est ainsi que la Reine d'Espagne trainoit les choses en longueurs, multipliant toujours les obstacles & ses demandes. L'Empereur en fut tellement irrité qu'il fit marcher quelques troupes vers la Toscane, au commencement de l'hyver. Cette démarche porta la Reine d'Espagne à faire des propositions secrètes à l'Angleterre pour l'engager à l'aider à procurer la succession des Duchés de Parme & de Plaisance à son second fils Don Philippe, promettant de son côté de porter son mari à céder toutes ses prétentions sur Gibraltar & Port-Mahon, & à arranger à la satisfaction de la Cour d'Angleterre les différends qui subsistoient entre cette Cour & celle d'Espagne au sujet de leurs possessions dans le nouveau Monde.

Cette proposition étoit également artificieuse & spécieuse. Sir Robert Walpole, premier Ministre de Sa Majesté Britannique, étoit d'avis de prendre tous les moyens praticables d'éviter la guerre; la Cour d'Espagne qui n'ignoroit pas qu'il feroit tout ce qu'il pourroit pour maintenir la paix, s'en prévaloit

Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.  
Négociations.

Sect. V.  
*Histoire de*  
 Parme &  
 de Plaisan-  
 ce depuis  
 l'an 1718  
 jusqu'à l'an  
 1763.

pour l'amener à ses fins. Les Espagnols ne cessoient de maltraiter les vaisseaux Anglois dans les Mers d'Amérique: ils les rançonnoient, les pilloient ou s'en emparoiert. Le parlement irrité, avoit des dispositions tout-à-fait contraires à celles du Ministre. La Reine d'Espagne pouvoit, par une courte explication des traités de commerce qui subsistoient entre ces deux nations, mettre Walpole à couvert des reproches de sa Nation. C'étoit une forte tentation pour le Ministre. Il y résista, par la considération que s'il donnoit les mains à la négociation proposée par l'Espagne, il entraîneroit infailliblement toute l'Europe dans une nouvelle guerre. Ainsi après bien des démarches inutiles qui ne servirent qu'à mettre dans un plus grand jour l'ambition démesurée d'Elizabeth Farnese, cette Reine d'Espagne fut obligée de se conformer aux dispositions arrêtées par les préliminaires & agréées par les autres puissances. En conséquence, les François entrèrent en possession de la Lorraine qui fut cédée au Roi Stanislas pour le dédommager de la Couronne de Pologne qu'il perdoit; ils rendirent à l'Empereur Kehl & Philipsbourg, après avoir démoli tous les ouvrages qu'ils avoient ajoutés aux anciennes fortifications. En même tems le Cardinal de Fleuri, pour ôter à la Reine d'Espagne toute espérance de pouvoir jamais engager la Cour de Versailles à servir ses vues ambitieuses, fit disgracier le Marquis de Chauvelin qui avoit soutenu si chaudement ses intérêts tandis qu'il avoit été Ministre. Cette disgrâce mortifia extrêmement la Reine d'Espagne. Elle sentit que c'étoit à elle qu'on en vouloit plutôt qu'à Chauvelin. Elle montra plus de répugnance que jamais à retirer ses troupes d'Italie. Il fallut pourtant qu'elle y consentit malgré elle. Les troupes Espagnoles se rembarquerent donc à Livourne & vers la fin de l'année l'Empereur envoya d'autres troupes en Toscane pour les remplacer. Le Cardinal ayant obtenu ce point, offrit la médiation du Roi son maître pour terminer les différends qui subsistoient entre l'Angleterre & l'Espagne au sujet de leur commerce & de leurs possessions en Amérique. Mais la Cour de Londres se montra alors si intraitable, que ce Ministre n'osa pas lui faire aucune proposition à cet effet.

1737.

1738.

Le 9 de Juillet 1737, le Grand Duc de Toscane mourut âgé de 67 ans, le dernier mâle de la maison de Medicis (a); & cette mort pensa replonger l'Europe dans une guerre générale. La Reine d'Espagne avoit donné les ordres secrets pour encourager les navigateurs Espagnols à traverser autant qu'ils pourroient le commerce des Anglois en Amérique, à maltraiter leurs vaisseaux, en un mot à gêner leur navigation par toutes sortes de moyens. Son but étoit de rendre son amitié nécessaire au Ministre Anglois qui desiroit la paix. Mais elle outra le rôle qu'elle avoit entrepris de jouer. On commit tant d'hostilités contre les vaisseaux Anglois, que Walpole s'en plaignit ouvertement, & ne put s'empêcher de condamner des procédés si violens; ce-

*Différends*  
 & guerre  
 entre l'An-  
 gleterre &  
 l'Espagne.

pendant il se flattoit que ses négociations entretiendroient la paix. Elles produisirent la fameuse convention qui mit l'Angleterre en feu. En 1739, les deux nations se disposoient à la guerre. Le Gouvernement Anglois donna les ordres les plus précis le 10 de Juillet, pour user de représailles

1739.

(a) Voyez notre Histoire de Florence, pag. 594 dans le Tome XXXIV. de cette Histoire Universelle.

contre les Espagnols; & ces ordres furent expédiés avec des instructions très positives à ce sujet à tous les Gouverneur de places des Etats de Sa Majesté Britannique en Europe & en Amérique. Les Cours d'Amirauté furent revêtues du pouvoir nécessaire pour déclarer de bonne prise tous les vaisseaux, effets & biens quelconques enlevés aux Espagnols en vertu des lettres de marque & de repréfailles accordées par la haute Cour de l'Amirauté de la Grande Bretagne.

Je ne ferai point ici l'histoire de la guerre qui suivit ces premières hostilités. Elle n'est de mon sujet qu'autant qu'elle influa sur les intérêts du Roi de Naples, comme Duc de Parme. A la mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 d'Octobre 1740, sa fille Marie-Thérèse d'Autriche qui avoit épousé le Duc de Lorraine, devenu Grand Duc de Toscane (a) prit possession de ses Etats héréditaires en vertu de la Pragmatique Sanction qui avoit été garantie par toutes les puissances de l'Europe, par la France elle-même; mais l'Electeur de Bavière fut élu Empereur d'Allemagne. Alors l'Espagne réclama toutes les possessions qui avoient appartenu à la maison d'Autriche en Italie. Cette réclamation fut appuyée par un armement considérable de deux cens vaisseaux de transport ayant à bord quinze mille hommes de troupes réglées. Cette flotte partit de Barcelone & fut jointe en mer par Navarro, Amiral Espagnol, tandis que Haddock, Amiral Anglois dans la Méditerranée étoit à Gibraltar où il faisoit radouber ses vaisseaux. Il est vraisemblable que, quoique la France eut montré une partialité injuste en faveur de l'Espagne alors en guerre avec l'Angleterre, le Ministère de Londres n'en conservoit néanmoins aucune espèce de ressentiment. La flotte Espagnole étoit inférieure en forces à celle de Haddock; & les vents l'ayant empêchée de passer le détroit, Haddock eut le tems de remettre la sienne en état de tenir la mer, & de se préparer à attaquer Navarro. Alors une escadre Françoisé partie de Toulon, consistant en douze vaisseaux de ligne, parut entre les deux flottes, & envoya dire à Haddock que sa flotte & celle de Navarro devant marcher de concert pour la même expédition, il devoit obéir aux ordres de l'Amiral Espagnol, & ne pouvoit se dispenser de protéger le pavillon de l'Espagne contre quiconque l'attaqueroit. Haddock n'avoit point d'instructions qui dussent lui faire regarder les François comme ses ennemis; c'est pourquoi ayant pris l'avis de son conseil de guerre, il retourna à Gibraltar, d'où il fit voile pour Minorque, où il reçut un renfort. En même tems les vaisseaux de transport Espagnols débarquèrent leurs quinze mille hommes à Orbitello, tandis que les vaisseaux de ligne, tant François qu'Espagnols, rentrèrent dans le port de Toulon.

La Reine de Hongrie étoit à la veille de voir s'évanouir tout ce qui avoit été fait jusqu'alors pour assurer à sa famille la succession des Duchés de Parme & de Plaisance; & elle ne pouvoit, dans cette conjoncture critique, attendre de secours & de protection que de l'Angleterre. Elle pensa aussi qu'il lui étoit expédient de s'assurer de l'amitié du Roi de Sardaigne qui avoit déjà plusieurs sujets de plainte contre les Espagnols, & lui sembloit le seul en état de traverser les projets ambitieux de la France & de l'Espagne sur l'Italie. Ce Prince n'osoit pas risquer une entreprise si dangereuse, quoiqu'il lui fut aisé de prévoir qu'il y alloit de sa propre ruine, si Sa Majesté Catholique réussis-

Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

1740

Le Roi de  
Sardaigne  
se joint aux  
Autri-  
chiens.

1741.

(a) Là-même, même page.

SECT. V  
*Histoire de  
 Parme &  
 de Plaisan-  
 ce depuis  
 l'an 1718  
 jusqu'à l'an  
 1763.*

soit dans ses desseins. Cette dernière considération déterminâ le Roi de Sardaigne à se joindre à la Maison d'Autriche contre la Reine d'Espagne, qui, ne faisant plus un mystère de son ambition, publioit hautement que son intention étoit d'ériger en Royaume tous les Domaines Autrichiens de la Lombardie, pour le donner à Don Philippe son second fils. Du reste il fit cette alliance aux meilleures conditions pour lui. Non seulement il stipula des subsides considérables de la part de la Grande-Bretagne; mais il voulut encore que ses alliés lui cédassent autant qu'il étoit en leur pouvoir, quelques places en Italie qui étoient à sa convenance & à portée de ses Etats héréditaires. Don Carlos étoit en possession de Parme; mais Don Philippe son frere cadet devoit gouverner pour lui ce Duché, & il étoit parti d'Espagne pour se rendre à ce Gouvernement. Le Roi de Sardaigne unit ses troupes à celles de la Reine de Hongrie. Une flotte Angloise devoit croiser dans la méditerranée pour y tenir en respect les vaisseaux Espagnols, & mettre le Duché de Modène & celui de la Mirandole hors d'insulte. Malgré ces précautions, le Roi de Sardaigne ne put empêcher les Espagnols qui avoient débarqué à Orbitello de joindre les troupes que commandoit le Duc de Montemar, dont l'armée se trouva forte alors de quarante mille hommes. Cette jonction se fit à Rimini. Le Duc de Castropignano, Général des troupes Napolitaines, servoit sous Montemar. Celui-ci obtint du Pape la permission de passer sur les terres de l'Eglise. Le Roi de Sardaigne publia un manifeste par lequel il se déclaroit protecteur des possessions de la maison d'Autriche en Italie; & au printemps, il marcha vers le Milanéz avec une armée de trente mille hommes. Il fut joint par le Comte Traun à la tête de dix-sept mille Autrichiens. Il ne pouvoit aller attaquer l'armée de Montemar, sans passer sur les terres du Duc de Modène, qui, malgré sa prétendue neutralité, traitoit secrètement avec les Espagnols. Sa Majesté Sarde fut instruite de cette négociation secrète; & dès ce moment le regardant comme ennemi, elle commença par attaquer & prendre la Capitale de ce Duché, tandis que le Duc lui-même alla se réfugier dans l'armée Espagnole dont-il prit le commandement.

*Exploits de  
 la flotte  
 Angloise.*

L'Amiral Lestock commandoit alors la flotte Angloise dans la méditerranée. C'étoit un très habile Marin, mais il étoit peu entreprenant: Ce qui obligea le Ministère à lui ôter le commandement en chef pour le donner à l'Amiral Matheus sous lequel Lestock devoit servir comme second Amiral; quoique ce changement se fût fait avec tous les égards possibles pour ce dernier, ce fut néanmoins pour lui une mortification qu'il ne put digérer, & la jalousie s'étant mise de la partie, ces deux Amiraux se haïrent mortellement. Les Espagnols continuoient à envoyer des hommes en Italie. Cinq de leurs galères, qui s'étoient retirées à St. Tropez, port de France dans la Méditerranée & conséquemment neutre, furent attaquées par les Anglois qui en coulerent quelques-unes à fond & maltraiterent les autres. Peu après, c'est-à-dire au commencement d'Août de l'année 1741, l'Amiral Matheus, en conséquence des instructions qu'il avoit, envoya dans la baye de Naples le Capitaine Marin, comme chef d'Escadre, sur l'Ipswich, avec la Panthere Capitaine Gidéon, l'Oxford Capitaine Paulet, le Feversham Capitaine Hugues, & la galere le Dursley Capitaine de l'Angle, quatre galiottes à bombes, quatre alleges, & tout ce qui étoit nécessaire pour un bombardement. Le Capi-

Capitaine Martin, chef de cette escadre étoit chargé de présenter à Sa Majesté Sicilienne un mémoire par lequel elle étoit priée de rappeler les troupes qu'elle avoit envoyées au secours des Espagnols, faute de quoi la Grande-Bretagne cesseroit de la regarder comme Puissance Neutre, & commenceroit les hostilités par le bombardement de la Capitale. On ne se contentoit pas d'une simple promesse verbale. Le Capitaine Martin avoit ordre de demander un écrit signé de la main de Don Carlos, par lequel ce Prince donnât sa parole royale de n'envoyer aucune sorte de secours aux ennemis de la Grande-Bretagne. Le Ministre de Naples, voyant l'Escadre Angloise dans la baye, fit prier le Consul Anglois de vouloir bien se rendre au bord du chef d'Escadre, & lui demander quelles étoient ses intentions. Le Consul se rendit auprès du Capitaine Martin & en rapporta le mémoire dont on vient de voir la substance. On assembla à la hâte un conseil extraordinaire, & malgré le vif ressentiment de la Cour, on résolut d'acquiescer à la demande que les Anglois faisoient d'une maniere si pressante. On répondit donc au chef d'Escadre, que Sa Majesté Sicilienne auroit tous les égards possibles pour les demandes de la Grande-Bretagne, qu'elle alloit rappeler ses troupes; mais que de son côté elle le prioit de lui donner une assurance par écrit qu'en attendant il ne feroit aucune entreprise sur la ville ni sous les Etats du Roi. Cette réponse générale ne satisfit point les Anglois; ils exigèrent une lettre signée du Ministre au nom du Roi, par laquelle Sa Majesté Sicilienne s'engageât d'expédier d'abord des ordres pour le rappel de ses troupes & promit de ne secourir en aucune maniere quelconque les Espagnols qui étoient en Italie; assurant Sa Majesté qu'à la reception de cette lettre, le Capitaine Martin se retireroit avec son Escadre. Le Ministre de Naples envoya la lettre telle qu'on la demandoit, & à l'instant l'Escadre Angloise mit à la voile pour aller rejoindre le reste de la flotte qui étoit occupée à bloquer le port de Toulon, ou à détruire les magasins que les Espagnols avoient sur les côtes d'Italie.

Tandis que ceci se passoit sur mer, la Reine d'Espagne faisoit des préparatifs pour un troisieme embarquement de troupes. Don Philippe son second fils, qui devoit avoir le Duché de Parme avec le titre de Roi de Lombardie, arriva par terre à Antibes pour se rendre en Italie. La crainte de rencontrer la flotte Angloise l'avoit obligé de prendre la route de terre. Sa mere étoit si irritée de la fermeté de Sa Majesté Sarde, qu'elle fit rappeler l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à la Cour de Turin; en conséquence de quoi l'Ambassadeur de Sardaigne, qui se trouvoit à la Cour de Madrid, vint prendre Congé du Roi & de la Reine d'Espagne. Celle-ci, que la colere transportoit jusqu'à l'indécence, ne put s'empêcher de lui dire qu'il pouvoit assurer son maître que Don Philippe seroit Roi, bongré malgré Sa Majesté Sarde.

Au mois d'Avril 1742, vingt-huit escadrons de cavalerie Espagnole, & vingt bataillons d'infanterie traverserent la France. Ces troupes ayant été jointes par des renforts considérables, formerent une armée de trente mille hommes sous les ordres de Don Philippe, & du Comte de Glimes, général expérimenté qui devoit agir & conduire les opérations sous ce Prince. Parme & presque toute la Lombardie étoient alors au pouvoir de Sa Majesté Sarde. Le rendez-vous de l'Armée Espagnole commandée par Montemar étoit à Rimini; mais l'activité de la flotte Angloise la gênoit beaucoup & elle pensa

SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
1718 jus-  
qu'à l'an  
1763.

Nouvel em-  
barquement  
de troupes  
Espagnoles.  
pour l'Ita-  
lie.

1742.

*SECT. V. Histoire de Parme & de Plaifance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.* manquer de provisions & de munitions. La même activité avoit fait échouer tout ce que Don Philippe, qu'on appelloit alors l'Infant Duc de Parme, par ce que son frere Don Carlos lui avoit cédé ce Duché, avoit entrepris pour recouvrer ses Etats héréditaires. Dans ces circonstances, l'Infant Don Philippe tenta un nouveau moyen d'obliger le Roi de Sardaigne de sortir de la

Lombardie, en faisant une incursion vigoureuse dans la Savoie & le Piémont. Il voulut d'abord entrer en Piémont par Nice & Villefranche; mais les Milices Piémontoises aidées de quelques détachemens de la flotte Angloise avoient tellement rompu les chemins & fermé tous les passages, qu'il n'étoit pas possible à un train d'artillerie d'y faire un seul pas. Alors il essaya d'envoyer un corps de Miquelets par la vallée de Barcelonette; mais cette vallée, avec ses issues & ses environs, étoit si bien gardée encore par les Milices Piémontoises & quelques troupes réglées, qu'il fut obligé de rappeler ses Miquelets qui avoient beaucoup souffert dans cette tentative inutile, sur-tout du feu des vaisseaux Anglois qui croisoient sur la côte par où ils avoient été obligés de passer. Ces opérations ne furent pourtant pas tout-à-fait infructueuses au Duc de Parme. La rapidité avec laquelle il se détermina sur le champ à pénétrer en Savoie, ne laissa pas à l'ennemi le tems de le prévenir, de sorte qu'il y entra presque sans résistance, & la soumit bientôt à sa puissance. Dès le premier de Septembre il étoit Souverain de tout ce Duché, auquel il fit éprouver, par représailles, tous les mauvais traitemens que Parme & Plaifance avoient essuyés par les ordres de Sa Majesté Sarde. Il exigea des habitans, sous peine de mort, qu'ils renonçassent à leur Souverain naturel, pour lui prêter le serment de fidélité. Il envoya des ordres positifs aux députés des provinces de fournir à son armée tout ce dont elle avoit besoin pour sa subsistance, de venir lui rendre hommage pour eux & pour les peuples qu'ils représentoient, de ne plus payer d'impôts à leur ancien maître, enfin de remettre toutes les armes qu'ils avoient. Des peuples sans défense pouvoient-ils rien refuser au vainqueur? Ils firent tout ce qu'on exigea d'eux. Le 10 du même mois Don Philippe entra triomphant à Chamberri, & força les Magistrats à lui prêter serment de fidélité en le reconnoissant pour leur Souverain.

*La Savoie conquise par Don Philippe;*

Les progrès de l'Infant Duc de Parme en Savoie ne le dédommageoient pas des sommes immenses que lui coûtoit cette expédition. Ce pays pauvre & stérile ne pouvoit pas être regardé comme une conquête précieuse. Mais il arrêtoit le Roi de Sardaigne dans le cours de ses victoires en Lombardie. Il avoit conquis le Modénois, & forcé Montemar à se retirer vers Ferrare avec les débris de son armée qui ayant éprouvé toutes les incommodités de la maladie & de la disette de vivres, parce que la flotte Angloise interceptoit tous les convois qui lui portoient des provisions, se trouva encore fort affoiblie & diminuée par la desertion continuelle qu'occasionna cette misere extrême. Cependant ce Général avoit passé le Panaro pour secourir Parme & les autres places de ce Duché; mais le Roi de Sardaigne le poursuivoit sans relâche, & le 8 du mois d'Août il s'empara du camp retranché des Espagnols à Rimini.

*Et reprise par le Roi de Sardaigne.*

Le Roi de Sardaigne apprenant la conquête de la Savoie par Don Philippe, cessa de poursuivre Montemar pour voler au secours de ses propres Etats.

Il confia le gouvernement de Modene à Christiani, Hongrois de nation, & alors Podestat pour la Reine de Hongrie à Plaisance. Il laissa aux Comtes d'Apremont & Traun des troupes suffisantes pour défendre le Parmesan & le Modénois. Les Espagnols avoient dans ce tems-la des forces considérables en Italie, & malgré cela, ils étoient toujours obligés de fuir devant les Autrichiens. La Cour de Madrid en conçut une opinion désavantage de la capacité de Montemar ou de sa fidélité. Sans trop approfondir si ses soupçons étoient bien ou mal fondés, elle rappella ce Général, & envoya le Comte de Gages pour le remplacer: celui-ci étoit plein de feu & beaucoup plus entreprenant que Montemar. Le Comte de Traun étoit campé à Buon Porto, bien déterminé à se tenir sur la défensive; mais les Espagnols s'étant avancés vers Bologne, il passa le Panaro, & vint leur offrir la bataille que les Espagnols n'acceptèrent pas. Ils l'évitèrent, dans le dessein de prendre leurs quartiers d'hiver en Toscane. Traun les en empêcha en détachant cinq mille hommes de ses troupes pour aller joindre celles de l'Archiduc qui avec ce renfort leur ferma l'entrée de la Toscane. Le reste de la campagne se passa en légères escarmouches. Les Espagnols prirent leurs quartiers dans le territoire de Bologne & dans la Romagne. Les Impériaux prirent les leurs dans le Parmesan & le Modénois.

Cependant Sa Majesté Sarde continuoit sa marche vers Turin; il y entra le 10 d'Octobre à la tête de trente mille hommes. Le Comte de Glimes qui commandoit sous les ordres du Duc de Parme n'eut pas l'esprit de s'opposer à la marche du Roi de Sardaigne qui s'avançoit vers Conflans, vingt milles à l'est de Chamberri, tandis que l'Infant Duc de Parme, après avoir beaucoup souffert dans plusieurs escarmouches, se retiroit précipitamment en Dauphiné où il s'embarqua sous le canon du fort Barreaux, laissant son ennemi campé à Mians près Montmélian. Cette manœuvre étonna tellement la Reine d'Espagne qu'elle fit ôter le commandement de l'armée au Comte de Glimes, pour le donner au Marquis de Las Minas. A l'arrivée de ce nouveau Général, le fort de la guerre changea de nouveau. Las Minas prit Apremont, par une suite d'opérations qui dévoient un grand maître dans l'art militaire. L'importance de ce fort lui donnoit un grand avantage qui devoit influencer sur toute la campagne. Il auroit voulu attirer le Roi de Sardaigne & lui livrer bataille. N'ayant pu y parvenir, il prit si bien ses mesures qu'il l'obligea d'abandonner son Camp de Mians, & remit ainsi le Duc de Parme en possession de la Savoye. Sans l'amitié constante de Sa Majesté Britannique, le Roi de Sardaigne auroit payé cher ses liaisons avec la Cour de Vienne. Mais l'Amiral Matthews avoit ordre de tout risquer pour secourir Sa Majesté Sarde.

La Cour de Naples parut manquer dans le même tems à la parole qu'elle avoit donnée si formellement, quoique forcément au Roi d'Angleterre. Elle avoit envoyé quelques régimens pour renforcer l'armée des Espagnols que commandoit le Comte de Gages. L'Amiral Anglois l'ayant vu, regarda cette démarche comme une rupture manifeste de la neutralité promise. Le Comte de Montallegre, premier Ministre de Sa Majesté Napolitaine, entreprit de justifier la conduite du Roi son maître, & remit à Mr. Allen Ministre d'Angleterre à cette cour, une déclaration pour la faire passer à l'Amiral Matthews,

**SECT. V.** portant „ Que le Roi toujours résolu d'observer la neutralité de la maniere la  
*Histoire de* „ plus inviolable, suivant ses engagements, n'avoit pas cru y manquer en en-  
*Parme &* „ voyant à l'armée des Espagnols, des troupes qui appartenoient à cette na-  
*de Plaifan* „ tion, quoiqu'elles se trouvaient dans ses propres armées: que les régi-  
*ce depuis* „ mens qu'on trouvoit mauvais qu'il leur eut renvoyés, avoient toujours  
*l'an 1718* „ appartenus à l'Espagne, qu'il les avoit reçus d'elle pour s'en servir à la con-  
*jusqu'à l'an* „ quête de la Sicile; que Sa Majesté Catholique les ayant toujours soudoyés,  
*1763.* „ ils étoient à ses ordres, & conséquemment elle étoit en droit de les rappel-  
 „ ler quand bon lui sembloit, sans qu'il pût les retenir; qu'enfin une pareille  
 „ restitution d'un corps de troupes emprunté, ne pouvoit en aucune sorte  
 „ être regardé comme un secours”.

*Etat de la  
 guerre &  
 des Négo-  
 ciations en  
 Italie.*

Il est à croire que, dans d'autres circonstances, la Cour de Londres ne se fût pas contentée de cette apologie. Mais les opérations de la Méditerranée occupoient toute la flotte de l'Amiral Matthews. Il bloquoit les flottes combinées de France & d'Espagne. Il avoit besoin de toutes ses forces. Autrement, il en eut probablement employé le superflu contre Naples, quoique cette place eût été récemment fortifiée du côté de la mer. Enfin l'Amiral Anglois reçut un renfort qu'il attendoit, de huit vaisseaux de ligne sous le commandement du Vice-Amiral Rowley. Il fut alors plus en état que jamais de gêner la navigation & d'arrêter tous les convois des Espagnols dans ces mers. Pendant que tout cela se passoit dans la Méditerranée, les Cours de France & d'Espagne entroient en négociation avec celle de Turin. La France offroit de mettre Sa Majesté Sarde en possession de la ville & République de Geneve. Les Génévois instruits de cette offre demanderent aux Cantons Suisses les secours stipulés pour leur défense. En conséquence on les tint prêts à marcher au premier ordre. De leur côté, ils fortifierent leur ville, & firent connoître à leurs alliés le danger dont ils étoient menacés. L'Ambassadeur de Hollande fit des reproches à ce sujet au Cardinal de Fleury qui nia tout. Cette proposition n'ayant point été agréée, la Cour de France offrit de donner une de ses Princesses en mariage, avec de grands avantages, au Prince de Piémont fils aîné du Roi de Sardaigne. On croyoit dans l'Europe que Sa Majesté Sarde faisoit semblant de rechercher l'alliance de la France & de l'Espagne, pour en tirer quelque soulagement en faveur de son pauvre pays fort maltraité, & pour gagner du tems jusqu'à l'arrivée du nouveau secours qu'il attendoit d'Angleterre. Quant à la maison d'Autriche, que le sort de ce Roi intéressoit plus que toute autre Puissance, tout ce qu'elle fit pour lui se réduisit à des mémoires fort pressans qu'elle envoya à la Cour de Londres, dans lesquels elle exageroit l'impuissance où elle se trouvoit de le secourir comme elle l'auroit désiré, & la nécessité de faire des efforts d'autant plus grands en sa faveur, qu'il étoit plus accablé par ses ennemis.

*L'Angle-  
 terre se-  
 courit le Roi  
 de Sardai-  
 gne.*

Le Ministre Anglois goûtoit fort le principe favori du Roi Georges II, qui étoit de favoriser la maison d'Autriche pour maintenir la balance du pouvoir dans le continent, sur-tout en Allemagne. C'étoit aussi l'opinion dominante dans le Parlement; desorte qu'il mit le Roi en état d'envoyer à Sa Majesté Sarde de grands secours d'argent & de vaisseaux. L'Amiral Matthews reçut de nouveaux ordres de secourir ce Prince de toutes les manieres qu'il jugeroit les plus conformes à ses intérêts. Le 11 de Novembre il fit dire au Gouver-

neur de Villefranche que s'il avoit besoin de quelque artillerie, provisions, munitions, troupes de terre, en un mot de tout ce qui étoit à bord de son Escadre, il avoit ordre de lui envoyer au premier signal tout ce qu'il demanderoit. Il lui fit savoir en même tems l'arrivée du Vice-Amiral Rowley avec l'Escadre qu'il commandoit. Les Espagnols faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour tromper la vigilance de la flotte Angloise. Matthews apprit que les Génois leur faisoient passer des munitions, tantôt secrettement, & tantôt d'une maniere plus ouverte. Il envoya dire aussi-tôt au Consul Anglois à Gênes de représenter au Sénat que cette conduite n'étoit point agréable à Sa Majesté Britannique, & que s'il vouloit conserver son amitié, & vivre en bonne intelligence avec la Nation Angloise, il eût à donner promptement les ordres les plus précis pour empêcher que les sujets de la République n'envoyassent aucune sorte de provisions à la flotte Espagnole, ni sur les côtes de Provence. Le Sénat de Gênes répondit qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'empêcher les sujets de la République de commercer sur ces côtes; mais que Sa Majesté Britannique pouvoit être sûre que la République garderoit la neutralité la plus stricte, & ne donneroit aucun secours à aucun des deux partis. L'Amiral, peu satisfait de cette réponse, réitéra sa premiere demande, exigeant non-seulement que les Génois ne fournissent aucunes sortes de provisions aux Espagnols, mais qu'ils leur refusassent encore le passage sur leurs terres. Le Sénat répondit que connoissant les loix de la neutralité, il étoit résolu de les observer inviolablement; que pour le passage des troupes étrangères sur le territoire de la République, il n'avoit point de forces suffisantes pour s'y opposer, mais qu'il protesteroit toujours contre tout ce que l'une ou l'autre Puissance tenteroit à cet égard, sans le consentement de la République. Cette réponse parut illusoire, soit qu'on soupçonnât réellement les Génois de vouloir favoriser les Espagnols, soit qu'on cherchât un prétexte de leur nuire. En conséquence la flotte Angloise commença les hostilités, en détruisant tous les magasins qu'on trouva sur leur territoire, sous prétexte qu'ils avoient été formés pour l'usage des Espagnols. Les Anglois brûlerent un vaisseau Espagnol de soixante & douze canons qui, ayant été jeté sur les côtes de Corse, avoit refusé d'observer la quarantaine. Toutes ces infractions violentes à la neutralité, jeterent les Génois dans la plus grande consternation. Ils s'en plainquirent amèrement à la Cour de Londres. Leurs plaintes ne furent pas écoutées.

La fermeté & la vivacité avec lesquelles la Grande Bretagne soutenoit les intérêts du Roi de Sardaigne, affermiront ce Prince dans ses engagemens. Pour effacer l'impression desavantageuse à son sujet qu'il avoit occasionnée dans le public en laissant la Savoye dans la possession du Duc Infant, il publia un manifeste pour déclarer que s'il avoit été contraint par une armée supérieure à la sienne de livrer à son ennemi une partie de ses Etats, il ne l'avoit fait que pour en protéger une autre beaucoup plus importante. Il ordonna en même tems à ses Ministres de ne plus écouter aucunes propositions d'accommodement avec la France, de quelque nature qu'elles fussent.

La mort du Cardinal de Fleuri, dont la politique avoit été toute pacifique, apporta de grands changemens dans les affaires de l'Europe. Le Ministère François s'engagea plus avant que jamais dans la guerre d'Allemagne, ce qui

SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

*Histoire de Parme & de Plaifance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.*  
 SECT. V. le mit moins en état qu'auparavant de secourir les Espagnols en Italie. La Reine d'Espagne s'en aperçut, & avant que les choses allassent plus loin, elle résolu de frapper un coup décisif & hardi, sans même laisser son armée d'Italie prendre ses quartiers d'hiver. Le Comte de Gages étoit alors à Bologne. La Reine lui donna le choix ou de livrer bataille avant trois jours au Comte de Traun, Général des Impériaux, ou de remettre le commandement de l'armée au Comte Mariani. De Gages n'hésita pas. Il choisit le premier parti, & comme le secret devoit faire réussir cette entreprise, il donna un bal magnifique à Bologne, d'où ses principaux Officiers sortirent insensiblement les uns après les autres; il les suivit lui-même, desorte qu'avant la pointe du jour il étoit en plaine. Son dessein perça néanmoins, malgré les précautions qu'il prit pour le cacher. Le Marquis de Pavia s'en douta, & il trouva le moyen, quoiqu'avec beaucoup de peine, d'en informer le Comte de Traun.

*Bataille de Parme.*  
 1743.

L'Armée de celui-ci avoit été éveillée par le départ de trois mille Croates qui l'avoient quittée sans congé à la fin de la campagne. La connoissance de cette désertion avoit fait naître à la Reine le projet de l'attaque imprévue qu'elle avoit ordonnée. Traun reçut l'avis que lui donnoit le Marquis de Pavia, assez à tems pour ranger son armée & la disposer au combat. Quand de Gages arriva à la vue des ennemis le 3 de Février 1743, il trouva les Autrichiens & les Piémontois en ordre de bataille. Trompé dans son attente, il fit halte & ordonna de nouvelles dispositions; mais avant que ses nouvelles dispositions fussent formées, il se vit attaqué brusquement par le Comte de Traun devant Campo Santo. Les Espagnols étoient au nombre d'environ vingt-cinq mille combattans. Les Impériaux n'étoient que vingt mille. Le combat dura depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir. La lune éclaira les dernières heures de cette sanglante mêlée. Les Espagnols rompirent l'aile gauche de la cavalerie Autrichienne qui fut obligée de lâcher le pied; mais l'infanterie Impériale & la Piémontoise firent si bien leur devoir, qu'ils forcèrent les Espagnols à battre en retraite, ce qu'ils firent pourtant en bon ordre, emportant avec eux plusieurs trophées, des drapeaux, des tymbales, du canon pris sur l'ennemi, ce qui les autorisa à s'attribuer la victoire, quoique dans le fait le Comte de Gages eût manqué le coup qu'il méditoit. La perte des Espagnols se monta à quatre mille hommes. Celle des Impériaux ne fut pas tout-à-fait aussi considérable. Le Comte d'Apremont, Général des troupes Piémontoises, perdit la vie sur le champ de bataille, ainsi que plusieurs autres Officiers de distinction & de mérite des deux côtés. Les suites de cette bataille firent voir que les Impériaux avoient eu l'avantage.

*Demandes du Roi de Sardaigne.*

Les Espagnols ne pouvoient réfléchir à l'attaque inespérée qu'ils venoient de faire, & à tout ce qu'ils avoient souffert & entrepris pendant plusieurs campagnes consécutives, sans songer qu'ils verseroient leur sang pour une cause étrangère, & pour satisfaire l'ambition altière d'une Princesse Italienne. Cette considération augmenta tellement les désertions dans l'armée du Comte de Gages, que quand il fut de retour dans ses quartiers sous les murs de Bologne, il la trouva diminuée de moitié. Il fit demander de prompts secours à Sa Majesté Napolitaine. Mais Don Carlos, craignant toujours que la flotte Angloise ne vint bombarder sa Capitale, ne put se desaisir d'aucune partie de

ses troupes. De Gages ne se crut pas en sûreté à Bologne avec le peu de monde qui lui restoit & se retira à Rimini, où il demeura retranché & fortifié, jusqu'au mois de Septembre. Il y avoit alors un traité sur le tapis. On vouloit diviser les alliés de la maison d'Autriche. Le Ministre du Roi de Sardaigne à la Cour de Londres, représentoit fortement au Ministère d'Angleterre, la triste situation de son maître: il espéroit qu'avant que de s'embarquer plus avant dans les horreurs d'une guerre qu'il soutenoit uniquement pour la défense de la maison d'Autriche, la Reine de Hongrie, stipuleroit quelque avantage assez considérable en sa faveur pour l'indemniser des pertes qu'il avoit déjà faites: il ajoutoit que Sa Majesté Britannique qui pouvoit seule lui obtenir ce juste dédommagement de la Cour de Vienne. La Cour de Londres ne pouvoit s'empêcher de reconnoître la justice de cette demande; en conséquence Oforio, Ambassadeur de Sardaigne à cette Cour, fut chargé de déclarer que le Roi son maître demandoit à être mis en possession de Final, port de mer appartenant aux Génois, qui l'avoient acheté de l'Empereur Charles VI, mais qui se trouvoit fort à la portée des Etats de Sa Majesté Sarde. Il demandoit aussi le Vigevanasco avec cette partie du Duché de Pavie qui est entre le Pô & le Tesin, les villes de Plaisance & de Bobbio, & toute cette contrée depuis la source du Nuva, jusqu'au Lac Majeur & aux frontieres des Cantons Suisses.

SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

Lorsque le Roi de Sardaigne faisoit ces demandes, la Reine de Hongrie n'étoit plus dans ces circonstances critiques qui lui avoient fait implorer le secours de Sa Majesté Sarde. Elle rejeta ses propositions avec une hauteur dédaigneuse; elle fut pourtant dans la nécessité d'y acquiescer, le Ministère d'Angleterre lui donnant à entendre que son refus pourroit avoir des suites fâcheuses pour elle. Le Comte Wasner, son Ambassadeur à Londres, conclut le traité & le porta à Worms où il fut signé par Oforio, au nom de son maître: ce qui fit donner à ce traité le nom de Traité de Worms. Par l'article II, le Roi de Sardaigne garantit à la Reine de Hongrie tous les Royaumes, Etats, Pays & Domaines qu'elle possède actuellement ou qu'elle doit posséder en vertu des différens traités qui sont rappelés par celui-ci. Afin de ne laisser aucun germe de discorde entre les Puissances contractantes le Roi de Sardaigne, par l'article III, renonce pour lui & pour ses successeurs, mais seulement en faveur de la Reine de Hongrie & de ses héritiers, à ses droits sur l'Etat de Milan. Il s'engage à la garantie de l'ordre de succession établi par la Pragmatique-Sanction, & cependant dans le cas où il seroit requis de donner des secours pour le défendre, il ne sera point obligé de les envoyer hors de l'Italie. Par l'article IV, le même Prince devoit faire agir ses troupes de concert avec celles de la Reine de Hongrie pour chasser les Espagnols d'Italie, & s'opposer à l'invasion qu'ils avoient entreprise. De son côté, la Reine de Hongrie promettoit par l'article V, de porter jusqu'à trente mille hommes l'armée qu'elle avoit en Italie, dès que la situation de ses affaires en Allemagne le lui permettroit. Le Roi de Sardaigne s'engageoit aussi, moyennant un subsidé de deux cens mille livres sterling que lui paieroit l'Angleterre, d'entretenir une armée de quarante mille homme d'infanterie & de cinq mille chevaux au Service de la Reine de Hongrie, comprenant dans ce nom-

Traité de  
Worms.

*SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.*

bre de troupes celle qui seroient nécessaires pour les garnisons & la défense de ses propres Etats. L'article VI donnoit au Roi de Sardaigne le commandement en chef des deux armées lorsqu'il y seroit en personne. L'article VII régloit les forces navales que leurs Majestés Sarde & Hongroise devoient recevoir de la Grande-Bretagne. La fameuse cession de Final étoit stipulée par l'article X. Les deux suivans regardoient les secours mutuels que la Reine de Hongrie & le Roi de Sardaigne devoient se donner pour la défense de leurs Etats respectifs d'Italie.

Pallavicini, Ministre de Gènes, protesta contre ce traité; & dans le fait, les Gênois se disposèrent à le rendre inutile en fortifiant Final qu'ils résolurent de défendre vigoureusement. Aucune des parties contractantes ne gagna à cette alliance. Les Cours de France & d'Espagne en empêchèrent l'effet par un autre traité beaucoup plus politique qui tendoit à flatter le desir favori de Sa Majesté Catholique, c'est-à-dire à mettre son fils Don Philippe en possession de Parme & de Plaifance. Ce desir lui vint en voyant les flottes combinées si long-tems bloquées dans le port de Toulon par celle de la Grande-Bretagne. Les avantages qu'elle faisoit à la France pour ce bon office, étoient d'autant plus considérables, que cette Puissance ne paroissoit pas se soucier d'exposer sa marine pour la cause de Don Philippe. La Reine d'Espagne promettoit d'indemniser la France de toutes les pertes qu'elle feroit en faisant la guerre pour le Duc Infant; & de plus de l'aider à faire une invasion en Angleterre, si la flotte Angloise étoit battue. Tandis que ces deux Cours concertoient ensemble les moyens d'exécuter ce grand projet, l'Amiral Matthews étoit à celle de Turin où il apprit que la flotte de Brest avoit déjà mis à la voile. Il en fit avertir aussitôt tous les vaisseaux qui étoient dans la Méditerranée, avec ordre de le joindre, & lui-même il monta à bord de l'Amiral pour aller à leur rencontre. Toute l'Europe a entendu parler du fameux combat naval qui s'ensuivit; & personne n'ignore que le desavantage qu'eurent les Anglois & leur mauvaise manœuvre par la suite, doivent être uniquement attribués à la jalousie & à l'animosité honteuses qui divisoient Matthews & Lestock. Il suffit de dire, qu'au moment où les deux flottes engagerent le combat, celle des Anglois étoit supérieure en force, & que si les deux chefs se fussent bien entendu, les flottes combinées de France & d'Espagne eussent été immanquablement détruites. Mais elles ne furent au contraire que très peu endommagées, & comme elles parvinrent au but qu'elles se proposoient qui étoit de forcer le passage malgré la flotte Angloise, on peut dire qu'elles eurent l'honneur de cette rencontre.

*Combat  
Naval.*

Après cette action de vigueur que l'on fit retentir par toute l'Europe, le Roi de Naples n'observa plus la neutralité. Regardant comme de vains prétextes tous les engagemens par lesquels on prétendoit l'y astreindre, il publia une déclaration dans laquelle il se plaignoit que la Cour de Londres abusoit cruellement de sa modération; que ses frontieres étoient exposées à tous les maux de la guerre; que la Reine de Hongrie avoit osé le menacer publiquement d'envahir son Royaume, ajoutant beaucoup d'autres allégations aussi graves. En conséquence il assembla une armée, & alla joindre celle du Comte de Gages. Le Prince Lobkowitz commandoit alors les Armées Impériales

en Italie. Il reçut ordre de la Cour de Vienne de favoriser & appuyer fortement un soulèvement que les partisans de la maison d'Autriche devoient faire à Naples. Dans cette vue Lobkowitz alla se poster à Monte Rotondo dans le voisinage de Rome, pendant que le Roi de Sardaigne & le Comte de Gages campoient à Veletri, à la vue des Impériaux. Tandis que les deux armées étoient en présence Lobkowitz détacha une partie de ses troupes pour faire une irruption dans l'Abruzze, où elles prirent la ville d'Aquila; il publia en même tems un manifeste pour exhorter les Napolitains à secouer le joug en faveur de l'Autriche. Cette tentative ne réussit pas. Brown, Général Autrichien, homme d'un génie hardi & entreprenant surprit les quartiers de Sa Majesté Napolitaine qui eut toutes les peines du monde à échapper aux ennemis qui avoient fait ce Prince prisonnier lorsqu'il se refugioit aux quartiers du Comte de Gages. Celui-ci le dégagea heureusement, & si les armées Espagnole & Napolitaine ne souffrirent pas davantage dans cette attaque brusque & imprévue, elles en furent redevables au courage & à la présence d'esprit de cet habile guerrier; car Brown s'étant aperçu que de Gages ralliant ses troupes se dispoisoit à l'envelopper & à lui couper la communication avec le gros de l'armée Autrichienne, il ordonna à propos la retraite, se contentant d'avoir tué environ trois mille Espagnols, d'avoir fait un butin considérable, de s'être couvert de gloire par son intrépidité, & de n'avoir perdu que six cens hommes.

SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763

Bataille de  
Veletri.

Cet exploit éclatant fut plus glorieux qu'avantageux aux Autrichiens. Le Prince Lobkowitz, soit inadvertance, ou, ce qui est plus probable, en conséquence des ordres qu'il avoit, avoit mené son armée dans une position où elle ne pouvoit pas tenir, le pays étant ou tout-à-fait mangé, ou au pouvoir des ennemis. Ajoutez à cela que la fatigue & les chaleurs excessives de la saison, lui enlevoient chaque jour beaucoup de monde. Il fut donc dans la nécessité de quitter une position si desavantageuse. Le Comte de Gages l'avoit prévu, & se dispoisoit à le suivre. Lobkowitz passa sous les murs de Rome & avoit à peine rompu le pont sur lequel son armée avoit passé (a), lorsque l'avant-garde des armées Espagnole & Napolitaine parut; & il ne put empêcher qu'une partie de son arriere-garde ne fut faite prisonniere à Nocera, ni prévenir les fréquentes désertions de ses troupes, desorte que sa retraite avoit toutes les apparences d'une fuite précipitée. Ayant enfin passé les Montagnes de Gubio, il arriva à Bologne par le chemin de Viterbe. Malgré la célérité de sa marche, & son adressé à choisir des défilés où il étoit difficile de le suivre, son armée eut été entièrement ruinée par le Comte de Gages, si celui-ci n'avoit pas été arrêté au milieu de sa poursuite par des ordres pressans de sa Cour qui lui mandoit de quitter toute opération ou expédition quelconque pour aller joindre l'Infant Don Philippe qui se dispoisoit à traverser l'Etat de Gènes pour chasser les Autrichiens des Duchés de Parme & de Plaisance: ce qui nous mene à suivre les opérations du Duc Infant.

Le  
Retraite des  
Autri-  
chiens.

En conséquence du Traité secret entre l'Espagne & la France, le Prince de Conti, à la tête d'une armée Française, avoit joint Don Philippe à Anti-

Don Phi-  
lippe est  
joint par  
l'Armée  
Françoise.

(a) Ponte Molle.

Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

Siege de  
Coni.

bes, au commencement de l'année; & ayant passé ensemble le Var, ils avoient pris Apremont, & étoient entrés dans Nice sans aucune opposition. Sa Majesté Sarde, qui souffroit alors une grande disette d'argent s'étoit retranchée près de Villefranche, où l'armée combinée l'attaqua, & la défit malgré sa défense opiniâtre. Le Prince vaincu s'embarqua avec les débris de son armée sur l'escadre Angloise qui le conduisit à Vado. Don Philippe eût alors passé sur les terres des Génois, si l'Amiral Matthews ne les eût empêché de lui donner passage, en les menaçant de bombarder leur ville, s'ils le faisoient. Le Sénat de Gènes, intimidé par ces menaces, pria instamment les deux Princes de ne pas exposer la ville & l'Etat de Gènes à un danger si imminent. Ils changerent de route, & entrant dans le Piémont, ils mirent le siege devant Château-Dauphin que le Roi de Sardaigne défendoit en personne. Ils perdirent quatre mille hommes devant cette place; mais ils la prirent, & cette prise entraîna la reddition de Demont. Par-là ils se trouverent à même de lever des contributions dans tout le Piémont, Sa Majesté Sarde ayant été obligée de se retrancher à Saluces pour couvrir sa Capitale. L'armée combinée forma au mois de Septembre le Siege de Coni, une des plus fortes places d'Italie. Le Baron de Lentrum y commandoit, & la belle défense qu'il fit donna au Roi de Sardaigne le tems de venir à son secours avec ses troupes & dix mille Autrichiens sous les ordres de Pallavicini. Les François & les Espagnols se tinrent sur la défensive, desorte que l'attaque de leurs retranchemens par le Roi de Sardaigne fut sanglante & désespérée. Mais il lui étoit impossible de les forcer, & il fut obligé de se retirer dans son camp à Muras. Alors l'armée combinée reprit ses opérations contre Coni. Les pluies abondantes & continuelles jointes au bon état de la garnison de la place où le Roi de Sardaigne trouva moyen de jeter des hommes & des provisions, ralentirent les progrès des assiégeans. Le siege avançoit pourtant, & on le continua avec le plus grand acharnement, malgré que l'armée commençât à souffrir de la disette, jusqu'à la fin de Novembre que les assiégeans apprirent qu'un renfort de mille hommes de troupes fraîches sous le commandement du Chevalier de Soto, étoit entré dans la place. Cette nouvelle leur fit lever le siege, à leur grand deshonneur, car laissant leurs malades & leurs blessés à la merci des ennemis ils se retirèrent à Demont dont ils démolirent les fortifications. Les François entrèrent ensuite dans le Dauphiné, & l'Infant Duc de Parme en Savoie, où son armée fut extrêmement à charge aux habitans.

Malgré cette retraite, le Roi de Sardaigne craignoit tout de la part des Génois. Le traité de Worms n'avoit pas été bien reçu dans le public. Le Ministre d'Angleterre, qui l'avoit conclu, étoit dans un état assez chancelant à sa cour. Ce Prince savoit encore que la Reine de Hongrie y avoit été forcée par les menaces de l'Angleterre, & ce qu'il y avoit de pire encore, c'est que les principes sur lesquels ce traité étoit appuyé, n'étoient admissibles que comme un expédient utile dans un cas de nécessité. Quoique la marine Angloise eut fait trembler les Génois pendant la campagne précédente, cependant les préparatifs que ceux-ci faisoient donnoient lieu d'appréhender au Roi de Sardaigne, qu'ils ne se déclarassent en faveur de ses ennemis, & il sentoit de quelle terrible conséquence il seroit pour lui & pour la maison d'Autriche, qu'ils

qu'ils permissent aux armées Françoisse & Espagnole de passer sur leur territoire. Ces considérations le déterminèrent à rechercher l'amitié des Génois. Il étoit difficile pour lui de les gagner dans les circonstances présentes. Pour y réussir, s'il étoit possible, il leur offrit de renoncer à ses prétentions sur Final. Mais, quoique les Génois parussent prêter l'oreille à cette proposition, ils avoient déjà pris la résolution d'accepter les offres de la France & de l'Espagne. Ils avoient même envoyé secrettement Grimaldi en Espagne; & ils conclurent le traité connu sous le nom de Traité d'Aranjuez qui rendit Don Philippe maître de Parme & de Plaisance. Les principales dispositions relatives à ce Prince sont les suivantes, savoir „ Que la République de Gênes

„ prêtera tous les secours nécessaires par terre & par mer aux armées & aux flottes des Princes de la Maison de Bourbon; qu'ils joindront à leurs armées d'Italie, dix mille hommes bien armés & bien équipés avec un train d'artillerie de trente-six pièces de canon; sous la restriction néanmoins qu'ils ne seront plus obligés à fournir ce renfort lorsque les deux armées Françoisse & Espagnole seront ensemble, & qu'elles auront passé les montagnes & les défilés qui sont entre les frontières de la République de Gênes & le Milanez, & que l'on nomme ordinairement les détroits de Lombardie; que les Princes de la Maison de Bourbon garantiront les places, les terres & en général toutes les possessions actuelles des Génois; que tous les alliés uniront leurs forces pour procurer à Don Philippe un établissement en Italie; que le Roi d'Espagne paiera aux Génois un subside de douze mille livres par mois, tant que la guerre durera en Italie”. Le reste du traité contient les plus fortes garanties des droits & des possessions de la République, de la part des deux couronnes de France & d'Espagne.

Après la conclusion de ce traité, le Comte de Gages, & l'Infant Don Philippe firent des efforts incroyables pour opérer la jonction de leurs armées: l'un étoit d'un côté des Apennins, & l'autre de l'autre côté. Le Comte de Gages passa les montagnes, entra sur les terres des Lucquois, & marchant le long de la côte orientale de la rivière de Gênes, il joignit l'Infant auprès de cette ville le 14 Juin 1745. Les deux armées montoient à environ soixante-huit mille hommes, auxquels se joignirent bientôt les dix mille hommes de troupes Génoises stipulés par le traité d'Aranjuez. Pendant toutes ces opérations la négociation entamée entre le Roi de Sardaigne & les Génois avoit toujours continué, desorte que ce monarque fut outré d'apprendre que les Génois fournissoient des troupes à ses ennemis, & avoient même publié une déclaration de guerre contre lui, mais avec tous les ménagemens possibles pour Sa Majesté Britannique & la Reine de Hongrie auxquels ils témoignoient toutes sortes d'égards dans ce manifeste. Piqué d'avoir été ainsi joué, il leur répondit par une contre-déclaration dans laquelle il les accusoit d'avoir manqué de foi en favorisant depuis long-tems ses ennemis, & en le traitant lui même de la maniere la plus indigne. Le ressentiment de la Reine de Hongrie fut si violent, qu'elle jura la perte de la République, & ordonna à ses troupes de les traiter, par-tout & en toute occasion, comme des ennemis dévolus à son indignation. Ces menaces n'eussent pas fait beaucoup d'impression sur les Génois, si les deux Cours de Vienne & de Sardaigne n'eussent fait les plus

Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

Traité  
d'Aranjuez.

Progrès de  
la guerre en  
Italie.

1745.

*SAOT. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.* vives instances auprès de celle d'Angleterre pour engager Sa Majesté Britannique à donner des ordres précis à sa flotte qui étoit dans la méditerranée, d'agir hostilement contre Gènes, pour la punir d'avoir rompu la neutralité. Cette flotte Angloise étoit alors composée de vingt-quatre vaisseaux de ligne; elle eût été fort inférieure en forces à celle des François & des Espagnols, si l'escadre de Brest eût pu joindre la flotte Espagnole qui étoit bloquée dans le port de Carthagene. Mais cette jonction n'ayant pu se faire, les François revinrent sur les côtes de France, au grand étonnement de toute l'Europe, sans rien entreprendre sur l'escadre Angloise qui n'avoit que douze vaisseaux, & qui voyant que les François passoient si bénévolement près d'elle, les suivit pour observer leurs mouvemens. Cependant l'Amiral Rowley donna ordre au Chef d'Escadre Cowper de commencer les hostilités contre Gènes. Cowper bombarda Savone, Gènes, Final, San-Remo, & Bastia en Corse, mais on s'aperçut aisément que les Génois n'étoient pas les ennemis personnels & directs de la Grande-Bretagne; la Reine de Hongrie se plaignit qu'on ne leur eut pas fait assez de mal.

*Grands succès de Don Philippe.* Le Comte de Schulenberg commandoit les troupes Autrichiennes en Italie pendant cette campagne, il avoit joint le Roi de Sardaigne, & leurs deux armées ne montoient qu'à quarante-cinq mille hommes. Le grand objet de Don Philippe étoit de se rendre maître de Parme, de Plaisance & de Modene. Le Roi de Sardaigne se trouvoit par-là dans la nécessité de se tenir sur la défensive, de protéger ces Duchés ainsi que le Milanez. Schulenberg devoit défendre Parme avec vingt-quatre mille hommes. Le Comte de Gages l'obligea de se retirer sous le canon de Tortone pour assurer sa communication avec Sa Majesté Sarde. Après cette retraite, il fut aisé au Comte de Gages, avec trente mille hommes qu'il avoit, d'aller prendre possession de Serravalle (\*). Le Roi de Sardaigne, posté dans le voisinage d'Alexandrie de la Paille, protégeoit le Milanez avec vingt mille hommes seulement; mais il laissoit l'entrée du Modénois ouverte à l'Infant Don Philippe, & au Comte de Maillebois, Général François qui commandoit sous ce Prince. Ils avoient une armée de quarante mille hommes tant François qu'Espagnols. L'Infant Duc de Parme commença par prendre Aqui & Seve, & s'étant ouvert un passage jusqu'à Alexandrie de la Paille, le Roi de Sardaigne & le Comte de Schulenberg furent contraints de se retirer au delà du Tanaro. Le 24 de juillet, le Comte de Gages s'empara de la citadelle de Tortone qui fit une résistance opiniâtre. Cette prise fut suivie de la reddition de Parme & de Plaisance, desorte que le grand objet de l'ambition de Don Philippe étoit rempli. Rien ne résistoit à la force & au bonheur de ses armes. Pavie fut prise d'assaut. La Garnison Autrichienne, forte de deux mille cinq-cens hommes, s'enferma elle-même dans la citadelle de Milan, tandis que la ville se rendoit au Comte de Gages qui bientôt après alla joindre Don Philippe. Ils attaquèrent les postes des Piémontois sur les bords du Tanaro, & forcerent le Roi de Sardaigne, dont les troupes furent fort maltraitées dans cette attaque, à se retirer vers le

(\*) Et non pas *Saravalle*, comme écrivent les Auteurs Anglois qui ont corrompu bien, d'autres mots que nous avons rétablis.

Pô pour protéger sa Capitale. Le 30 de Septembre Don Philippe prit la ville d'Alexandrie, mais la citadelle tenoit encore. Bientôt il se vit maître de Valence, de Casal, d'Asti, de Gabrano & de Vienne qui n'est qu'à vingt milles de Turin, la seule place qui restât au Roi de Sardaigne.

Il n'y avoit que la politique secrète de la France qui pût empêcher Don Philippe de se rendre maître de cette Capitale. Le Comte d'Argenson, Ministre de la guerre en France, haïssoit les Espagnols, & il y avoit une amitié personnelle entre le Roi de Sardaigne & le Comte de Maillebois. Celui-ci persuada à son maître qu'il n'étoit pas de son intérêt de ruiner entièrement le Roi de Sardaigne, ni de concourir à augmenter à un si haut point la puissance des Espagnols en Italie; que d'ailleurs la France avoit déjà opéré ce qu'elle desiroit, en obligeant la Reine de Hongrie à ôter une partie des forces qu'elle avoit en Allemagne, pour l'employer à la défense de ses possessions en Italie. Quoique Sa Majesté Très-Chrétienne eût dessein de donner une de ses filles en mariage à l'Infant Duc de Parme, la raison d'Etat l'emporta sur toute autre considération, & elle obtint de la Cour de Madrid que toutes les opérations de la guerre hors des domaines de Don Philippe, seroient dirigées par le Comte de Maillebois. D'un autre côté le Comte de Gages pressoit vivement la continuation de la guerre contre Sa Majesté Sarde. Il vouloit qu'on fit d'abord le siege de Turin. C'étoit aussi l'avis de Don Philippe. Mais enfin quand il reçut les ordres de son futur beau-pere, il se soumit à ses intentions, & à la direction du Comte de Maillebois. Ainsi Turin resta au pouvoir du Roi de Sardaigne; & Don Philippe accompagné du Duc de Modene & du Comte de Gages fit une entrée triomphante à Milan, d'où il alla à Parme dont il prit possession, ainsi que de Plaisance.

La politique de la France avoit empêché les alliés de profiter de tout l'avantage qu'ils avoient sur leurs ennemis. Dès ce moment leurs affaires en Italie commencerent à décliner. Sa Majesté Sarde resta fidelle à ses engagements, ce qui lui fit d'autant plus d'honneur que sa situation étoit plus désespérée. La mort de l'Empereur, l'accommodement de la Reine de Hongrie avec son fils, l'élection de son Mari le Grand Duc à la dignité Impériale, & plusieurs autres incidens favorables, mirent cette Princesse en état d'envoyer de nouveaux renforts au Roi de Sardaigne qui, recevant encore de grands subsides d'argent de l'Angleterre, recruta son armée qu'il porta à trente-six mille hommes. Le Prince de Lichtenstein, Général Autrichien, lui amena une seconde armée plus nombreuse encore. Au commencement de la campagne de 1746, Maillebois avoit environ trente mille hommes sous ses ordres, & étoit maître de la plus grande partie du Piémont. L'Infant Duc de Parme, à la tête d'une armée plus grande encore, couvroit le Milanez, le Parmesan & le Plaifantin; tandis que le Duc de Modene protégeoit son propre pays avec huit mille hommes. Les opérations du Roi de Sardaigne & de l'Armée Autrichienne furent si vigoureuses, que les armées des trois couronnes, au lieu de faire une guerre offensive, se retirèrent vers le Mantouan. Le Comte de Lutrum, Général Piémontois se rendit maître d'Asti, prit Casal & fit lever le blocus de la citadelle d'Alexandrie de la Paille qui avoit été continué pendant tout l'hiver précédent; déforté que Maillebois fut obligé de se re-

SACT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1703.

Politique  
des Français.

Change-  
ment des  
affaires en  
Italie.

SUCC. V  
 Histoire de  
 Parme &  
 de Plaifan-  
 ce depuis  
 l'an 1718  
 jusqu'à l'an  
 1763.

plier jusques sur le territoire de Gènes. Don Philippe & le Comte de Gages n'étoient pas plus heureux du côté de Milan. Les Autrichiens leur enleverent cette place, ainsi que Pavie, & enfin Parme même où ils trouverent d'amples magasins de provisions, une belle artillerie, & un bagage considérable. Après cet échec, le Comte de Gages conseilla au Duc Infant de marcher à Plaifance où ils pourroient occuper un camp retranché, & être à couvert de toutes les entreprises des ennemis, jusqu'à l'arrivée du Marquis de Castellar qui leur amenoit un renfort de troupes Espagnoles, & jusqu'à ce que le Comte de Maillebois vint les joindre lui-même avec son armée. Il assuroit en même tems que l'armée aux ordres du Prince de Lichtenstein devoit être épuisée de fatigue, & réduite presque à rien par la maladie qui y avoit fait de grands ravages. Le Duc Infant suivit ce conseil, & alla se retrancher près de Plaifance. Le Comte de Gages tint les Autrichiens en échec par la belle disposition qu'il fit. Pignatelli, Général Espagnol, passa le Pô à Cordogno à la faveur de la nuit, & surprit les quartiers de sept mille Autrichiens qu'il tailla en pieces.

Pendant toutes ces opérations militaires, la Reine d'Espagne avoit tant à cœur son expédition d'Italie, qu'elle chargea Grimaldi de négocier une paix particuliere avec la Reine de Hongrie; celle-ci, à la persuasion de l'Angleterre, rejeta toute proposition de cette espece. Elle attribua la nécessité où elle étoit d'en agir ainsi, à la conduite du Comte de Maillebois qui, disoit-elle, avoit sacrifié les intérêts du Duc Infant. Les François ne pouvoient disconvenir de la justice de ses plaintes à cet égard; sentant le besoin pressant d'argent où ils étoient, & qu'ils n'en pouvoient tirer que de l'Espagne, Maillebois eut ordre de rejoindre Don Philippe le plutôt qu'il pourroit, ce qu'il fit au commencement de Juin, avant que le Roi de Sardaigne pût joindre le Prince de Lichtenstein, quoiqu'il forçât sa marche pour cet effet. Après la jonction des armées de Maillebois & de Don Philippe, celui-ci se trouva à la tête de cinquante-deux mille hommes. La Reine d'Espagne avoit fait expédier un ordre au Comte de Gages, par lequel il lui étoit enjoint expressément, aussitôt cette jonction faite, d'attaquer l'armée Autrichienne, quelle que fût sa situation, & quelque désavantage qu'il crût avoir. Cet ordre peremptoire dérangerait tous les projets & toute la prudence du Comte de Gages. Ayant assemblé un conseil de guerre, pour la forme seulement, il fut décidé qu'on attaqueroit les Autrichiens campés à St. Lazare à peu près à vingt-deux miles de Plaifance.

Bataille de  
 Plaifance.

Les Autrichiens avoient craint ou prévu quelque tentative de cette espece. En conséquence ils avoient ajouté de bons ouvrages à la force naturelle de leur camp. Le Comte de Gages avoit quitté depuis quelques jours son camp près de Plaifance, & il n'étoit plus qu'à une très petite distance de celui des Autrichiens. Le 14 de Juin, il assembla de nouveau son conseil de guerre pour concerter les dispositions qu'il devoit faire. L'armée se mit en marche vers le soir, & à onze heures il atteignit les retranchemens des ennemis qu'il attaqua avec la plus grande vigueur. Quoique les Autrichiens fussent préparés à le recevoir, il les eut certainement battus, si les Officiers du Régiment de Bourbonnois eussent fait leur devoir. Mais l'attaque fut

aussi irrégulière & inconfidérée qu'intrépide & vigoureuse. La cavalerie prit une position si gauche qu'elle ne pouvoit soutenir l'infanterie. Malgré ce désavantage les François & les Espagnols enfoncèrent les retranchemens des ennemis qui furent contraints de se retirer précipitamment vers leur camp; cependant ils ne firent aucun usage de l'artillerie qu'ils trouverent dans leurs lignes. Ils avoient aussi négligé de porter avec eux des fascines pour passer un large fossé qui étoit devant le Camp des Autrichiens: telle étoit pourtant l'ardeur de l'armée combinée, que sans ce secours, elle franchit le fossé, mais avec beaucoup de perte, & sans être soutenue par la cavalerie. Il commençoit à faire jour. Les Autrichiens étoient sur le point d'être mis en déroute, lorsque s'apercevant de la position désavantageuse des assaillans, ils en profitèrent habilement, & les chargerent à leur tour. La cavalerie sur-tout donna avec une bravoure incroyable. Le carnage fut grand. Le Comte de Gages ordonna la retraite. Il eut six mille hommes tués dans cette action, avec huit mille blessés ou prisonniers. La perte des Autrichiens ne fut que de quatre mille tant morts que blessés. De Gages fit une très belle retraite jusqu'à son Camp sous Plaisance, & il la fit si à propos, que s'il l'eût différée de quelques minutes, son armée eût été entièrement taillée en pièces, les Piémontois, qui venoient joindre les Autrichiens, étant si près du lieu de l'action qu'ils entendirent le bruit de la mousqueterie.

La jonction des Autrichiens & des Piémontois s'étant faite le jour même que se donna la bataille de Plaisance, le Roi de Sardaigne prit le commandement en chef des deux armées, suivant ce qui avoit été réglé par le traité de Worms, & il se trouva à la tête de soixante quatre mille hommes. Le Prince de Lichtenstein qui venoit de se couvrir de gloire par la dernière victoire remportée sur le Comte de Gages, étoit tombé malade, de sorte qu'il céda le sous-commandement au Général Botta. D'un autre côté, le Marquis de Castellar qui, quelque tems auparavant, avoit joint l'armée de Don Philippe, étoit resté dans Plaisance avec une forte garnison, tandis que les Comtes de Maillebois & de Gages s'étoient retranchés entre le Lambro & l'Adda; & l'Infant Don Philippe ayant passé le Pô couvroit la plaine campagne du Milanais. Le Roi de Sardaigne sentoit qu'il n'y avoit pas de tems à perdre pour faire sortir ses ennemis de la Lombardie. Il envoya le Général Botta pour bloquer Plaisance d'un côté, afin de lui couper la communication avec l'armée combinée, & lui même passa le Pô de l'autre côté de cette ville, pour forcer les Comtes de Maillebois & de Gages à quitter leur poste, & de plus avec l'espérance de faire prisonnier Don Philippe dont le Quartier-Général étoit à Codogno. Cette disposition étoit excellente & bien combinée. Sa Majesté Sarde prit Lodi que les ennemis avoient laissé derrière eux; & Botta s'étant étendu entre Codogno & Plaisance, la situation du Duc Infant & de ses deux Généraux devenoit fort périlleuse des deux côtés.

La mort de Philippe V. Roi d'Espagne donna une nouvelle face aux opérations militaires. Le Comte de Maillebois ignorant quelles étoient les dispositions de Ferdinand son fils & son successeur, envers la Cour de France,

*Mort du Roi d'Espagne.*

SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

SECT. V. & relativement à la guerre en général, se proposoit de se retirer à Tortone en attendant de nouveaux ordres. Le Comte de Gages n'étoit pas de cet avis. Mais l'intérêt de la France ayant la prépondérance à la Cour de Madrid sous le nouveau regne comme sous le précédent, le Roi Ferdinand envoya un ordre signé de sa main à ses Généraux en Italie pour qu'ils exécutassent la retraite proposée par le Comte de Maillebois. On se mit en marche. Les Autrichiens voyant l'armée s'ébranler se mirent à la poursuivre, & l'ayant atteinte à Rottorfreddo; ils l'attaquèrent le 9 d'Août. Les Autrichiens avoient à leur tête le Général Serbelloni qui commanda jusqu'à l'arrivée de Botta. Le combat dura depuis le matin jusqu'à quatre heures après midi. De Gages & Maillebois firent tout ce qu'on pouvoit attendre des guerriers les plus braves & les plus habiles. La victoire resta néanmoins aux Autrichiens qui l'achetèrent par la perte de quatre mille hommes tués sur le champ de bataille. Le Général Bernclau fut du nombre des morts. Les François & les Espagnols perdirent près de huit mille hommes, dix-huit piéces de canon, outre plusieurs étendards & beaucoup de bagage. Cette action entraîna la reddition & prise de Plaifance qui fut contrainte de se rendre. La garnison, composée de neuf mille hommes, fut faite prisonniere de guerre.

*Bataille de Rottorfreddo.*

*Conduite des Espagnols envers les Génois.*

De Gages & l'Infant Duc de Parme continuèrent leur marche vers Gavi & Tortone, où le premier se retrancha en attendant de nouveaux renforts. Le nouveau Roi d'Espagne avoit changé de sentimens. Comme on attribuoit universellement le peu de succès des armes Espagnoles au défaut de mérite dans le Général, Sa Majesté Catholique fit écrire au Comte de Gages de remettre le commandement de l'armée au Marquis de Las Minas, ce qu'il fit. Les Espagnols se montrèrent alors peu affectionnés à leur nouvelle alliée la République de Gènes. On savoit qu'elle étoit le grand objet de la vengeance des Autrichiens. Ceux-ci, maîtres de Plaifance, avoient fait une irruption violente sur les terres de Gènes, vers Albenga, & ils s'y comportoient en ennemis acharnés, mettant tout à feu & à sang. Les armées Françoisë & Espagnole étoient alors aussi sur le territoire de la République, mais elles étoient fort affoiblies, ayant perdu, depuis l'ouverture de la campagne, environ quarante mille hommes tués ou faits prisonniers. La considération de cette perte énorme, quelques différends qui s'étoient élevés entre la Reine de Hongrie & le Roi de Sardaigne, le nouveau procédé de l'Angleterre, qui refusoit à ce Prince les subsides stipulés, tout cela avoit porté Sa Majesté Catholique à donner des instructions seerettes à Las Minas, qui portoient qu'en toutes circonstances il devoit ménager ses troupes, & s'il étoit possible, entamer une négociation. Cependant les Autrichiens faisoient des progrès rapides dans les États de la République de Gènes. Elle s'adressa au Général Espagnol pour qu'il les arrêtât, suivant les termes des traités. Le Marquis de Las Minas eut d'abord dessein de faire peu d'attention aux instructions seerettes qu'il avoit; en conséquence il promit aux Génois de défendre leur ville jusqu'à l'extrémité. Mais les Autrichiens s'avancant toujours, il chercha un vain prétexte de se brouiller avec les Génois, & les ayant abandonnés à leur sort, il continua sa marche vers la France avec l'Infant Duc de Parme.

La prise de Gènes par les Impériaux, la conduite inhumaine de Botta envers les habitans, & les efforts désespérés & heureux qu'ils firent pour secouer le joug des Autrichiens, sont des faits que nous laissons de côté, comme étrangers à cette partie de notre histoire. La Reine de Hongrie étoit en possession de Parme & de Plaisance, elle avoit repris tous ses domaines en Lombardie; le Roi de Sardaigne même commençoit à croire qu'elle étoit trop puissante en Italie. Après la prise de Gènes, rien ne pouvoit tant flatter son ambition que de reconquérir le Royaume de Naples: Botta proposoit de faire fournir aux Génois tous les bâtimens de transports nécessaires pour cette expédition. Mais la Cour de Londres, qui n'étoit pas bien avec Sa Majesté Sarde, n'approuva pas cette entreprise, & on l'abandonna. Toutefois le Roi de Sardaigne passa le Var avec son armée, pour aller à la poursuite du Duc Infant. La maladie l'arrêta à Nice. Le commandement de son armée, forte de quarante-cinq mille hommes, fut confié au Général Brown qui devoit tirer de grands secours de la flotte aux ordres de Medley Amiral Anglois, & au besoin des garnisons de Port-Mahon & de Gibraltar. Le Comte de Maillebois, en passant le Var, avoit laissé quelques postes bien fortifiés derrière lui, pour arrêter la marche des Autrichiens au cas qu'ils voulussent le suivre. Mais Brown, aidé par la flotte Angloise, surmonta tous les obstacles, & vint mettre le siege devant Antibes. Les Cours de France & d'Espagne furent également frappées & alarmées de la rapidité des succès des Autrichiens. Sa Majesté Catholique, & la Reine douairiere ne s'étoient pas attendues à tant de malheurs. Ils sentoient que tant que l'Etat de Gènes resteroit au pouvoir de leurs ennemis, l'Infant Don Philippe n'avoit aucune espérance de reprendre Parme & Plaisance. Ils rejeterent tout le blâme sur le Comte d'Argenson que le Roi de France disgracia, pour leur complaire: Maillebois eut ordre de quitter le commandement de l'armée, & le Maréchal Duc de Belle-Isle passoit pour le plus habile Général, ainsi que pour le plus grand homme d'Etat qu'il y eut en France. Son armée n'étoit que de vingt-mille hommes de troupes réglées, sans y compter les milices; mais il voyoit que le plan des Autrichiens de pénétrer en France étoit impraticable & fondé sur de faux principes. Il ne s'opposa d'abord que foiblement à la marche rapide du Général Brown; son dessein étoit de le laisser entrer fort avant dans le pays, & de lui couper la retraite. Mais Antibes, quoique bombardée par l'Escadre Angloise fit la plus vigoureuse résistance. L'armée de Belle-Isle fut recrutée & se trouva monter à cinquante mille hommes de troupes réglées. Celle de Brown diminuoit tous les jours par la maladie & la défection, desorte qu'il fut obligé de lever le siege d'Antibes & de repasser le Var, retraite dans laquelle il perdit beaucoup de monde.

Cette irruption des Autrichiens en Provence, regardée comme un coup de vigueur & digne des plus grands éloges, n'étoit rien moins que favorable à leurs intérêts en Italie. Elle donnoit à la Reine-mere d'Espagne la plus forte espérance & la plus belle occasion de voir les Duchés de Parme & de Plaisance reconquis par Don Philippe. Dès que Brown eut re-

SECT. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
1718 jus-  
qu'à l'an  
1763.

Le Comte  
de Brown  
entre en  
Provence.

Les Fran-  
çois font  
une inva-  
sion dans la  
Piémont.

*Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.*

passé le Var, le Maréchal Duc de Belle-Isle & son frere prirent Nice, Montalbin, Villefranche, & Vintimille, tandis que les Autrichiens continuoient leur retraite vers Final & Savone. Cette retraite des ennemis encouragea le Général François à entrer dans le Piémont. Outre qu'il savoit que cette invasion seroit très agréable à la Cour d'Espagne, il prévoyoit qu'elle produiroit un changement subit dans les affaires d'Italie. Dès que la Cour de France vit les Autrichiens hors de l'Etat de Gènes, elle fit les plus grands efforts en faveur de cette République, & lui promit bien de ne rien négliger pour la préserver de retomber dans le malheur d'où elle venoit de sortir: car on savoit que la Cour de Vienne avoit fort à cœur de reprendre Gènes. Schuylembourg avoit succédé à Botta dans le commandement de l'armée Autrichienne; & quoiqu'il n'eût pas tout ce qu'exigeoit une pareille expédition pour réussir, il reçut les ordres les plus précis de la Cour de tenter de nouveau, à tous hazards, la conquête de Gènes. Ce plan ne s'accordoit pas avec les vues de Sa Majesté Sarde. Schuylembourg représenta à l'Impératrice-Reine qu'il lui étoit impossible d'exécuter ce projet, sans un détachement de l'armée du Roi de Sardaigne. Celui-ci, persuadé par les instances de la Cour de Londres, & encore plus par la promesse d'avoir part aux dépouilles des Génois, si l'entreprise réussissoit, envoya à Schuylembourg douze bataillons avec un train d'artillerie. Avec ce secours, les Autrichiens eurent quelques succès, mais le ressentiment des Génois soutenu par les forces de la France leur fit faire des prodiges de valeur contre des ennemis qui les avoient traités d'une manière si barbare; les Autrichiens ne purent jamais se rendre maîtres de leur ville. Les progrès du Maréchal de Belle-Isle dans le Piémont mirent Sa Majesté Sarde dans une situation si critique, que Schuylembourg fut obligé de lever le siege de Gènes, au moment où il se croyoit sûr de prendre cette place.

*Paix d'Aix-la-Chapelle. 1748.*

Depuis la levée de ce siege jusqu'à la Paix d'Aix-la-Chapelle, il ne se passa rien de remarquable qui appartienne à l'Histoire de Parme. La Cour d'Espagne chargea secrettement Mr. Wall de faire des propositions de paix au Ministère de Londres, qui les accepta d'autant plus volontiers qu'il étoit las de l'obstination & de l'ambition de la Cour de Vienne qui devenoit tous les jours plus hautaine & plus insultante. Le projet de donner Parme & Plaisance à un Prince de la Maison de Bourbon, étoit d'ailleurs absolument incompatible avec le système politique de la Grande-Bretagne: elle auroit cru par-là la balance du pouvoir inégale en Europe. Les préliminaires de la paix furent arrêtés, pour-ainsi-dire au plus fort de la guerre; & en Avril 1748, on proclama une suspension d'armes. Cette proclamation fut suivie de l'assemblée des Plénipotentiaires à Aix-la-Chapelle, où le Marquis de Soto Mayor Plénipotentiaire de la part de la Cour d'Espagne fut chargé des intérêts de l'Infant Duc de Parme. Par le traité définitif, en considération des restitutions que leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique font tant à Sa Majesté l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, qu'à Sa Majesté le Roi de Sardaigne, l'Impératrice Reine cede à l'Infant d'Espagne Don Philippe, les Duchés de Parme, de Guastalla, &

*Article concernant Parme & Plaisance.*

la partie du Plaisantin qu'elle s'est réservée par le traité de Worms, pour être possédés par lui & ses descendans nés en légitime mariage, en la même maniere & dans la même étendue qu'ils ont été ou dus être possédés par les présens possesseurs. Dans le cas où Don Philippe, ou un de ses descendans seroit appelé au trône d'Espagne ou de Naples, la Cour de Vienne ou ses ayant-causé rentreront en possession des Duchés de Parme & de Guastalla & de la partie du Plaisantin qu'elle s'est réservée par le traité de Worms (\*). A l'égard de la ville de Plaisance & de la partie du Plaisantin qui appartenoient au Roi de Sardaigne, par le Traité de Worms, ce Prince les cede avec la clause de réversion quand le Roi de Naples, Don Carlos, sera monté sur le trône d'Espagne, ou dans le cas que l'Infant Don Philippe vint à mourir sans enfans mâles (†). Cet acte de cession du Roi de Sardaigne est conforme aux expressions dont on s'étoit servi dans les préliminaires où il étoit dit: „ Les Duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalla seront cédés au Sérénissime Infant Don Philippe, pour lui tenir lieu d'établissement, avec le droit de réversion au présent possesseur, après que Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles aura passé à la Couronne d'Espagne, ainsi que dans le cas que le Sérénissime Infant viendroit à mourir sans enfans”.

Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisan-  
ce depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.

On juge sans peine par ces expressions, suivant la judicieuse remarque d'un habile politique, que les Plénipotentiaires de France entendoient que la réversion des pays cédés auroit lieu, quand Don Carlos passeroit à la Couronne d'Espagne, parce qu'ils croyoient que dans ce cas l'Infant Don Philippe seroit appelé à la Couronne de Naples. Ils se trompoient. Ayant été instruits dans l'intervalle qui s'écoula depuis la signature des préliminaires, jusqu'à la conclusion du traité définitif, de l'ordre de succession établi par le traité de Vienne à l'égard des Deux-Siciles, & que Don Carlos étoit le maître de laisser un de ses fils à Naples, ils sentirent la faute qu'ils avoient faite. Il étoit ridicule que la France se contentât de faire céder Parme, Plaisance & Guastalla à Don Philippe, seulement pour quelques années; il étoit absurde de stipuler que ce Prince perdrait ses Etats, parce que son frere en acquerroit de nouveaux. Il fallut donc revenir sur ses pas. On engagea l'Impératrice Reine à s'exprimer, dans son acte de cession, suivant l'intention présumée & sous-entendue des Plénipotentiaires, & non conformément à la lettre des préliminaires. En conséquence on restreignit, dans le traité définitif, la cession des Duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalla, aux hoirs mâles de Don Philippe: car par les préliminaires, les filles n'étoient point exclues de la succession. La Cour de Turin n'eut pas la même complaisance. Elle voulut que le traité définitif fût, en tout, pareil aux préliminaires (§).

(\*) Traité d'Aix-la-Chapelle, Art. VII. Acte de cession de l'Impératrice-Reine, inséré dans cet article.

(†) Même traité, même article; acte de cession du Roi de Sardaigne, inséré dans le dit article.

(§) Mr. l'Abbé de Mably, dans son droit public de l'Europe fondé sur les Traités, Chap. XIV.

*Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.*

*Don Phi-  
lippe mis en  
possession de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce.*

1759.

*Traité de  
Paris.  
1763.*

Quoi qu'il en soit Don Philippe fut mis en possession des Duchés de Parme, de Plaifance & de Guastalla. Le Roi de Naples jugeant que ce qui étoit dit dans les préliminaires concernant la succession de son frere aux Royaumes des Deux-Siciles bleffoit ses droits, refusa d'y accéder, & même d'envoyer un Plénipotentiaire au congrès d'Aix-la-Chapelle. On fait que le Traité de Vienne régla la succession des Deux-Siciles conformément aux vues & au bon plaisir de Don Carlos. Lorsque celui-ci succéda, en Espagne, à Ferdinand VI, mort en 1759, il céda le 6 Octobre par une abdication en bonne forme, tous ses Etats d'Italie, à son troisieme fils, le second ayant été jugé par les medecins incapable des affaires du gouvernement & l'aîné devant lui succéder à la couronne d'Espagne.

Mais le Roi de Sardaigne avoit conservé son droit de rentrer alors dans la partie du Plaisantin qui lui avoit été abandonnée par le traité de Worms, & qu'il avoit cédée à Don Philippe. Le Roi Très-Chrétien l'assura par une lettre écrite de sa main, le 5 Fevrier 1759, que si, à l'époque de la paix, Sa Majesté Sarde n'étoit en possession de la ville de Plaifance & du territoire Plaisantin jusqu'à la Nura, selon le cas prévu par le traité d'Aix-la-Chapelle, elle auroit un équivalent dont elle seroit satisfaite. Il communiqua en même tems cet engagement à Sa Majesté Catholique, laquelle concourut de grand cœur à l'accomplissement de la parole du Roi Très-Chrétien, dans la vue d'assurer à son frere le Sérénissime Infant Don Philippe, gendre du Roi Très-Chrétien, la possession de ses Etats. Sa Majesté Sarde auroit désiré d'avoir un équivalent territorial. On ne put en trouver, sans nuire à quelque Puissance: ce qui n'étoit pas l'intention des trois monarques. Le Roi de Sardaigne, dans cette conjoncture, pour complaire au Roi Très-Chrétien, convint avec le Prince & le Roi d'Espagne de la transaction suivante.

„ Leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique reconnoissent de nouveau, en faveur de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, le droit de réversion de la souveraineté de la ville de Plaifance & de la partie du Plaisantin, jusqu'à la Nura, spécifié dans le Traité d'Aix-la-Chapelle, au cas où la lignée masculine de l'Infant Don Philippe, possesseur actuel, viendrait à s'éteindre, de même que dans le cas où ce Prince, ou ses descendans mâles, passeroient, par succession, à l'une des couronnes de sa famille (a).  
„ Non seulement leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique reconnoissent le droit de réversion en faveur du Roi de Sardaigne, spécifié dans l'article précédent, mais de plus elles lui garantissent expressément par la présente convention, selon les termes exprimés ci-dessus, & lui promettent de s'opposer à quiconque entreprendroit d'empêcher l'exécution du dit droit de réversion (b).

(a) Traité de Paris, signé le 10 Juin 1763, par les Ministres de France, d'Espagne & de Sardaigne, Art. L. Droit Pu-

blic de l'Europe fondé sur les traités, Chap. XIV.

(b) Ibid. Art. II.

En attendant que le tems & le cas arrivent d'effectuer la dite réversion, leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique s'obligent de faire jouir le Roi de Sardaigne, dans la forme qui satisfera Sa Majesté Sarde, de la même quantité de revenu annuel, en déduisant les charges & fraix d'administration, que rapporteroient à ce Prince la ville de Plaisance & la partie du Plaisantin jusqu'à la Nura, s'il en avoit la possession actuelle. A l'effet de quoi Sa Majesté Très-Chrétienne s'engagera, par une convention particulière, vis-à-vis de Sa Majesté Sarde, à la remise de la somme capitale du revenu desdits pays, laquelle somme sera vérifiée à l'amiable & de bonne foi, entre les deux Cours de France & de Turin (a).

Le Roi de Sardaigne s'oblige pour lui & ses successeurs, que le cas mentionné de la réversion étant arrivé, il ne pourra en user, pour se mettre en possession desdits pays dénommés dans cette convention & dans le traité d'Aix-la-Chapelle, que préalablement, il n'ait pris à l'amiable des mesures qui assurent à Sa Majesté Très-Chrétienne la restitution du dit capital, dans les mêmes termes qui sont convenus pour lui fournir cette somme; Sa Majesté Sarde s'engage de plus, tant pour elle que pour ses successeurs, à ne chercher ni alléguer aucuns motifs ou prétentions qui puissent diminuer ou reculer ladite restitution, étant convenu expressément entre les trois Cours, que toute autre affaire ne doit avoir rien de commun avec celle qui forme l'objet de la présente convention (b).

Leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique conviennent que le Roi de Sardaigne commencera à jouir de l'équivalent des rentes du Plaisantin jusqu'à la Nura, à compter du 10 Mars de cette année, jour de l'échange des ratifications du traité de paix de la France & de l'Espagne avec l'Angleterre. Cette époque est d'autant plus juste, qu'elle correspond à celle qui est indiquée par la lettre du 5 Février 1759, du Roi Très-Chrétien au Roi de Sardaigne (c).

Comme il est convenable que les Puissances contractantes au traité d'Aix-la-Chapelle, soient instruites de tous les arrangemens pris relativement au susdit traité, la convention présente leur sera communiquée, & en conséquence, les trois monarques contracteurs requerront leur garantie (d).

En exécution de cette convention la somme de neuf millions de livres fut remise au Roi de Sardaigne, & l'Infant Don Philippe resta paisible possesseur de Plaisance & du Plaisantin.

Nous terminerons cette histoire de Parme & de Plaisance par ce qu'on lit dans un historien voyageur, (e) qui a oui dire à la Cour de Rome que le dernier Farnese étant très-malade fit proposer au Pape d'envoyer des troupes pour prendre possession de Parme, & que le Pape n'osa pas

Sect. V.  
Histoire de  
Parme &  
de Plaisance  
depuis  
l'an 1713  
jusqu'à l'an  
1763.

(a) Ibid. Art. III.

(b) Ibid. Art. IV.

(c) Ibid. Art. V.

(d) Ibid. Art. VI.

(e) Voyage d'un François en Italie,  
Tom. I. p. 448.

**SECT. V.** s'engager dans une démarche qui pouvoit lui attirer une guerre. Mais il est de notoriété que Sa Sainteté n'a jamais reconnu l'Infant pour Duc de Parme, & qu'on ne lui a jamais donné à Rome que le nom de Grand-Prieur de Castille. Toutes les années, ajoute le même Auteur en citant un garant qu'on ne peut recuser (\*), le 29 de Juin, avant que le Connétable du Royaume de Naples présente la Hacquenée au S. Pere le Procureur-Général de la Chambre va faire au Vatican deux protestations, l'une pour les tribus dus au S. Siege par le Royaume de Naples, l'autre pour les Duchés de Parme & de Plaifance.

*Histoire de  
Parme &  
de Plaifan-  
ce depuis  
l'an 1718  
jusqu'à l'an  
1763.*

(\*) *Ragioni della Santa Sede Apostolica sopra il Ducato di Parma.*

*Fin de l'Histoire de Parme & de Plaifance.*

